QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12155 – 4 F

– VENDREDI 24 FÉVRIER 1984

Recrudescence de la violence au Pérou

LIRE PAGE 5 LE REPORTAGE DE NICOLE BONNET



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres »

Pages 11 à 17

Les nouveaux romans de Robert Sabatier Bernard Thomas et Puységur

Mme Gandhi face aux extrémismes

Les affrontements entre sikhs et hindous ont continué, mercredi 22 février, dans l'Etat du Pendjab (nord-ouest de l'Inde) et se sont étendus à celui de l'Haryana, proche de la capitale. Au moins quatorze hindous ont été tués, et les heurts ont fait de nombreux blessés. Deux cent soixante-quinze personnes ont trouvé la mort depuis trois ans dans ces violences communautaires.

Les partis politiques locaux, qui contenaient jusqu'à maintenant les extrémistes, sont dépassés par les débordements de haine, et les efforts de dialogue du gouvernement central avec les autonomistes sikhs ont, pour le moment, échoué. Ceux-ci formulent des revendications à la fois religieuses et politiques et vont jusqu'à demander le retour au Pendjab de Chandigarh, la capitale construite par Le Corbusier et commune aux deux Etats, ainsi qu'un partage, à l'avantage du Pendjab – où les sikhs sont majoritaires, – des eaux de rivières, vitales pour l'irrigation.

Les affrontements montrent, s'il en était besoin, que les violences de cette nature ne sont pas l'apanage des régions où règne la pauvreté. Le Pendjab et l'Haryana sont deux Etats relativement prospères et dynamiques ayant fondé leur développement sur la modernisation de l'agriculture et puis sur l'industrie. Cela n'empêche nullement l'existence d'un « communalisme », l'antagonisme entre communautés linguistiques, ethniques ou religieuses, nourri d'une animosité à fleur de peau, qu'avivent des militants fanatisés.

Les dirigeants fédéraux indiens ont la hantise de ce fléau qui constitue une menace à la cohésion et à l'unité nationales. Les Etats de l'Inde ont généralement été établis – tel est le cas du Pendjab et de l'Haryana, formés en 1966 après des troubles semblables – sur des bases linguistiques, mais les grandes métropoles sont devenues des entités multicommunautaires, comportant en conséquence un « potentiel » explosif. Celui-ci devient redoutable lorsque, comme au Pendjab, les lieux du culte s'érigent en place forte...

Fidèle à sa méthode, Mme Gandhi a temporisé, espérant que de guerre lasse les choses rentreraient dans l'ordre, tout en recherchant un règlement politique. Le premier ministre ne peut cependant céder aux exigences des autonomistes sans risquer de créer un précédent dont pourraient se réclamer d'autres extrémistes ou d'autres Etats. Cependant, Mme Gandhi ne veut sans doute pas s'aliéner une minorité sikh industrieuse, et qui occupe dans le pays une place sans commune mesure avec son importance numérique. Elle craint par-dessus tout, d'autre part, que la contagion gagne d'autres Etats ou d'autres communautés. Certains membres de la communauté musulmane, par exemple, la seconde du pays, ne sont pas insensibles à la montée de l'intégrisme dans le monde islamique. Pour la première fois depuis longtemps, le Cachemire, où les musulmans sont en majorité, échappe au contrôle politique du gouvernement central. L'exécution récente d'un nationaliste cachemiri condamné à mort n'améliorera pas les rapports avec cette province revendiquée par le Pakistan. Enfin, la crise de l'Assam – où des émeutes firent plusieurs milliers de morts l'année dernière – paraît, certes, assoupie, mais elle est loin d'être réglée. La population autochtone continue de réclamer le départ des immigrés bengalis.

Sans doute, Mme Gandhi est-elle actuellement assurée de l'appui des principales forces politiques nationales, mais l'opposition lui reproche son « incapacité à protéger les vies humaines ». Si l'Inde dispose de forces paramilitaires et d'une armée très importante, celles-ci seraient bien en peine de venir – seules – à bout d'un déferlement d'intolérance « à l'irlandaise ». L'usage de la force pourrait, au contraire, provoquer des explosions plus violentes encore.

Gigantesque bataille entre l'Irak et l'Iran

Cinq cent mille hommes participeraient aux combats sur trois fronts

La grande offensive iracienne contre l'Irak, attendue depuis plusieurs semaines, paraît désormais en cours. Elle se développe depuis la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 février sur trois fronts et plusieurs axes s'étendant sur une ligne longue d'environ 300 kilomètres.

Selon un communiqué diffusé ce jeudi en fin de matinée à Téhéran, la route Bagdad-Bassorah aurait été coupée sur plusieurs points par les forces islamiques. Celles-ci seraient parvenues, entre autres, à atteindre le confluent du Tigre et de l'Euphrate, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Bassorah. Plus au nord, à Ali-Gharbi, elles auraient bloqué cette artère vitale. Toujours selon Téhéran, l'armée irakienne bat en retraite tout au long du front *(voir notre carte page 4)*.

Cette opération désignée par Téhéran sous le nom d'« Aurore 6 », avait été amorcée dans la nuit du mardi au mercredi et avait suivi « Aurore 5 » qui avait été déclenchée plus au sud, dans la région de Bostan, avec l'objectif d'atteindre un second tronçon de la principale route de l'Irak.

Le troisième front a été ouvert encore plus au sud, à quelques kilomètres de Bassorah, l'unique port irakien sur le Golfe. Téhéran paraît conférer à cette dernière bataille une importance particulière en la distinguant d'« Aurore 5 » et d'« Aurore 6 ». Elle est, en effet, curieusement désignée comme étant *« l'opération spéciale Kheibar »* (du nom de la forteresse conquise par l'imam Ali au septième siècle de notre ère). Selon un communiqué de Téhéran, diffusé jeudi matin, les forces iraniennes avaient atteint les rives du Tigre, au nord de Bassorah, après avoir occupé une quinzaine de villages.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 4.)

Le conflit des routiers s'étend en Europe

1,4 milliard de francs serait nécessaire pour satisfaire la principale revendication des transporteurs français

Le mécontentement des routiers fait tâche d'huile en Europe. Des barrages pour protester contre la grève des douaniers italiens commencent à apparaître en Autriche (col de Brenner). Plus d'un millier de camions sont retenus à la frontière austro-italienne et l'autoroute Munich-Kufstein (Autriche) a été barrée par une cinquantaine de routiers. Les Pays-Bas viennent de demander la réunion d'urgence du conseil des ministres des transports de la CEE pour tenter de mettre un terme aux difficultés enregistrées aux postes-frontières franco-italiens et italo-autrichiens. Dans ce but, le préfet de Turin a réquisitionné, jeudi matin, pour une durée de trois jours, les douaniers du poste-frontière du Fréjus.

En France, la situation restait très tendue et M. Charles Fiterman, ministre des transports, a annulé la visite qu'il devait faire, *jeudi*, à Bonn. De très nombreux barrages subsistaient sur l'ensemble des grands axes routiers; dans la matinée de jeudi, le centre de Rosny-sous-Bois en avait recensé deux cent quarante. Les zones les plus touchées restant la région Rhône-Alpes, la Lorraine, la région de Marseille-Aix et la banlieue nord-est de Paris, et on enregistrait une aggravation dans le nord du pays. En dépit de plusieurs tentatives pour mettre fin au mouvement, quelques centaines de camions étaient encore stationnés dans la vallée de la Maurienne, où les dissensions entre les routiers étaient de plus en plus vives.

A Paris, les représentants de la FNTR (Fédération nationale des transports routiers) et de l'UNOSTRA (Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles) ont lancé des appels aux pouvoirs publics pour la reprise rapide des négociations.

Réuni, mercredi soir, en conseil interministériel, sous la présidence de M. Jacques Delors, premier ministre par intérim, le gouvernement a maintenu les neuf propositions faites, mardi, par M. Fiterman, et s'en tient au calendrier initial des négociations qui devraient reprendre le 1er mars, si la circulation est redevenue normale.

Dès le matin même, au conseil des ministres, il apparaissait que *le gouvernement ne semblait* guère disposé à accélérer la déductibilité de la TVA sur le gazole pour les transports nationaux comme le demandent les deux organisations syndicales. Il en coûterait, en effet, 1,4 milliard de francs.

Le bureau exécutif du Parti socialiste se déclare surpris dans un communiqué de l'extension et du durcissement du conflit. Il reste que, selon un sondage publié jeudi soir par *le Parisien libéré*, 54 % des Français approuvent « tout à fait » ou « assez » les manifestations routières.

L'AVENIR DE L'AIRBUS A-320

Après Bonn, Londres accepterait de financer la construction de l'avion européen

LIRE PAGE 28 L'ARTICLE DE FRANCIS CORNU

LIRE PAGES 9 ET 10 :

Aux deux bouts du tunnel

par DANIEL SCHNEIDERMANN

et

Les demandes de la base

par NICOLAS BEAU

LES GRÈVES DANS LES SERVICES PUBLICS

Du bon usage des otages

par GUY HERZLICH

Exceptionnel dans la corporation et en France par son étendue, le mouvement des routiers l'est moins par sa méthode. En bloquant la circulation, les camionneurs, comme les douaniers avant eux, prennent en otages les usagers de la route, qui n'en peuvent mais. C'est le fait de toutes les grèves des services publics, quelle qu'en soit la forme – grève du zèle des douaniers, coupures de courant des électriciens aussi bien que les barrages routiers.

En effet, cheminots, postiers, conducteurs de métro, enseignants, en arrêtant le fonctionnement du service, n'agissent pas directement sur leur employeur, ne mettent pas nécessairement leur entreprise en difficulté comme le font les salariés du secteur privé. Pour attirer l'attention sur leur cas, ils gênent plus ou moins le fonctionnement de la machine économique et la vie quotidienne d'une partie de leurs compatriotes. En prenant en otage les usagers – voyageurs, entreprises, élèves, parents, ou simples citoyens, – ils espèrent « culpabiliser » l'Etat. Dans ce pouvoir d'entrave, il y a des degrés : les électriciens ne sont sans doute pas loin du sommet, par le nombre d'entreprises et de services qu'ils peuvent paralyser « en cascade », les enseignants près de la base; on verra à l'usage où se placent les transporteurs routiers. Mais le principe reste le même.

La gêne causée aux usagers provoque constamment des plaidoyers en faveur d'une limitation du droit de grève. Des restrictions plus ou moins importantes existent, de fait, dans beaucoup de pays étrangers fort démocratiques, au profit de systèmes d'arbitrage. Ainsi dans la Norvège ou la Suède, imprégnées de traditions social-démocrates, la grève n'est légale qu'à l'expiration des conventions collectives, et, lorsqu'un préavis de grève (d'une durée variable selon les secteurs, mais rarement moins de deux semaines) est lancé, une commission de médiation est désignée. Ce n'est qu'en cas d'échec qu'on en vient à la grève.

En France, c'est seulement dans *les services publics* que le droit de grève a été vraiment réglementé. Il est purement et simplement refusé aux policiers, aux CRS, aux gardiens de prison, aux magistrats, au nom de la sécurité. Mais dans tous les établissements et entreprises publics ou privés *« chargés de la gestion d'un service public »*, les syndicats doivent déposer un préavis de grève de cinq jours francs, précisant la date, le lieu et la durée de l'arrêt de travail, en vertu d'une loi de 1963 adopté après la grève des mineurs, coupables d'avoir bravé l'autorité du général de Gaulle.

En outre, dans certains secteurs comme EDF, la radio-télévision *(assimilée à un service public)* ou, depuis peu, la navigation aérienne, le personnel doit fournir un « service minimum » ou un « minimum technique » de production. D'autre part, jusqu'à la loi du 19 octobre 1982, existait aussi une disposition dissuasive : la retenue d'une journée de grève au minimum pour tout arrêt de travail (aujourd'hui la retenue est proportionnelle à la durée de la grève).

(Lire la suite page 25.)

AU JOUR LE JOUR

Talent

M. Mauroy vient de faire approuver en urgence par le chef de l'Etat un réaménagement technique de son gouvernement.

Pour céder à la pression des téléspectateurs et des déçus du socialisme réunis, il est créé un « ministère de la crise et des transports d'allégresse » *doté d'un secrétariat d'Etat à l'air du temps. Il est confié à M. Yves Montand, dont la première mission sera d'aller régler le conflit des routiers en chantant sous la pluie.*

BRUNO FRAPPAT.

Un pari sur la lassitude

Division, lassitude : tels sont les deux paris du gouvernement face au mouvement des routiers, sur lequel les responsables des organisations professionnelles semblent avoir peu de prise. En négociant et en aboutissant à des *« conclusions »* sur *« les questions qui sont à l'origine immédiate du conflit »*, comme l'a souligné, mercredi 22 février, M. Max Gallo, le gouvernement a voulu se donner les moyens de séparer les routiers des Alpes de ceux qui, dans le reste du pays, sont entrés en action pour des motifs autres que les difficultés douanières qui sont à l'origine du conflit.

La levée des barrages dans les Alpes, qui n'était pas acquise jeudi matin, en dépit de certains votes des camionneurs, permettrait au gouvernement de prendre l'opinion à témoin du fait que ceux dont la survie de l'entreprise était menacée ont eu satisfaction et que les autres, qui *font durer le mouvement, ont* des motivations différentes. Au cours du conseil des ministres, le président de la République a conforté le gouvernement dans sa position, qui est de discuter des questions professionnelles, mais non des revendications qui mettent en cause des choix économiques. M. François Mitterrand a souligné qu'il faut refuser les avantages injustifiés et coûteux ; il est clair que, aux yeux du chef de l'Etat, l'accélération de la détaxation du gazole pour les transports nationaux entre dans cette catégorie. Le président de la République est soucieux d'éviter une contagion des corporatismes, qui serait encouragée par les satisfactions accordées à *une catégorie*.

Le gouvernement a affirmé une solidarité sans nuances avec les ministres compétents dans cette affaire, c'est-à-dire au premier chef, M. Charles Fiterman. La tentation qui avait pu apparaître, ici ou là, de mettre en cause le ministre communiste des transports *semble au reste* avoir eu peu de prise sur la masse des routiers, qui s'en prennent à la fonction plus qu'à la personne. M. Fiterman est assuré depuis mercredi de l'aval du président de la République et du gouvernement tout entier dans la stratégie « fermeté-ouverture » qu'il avait adoptée, la semaine dernière, en concertation avec le premier ministre.

Celui-ci, qui s'était entretenu de ce dossier pendant quelques instants avec MM. Fiterman et Delors, à l'hôtel Matignon, avant de quitter Paris pour Vienne, continue d'afficher une grande fermeté à l'encontre des routiers. Après le rejet des propositions du ministre des transports par les manifestants les plus intransigeants, M. Mauroy estime que le gouvernement a déjà montré sa bonne volonté en engageant les discussions, alors que tous les barrages n'avaient pas été levés, contrairement aux assurances données par la FNTR et l'UNOSTRA. Il affirme qu'il appartient maintenant à ces deux organisations de prendre leurs responsabilités devant les professionnels.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 10.)

UNE RÉTROSPECTIVE POUR LE RÉALISATEUR DE « NOSTALGIA »

Le cas Tarkovski

Lire page 18 l'article de JACQUES SICLIER

idées

Un peuple sans mémoire ?

par ELIE WIESEL (*)

LE métier de marchand de canons, donc de mort, est sans doute profitable : il n'en est pas moins scandaleux quand il s'agit de canons allemands vendus à l'Arabie Saoudite.

On nous dira : ces deux pays sont souverains et libres de faire ce qui leur plaît. On nous dira aussi : l'Allemagne de l'Ouest n'est pas la seule nation qui fournit des tanks aux Arabes. Cela est vrai. La France ne reste pas loin en arrière. Mais ce n'est pas pareil. Je m'oppose aux livraisons d'armes françaises à l'Arabie Saoudite, mais pour des raisons différentes. Pour la France, il s'agit de considérations politiques et économiques. Pour l'Allemagne aussi ? Justement, c'est là où elle a tort. Quarante ans après la débâcle nazie, nous sommes en droit de nous attendre à ce que l'Allemagne se montre plus prudente au Moyen-Orient : et à ce qu'elle examine un peu plus l'élément éthique de l'équation.

Attitude irrationnelle de ma part ? Il se peut que je sois trop susceptible. Mais, dans ce domaine, je ne cherche pas le raisonnement logique. Dès que nous touchons aux rapports entre juifs et Allemands, je revendique la mémoire comme seul critère.

Les coupables seuls sont coupables

Si Bonn décide d'aider l'Arabie Saoudite, qu'il le fasse. Qu'il lui envoie des médecins, des architectes, des ingénieurs, des instituteurs : les Arabes en ont plus besoin que de l'artillerie lourde. Pour les canons et les chars, ils n'ont qu'à s'adresser ailleurs, à d'autres marchands : il n'en manque pas dans notre société.

Est-ce à dire que les armes françaises sont moins meurtrières ? Elles sont aussi efficaces que les américaines. C'est pourquoi je m'y oppose. Certes, on nous assure que les tanks allemands ou français resteront à tout jamais en territoire saoudien ; et qu'ils ne serviront jamais dans une guerre contre l'Etat juif.

Je demeure sceptique. L'Iran, vous vous souvenez ? Les armes saoudiennes risquent un jour de tomber entre les mains de nos ennemis communs. Il faut être bien naïf pour ne pas admettre que cette possibilité-là est réelle.

Mais, en vérité, le cœur du problème est ailleurs : il se trouve dans les consciences allemandes. Le fait que cette affaire n'ait pas soulevé une vague de protestations en Allemagne même, surtout parmi les jeunes, et — pourquoi pas — parmi les pacifistes, moi, je le ressens avec inquiétude.

Comment justifier — comment expliquer — leur manque de tact et de sensibilité ? Auraient-ils tout oublié ? Tout effacé ?

Lors de sa visite officielle en Israël, le chancelier Kohl rejeta la notion de culpabilité collective concernant le passé nazi de son pays. Moi aussi. Les coupables seuls sont coupables. Les jeunes sont, par définition, innocents. Donc, irréprochables. Les persécutions, les agressions, les tortures, les massacres, ils n'y étaient pour rien. Nous, juifs, avons trop souffert en tant que communauté ethnique et religieuse pour lancer des accusations collectives contre tel ou tel groupe.

Mais, cela dit, les Allemands ne devraient-ils pas manifester un peu plus de sensibilité à l'égard d'Israël ? Alois Martens, au cours de la même visite, n'hésita guère à offenser ses hôtes par ses déclarations selon lesquelles les Allemands, aujourd'hui, ne se sentent plus obligés d'adopter une politique spéciale envers Israël. Israël est, pour lui, un pays comme les autres ; et l'Allemagne aussi. Liquidé, le contentieux entre les deux peuples. Qu'on n'en parle plus. Désormais, il n'y aurait que l'intérêt national de l'Allemagne qui devrait, selon Martens et Kohl, peser dans la balance des Allemands.

Traduisent-ils vraiment le sentiment général de leur peuple ? Celui-ci n'aurait-il plus de remords ? Plus de regret ? Dans ce cas, l'affaire qui nous concerne est plus grave que je ne l'avais pensé. Sur le plan militaire, la menace est dirigée contre Israël ; mais sur le plan psychologique et moral, elle vise l'Allemagne elle-même.

Qu'il le veuille ou non, un peuple sans mémoire restera, à sa façon, un peuple à part.

(*) Ecrivain américain qui vient de publier aux éditions Grasset *le Cinquième Fils*.

LU

« LE DIFFÉREND », de Jean-François Lyotard

Une philosophie post-moderne

AVEC *le Différend* (1), Jean-François Lyotard nous donne ce qu'il appelle son *« livre de philosophie »*. Serait-ce que ses quinze précédents ouvrages *parlaient d'autre chose* ? Non, bien sûr ; mais cette fois Lyotard se dégage complètement des cadres préétablis que pouvaient offrir à sa pensée d'autres systèmes : le marxisme, la sémiologie, la psychanalyse. Il prend ses risques, tout seul. Il se lance hardiment dans une vaste entreprise : mettre *la philosophie à l'heure de notre* époque, de cet âge « post-moderne » qui aurait commencé, il y a plusieurs années déjà, — tout au moins pour quelques-uns — mais qui resterait encore à penser.

Vaste entreprise, je le répète, et *sur laquelle il faudra revenir*. Disons d'emblée que *le Différend* est en tout cas l'un des meilleurs livres de Lyotard. S'il ne convainc pas toujours, il intéresse constamment. Et s'il irrite parfois, il s'agit alors de cette irritation saine que provoquent des discours décapants, stimulants. L'argument de l'ouvrage ? L'auteur l'expose lui-même très bien dans une *« fiche de lecture »* qui tient lieu de préface et qui, dit-il, permettra à ceux qui le désirent de parler du livre sans l'avoir lu.

La réflexion de Lyotard part de *la polémique récente entre Faurisson* et Vidal-Naquet sur la question des chambres à gaz. Celles-ci n'ont pas existé, prétend Faurisson, puisqu'on n'a jamais pu trouver une seule personne qui les ait vues fonctionner (évidemment, tous les *témoins sont morts sur place*). La logique traditionnelle de l'historien — incarnée non seulement par Vidal-Naquet mais par bien d'autres — est impuissante à réfuter ce genre de « raisonnement ». On a donc affaire ici non à un simple litige (dans lequel les deux interlocuteurs parleraient le même langage), mais à un véritable différend, c'est-à-dire à un *« conflit qui ne pourrait être tranché équitablement faute d'une règle de jugement applicable aux deux argumentations »*.

Il est aisé de montrer que les conflits de ce type sont innombrables. Il y a presque autant de « genres de discours » que de gens qui parlent, et il *n'existe aucun* « discours universel » susceptible *d'arbitrer les différends entre eux*. Ou, comme le dit Lyotard : *« Il n'y a pas de « langage » en général, sauf comme objet d'une idée »* (au sens kantien du terme). Il n'y a que des phrases singulières. Ces phrases sont la plupart du temps hétérogènes *entre elles. Toute la* question est de savoir comment les enchaîner sans perdre *la* raison. Inutile, au demeurant, de se réfugier dans le silence, puisque le silence lui aussi est une façon de parler.

La meilleure façon de parler ?

Mais quelle est donc, ici et maintenant, la meilleure façon de parler ? La plus appropriée, la plus juste ou la plus convaincante ? Tel est, dans son urgence brûlante, le *problème central de la philosophie*. Que doit-on dire pour continuer ? Que va-t-il arriver ensuite ? *« La réflexion*, écrit Lyotard, *exige qu'on prenne garde à l'occurrence, qu'on ne sache pas déjà ce qui arrive. Elle laisse ouverte la question : arrive-t-il ? »* (dans laquelle, ajouterais-je, le « il » est bien évidemment impersonnel. *Bref, elle est un projet infini*, un discours sans conclusion, un parcours sans terme assignable. Le temps ne peut jamais être exclu de la philosophie, il ne fait qu'un avec elle (Bergson ne disait pas autre chose).

On le voit, la coextensivité du langage et du temps, source d'in*nombrables paradoxes, représente* le fil conducteur des quelque deux cent soixante paragraphes — regroupés par sections — qui constituent ce livre étrange, construit comme une boîte de fiches. Chacun de ces deux paragraphes contribue à nuancer l'analyse selon deux grandes directions principales. *L'une est évidemment fournie* par le second Wittgenstein — *celui des Investigations philosophiques* — et par toute la philosophie anglo-saxonne du langage, en particulier par la « pragmatique », — discipline qui rapporte les énoncés linguistiques aux différents contextes dans lesquels ils peuvent *être utilisés*.

L'autre direction, peut-être plus inattendue (encore qu'elle ne le soit pas tout a fait pour qui a lu *Economie libidinale* (2), est représentée par le dernier Kant. Celui des textes historico-politiques, celui de la « quatrième critique » qui ne fut jamais écrite. Lyotard pense, en effet, que *le caractère problématique de l'enchaînement d'une* phrase sur une autre phrase constitue l'essence du politique. Il ouvre par là même une voie d'accès originale aux *problèmes du pouvoir* et de l'organisation sociale. Et peut-être rêve-t-il, en secret, d'écrire cette « critique de la raison politique » qui — ce n'est pas un hasard — est restée à l'état de fragments dispersés dans les derniers écrits, trop peu lus, de Kant...

C'est sans doute sur ce point *que les lecteurs de Lyotard auront* le plus d'objections à soulever. Dans quelle mesure est-il légitime de réduire, comme il le fait, toute *réalité à des jeux de phrases* ? Je sais bien qu'il ne s'agit pas d'une réduction au sens propre, mais plutôt d'une « façon de parler ». Il n'empêche que, lorsque Lyotard affirme qu'*« il n'y aurait pas d'espace et de temps indépendamment d'une phrase »* (p. 116), il semble faire un peu trop rapidement l'économie *d'une démonstration*, et surtout il s'expose au reproche d'idéalisme. Il en va de même lorsqu'il élimine, d'un geste, le problème du corps, du vécu, de la souffrance (p. 126).

Il est vrai que, par ailleurs, il célèbre la *supériorité du langage* équivoque sur l'univoque, de la polysémie sur le « sens unique », du différend sur le dialogue. Et qu'il *propose de dépasser le platonisme* — considéré comme l'essence de toute métaphysique — en direction *d'une pensée résolument plurielle*, fragmentée, capable de se remettre *perpétuellement en cause*. Une pensée post-moderne ? Sans doute, si l'on entend par « post-moderne » l'attitude difficile qui consiste à la fois à refuser le confort des systèmes ronronnants (marxisme etc.) et à ne pas désespérer de l'avenir.

La question « arrive-t-il ? » reste donc, plus que jamais, à l'ordre du jour. Il faut enchaîner, coûte que coûte. Nul ne sait ce que sera la prochaine phrase, mais il faut croire qu'il y en aura une. Car tant que l'homme parlera, tant que la philosophie résistera — au discours de l'économie ou au discours du maître, — la vie pourra se bercer de l'illusion qu'elle triomphe de la mort.

C. DELACAMPAGNE.

(1) *Le Différend*, Ed. de Minuit, 1984, 280 p.

(2) Ed. de Minuit, 1974.

LETTRES AU Monde

Sur le terreau de la crédulité

Dans le numéro du 7 février 1984, sous le titre « Des mages pour une enfant perdue », *le Monde* attire à juste titre l'attention de ses lecteurs sur la facilité qu'ont divers charlatans à détourner d'une attitude raisonnable, voire de mesures efficaces, ceux qui sont victimes de quelque *malheur, voire les gendarmes qui* œuvrent à soulager ces malheurs, à retrouver les disparus, notamment. Certes, cette facilité est étonnante : elle repose sur une *crédulité* très distribuée *en France et à laquelle* toutes sortes de phénomènes contribuent depuis simplement une religion mal comprise, jusqu'à la diffusion passive par les médias de « faits » scientifiques — quand cette diffusion a lieu, — en passant par un enseignement qui vise souvent plus à informer qu'à expliquer.

Parmi ces facteurs de crédulité, l'institut de Toulouse dont vous parlez (et qui n'a pas le « sérieux » ni le caractère officiel que vous lui prêtez) contribue — et ce ne sont pas *ses premières armes dans la « désinformation »*... — à engendrer les pires aveuglements.

JEAN-CLAUDE PECKER,
membre de l'Académie des sciences.

Des sanctions sans juge

Trois députés ont été frappés d'une sanction, la censure simple, par l'Assemblée nationale statuant à la majorité, conformément au règlement de l'Assemblée nationale prévoyant que peuvent être réprimées les injures adressées au président de la *République. Nous voudrions* simplement relever que les députés sanctionnés ne peuvent faire appel de cette décision devant aucune instance juridictionnelle ou non, en *l'état actuel de notre droit*, et nous interroger sur le point de savoir si, dans un Etat de droit, il est admissible que puissent exister des sanctions sans juge.

On pourrait objecter qu'il s'agit d'actes parlementaires et qu'il y a une tradition d'immunité juridictionnelle de ces actes commandée par le respect de la souveraineté du Parlement. *Mais cela n'est plus* exact depuis 1958, car les principaux actes parlementaires sont désormais soumis au contrôle du juge : les règlements des Assemblées à celui du *Conseil constitutionnel* et les actes relatifs à l'administration des Assemblées, et notamment au personnel de celles-ci, au juge administatif ou judiciaire. Restent comme cas de « déni de justice », ainsi que nous l'avions relevé il y a quelque vingt ans, les sanctions infligées à des parlementaires...

Il serait donc souhaitable d'instituer un contrôle du Conseil constitutionnel sur les derniers actes parlementaires bénéficiant de l'immunité juridictionnelle. Compte tenu de la compétence générale attribuée au juge constitutionnel en matière de contrôle du règlement des Assemblées, on pourrait, par une modifica*tion de la loi organique relative* au Conseil constitutionnel, préciser que l'application du règlement de l'une ou l'autre Assemblée peut être vérifiée par le Conseil sur saisine du ou des parlementaires concernés ou du président de l'Assemblée.

LOUIS FAVOREU
président honoraire de l'université d'Aix-Marseille-III.

Des médecins comme otages...

Une fois encore, des « médecins sans frontières » ont été enlevés et pris en otages. *Ce genre de pratique* tend à devenir une procédure habituelle de pression ou de négociation pour des Etats ou des groupes sans scrupules. Le médecin, par sa pratique et sa tradition, est en effet le symbole et le garant de l'intégrité des hommes en tant qu'individus. On ne peut pas toujours affirmer la même chose de la part des Etats. Aussi faut-il jauger l'enlèvement des *médecins à la mesure du problème* posé par le tiers-monde : la rencontre de l'humanisme et de la politique.

Tous les Etats civilisés ont inscrit *les droits de l'homme dans leur* Constitution. C'est d'ailleurs pourquoi une pratique médicale universelle peut s'y épanouir. Sans qu'il soit besoin de le formuler ou de le *définir, chacun*, dans nos pays, sait ce qu'est un médecin, ce qu'est son art et tout ce qu'il garantit à son prochain, du moment qu'il est malade, qu'il souffre, qu'il est abandonné. *Mais il faut bien constater que les* régimes totalitaires ne voient dans ce comportement qu'une intention politique :

« Au nom de quoi venez-vous en aide aux pauvres gens et qui est der*rière vous ?* », *demandent-ils en* substance.

La question est stupéfiante... Il est plus stupéfiant encore de ne même pas envisager cette réponse : « *Nous sommes ici au nom de l'hu*manisme, parce que c'est un devoir de solidarité que de venir en aide aux hommes à l'abandon. »

Traiter les médecins comme des otages, comme des représentants d'une politique ou d'une idéologie, fait désespérer de cette époque.

Faut-il que l'on soit devenu aveugles et sourds, que les cœurs se soient endurcis pour ne pas comprendre que des actes de tendresse, de compassion, de fraternité ne cachent aucune intention machiavélique.

Qu'on laisse les médecins se ren*dre au chevet des malades quels* qu'ils soient, où qu'ils soient, pour les secourir et les empêcher de mourir...

De toute façon, ils doivent le faire et ils *continueront de le faire... Il* s'agit d'une loi morale, d'une loi incontournable... d'un acte de foi en l'homme.

Dr XAVIER EMMANUELLI,
vice-président de Médecins sans frontières.

Désabonnements

Permettez-moi de réagir à diverses pointes lancées par votre journal contre la municipalité de Dreux, coupable d'avoir remplacé à la bibliothèque municipale la revue *l'Histoire* par la revue *Historia* et *d'avoir mis fin à son abonnement* à la revue *Europe*, événement si considérable qu'il justifie un grand « écho » dans « le Monde des livres » du 6 janvier (repris depuis par *le Nouvel Observateur*).

Les municipalités qui ont fait cesser l'abonnement de leur bibliothèque municipale à des revues de droite sont légion. Je citerai seulement celle de Brest : le premier soin de la liste socialo-communiste de M. Le Blé en 1978 fut de mettre fin à l'abonnement à la revue *Ecrit de Paris*, et, en 1981, la revue *le Spectacle du monde* connut le même sort.

Jamais ce genre de décisions, quand elles étaient prises par la gauche, n'a donné lieu à une protestation du « Monde des livres ». Les chroniques de P. Gaxotte, Robert *Poulet ou P. Gripari présentaient-*elles un moindre intérêt littéraire que celles de P. Gamarra ou de Bouvier-Ajam dans *Europe ?*

MICHEL LE ROUX
(Châtelaudren, Côtes-du-Nord).

Le savoir, plus cher

Le Monde du 11 février rapporte les vues de M. Louis Mexandeau sur la prochaine augmentation des tarifs postaux pour l'acheminement du courrier...

M. Mexandeau, qui envisage de faire payer plus cher l'élargissement du savoir, où *le Monde* a un rôle indéniable, va priver des citoyens, parmi lesquels des enseignants qui ne savent pas tout, d'une source de perfectionnement.

EUGÈNE MULOT
(Pont-de-Metz).

L'Europe sans enfants

Les chiffres stupéfiants que vous publiez dans « le Monde de l'économie » du 7 février, notamment pour l'Italie, conviennent d'être davantage commentés et explicités pour le lecteur principalement à cause de leur gravité, s'ils se maintenaient. Tout particulièrement ceux qui concernent les régions de Ligurie et d'Emilie-Romagne. L'indice de fécondité *approché que signifient* ces faibles taux de natalité (de l'ordre de 6 pour 1 000 en Ligurie) est de 1 enfant par femme au lieu de 2,10 en 1964.

Comme je l'ai montré dans *la France ridée*, à long terme, le maintien d'une telle fécondité signifie 8,2 décès pour une naissance (avec l'espérance de vie telle qu'elle est chez nous aujourd'hui), soit 47 % de personnes de plus de soixante ans et moins de 10 % de moins de vingt ans. Au *colloque de Liège, le 25 no*vembre 1983, les démographes italiens présents avaient évalué à 6 pour 1 000 la natalité ligure, à 8 pour 1 000 celle de l'Italie du Nord. D'après mes calculs, la *fécondité* de l'Italie du Nord est inférieure à 1,3 enfant par femme, celle du Centre est à 1,5, le Sud se situe un peu au-dessus de 2 (2,08), avec un maximum en Campanie. *Les taux de natalité* vont de 6 pour 1 000 à 15 pour 1 000 selon les régions.

En France, en 1983, une région aura pour la première fois un taux de natalité à un chiffre (9,95 pour 1 000) : le Limousin, 7 300 naissances domiciliées, 733 000 habitants, une *fécondité* de 1,55 enfant par femme. D'ailleurs, Ligurie et Limousin ont des taux de mortalité voisins et assez élevés (13 à 14 pour 1 000). La comparaison des natalités correspond aussi à celle de la fécondité car les structures aux âges adultes paraissent voisines d'un enfant par femme.

JEAN LEGRAND,
démographe indépendant, Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 8,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 182 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DU CONFLIT AU LIBAN

Une certaine détente semble s'amorcer sur les plans militaire et politique

Beyrouth. — Malgré une nouvelle flambée de violence, mercredi 22 février en fin d'après-midi, il n'est pas impossible que le Liban se dirige vers *une trêve ou, au moins, vers un apaisement* provisoire de la guerre qui y a repris au début du mois en cours.

L'échange de tirs d'artillerie a tué ou blessé, à l'ouest, une quinzaine de soldats de la brigade dissidente et un militaire français. Il a atteint les camps palestiniens de Borj Barajneh et Châtila, et, du côté chrétien, les abords du palais présidentiel Baabda. Ce bombardement traduit surtout, semble-t-il, une manifestation de « mauvaise humeur » de la part du pouvoir central ou des milices chrétiennes à l'égard du déploiement de l'armée à Beyrouth-Ouest, sous le parrainage d'Amal (milice chiite) essentiellement, et du PSP (druze) accessoirement. Fermement voulu par le chef d'Amal, M. Nabih Berri, ce déploiement a eu lieu le jeudi 23 février à 8 heures, comme prévu. M. Berri avait déclaré : « *Le pilonnage, qui a touché certains quartiers résidentiels de Beyrouth-Ouest et de la banlieue sud et qui a directement visé la caserne Henri-Chébab, a pour objectif de torpiller le plan de sécurité consistant à déployer l'armée pour épauler les FSI. (...) Ces tentatives (...) n'ébranleront pas notre détermination de mettre à exécution ce projet national unique en son genre. Toute réédition de ces incidents entraînera une riposte dissuasive. Nous ne nous désisterons pas de notre plan de sécurité, n'en déplaise aux auteurs de ces bombardements, qu'il s'agisse de l'armée de l'Est ou des Forces libanaises.* » L'armée, pour sa part, a catégoriquement démenti avoir procédé au bombardement de la caserne.

Bien qu'ayant suscité moins de réactions, le bombardement des camps palestiniens a été plus meurtrier : neuf morts, cinquante blessés. Un militaire français a été tué et un autre blessé, dans leur poste qui est le plus avancé du dispositif français en direction du sud de Beyrouth. Ces deux soldats sont les premières victimes au sein du contingent français depuis la reprise des troubles à Beyrouth, le 3 février.

Les « conseils » de Ryad

Malgré ces événements, une certaine détente est perceptible sur le terrain. La pression sur Souk-El-Gharb est fortement atténuée et la

De notre correspondant

bataille, le long des lignes de démarcation à Beyrouth, a pris son « allure *de croisière* ». *En même temps*, les Saoudiens, malgré la fin de non-recevoir catégorique essuyée par leur ministre des affaires étrangères, la semaine dernière à Damas, ont jugé qu'ils disposaient d'éléments leur permettant de relancer leur démarche. Ils ont, en conséquence, haussé d'un cran le niveau de leur médiation en déléguant le prince héritier Abdallah, l'homme qui sait le mieux, chez eux, convaincre les Syriens. Effectivement, un certain dégel paraît s'être produit. L'émir Abdallah a laissé son neveu, l'émir Bandar, à Damas et l'émissaire libano-saoudien, M. Rafic Hariri, fait de nouveau la navette entre Damas et Beyrouth.

Selon des informations parvenues ici, l'Arabie Saoudite aurait mis en garde la Syrie *contre un* « *coup* fourré » de la part d'Israël et lui aurait conseillé la prudence. Une relance de l'invasion du Liban par Israël étant exclue, on imagine à Beyrouth *d'autres scénarios susceptibles de* constituer pour Damas un risque suffisamment grave pour l'inciter à freiner sa pression. Outre une intensification des bombardements aériens, *tenue pour probable et même pour* déjà amorcée, on se demande si Israël ne pourrait pas couper la route Damas-Beyrouth d'une façon ou d'une autre. A partir des positions *avancées israéliennes sur le mont* Barouk, cela ne devrait pas être très difficile. Si tel était le cas, la position des alliés de la Syrie à Beyrouth et en montagne pourrait devenir précaire. On a *noté ici que le président Assad*, malgré un état de santé qui l'oblige à limiter ses audiences, a reçu longuement, deux fois en deux jours, le prince Abdallah.

Radio-Damas a annoncé que les deux hommes sont convenus de la nécessité d'un cessez-le-feu au Liban pour permettre la mise en œuvre d'un dialogue national. Essentiellement, la nouvelle formule de compromis envisagerait l'abrogation de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983 et la nomination d'un premier ministre, qui en ferait l'annonce simultanément avec le président de la République. Chrétiens et musulmans seraient associés à cette initiative. La « sortie honorable » pour le président Gemayel consisterait donc à laisser la Chambre des députés, qui a voté l'accord du 17 mai, revenir par un autre vote sur sa décision première. L'Assemblée y est toute prête. Après quoi, la conférence interlibanaise de Genève reprendrait et un gouverne*ment d'union nationale serait constitué* sur la base de la politique et des réformes institutionnelles, qui y seraient convenues.

Un « sommet » religieux

Si l'on nourrit à Beyrouth quelque *espoir sur le premier volet de l'opération* — abrogation de l'accord et cessez-le-feu, — on n'entretient pas d'illusions sur le second : conférence de Genève et entente nationale.

M. Camille Chamoun, *le président* du Front libanais (chrétien), a mis en garde contre l'abrogation de l'accord du 17 mai (*le Monde* du 23 février) et le parti phalangiste du président Gemayel, principale composante dudit Front, y est en principe opposé. Mais il a adopté, mercredi, une attitude souple : « *Si nous constations qu'un compromis honorable et adéquat pour le Liban est possible avec la Syrie, je le dis franchement : l'abrogation de l'accord n'est pas un problème pour nous* », a déclaré M. Joseph Abou Khalil, membre du bureau politique des phalanges. Il a ajouté : « *Si certains à Beyrouth-Ouest estiment que l'abrogation de l'accord aidera à un consensus interne, à Beyrouth-Est on apprécie différemment la situation. Il existe une psychose dans les milieux chrétiens, un rejet organique d'une certaine mainmise syrienne sur le pays, que cela soit justifié ou pas. Chez les chrétiens, le courant populaire est favorable à Israël. C'est une réalité. Ils estiment que seul Israël peut les aider en ce moment parce qu'il l'a déjà fait une fois, ce qu'aucun autre pays n'a fait.* »

Autre signe positif : un « sommet *religieux* » *islamo-chrétien s'est tenu* mercredi en secteur chrétien, auquel ont participé le mufti sunnite et le premier uléma chiite, au côté de patriarches et évêques chrétiens. Il s'est achevé sur un appel à l'entente nationale et sur la convocation d'assises religieuses plus structurées, le 1er mars.

On pense à Beyrouth que le repli des « marines » sur leurs navires s'accompagnera d'un retour en scène d'Israël qui a, jusqu'à présent, assisté en spectateur aux déboires des Etats-Unis au Liban durant près d'un an et demi.

LUCIEN GEORGE.

AFFIRMANT QUE LA MISSION DES « MARINES » N'EST PAS TERMINÉE

M. Reagan nie que les Etats-Unis soient en train de « prendre la tangente »

Washington. — M. Reagan a longuement nié, mercredi 22 février, que les Etats-Unis soient en train de « *prendre la tangente* » au Liban (1) et aient perdu de leur crédibilité dans l'ensemble du Proche-Orient. Peu argumentées et souvent confuses, les explications qu'il a fournies au cours de sa conférence de presse n'ont cependant pas donné le sentiment que Washington ait actuellement une politique dans cette région.

A trois reprises, M. Reagan a dû se défendre d'exercer ses responsabilités présidentielles avec un certain dilettantisme et d'avoir du mal à trancher entre les avis contradictoires de ses différents conseillers. Fréquemment avancées par la presse depuis deux semaines, ces critiques venaient d'être reprises la veille par M. Mondale, le candidat démocrate que le président sortant devra, *selon toute vraisemblance*, affronter lors de l'élection de novembre prochain.

Pour M. Reagan, qui avait toujours affirmé ces derniers mois qu'un retrait américain du Liban sous la pression syrienne serait lourd de conséquences pour l'influence occidentale au Proche-Orient, le repli des « marines » sur les bâtiments de la VIe flotte ne peut aucunement être regardé comme un « *désastre* ». La raison en est que le contingent américain ne va pas être rappelé aux Etats-Unis ; qu'il est « *seulement redéployé sur une position un peu plus défendable* (...) — la force navale, — « *qui va rester où elle est* » et que « *les gens qui ont à prendre leur décision* (dans la région), *en fonction de ce qui se passe* », ne vont donc pas voir là une simple « *fuite* ».

Pressé de questions, M. Reagan — tout en soulignant que la flotte américaine usait désormais de sa puissance de tir avec « *retenue* » — est *même allé jusqu'à évoquer la possi*bilité d'un nouveau débarquement des « marines », « *s'ils pouvaient avoir de meilleures possibilités de remplir leur mission* ». Bien que les perspectives « *ne paraissent pas brillantes* », a-t-il poursuivi, « *nous n'avons pas dès maintenant perdu* », car « *nous avons encore un ambassadeur itinérant (...) qui essaie de susciter un accord de paix* », et qu'« *aussi longtemps qu'il y aura une chance de solution pacifique, nous tenterons de voir si nous pouvons y contribuer de quelque manière que ce soit* ».

Brossant un incertain tableau historique des événements, M. Reagan a, en conséquence, affirmé à plu-

De notre correspondant

sieurs reprises que la mission des « marines » « *n'était pas terminée* », sans toutefois dire à aucun moment ce qui pourrait encore arriver. Les Etats-Unis souhaiteraient favoriser la consolidation d'un gouvernement libanais désireux d'aller vers une reconnaissance diplomatique d'Israël, et à même de le faire. Pas un mot n'a été dit de cet échec, des révisions qu'il devrait entraîner ni de l'avenir *de l'actuelle direction de l'Etat libanais*, devenue, dans la bouche du président, « *les forces de Gemayel* ».

Washington avait, l'année dernière, mis tout son poids dans la balance pour obtenir le 17 mai, sous le patronage direct de M. Shultz, la signature d'un accord israélo-libanais sur les conditions de retrait des forces israéliennes. M. Reagan mentionne *à peine — et en s'emmêlant* dans la chronologie — cet accord, dont l'application avait été, jusqu'à il y a un mois, la pierre angulaire de sa politique, et qui est aujourd'hui mort-née.

Un total désarroi

Les Etats-Unis avaient, jusqu'à maintenant, expliqué leur refus de laisser s'instaurer, au Liban, un protectorat syrien par la nécessité de ne pas permettre le triomphe par la force d'un Etat arabe radical et allié de l'Union soviétique. Les conséquences d'une telle victoire, était-il dit, seraient de favoriser les courants palestiniens les moins ouverts à une négociaton avec Israël ; d'encourager l'Iran à poursuivre son offensive contre l'Irak, dont le possible effondrement représente un danger pour l'ensemble du Golfe ; de faire, enfin, hésiter à nouveau le roi Hussein à braver la Syrie en tentant des pourparlers avec Israël sur l'avenir de la Cisjordanie, dont M. Reagan veut, depuis septembre 1982, faire une « *entité* » palestinienne liée à la Jordanie.

Or la victoire de M. Assad est incontestable, et M. Reagan fait exactement comme si elle n'existait pas — ce qui est grave car cela ajoute à l'échec, l'implicite aveu d'un total désarroi politique. Quelques heures *avant cette conférence de presse*, les autorités américaines avaient ainsi fait savoir qu'elles suspendaient toute nouvelle livraison de chars et de transports blindés à l'armée libanaise. A l'heure où M. Gemayel, hier indispensable allié, se voit avec de moins en moins de marge de manœuvre face aux exigences syriennes, cette soudaine annonce était évidemment spectaculaire. Amorce d'un véritable changement diplomatique ? Décision réfléchie ? En fait, la presse et la télévision ayant abondamment rapporté la veille la manière dont les forces druzes et chiites s'emparaient des armements américains, il fallait réagir.

Pour ce qui est de l'avenir, le président américain se contentera en conséquence de déclarer catégoriquement que son pays « *ne permettra jamais* » un blocage du détroit d'Ormuz par l'Iran, et de mollement déplorer la poursuite des implantations israéliennes en Cisjordanie, car la paix entre Israël et le monde arabe devra se faire par « *des échanges de territoires* ».

« Même dans son ranch »

Au passage, M. Reagan dit qu'il refuserait une démission de M. Shultz qui « *a fait un travail splendide* » et qu'il voit un « *bon signe* » dans la récente acceptation par l'URSS *du principe de la vérifi*cation sur son sol des destructions des stocks d'armes chimiques. « *Nous voulons*, dit-il, *avoir de meilleures relations* » avec Moscou, et l'« *avons fait savoir* » aux dirigeants soviétiques.

Pour le reste, il a décrit en détail comment il emporte le soir des dossiers dans ses appartements privés, travaille « *même dans son ranch* » et confronte, comme un chef d'entreprise, les opinions de ses collaborateurs avant de décider lui-même et seul.

Le candidat Reagan s'est sorti du *piège libanais en mettant en sûreté* un contingent dont l'opinion ne tolérait plus les pertes. C'était là un moindre mal pour sa campagne électorale, et les conditions dans lesquelles la décision a été prise, la volte-face qu'elle impliquait et l'échec politique qu'elle sanctionnait au Proche-Orient n'ont pas laissé indemne le président sortant. M. Reagan a devant lui de longs mois d'ici à *l'élection présidentielle* pour faire oublier tout cela. Il n'est pas sûr pourtant que la suite des événements le lui permette vraiment, et il est apparu pour la première fois, mercredi, dépourvu de cette assurance et de ce talent « médiatique » qui lui sont coutumiers.

BERNARD GUETTA.

(1) M. Reagan a employé l'expression argotique américaine « *to bug out* ».

A TRAVERS LE MONDE

Chili

• SANTIAGO DÉNONCE LES INGÉRENCES FRANÇAISES. — Le gouvernement chilien a, le mardi 21 février, qualifié d'« *inacceptable ingérence* » dans les affaires intérieures *la récente dénonciation* par le Quai-d'Orsay de l'arrestation de M. Manuel Almeyda, président du Mouvement démocratique populaire, une coalition regroupant des organisations socialistes, communistes et d'extrême gauche, indique l'Agence France-Presse (*le Monde* daté 19-20 février).

Etats-Unis

• LE SÉNAT APPROUVE UN PROJET DE RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE DE MORT POUR LES CRIMES CONTRE LA SURETÉ DE L'ETAT. — Par 63 voix contre 42, le Sénat a adopté un projet de loi qui prévoit la peine de mort pour les espions, les terroristes et les auteurs de meurtre ou de tentatives d'assassinat du chef de l'Etat. La Chambre des représentants doit encore examiner le projet. La Cour suprême avait fait des réserves sur la constitutionnalité de la peine de mort en 1972, mais depuis cette date trente-huit Etats de la Fédération ont révisé leur législation pour tenir compte de cet avis. — *(AP, Reuter, UPI.)*

• PLUS DE 233 MILLIONS D'AMERICAINS. — La population américaine était au 1er juillet 1983 de 233,98 millions de personnes, soit 7,4 millions (3,3 %) de plus qu'en avril 1980, selon les dernières estimations du bureau américain du recensement. Le taux de croissance le plus important (19,2 %) a été établi en Alaska, tandis que quatre Etats du Middle-West (Michigan, Ohio, Iowa et Indiana) ont connu une baisse de leur population. Au total, la croissance de la population, qui s'est produite presque exclusivement dans les Etats du Sud et de l'Ouest du pays, a été moindre qu'elle n'était dans les années 70. — *(AFP.)*

Grèce

• NOUVEAU PARTI. — Le député Stathis Panagoulis (indépendant de gauche et ancien secrétaire d'Etat à l'intérieur du gouvernement de M. Andréas Papandréou) a annoncé, le mercrédi 22 février, la création du Groupement socialiste unifié de Grèce (ESPE), qui s'adresse à la classe laborieuse « *victime des rapports capitalistes de production* ». M. Panagoulis avait démissionné du gouvernement, en août 1982, accusant le PASOK de ne pas avoir tenu ses promesses électorales. Il avait été radié du parti. — *(AFP.)*

Guatemala

• APPEL A DES ÉLECTIONS DÉMOCRATIQUES. — Douze organisations politiques du centre et de la gauche ont annoncé, le mardi 21 février au Guatemala, la formation d'une Coordination démocratique guatémaltèque (CDG) pour que les élections, prévues le 1er juillet 1984, se déroulent démocratiquement. La CDG, qui regroupe la Démocratie chrétienne, l'Union du centre national, le Parti social-chrétien et le Front civique démocratique, entre autres, demande l'impartialité absolue de l'armée et du gouvernement et la réforme de la loi électorale. Elle dénonce le « *climat de violence* » . — *(AFP.)*

Hongkong

• REPRISE DES DISCUSSIONS SINO-BRITANNIQUES. — Les discussions entre Britanniques et Chinois sur l'avenir de la colonie britannique ont repris ce mercredi 22 février à Pékin. Il s'agit de la neuvième séance des négociations engagées en juillet 1983 pour tenter de parvenir à un accord sur le statut de ce territoire après 1997, date à laquelle expire le bail britannique. — *(AFP.)*

Irlande du Nord

• UNE FUSILLADE : TROIS MORTS. — Une fusillade entre une patrouille militaire et plusieurs civils a fait trois morts — dont un soldat — et un blessé grave, le mardi 21 février, dans le village de Carness-Dunloy (îlot catholique au nord-ouest de Belfast, dans une région à majorité protestante). Les policiers, qui ont retrouvé trois armes sur les lieux de l'affrontement, pensent que les deux civils appartenaient à l'IRA. — *(AFP, Reuter.)*

Madagascar

• M. RATSIRAKA A L'ÉLYSÉE. — Le président malgache, qui séjourne en France à titre privé, a été reçu, mercredi 22 février, par M. François Mitterrand. A sa sortie de l'Elysée, M. Ratsiraka a affirmé que les négociations entre son gouvernement et le Fonds monétaire international se poursuivaient et qu'une mission du FMI séjournait à Madagascar, ce qui explique le report de la réunion du Club de Paris, qui devait se réunir début février, pour étudier un rééchelonnement de la dette malgache, évaluée à 1,4 milliard de dollars.

M. CHEYSSON AFFIRME QUE PARIS N'ACCEPTERA JAMAIS UNE PARTITION DU PAYS

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a réaffirmé mercredi 22 février que la France n'accepterait jamais une partition du Liban et que le contingent français de la force multinationale, qui se trouve à Beyrouth en vertu d'un accord bilatéral entre la France et le Liban et non pas d'un accord multilatéral, y resterait « *avec un mandat pour l'instant inchangé* ».

Parlant devant l'Association de la presse diplomatique française, le ministre a insisté sur « *les conditions exceptionnelles d'unanimité* » dans lesquelles le président libanais Amine Gemayel avait été élu et a souligné que la réconciliation au Liban se faisait « *tout naturellement autour du président légitime* ». Pour la France, a-t-il ajouté, l'interlocuteur est le président Gemayel.

M. Cheysson a estimé d'autre part qu'il n'était « *pas utopique* » de dire que les chances de voir les négociations soviéto-américaines sur le désarmement reprendre rapidement étaient « *loin d'être négligeables* ».

A propos de l'accession au pouvoir en URSS de M. Constantin Tchernenko, il a noté la « *continuité de la politique soviétique que permet l'appareil du pouvoir dans le système soviétique* ».

Parlant de la coopération politique en Europe, le ministre a souligné que ce serait « *une illusion de penser qu'il peut y avoir une politique étrangère commune aux Dix, compte tenu des contraintes différentes* », mais qu'il pouvait y avoir « *des expressions de convergence et des secteurs de politique étrangère commune* ». Ainsi, a-t-il rappelé, qu'au Proche-Orient « *il y a une possibilité d'accord entre les Dix sur l'énoncé de quelques principes* ».

Le ministre a enfin qualifié d'« *unique en son genre* » l'entrevue qu'il avait eue à Tripoli avec le colonel Kadhafi et a indiqué qu'il n'avait pas évoqué avec lui l'éventualité d'un voyage à Paris.

PROCHE-ORIENT

Gigantesque bataille entre l'Irak et l'Iran



(Suite de la première page.)

Cependant, en l'absence d'observateurs neutres sur le terrain, on ignorait dans quel sens évoluaient les divers combats. Téhéran soutient que son armée a remporté des « *victoires importantes* », occupant « *plusieurs dizaines de kilomètres carrés* » en territoire ennemi. Selon Bagdad, au contraire, « *les forces irakiennes ont annihilé les vagues humaines qui avaient déferlé à l'est de la ville de Bassorah* ».

En tout cas, la bataille n'est qu'à ses débuts et l'Iran n'a pas encore lancé toutes ses forces massées le long de la frontière internationale. Selon des sources américaines, citées par l'AFP, l'offensive en cours mettrait aux prises des effectifs comparables à ceux de la première guerre mondiale : 500 000 combattants de part et d'autre. Le conflit a déjà fait plusieurs centaines de milliers de victimes, tués et blessés. Il s'agit, selon les termes du quotidien britannique *Guardian*, de « *la guerre la plus coûteuse et la plus futile dans l'histoire contemporaine du Moyen-Orient* ».

Elle risque de se prolonger. L'Iran, dont l'armée de l'air est réduite à sa plus simple expression, étale ses attaques, observe des pauses de durée variable, afin de consolider les positions conquises. La supériorité écrasante de l'Irak en armements – grâce aux fournitures soviétiques et françaises – n'a pas encore été pleinement mise à profit. Ses trois cents bombardiers et avions de combat – six fois plus nombreux que ceux possédés par la République islamique – ne sont pas entrés en action contre les forces assaillantes, qui disposent, il est vrai, d'une remarquable défense aérienne. Sur le plan des effectifs, c'est l'Iran qui l'emporte, et de loin. Avec une population de près de 40 millions d'habitants (14 millions en Irak), plus de 2 millions d'Iraniens sont sous les drapeaux, contre 500 000 dans le pays adverse.

Le cours de la guerre pourrait prendre une tournure encore plus dramatique si l'Irak devait bombarder des villes iraniennes, le terminal pétrolier de Kharg, ou le complexe pétrochimique de Bandar-Khomeiny (ex-Bandar-Abbas). Bagdad a suffisamment de fusées de longue portée, fournies par l'URSS, sans parler des cinq appareils Super-Etandard, livrés par la France, pour frapper l'un ou l'autre des centres vitaux de la République islamique.

Cette dernière menace, en guise de représailles, de bloquer le détroit d'Ormuz, d'où transite 25 % du pétrole consommé par les puissances occidentales, 60 % de celui qui fait tourner les industries japonaises. Téhéran a concentré des troupes et des bombardiers sur la côte et les îles proches du détroit. Neuf navires de guerre américains et deux britanniques patrouillent dans la région, à l'affût de toute alerte. Depuis peu, le Pentagone a désigné le Golfe comme sa « *priorité n° 3* », après l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale.

Il paraît, cependant, improbable que l'Iran ait les moyens de verrouiller un détroit large de 65 kilomètres ou la volonté d'engager une épreuve de force avec la première puissance du monde. S'il est vrai que les menaces de Téhéran sont de nature dissuasive, il *n'est nullement exclu que* l'aviation de l'imam Khomeiny s'attaque à des pétroliers navigant dans le Golfe, ce qui aboutirait au même résultat puisque d'autres bâtiments ne s'aventureront pas à franchir le détroit. Le pire serait que des installations pétrolières dans certains pays du Golfe alliés de l'Irak soient bombardées. Il serait alors plus délicat pour des puissances étrangères d'intervenir directement dans le conflit.

ERIC ROULEAU.

LA JORDANIE ROMPT SES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA LIBYE

Amman *(AFP)*. – La Jordanie a rompu mercredi 22 février « *ses relations diplomatiques et politiques* » avec la Libye à la suite de l'attaque menée samedi dernier contre l'ambassade de Jordanie à Tripoli.

Un communiqué officiel indique que le conseil des ministres jordanien a pris cette décision après « *étude de tous les aspects entourant l'agression et l'incendie de l'ambassade de Jordanie à Tripoli et la mise en danger de la vie des diplomates jordaniens en Libye* ».

La Jordanie avait accusé des « *agents* » du gouvernement libyen d'avoir brûlé et pillé son ambassade à Tripoli.

Cette décision n'a pas surpris en Jordanie, où les attaques officielles contre la Libye s'étaient multipliées depuis samedi. Le premier ministre, M. Ahmad Obeidat, avait notamment affirmé mercredi qu'il était temps que la Jordanie « *réévalue de manière radicale* » ses relations avec la Libye, dont les agissements poussaient Amman à « *ne plus respecter ce pays et à ne plus lui faire confiance* ».

ASIE

Chine

M. Deng Xiaoping souhaite une amélioration des relations avec l'URSS « dans certains domaines »

Pékin. – M. Deng Xiaoping a exprimé, mercredi 22 février, son accord à une amélioration des relations avec l'Union soviétique « *dans certains domaines* ». En dépit de l'actuelle stagnation des discussions avec Moscou sur le plan politique. Cette déclaration, faite devant une délégation de personnalités américaines conduite par M. Brzezinski, ancien conseiller du président Carter pour les questions de sécurité, entérine une évolution en cours depuis quelque temps.

M. Deng a mis en garde contre l'idée que des « *changements radicaux* » puissent se produire dans les relations entre Moscou et Pékin tant que l'URSS ne ferait pas « *un pas* » en vue de la levée des « *trois obstacles majeurs* » (stationnement des troupes à la frontière et en Mongolie, soutien à la politique cambodgienne du Vietnam, occupation de l'Afghanistan), qui, selon Pékin, se pressent sur la voie de la normalisation. Il a répété qu'une condition préalable à cette normalisation était la levée de ces trois obstacles. Mais « *cela ne doit pas nous empêcher d'améliorer et de développer les liens dans certains autres domaines* ». La normalisation des rapports sino-soviétiques, a encore dit M. Deng, serait certainement utile à la stabilisation de la situation mondiale.

Dans le même temps, M. Deng n'a pas contesté qu'un changement s'était produit depuis quelque temps dans la diplomatie de la Chine. « *Le changement de nos vues, quant à la stratégie globale, a été provoqué principalement par celui qui est intervenu aux Etats-Unis. Le changement le plus profond des Etats-Unis concerne la question de Taiwan*, a-t-il précisé, *mais pas seulement cela* ». Dans la foulée, il a conseillé à l'Amérique de prendre ses distances avec la Corée du Sud, Taiwan, Israël et l'Afrique du Sud, qu'il a comparés à « *quatre porte-avions* » utilisés par Washington. Faute de quoi, « *il ne sera pas possible aux Etats-Unis de prendre l'initiative dans la stratégie globale* ».

De notre correspondant

Le problème de Taiwan

L'explication paraît un peu courte. Les sentiments protaiwanais du président Reagan ne sont certes pas niables, et il est vrai qu'il veille tout particulièrement à ce que le développement des rapports sino-américains ne se fasse pas au détriment de Taipeh. Mais M. Reagan ne s'oppose pas à la continuation de la politique d'amitié avec Pékin, qui a même connu, depuis son arrivée au pouvoir, des succès notables. Il n'est pas contestable, d'autre part, que c'est Pékin qui, depuis deux ou trois ans, a abandonné, par souci d'indépendance, l'idée d'une coopération stratégique avec les Etats-Unis en faveur de laquelle se prononçait encore, en septembre dernier – mais sans aucun écho de la part de ses interlocuteurs – M. Weinberger, le secrétaire américain à la défense, lors de son séjour en Chine.

De même, la notion d'un « *Front uni international antihégémonique* », qui figurait dans la résolution du troisième plénum, en décembre 1978, et à laquelle M. Deng s'était encore référé en janvier 1981 en recevant M. Harold Brown, le prédécesseur de M. Weinberger, est-elle passée depuis lors sous la table. Et pour cause, puisque, entre-temps, Pékin a associé les Etats-Unis à l'Union soviétique dans la catégorie des puissances hégémonistes.

De façon plus actuelle, les propos de M. Deng interviennent après plusieurs autres gestes qui, à la veille de la reprise des consultations avec Moscou et à quelques semaines du voyage de M. Reagan à Pékin, témoignent de la volonté de la Chine de donner plus de substance à ses relations avec l'URSS.

C'est ainsi que les dirigeants chinois ont saisi l'occasion qu'offrait la mort de Iouri Andropov pour relever de plusieurs crans le niveau des contacts protocolaires entre les deux pays. Pékin n'était nullement tenu de déléguer aux obsèques du dirigeant soviétique une personnalité du rang de M. Wan Li.

Son choix incline à penser que la Chine, saisie depuis quelques mois d'une proposition soviétique d'un voyage à Pékin de M. Arkhipov, lui aussi premier vice-premier ministre dans son gouvernement, a utilisé l'opportunité qui se présentait pour prendre les devants, sans courir de risques pour autant, la mission de M. Wan n'ayant pas, en principe, de contenu politique précis. Le fait que le représentant chinois ait non seulement été reçu par son alter ego, M. Arkhipov, mais aussi par M. Aliev, autre vice-premier ministre, qui s'était rendu à la fin de l'année dernière au Vietnam, où il avait tenu des propos particulièrement modérés, donnerait à penser qu'un échange de vues sur certains aspects du contentieux entre les deux pays a eu lieu.

Accroissement des échanges avec Moscou

Les réflexions suscitées par le voyage de M. Wan ont été renforcées par des propos, publiés peu de jours après, de M. Ji Pengfei, conseiller d'Etat et ancien ministre des affaires étrangères. Dans un entretien donné au magazine *Connaissance du monde*, spécialisé dans les questions internationales, M. Ji, dont l'influence reste importante dans la conception de la diplomatie de Pékin, donnait pour la première fois un aval officiel à un échange de visites, dans l'avenir, entre « *responsables de haut rang* » des deux pays. « *La Chine salue un tel développement* », déclarait-il. Dans ces conditions, plus aucun doute ne subsiste ici, quant à la prochaine venue, sans doute en mai, de M. Arkhipov. Celui-ci, indique-t-on de plusieurs sources, arriverait avec, dans ses bagages, de nombreux projets de coopération économique concernant, en particulier, la modernisation des entreprises, et même le développement de l'industrie nucléaire chinoise.

Il est en tout cas remarquable que, après la forte augmentation (plus 150 %) des échanges commerciaux bilatéraux en 1983 par rapport à 1982, une nouvelle progression de 60 % soit envisagée pour cette année. Alors que de 1981 à 1983 le commerce de la Chine avec les Etats-Unis a diminué en volume de 20 %, celui réalisé avec l'URSS a fait un bond de 280 %. Les échanges avec Moscou représentent encore moins du cinquième de ceux enregistrés avec Washington, mais ce rapport devrait se modifier, cette année, en faveur de l'URSS.

L'essor des échanges sino-soviétiques ne se fait certes pas sans problèmes. La progression fixée pour cette année, par exemple, est inférieure à l'objectif que M. Hu Yaobang, secrétaire général du PCC, avait lui-même annoncé en novembre dernier. Il semble que les Soviétiques aient tempéré leurs interlocuteurs chinois en faisant valoir l'encombrement des réseaux ferrés, notamment pour le transport du bois. Moscou souhaiterait utiliser davantage la voie maritime pour ses livraisons, mais l'engorgement bien connu des ports chinois freine un tel développement.

Tout se passe comme si Pékin avait voulu multiplier les gestes en vue de créer un climat favorable et de dissiper les nuages, qui s'étaient accumulés depuis le mois d'octobre (voyages de M. Hu au Japon et de M. Zhao Ziyang aux Etats-Unis), contrairement à de précédentes déclarations d'autres dirigeants chinois. M. Zhao, par exemple, M. Wan a assuré avant son départ pour Moscou que les conversations entre les deux pays étaient « *en progrès* ». M. Ji, pour sa part, a exprimé l'espoir que l'URSS se joindrait à la Chine pour discuter de « *mesures* » en vue de la normalisation des relations et il a dit attendre des « *progrès substantiels* » de la prochaine série des conversations, en mars, à Moscou. Une telle formulation indique-t-elle que Pékin fera, à cette occasion, des propositions nouvelles ? La question est, en tout cas, posée.

MANUEL LUCBERT.

(Publicité)



Au nom de Dieu

Un encart publicitaire portant le titre de

POUR LA PAIX DANS LE GOLFE

est paru dans *le Monde* daté du 21 février 1984.

Les noms d'un certain nombre de personnalités françaises figurant, en guise de signature, au bas de cet encart et aussi pour que l'opinion publique française ne soit pas une fois de plus induite en erreur par voie d'encart publicitaire cette fois-ci, l'ambassade de la République islamique d'Iran a jugé nécessaire la publication dans le même journal de la mise au point qui suit :

– Le dénommé Massoud Radjavi, cité dans l'encart publicitaire est aux yeux du peuple iranien un terroriste en fuite, sans plus.

QUANT A LA VOLONTÉ DE PAIX DE L'IRAK,

rappelons quelques faits :

– La guerre Iran-Irak a commencé le 22 septembtre 1979 avec l'invasion du territoire iranien par les forces armées de l'Irak, c'est un fait admis par tous les organes de presse du monde.

– Les bombardements des objectifs civils en Iran par l'armée irakienne ont commencé dès les premiers jours du conflit ; ils ont fait à ce jour plus de 4 500 *morts et* 22 000 *blessés parmi la population civile*. Ces bombardements ont continué même durant la soi-disant semaine de trêve annoncée par l'Irak et dont il est question dans l'encart publicitaire (les villes de Khoramchahr et d'Abadan ont été à nouveau bombardées les 15 et 16 février).

– L'Iran a pour la première fois mis à exécution les menaces formulées dans la mise en garde du président Khamenei, c'est-à-dire le bombardement des trois villes irakiennes, le 12 février, après que l'Irak, ne tenant pas compte de ladite mise en garde, eut bombardé dans la matinée du 11 février la ville martyre de Dezfoul et annoncé d'autres attaques imminentes sur dix autres villes iraniennes.

Après avoir attiré durant plus de quarante mois l'attention de tous les organismes et instances humanitaires internationales sur les bombardements perpétrés par l'Irak dans les régions habitées en Iran, *sur le fait que l'Iran se refusait à accomplir de tels actes, que de telles* décisions allaient à l'encontre de toutes les lois admises dans une guerre ; après s'être heurtés durant plus de quarante mois au désintéressement et *au refus de considérer cette question*, de la part desdites instances et organismes, les dirigeants de la République islamique d'Iran ont envisagé, contre leur gré, l'éventualité du *bombardement des objectifs civils situés en Irak*.

L'Iran a annoncé au préalable (par radio et en langue arabe) sa détermination de mettre en application cette décision et après avoir indiqué l'heure exacte des bombardements il a été demandé aux habitants des trois villes irakiennes désignées comme objectifs de quitter les lieux ; dans la nuit précédant le jour de l'attaque, des fusées éclairantes ont été tirées pour avertir la population de ces villes.

Aujourd'hui, le peuple iranien est obligé d'admettre, à son grand regret, que la seule réponse valable aux bombardements des régions habitées de son pays est la mise en exécution, et ce dès le prochain *projectile tiré sur une localité iranienne, des décisions de ses dirigeants*, en ce qui concerne les bombardements des objectifs civils.

Pour nous et pour bon nombre d'observateurs impartiaux, l'irresponsabilité de ceux qui sont à l'origine de ces bombardements sur les objectifs civils iraniens ne fait aucun doute.

Cela dit, nous aurions souhaité plus d'impartialité de la part des personnes qui disent être préoccupées de la continuation de cette guerre qui nous a été imposée et des pertes en vies humaines qu'elle occasionne.

Ambassade de la République islamique d'Iran à Paris.

AMÉRIQUES

Argentine

L'AMIRAL ANAYA ANCIEN MEMBRE DE LA JUNTE A ÉTÉ ARRÊTÉ

Buenos-Aires *(AFP)*. – L'amiral Jorge Anaya, ancien membre de la junte militaire au pouvoir en 1981 et 1982 et ancien commandant en chef de la marine durant le conflit des Malouines, a été arrêté et incarcéré le mercredi 22 février. Il a été conduit à l'Ecole de mécanique de la marine, à Buenos-Aires, après avoir été entendu durant près de sept heures par le Conseil suprême des forces armées, qui a ordonné son arrestation. Il y demeurera jusqu'à son procès.

L'ancien président argentin, le général Leopoldo Galtieri, avait subi le même sort la veille et été mis aux arrêts dans la caserne de Campo-de-Mayo, à 29 kilomètres de la capitale. Il en sera sans doute de même avec le troisième membre de la junte, le général Basilio Lami Dozo, commandant en chef de l'aviation durant le conflit, à l'issue de son audition par le Conseil.

Les trois officiers supérieurs sont accusés d'avoir violé la Constitution et, pour les deux premiers (le général Galtieri et l'amiral Anaya), d'infractions au code pénal. Ils sont passibles de la peine de mort ou de la réclusion à perpétuité.

L'amiral Anaya a dû répondre, mercredi, aux accusation portées dans le rapport Rattenbach et relevant sa part de responsabilité dans la défaite argentine aux Malouines. Le « rapport Rattenbach » implique également l'ancien ministre argentin des affaires étrangères, M. Nicanor Costa Mendez, et onze autres officiers supérieurs argentins, parmi lesquels le capitaine Alfredo Astiz.

Ce dernier est en outre accusé par plusieurs organisations de défense des droits de l'homme d'avoir participé à l'enlèvement et à la détention de deux religieuses et d'une jeune Suédoise, qui ont « disparu ».

Parmi les différents officiers accusés dans le rapport figurent l'ancien chef d'état-major des trois armes, le vice-amiral Leopoldo Del Cerro, l'ancien commandant des opérations en Atlantique sud, le vice-amiral Juan Jose Lombardo, et l'ancien gouverneur des Malouines, le général Mario Benjamin Menendez. A l'exception du général Lami Dozo, aucun officier des forces aériennes n'est accusé dans ce rapport. Le comportement remarquable des aviateurs pendant le conflit a été unanimement reconnu, y compris par les Britanniques, comme très courageux.

D'autre part, l'ancien directeur de l'Ecole de mécanique de la marine est également détenu. Le contre-amiral Ruben Chamoro accusé de tortures et d'assassinats, a été arrêté le lundi 20 février. Le centre de détention qu'il dirigeait a été dénommé le « *Dachau argentin* ». Selon divers témoignages, les deux religieuses françaises enlevées fin 1977, les sœurs Alice Domont et Léonie Duquet, y avaient été détenues. A Tucuman, d'autre part, deux cent dix officiers de la police provinciale qui avaient participé à la répression ont été limogés. Enfin, la justice argentine a demandé aux autorités brésiliennes de placer en détention préventive l'ancien dirigeant montonero (péroniste révolutionnaire) Mario Firmenich, arrêté le 13 janvier à Rio, en attendant une très prochaine demande d'extradition.

La Grenade

SEPT MILITAIRES ONT ÉTÉ INCULPÉS DE L'ASSASSINAT DE MAURICE BISHOP

Saint-George's (la Grenade). – Dix-huit membres de l'ancien gouvernement révolutionnaire du peuple, accusés d'assassinat ou de complicité dans l'assassinat de l'ancien premier ministre Maurice Bishop, ont comparu, le mercredi 22 février, menottes aux poings, devant le tribunal de Saint-George's. Ils ont tous été inculpés pour participation au coup d'Etat qui avait renversé, le 14 octobre 1983, l'ancien dirigeant révolutionnaire.

L'ancien vice-premier ministre, M. Bernard Coard, l'ancien commandant de l'armée, le général Hudson Austin, ainsi que neuf autres personnes ont été inculpés de complot en vue d'assassinat. Sept militaires de l'armée révolutionnaire du peuple, aujourd'hui dissoute, ont été inculpés du meurtre de Maurice Bishop, le 19 octobre, événement qui a déclenché, six jours après, l'intervention américaine dans l'île.

Au moment où les inculpés sortaient du tribunal pour regagner, dans un car de police, la prison de Richmond-Hill, Mme Phyllis Coard, épouse de l'ancien vice-premier ministre, a été blessée par une pierre, qui a brisé la vitre du car. Une foule hostile attendait les accusés. Mme Phyllis Coard était présidente de l'organisation des femmes sous le gouvernement révolutionnaire. Les peines encourues sont la pendaison ou la prison à perpétuité.

AMÉRIQUES

Pérou

DISPARITIONS, TORTURES, VIOLENCES DE LA GUÉRILLA

La population andine est prise entre deux feux

De notre envoyée spéciale

Ayacucho. – « *Vous avez le pouvoir des armes, mais moi, j'ai celui de la volonté populaire... En tant qu'autorité municipale, je revendique le droit à la vie, un droit violé par les mesures d'exception. A chaque instant, chacun de nous peut être arrêté, torturé, porté disparu ou même abattu comme un animal. Pour un simple caprice, un léger soupçon ou une calomnie...* »

Les haut-parleurs diffusent ce message de Mme Leonor Zamorra – le jeune maire élu le 13 novembre dernier. Sur la place d'Armes d'Ayacucho, une centaine d'agents de la sûreté montent la garde. Depuis 5 heures du matin, ce jour là, la ville est soumise à un véritable état de siège. Soldats et policiers ont encerclé le centre ville pour empêcher une grande « assemblée du peuple » convoquée par le conseil municipal, mais interdite par le général Adrian Huaman, gouverneur politique et militaire des onze départements péruviens déclarés en état d'urgence en raison des activités révolutionnaires du Sentier lumineux (1).

Les délégués de quarante-cinq organisations régionales qui allaient discuter du développement économique de la région, de la violation des droits de l'homme, des activités très controversées des forces armées, de l'attitude des guérilleros, ont été refoulés. Seuls les journalistes ont pu franchir le cordon de police. Le conclave prévu est donc devenu conférence de presse.

L'intention de la mairie était d'ouvrir un « *espace démocratique* » pour que la population, prise entre les feux croisés des militaires et des guérilleros du Sentier lumineux, fasse entendre sa voix. Cette initiative a été qualifiée de « *provocation* » par le gouvernement.

Les « mères » de la place d'Armes

Dans les départements proches d'Ayacucho, au cœur des Andes, la démocratie est entre parenthèses depuis plus de deux ans. La réalisation d'élections municipales n'a été qu'une mystification. Mme Leonor Zamora, trente-cinq ans, a obtenu 5 565 voix (la moitié des suffrages validés), mais 16 404 bulletins ont été annulés et plus de la moitié des électeurs inscrits se sont abstenus.

Le grand nombre de votes nuls reflète la réaction négative d'une partie des citoyens aux ordres des militaires, qui avaient publié un communiqué pour rappeler « *l'obligation du vote comme moyen d'exercer le libre droit de suffrage* ».

Les abstentions traduisent en revanche l'obéissance aux consignes de boycottage des sendéristes (2). En signe d'avertissement, les guérilleros avaient barré des routes pour confisquer les cartes d'identité, ou les frapper du marteau et de la faucille. Et le lendemain de la consultation, dans quatre districts de Huanta, ils ont puni certains électeurs en leur sectionnant la phalange portant la marque indélébile à l'encre rouge imposée lors du vote.

Cette assemblée du peuple, à laquelle avaient été invités forces de l'ordre et insurgés, avait bien peu de chances de se tenir car les protagonistes de la guerre ne songent certes pas à une trêve. Ils n'entendent pas davantage débattre publiquement de leurs méthodes respectives. Mme Zamora avait lancé un appel aux sendéristes pour qu'ils déposent les armes, en échange de l'amnistie. Elle a reçu des insultes et l'annonce d'une recrudescence de la violence. C'est l'hiver dans les Andes, une saison propice à la guérilla, et les pluies torrentielles limitent le déplacement des véhicules des policiers et des hélicoptères.

La semaine dernière, seize personnes d'Ocros ont été assassinées par une horde de gamins – six cents, rapportent les témoins – âgés de dix à vingt ans, armés de coutelas et de tridents... A Ayacucho même, Norma Moralès, dix-neuf ans, a été poignardée comme « traître » ; Eva Sumari, exécutée après un jugement sommaire ; un policier a été abattu en plein marché, à moins de 100 mètres du commissariat ; deux autres ont été blessés.

La police croit savoir que les sendéristes vont intensifier le terrorisme,et cette opinion mérite quelque crédit : il semble, en effet, que le Sentier lumineux a été infiltré par la police. L'assassinat de quatre responsables départementaux à Ayacucho, en novembre, la détention d'un des principaux idéologues du PCP-SL, Antonio Diaz Martinez, puis celle du professeur Victor Zorrilla : autant de faits qui semblent confirmer la thèse de l'infiltration.

Selon les sendéristes, Leonor Zamora est une « *chienne fidèle* » du président Belaunde... D'après le gouvernement et les militaires, c'est une « *agitatrice* », une « *communiste* ». Elle soupire : « *Quiconque s'élève contre la violation des droits de l'homme, ou l'injustice, est accusé de faire le jeu de Sentier lumineux.* »

Le général Huaman, qui s'évertuait à se présenter comme un homme ouvert au dialogue, a-t-il commis une erreur politique en interdisant l'assemblée du peuple ? Responsable d'une province en guerre, il ne pouvait accepter que cette manifestation se transformât en meeting antimilitariste. Or c'était inévitable.

L'Argentine a eu ses « mères de la place de Mai ». Ayacucho a aussi les siennes, place d'Armes. En ce lieu, sur lequel la mairie, la préfecture et le palais de justice ont pignon sur rue, des dizaines de femmes apportent chaque jour de nouveaux témoignages de séquestrés. Le procureur Jorge Zegarra a une liste, provisoire, de mille cinq cents cas. Il vient de dénoncer le général Noel, précédent responsable politique et militaire de la région, pour des enlèvements commis par ses subordonnés ainsi que pour des disparitions de prisonniers.

Quelle paix ? Quel ordre ?

« *Que peut-on espérer d'un tel recours ?* », commente Me Mario Cavalcati, doyen du collège des avocats et président de la commission départementale de défense des droits de l'homme. Tous les mouvements de la police et de l'armée sont « *secrets militaires* » dans cette région en état d'urgence : d'où l'impossibilité d'individualiser les responsables de délits. « *Le pouvoir judiciaire*, poursuit Me Cavalcati, *à tout mis en œuvre pour disculper les responsables du massacre des huit journalistes et de leur guide, à L'churaccay, le 26 janvier 1983. Il a également enterré l'enquête concernant trois présumés sendéristes fusillés le 3 mars 1982 devant l'hôpital où ils se remettaient des sévices infligés dans les cachots de la police.* »

On peut certes opposer la bonhomie du général Huaman à l'irascibilité de son prédécesseur, le général Noël. C'est une différence de forme, non de fond : le général Huaman, comme naguère le général Noel, nie le fait que des détenus aient disparu – 173 cas prouvés en 1983, 19 pendant les trois premières semaines de janvier 1984. Il nie aussi l'existence de trois centres de réclusion et de torture clandestins, qui fait pourtant peu de doute. Il ne reconnaît pas non plus que des paramilitaires et des « patrouilles communales » sont utilisés pour « nettoyer » les repaires sendéristes.

La population attend un changement complet de l'attitude des autorités, à commencer par celle du général Huaman, pour se convaincre que la répression ne sera plus indiscriminée et que la moralisation de la vie publique n'est pas un slogan. Promener des orphelins dans des engins blindés ou distribuer de la farine aux vieillards ne suffira pas à redorer le blason de l'armée et de la police. Jusqu'à présent, seule l'arrestation du préfet, M. Panfilo Moreira, pour trafic de cocaïne a été perçue comme un geste concret d'amélioration de la situation.

L'homme de la rue, à tort ou à raison, rejette désormais tous les abus sur les forces de l'ordre. Au début du mois, un ostensoir en or ciselé du dix-huitième siècle ainsi que plusieurs ciboires ont été volés dans la cathédrale, pendant le couvre-feu. Tous les badauds pointaient un doigt accusateur vers les policiers qui assuraient la ronde...

Comment pacifier Ayacucho ? A première vue, il n'y a pas de moyen terme entre le chemin de la légalité, de la justice, de la démocratie, et les sentiers de la violence. L'Eglise se montre extrêmement préoccupée par l'insensible glissement des intellectuels d'Ayacucho vers une justification de la rébellion armée – même s'ils accompagnent leur approbation d'une vive censure des méthodes terroristes employées.

« *Qu'est-ce que la* perturbation de la paix ? » « *Quelle* paix ? » « *Qu'est-ce que* la perturbation de l'ordre ? » « *Quel* ordre ? », interroge le collège d'avocats d'Ayacucho dans un récent document. « *Est-ce qu'on perturbe la* paix *ou* l'ordre *lorsqu'on demande ce qui est juste, même si l'on oppose la violence raisonnable de celui qui demande à la violence irrationnelle de celui qui nie ?* »

NICOLE BONNET.

(1) Le Pérou compte vingt-quatre départements.

(2) « Sendériste » : de l'appellation espagnole du Sentier lumineux : *Sendero luminoso.*

Le général Huaman : aucune preuve

« Notre premier objectif est d'assurer la sécurité des habitants. Le second est de promouvoir le développement économique de la région. Les tâches militaires ne sont que complémentaires. Elles ne résoudront pas les problèmes. »

Le général Adrian Huaman, responsable politique et militaire de la zone andine dans laquelle opère le Sentier lumineux, a reçu l'envoyée spéciale du *Monde* à Ayacucho. Il entend bien démontrer que son action s'inscrit dans le respect des règles constitutionnelles. Il nie, par exemple, que les mille cinq cents dénonciations pour « disparition » reçues par la justice soient fondées sur des faits concrets – y compris les cas parvenus depuis sa prise de fonctions, le 1er janvier. Les représentants des forces de l'ordre qui ont, éventuellement, pu « *violer les normes constitutionnelles* » sont déférés devant les tribunaux. C'est le cas, actuellement, de vingt-cinq policiers, en détention provisoire après l'assassinat de trente-quatre habitants de Soccos.

« Vous niez tout excès des forces de l'ordre ?

– *Nous reconnaissons que certains prisonniers d'Andahuaylas, Ayacucho et Huanta n'avaient rien à voir avec la subversion. Ils ont été libérés.*

– Allez-vous supprimer les prisons clandestines ?

– *Ces centres de réclusion n'existent pas. Ces accusations font partie de la propagande des éléments subversifs qui cherchent à nous discréditer. Elles sont sans fondement. Pouvez-vous avancer un seul exemple ?*

– Le cas le plus connu est celui du sociologue Jaime Urrutia, séquestré pendant le couvre-feu par des policiers coiffés de cagoules, emprisonné dans la caserne de Los Cabitos, libéré une semaine plus tard...

– *Il n'y a aucune preuve.*

– Le dirigeant paysan Julio Orozco a été fait prisonnier en août, en présence de plusieurs témoins, et conduit à Luisiana, une ferme convertie en centre de torture. Depuis, il a disparu.

– *Je ne connais pas ces détails, mais je suis intéressé à éclaircir ces faits.*

– Les forces de l'ordre ont constitué des « patrouilles communales » pour repousser les attaques des sendéristes...

– *Il n'est pas conforme à notre doctrine de pousser des civils à des actions violentes. D'ailleurs, nous sommes les seuls à posséder des armes.*

– Le président de la communauté d'Occros a déclaré publiquement qu'il dirigeait un de ces groupes paramilitaires, utilisant frondes, coutelas et serpes...

– *Il se peut que les paysans agissent ainsi pour assumer leur propre autodéfense. Mais personne ne les y oblige. Nous avons même emprisonné certains de ces éléments à Huanta, qui se faisaient justice eux-mêmes.* »

Le général Huaman se plaint de l'insuffisance des crédits alloués en vue d'améliorer la situation économique dans la zone andine placée sous ses ordres. Mais il est certain d'une chose : il entend bien que les forces de l'ordre resteront ici jusqu'à « *la complète pacification de la région* ».

N. B.

● *Une douzaine de paysans* membres des communautés indiennes de la région d'Uchurracay, dans les Andes centrales, ont été arrêtés et devraient être poursuivis pour le meurtre collectif de huit journalistes péruviens qui enquêtaient sur l'assassinat par les paysans de militants du Sentier lumineux en janvier 1983.

Nicaragua

RECTIFICATIF. – Des fautes de transmission ont altéré le sens de deux passages de l'article de notre envoyé spécial au Nicaragua (*le Monde* du 22 février 1984) : ce n'est pas le quotidien d'opposition *la Prensa* qui a « *transformé un signe moins en signe plus sur un graphique* ». Il fallait lire : « *La Prensa* a reproché à *Barricada*, organe officiel du Front sandiniste, d'avoir volontairement inversé un signe moins sur un graphique pour transformer en croissance une décroissance. » A propos de la censure, l'un des responsables de *la Prensa* a déclaré : « *Depuis l'intervention américaine à la Grenade, nos censeurs font nettement moins de zèle prosoviétique ou procubain qu'auparavant* », et non pas « *plus de zèle* », comme indiqué par erreur.





DIPLOMATIE

Le Mexique voudrait s'appuyer sur la France pour relancer la négociation globale Nord-Sud

Le représentant permanent du Mexique aux Nations unies, M. Porfirio Munoz Ledo, qui préside le groupe des « 77 » (les 125 pays en développement) à New-York, a été reçu, mercredi après-midi 22 février, par M. Mitterrand. Cette audience faisait suite à la reprise, au cours des derniers mois, à New-York, à l'initiative de M. Munoz Ledo, des discussions exploratoires au sein d'un comité informel réunissant des représentants des pays occidentaux, du Japon et des « 77 », sur le projet de négociations globales Nord-Sud. Les pays de l'Est n'assistent pas à ces pourparlers mais ont déjà indiqué qu'ils participeraient aux négociations si elles avaient lieu. Celles-ci devraient porter sur l'ensemble des problèmes du développement et de la coopération économique internationale et se dérouler dans le cadre des Nations unies.

Les « 77 » tentent ainsi de réveiller l'intérêt des capitales occidentales pour un dossier quelque peu en sommeil. La conférence au sommet des pays non alignés, à New-Delhi, en mars 1983, avait donné lieu à des discussions approfondies sur la meilleure manière d'aborder le dialogue avec les pays industrialisés. A cet égard, la sixième CNUCED, en juin, à Belgrade, n'ayant débouché sur aucun résultat, le projet de négociations globales est actuellement la seule initiative concrète proposée pour relancer le dialogue Nord-Sud. L'Assemblée générale de l'ONU s'est terminée, en décembre dernier, sans que la question des négociations Nord-Sud, pourtant inscrite à son ordre du jour, soit examinée. Mais elle pourrait l'être lors de la reprise des travaux de cette session, en principe, en mars ou avril.

L'intérêt pour ces négociations mondiales s'est émoussé aussi bien dans les pays du Sud – l'Algérie, à l'origine du projet, en 1979, ne manifeste plus le même enthousiasme – que dans le Nord. En outre, les données des rapports Nord-Sud ont sensiblement changé : persistance d'une crise plus ou moins aiguë dans les pays industrialisés, évolution du marché pétrolier et affaiblissement de la position de l'OPEP, crise financière et même alimentaire de certains PVD. Il existe aussi, il faut bien le dire, un certains scepticisme dans les milieux intéressés, sur les possibilités de modifier, en cette période électorale, l'attitude – négative – de l'administration républicaine à l'égard de négociations universelles Nord-Sud. Mais le président Reagan n'en avait-il pas accepté le principe lors des sommets de Cancun et de Versailles ? Durant son mandat, qui devrait s'achever normalement, à l'automne, M. Munoz Ledo voudrait parvenir à convaincre les Etats-Unis d'accepter, dans leur intérêt, de jouer le jeu. Sans doute compte-t-il, dans cet entreprise, s'appuyer sur l'expérience qu'ont les Mexicains des rapports avec les Américains...

Le président des « 77 » voudrait également faire avancer les choses sous la présidence française de la Communauté européenne. C'est la France qui exprime à New-York la position communautaire. Montrant une certaine disponibilité, l'Europe des Dix cherche à obtenir des clarifications sur la position des « 77 ». Ceux-ci n'ont pas, au demeurant, rejeté le communiqué de Versailles (1982) dans lequel les sept grands pays industrialisés occidentaux et le Japon affirmaient que le projet que présentaient à l'époque les PVD, offrait *« une perspective positive pour le lancement des négociations globales et leur succès, sous réserve que l'indépendance des institutions spécialisées* (Banque mondiale, FMI, Gatt...) *soit garantie »*, mais ils ont demandé des éclaircissements. Pourtant les pays occidentaux – la France avait pris une part active à la rédaction de ce texte comme aux efforts pour le promouvoir – et notamment les Etats-Unis n'étaient jamais allés aussi loin. Mais les « 77 » ont estimé que l'insistance mise sur l'indépendance des agences spécialisées était excessive. M. Munoz Ledo pense, nous a-t-il déclaré, qu'il y a eu *« malentendu après Versailles »* mais *« qu'il faut aujourd'hui faire avancer les choses car toute avancée est un progrès »*.

Il a informé le président Mitterrand de l'évolution des contacts de New-York et des *« possibilités qui s'ouvrent à nouveau »*. La méthode pour laquelle il plaide est celle proposée par l'Algérie à New-Delhi et reprise à leur compte par la majorité des pays non alignés : négociations globales en deux phases. Au cours de la première seraient traitées les questions urgentes que les pays du Nord et du Sud sont déjà convenus d'aborder et dont la solution pourrait aider à la relance de la croissance ; la seconde, plus délicate, toucherait aux autres questions et notamment celle des réformes de structures des relations économiques internationales. Il s'agit en somme de marier les positions dégagées à Versailles et à New-Delhi. *« Nous voulons créer une méthode de négociations; mettre en branle un mouvement, par la voie graduelle, pragmatique, tenant compte des rapports de forces »*, nous a encore déclaré M. de Munoz Ledo, soulignant que M. Mitterrand s'est montré « intéressé ». L'idée d'une conférence monétaire et financière internationale, chère à l'Inde – et à l'étude dans plusieurs cadres – n'est pas pour autant abandonnée. Elle pourrait venir, le cas échéant, s'intégrer dans la seconde phase. Mais, pour l'heure, les PVD souhaiteraient, dans l'ensemble, des progrès concrets au chapitre des négociations globales. Il y va aussi de la crédibilité de ce projet.

GÉRARD VIRATELLE.

EN VISITE A VIENNE

M. Mauroy félicite l'Autriche d'avoir su « limiter les effets négatifs de la crise »

De notre envoyé spécial

Vienne. – Arrivé mercredi soir 22 février à Vienne pour une visite officielle de deux jours en Autriche, M. Mauroy veut surtout essayer de montrer que la diplomatie de la gauche française a de la suite dans les idées. Cette visite prolonge, en effet, le voyage que M. Mitterrand avait fait dans ce pays en juin 1982 et qui avait constitué un événement historique, puisque c'était la première fois qu'un chef d'Etat français se rendait dans la capitale autrichienne depuis Napoléon Ier.

Longtemps irrités dans le passé par une certaine condescendance de Paris à leur égard, les Autrichiens se montrent sensibles à cette volonté. Au cours du premier dîner officiel, mercredi soir, le chancelier socialiste, M. Fred Sinovatz, a dit combien il apprécie *« la bonne coopération qui se développe entre la France et l'Autriche »*. Il juge positifs *« les efforts de la France pour attirer l'attention sur le fait que l'Europe court le danger d'être, dans les affaires d'importance, en retard sur d'autres régions du monde. C'est, précisément, dans cette situation de crise de l'économie mondiale qu'une importance particulière revient à la solidarité, à la défense commune contre les tendances protectionnistes et au maintien de l'unité politique et commerciale de la zone de libre-échange en Europe de l'Ouest »*, a affirmé le chancelier fédéral avant de souligner les *« nombreuses convergences »* entre Paris et Vienne dans les affaires internationales.

M. Mauroy a abondé en ce sens, en disant que la crise économique doit inciter les deux pays, dont les affinités culturelles sont évidentes, à *« donner plus d'élan encore »* à leur coopération. Il a déclaré que, pour la gauche française, *« l'un des grands mérites du gouvernement autrichien est d'avoir su, mieux que d'autres, limiter les effets négatifs de la crise et combattre à la fois la montée du chômage et l'inflation »*. Au passage, le premier ministre a rendu hommage à l'ancien chancelier socialiste, M. Kreisky, *« qui a permis à l'Autriche d'être un maillon essentiel, aussi bien dans la dialogue Est-Ouest que dans les échanges indispensables entre les pays du Proche-Orient »*.

En fait, c'est surtout la situation internationale qui devait dominer, jeudi, ces entretiens. Sans attendre, toutefois, M. Sinovatz a demandé, mercredi soir, à M. Mauroy l'opinion qu'il s'était faite, lors des obsèques de Iouri Andropov, sur le nouveau secrétaire général du PC soviétique, M. Tchernenko. M. Mauroy a répondu en souriant qu'il avait trouvé celui-ci, physiquement, *« dans un état stationnaire »* par rapport à sa première rencontre avec lui en 1982. Cette conversation a donné à M. Mauroy l'occasion de souligner que, à la tête de l'URSS, les successions ne se passent pas toujours conformément aux pronostics. Il a rappelé, notamment, que c'était Staline et non Trotski qui avait succédé à Lénine.

Les deux chefs de gouvernement devaient également s'entretenir, jeudi, des échanges bilatéraux, dont le niveau demeure, jusqu'à présent, médiocre, l'Autriche n'étant que le vingt-deuxième partenaire commercial de la France. Le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jean Gatel, qui accompagne M. Mauroy avec Mme Edwige Avice, ministre de la jeunesse et des sports, et M. René Souchon, secrétaire d'Etat à l'agriculture, a déjà discuté, avec son homologue, du renouvellement du matériel aéronautique de l'armée autrichienne. La France dispute à la Suède la livraison à l'Autriche de dix-neuf avions intercepteurs.

ALAIN ROLLAT.

AFRIQUE

Angola

LUANDA N'EXCLUT PAS L'ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC WASHINGTON

M. Lucio Lara, secrétaire du bureau politique du MPLA-Parti du travail, a indiqué mercredi 22 février à Dakar que l'Angola n'était pas opposé par principe à l'établissement de relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Il a cependant ajouté : *« Nous ne sommes pas pressés et n'admettrons pas de conditions préalables »*, faisant ainsi clairement allusion au retrait des troupes cubaines d'Angola demandé par Washington. A ce propos, il a précisé : *« Nous nous sommes toujours efforcés d'éviter une participation directe de ces troupes dans le conflit pour empêcher son internationalisation. »*

De son côté, le ministre angolais de l'intérieur, M. Alexandre « Kito » Rodrigues, a déclaré, mardi à Luanda, que le retrait des troupes cubaines n'avait pas été évoqué lors des négociations de Lusaka, le 16 février, avec une délégation sud-africaine et M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines. Ces conversations avaient abouti à un accord de « désengagement » des troupes sud-africaines du Sud angolais, qui, selon M. Rodrigues, *« va créer les conditions »* d'une reconnaissance mutuelle de l'Angola et des Etats-Unis.

Le ministre de l'intérieur a officiellement confirmé que l'Angola a accepté, avec l'accord de ce mouvement, de restreindre les activités de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), sur son territoire, s'engageant à ce que les seules forces angolaises occupent la région évacuée par les Sud-Africains, à condition que s'amorce la négociation le conflit namibien. M. Rodrigues a reconnu que les troupes de Pretoria avaient commencé à se retirer d'Angola.

M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, a, pour sa part, estimé, mercredi à Ottawa que l'accord de Lusaka ne constituait pas un revers pour son mouvement. *« Le quartier général provisoire de la SWAPO continuera à être basé en Angola »*, a-t-il ajouté, rappelant que toute *« solution pacifique »* au conflit namibien passe par l'application de la résolution 435 du Conseil de sécurité de l'ONU. Il a insisté sur la nécessité d'élections *« libres, équitables et démocratiques »*. M. Nujoma a été reçu, lors de son séjour au Canada, par le premier ministre, M. Pierre Trudeau.

Le président de la Zambie, M. Kenneth Kaunda, s'adressant mardi aux ambassadeurs de Grèce, de Suède et du Danemark, venus présenter leurs lettres de créance, a déclaré que *« l'Afrique du Sud est un pays africain et qu'elle serait la bienvenue au sein des organisations africaines »* (régionales et continentales), mais que son intégration dépend de sa *« sincérité »*. *« Si elle est sincère dans son désir de quitter l'Angola, l'Afrique se montrera également sincère à son égard »*, a-t-il affirmé. M. Kaunda n'a pas évoqué, comme il le faisait auparavant, la suppression de l'apartheid comme condition à l'intégration de l'Afrique du Sud dans les organisations continentales, notamment l'OUA.

L'Unita a, par ailleurs, dans un communiqué diffusé à Lisbonne, affirmé que les autorités de Luanda avaient *« massacré quatre-vingt-douze personnes »* entre le 10 et le 20 février. Quatorze Angolais auraient été, en outre, fusillés publiquement dans le village de Leua (province de Moxico). – *(AFP, UPI, Reuter.)*

Tunisie

Des militants islamistes appellent les étudiants à la grève

De notre coorrespondant

Tunis. – Une recrudescence d'agitation se manifeste depuis le début de la semaine à l'université de Tunis, à l'instigation des étudiants se réclamant du mouvement de la tendance islamique. Dans plusieurs facultés, des cours ont dû être annulés.

Lors d'une conférence de presse, donnée mercredi 22 février à la faculté de droit, les porte-parole des étudiants contestataires, visages masqués, ont expliqué que la grève à laquelle ils appelaient tous leurs camarades était organisée en signe de protestatation contre l'arrestation de militants islamiques, après les émeutes de janvier contre l'augmentation du prix du pain. Selon eux, une cinquantaine de leurs amis, dont des étudiants, ont été interpellés et auraient subi des *« violences »*.

En fait, depuis la rentrée de l'automne, l'université est épisodiquement le théâtre de troubles, et les suites de *« la révolte du pain »* paraissent n'être qu'un prétexte à la poursuite de l'agitation. Selon des enseignants de la faculté de droit, un tiers seulement des cours prévus au programme ont pu être donnés dans des conditions normales, et, à ce rythme, on voit mal comment les examens pourront se dérouler en juin.

A l'université, les étudiants politisés se partagent entre les militants du mouvement islamique, les mieux organisés, et divers groupuscules gauchistes. Si, par le passé, les deux tendances se sont souvent affrontées, elles semblent aujourd'hui faire cause commune. Face à cet activisme, qui revêt quelquefois des aspects violents, les étudiants apolitiques, bien que nombreux, préfèrent généralement s'abstenir de se rendre dans les facultés en période de tension.

MICHEL DEURÉ.

Soudan

DOUZE PERSONNES, DONT CINQ EMPLOYÉS D'UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE, TUÉES DANS LE SUD PAR L'EXPLOSION D'UNE MINE

Khartoum *(AFP)*. – Douze Soudanais, dont cinq employés de la Compagnie française de constructions internationales (CCI), ont été tués par l'explosion d'une mine dans la région du Haut-Nil, au Sud-Soudan, le 6 février dernier, a révélé un responsable militaire soudanais cité mercredi 22 février par la presse locale.

Le général Mahmoud Moustafa, commandant de la région militaire du Haut-Nil, qui s'adressait à la presse mardi à Malakal, capitale régionale du Haut-Nil, a indiqué que cette mine avait été placée par les guérilleros du Front de libération du Soudan (FLS) et explosé au passage du camion qui les transportait.

Le 10 février, un Australien avait été tué et six employés de la société française CCI avaient été pris en otage – deux Français, un Ecossais, un Kényan, avec son épouse originaire d'Allemagne de l'Ouest et leur bébé – lors d'une attaque du FLS contre le camp de base du canal de Jonglei. Malgré les appels lancés par la CCI, on ignore toujours le sort de ces otages.

L'entreprise française procédait, depuis 1978, à la construction du canal de Jonglei, long de 350 kilomètres, destiné à amener l'eau des marais du Sud dans le cours principal du Nil pour accroître l'approvisionnement en eau du Soudan et de l'Egypte. Les travaux de construction du canal ont été interrompus à la suite d'une série d'accrochages qui ont débuté en novembre dernier.

Sénégal

PARIS A ACCORDÉ A DAKAR UNE AIDE BUDGÉTAIRE DE 200 MILLIONS DE FRANCS

Le septième comité ministériel franco-sénégalais qui s'est réuni à Paris du 15 au 17 février a approuvé un programme d'investissement au Sénégal ainsi qu'une aide exceptionnelle visant au rétablissement de l'équilibre budgétaire de ce pays. Selon le communiqué conjoint publié lundi 20 février, ce programme d'investissement portera en particulier sur le développement de la production minière et *« la poursuite d'un plan énergétique visant à réduire le montant de la facture pétrolière »*. Une aide alimentaire de 10 000 tonnes de blé sera également livrée au Sénégal en 1984.

D'autre part, les deux pays ont décidé de poursuivre la réduction progressive de l'assistance technique entamée en 1982. Mille deux cent quatre-vingts coopérants français sont actuellement au Sénégal. La réduction des effectifs est prévue au rythme de quatre-vingts coopérants chaque année.

Après la réunion, le ministre du plan et de la coopération du Sénégal, Cheikh Hamidou Kane, avait indiqué que le montant de l'assistance française pour l'année 1984-1985 s'élèverait à 3,4 milliards de francs CFA (68 millions de francs) auxquels s'ajouteront 10 milliards de francs CFA (200 millions de francs) accordés au Trésor sénégalais dans le cadre d'un *« prêt d'ajustement structurel »* pour faire face au déficit budgétaire.

EUROPE

URSS

Selon un ancien diplomate soviétique

M. TCHERNENKO EST « EXIGEANT AUTORITAIRE ET ARROGANT »

M. Tchernenko *« ne m'a pas impressionné comme un brillant intellectuel, mais comme un homme pragmatique et direct qui sait ce qu'il veut. Il est exigeant, brutal, autoritaire, arrogant et dictatorial, et sa confiance en lui est immense. (...) Taciturne en général, il a tendance à parler en phrases raides et abruptes ; il interrompt fréquemment les autres, inspire la crainte à ses subordonnés »*.

Cet éclairage sur la personne du nouveau secrétaire général du PC soviétique est apporté par M. Arkadi Chevtchenko, cet ancien collaborateur de M. Gromyko passé à l'Ouest en 1978, alors qu'il était secrétaire général adjoint de l'ONU. Dans deux articles publiés par le *New York Times*, M. Chevtchenko relève encore que Souslov et Kossyguine (important membres du Politburo jusqu'à la fin des années 70), *« considéraient Tchernenko comme un parvenu, un homme non qualifié pour se joindre à leur groupe et encore moins pour devenir le chef »* et que les mêmes, avec M. Gromyko, *« méprisaient »* l'habitude qu'il avait dans le passé de passer des soirées *« lourdement arrosées »* en compagnie de Brejnev.

Toujours selon M. Chevtchenko, le nouveau numéro un du Kremlin a fait un voyage à New-York au milieu des années 70 *« pour examiner le fonctionnement des Nations unies sur le plan de la procédure et la tenue de leurs réunions »*. Jusqu'à présent, on ne connaissait des voyages à l'étranger de M. Tchernenko que ceux qu'il a faits en Finlande en 1975, puis au Danemark, en Grèce, en Bulgarie, en Autriche, à Cuba et en France, généralement à l'occasion de congrès des PC locaux.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

Le CERES reprend sa liberté de parole

M. Motchane attaque vivement la politique de M. Delors

Après la pause relative qui avait suivi l'adoption d'une motion de synthèse au congrès socialiste de Bourg-en-Bresse, en octobre 1983, la poursuite de la politique de rigueur semble avoir, maintenant, décidé le CERES à reprendre sa liberté de parole. Le numéro de mars du mensuel *En Jeu* comprend plusieurs contributions critiques à l'endroit de cette politique de rigueur, et, notamment, un éditorial de M. Didier Motchane, membre du secrétariat national du PS, qui attaque vivement l'action de M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, et s'interroge sur la cohérence de la démarche du gouvernement avec *« la logique des choix exprimés par la motion »* de Bourg-en-Bresse.

La force des attaques du CERES contre la politique d'austérité pourrait avoir pour conséquence notamment de laisser le PCF libre de hausser le ton sans être accusé, pour autant, de mettre en cause la solidarité de la majorité.

J.-L.A.

M. Didier Motchane écrit dans son éditorial : *« Quel rapport y a-t-il entre la démarche du gouvernement et la logique des choix exprimés par la motion socialiste de Bourg-en-Bresse ? Lorsque les ministres font plus attention (...) aux éditoriaux du* Figaro *et du* Wall Street Journal *qu'à ceux de* l'Unité, *on ne s'étonnera pas que les militants socialistes (...) se sentent réduits au rôle de spectateurs. »*

M. Motchane met en cause M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, puis il écrit : *« La gauche transsexuelle (...) est en train de passer, sous nos yeux, du libéralisme honteux au libéralisme satisfait. Nous pouvons donc rendre grâce à la prescience d'Alain Touraine, qui constate que la gauche est arrivée à point en France pour prendre congé du socialisme. (...) Les idées de la deuxième gauche sont au pouvoir avec les hommes de la première, ce qui ne laisse pas de causer aux un et aux autres quelques aigreurs d'estomac. »*

M. Motchane continue : *« Ce n'est pas seulement l'économie, c'est la société tout entière qui est menacée d'asphyxie, si la gauche acceptait un peu plus longtemps encore de se laisser étouffer. (...) Faute d'assumer son propre projet, le changement auquel la gauche convie les Français prend la figure de la fatalité. (...) La gauche risque de découvrir un beau matin que le mutisme délibéré de ses partis et l'atonie de ses parlementaires auront laissé le corps social sans relais politique réel, et, donc, à la merci des pressions conjuguées des couloirs et de la rue. (...)*

» Ou bien la gauche, en quelques années, finira par adapter sa stratégie parlementaire au tête-à-queue politique qu'elle est en train d'effectuer en ce moment. Ou bien elle reprendra sa route, celle du projet socialiste pour les années 80. La gauche peut-elle réussir ce qui a conduit Giscard à sa perte : gouverner la France au centre, diviser la droite au prix de son propre éclatement ? C'est un autre choix politique et c'est la même erreur. »

Pour sa part, sous le titre « Restructuration et croissance », M. André Grjebine, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, propose une stratégie économique de rechange à la politique d'austérité du gouvernement tout en rejetant l'idée d'une politique de relance par la consommation. Une telle relance, souligne M. Grjebine, rendrait *« inévitable un accroissement brutal des importations »*.

Pour M. Grjebine, *« restructurations industrielles et politique d'austérité sont, en fait, des stratégies contradictoires »*. La mise en œuvre d'une politique d'austérité entraîne, en effet, selon le raisonnement de l'auteur, un fléchissement des investissements des entreprises, dans la mesure où elle prive ces dernières de leur principale motivation pour investir : une demande en expansion. On assiste donc à un vieillissement de l'appareil productif, qui va à l'encontre de l'objectif de restauration de la compétitivité des entreprises. Au passage, M. Grjebine observe que la reprise américaine est le fruit, non de l'austérité, mais de l'abandon de l'austérité.

Le pouvoir socialiste peut être tenté, selon l'auteur, de compenser les conséquences sociales de l'*« adaptation par la crise »*, par une multiplication de mesures sociales, qui, en se substituant aux mécanismes économiques *« bloqués »* par l'austérité, peuvent entraîner des effets pervers : il en est ainsi, selon M. Grjebine, de la réduction du temps de travail, qui, dans un contexte récessif, risquerait d'entraîner, dans une spirale à la baisse, production, masse salariale et demande.

L'auteur prône donc une stratégie de *« nouvelle croissance »*, compatible avec une réduction simultanée de la contrainte extérieure et de l'inflation. Cette stratégie repose sur le développement d'investissements *« économisateurs d'importations »* (notamment énergétiques) et sur un *« désendettement massif »* des entreprises. L'auteur propose, pour ce faire, un dispositif comprenant une réforme de la fiscalité des entreprises, un renforcement du *« pouvoir monétaire »* de l'Etat et une refonte du budget de l'Etat, notamment en séparant institutionnellement les *« dépenses publiques directement productives et les autres »*. L'ensemble de ces mesures devrait avoir pour effet, selon l'auteur, de rétablir la confiance de l'opinion, et, notamment, des milieux d'affaires.

L'exemple de M. Pinay

« Il s'agit donc pour le gouvernement, conclut l'auteur, *d'imiter M. Antoine Pinay qui, au début des années 50, faisait de grands discours sur l'orthodoxie budgétaire, pendant que, de manière moins voyante, la Caisse des dépôts finançait massivement la reconstruction. De même conviendrait-il peut-être de retenir la leçon de l'expérience reaganienne actuelle, qui combine, avec succès, un discours éminemment orthodoxe, assurant la confiance des milieux d'affaires, et une politique de relance qui se situe aux antipodes de ce discours. A moins que, prenant le taureau par les cornes, le gouvernement prenne le risque de parler vrai tout en agissant juste, c'est-à-dire d'expliquer clairement au pays la nécessité d'une nouvelle politique économique... »*

Enfin, M. Jean-Pierre Chevènement, dans le même numéro d'*En Jeu*, présente le manifeste du club République moderne, dont il avait annoncé la création au début de l'année (*le Monde* du 27 janvier). Ce manifeste s'articule autour de six idées-forces : *« Ouvrir la société aux jeunes (...). Cultiver notre principale richesse : l'intelligence (...). Maintenir et fortifier, sur le plan technologique, culturel, militaire, l'indépendance du pays (...). Faire de la France la troisième puissance scientifique mondiale et promouvoir, ainsi, l'indépendance d'un pôle technologique européen, équilibrant la puissance des pôles américain et japonais (...). Construire l'Europe du possible, avec les nations et non contre elles (...). Forger une nouvelle conscience planétaire, condition du développement du tiers-monde et du dépassement des blocs. »*

● *Le 6 février et l'ARAC.* – Après la diffusion d'informations et de documents filmés relatifs à la journée du 6 février 1934 – évoquée pour son cinquantième anniversaire, – le secrétariat de l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC) *« s'inscrit en faux »* contre les assertions *« suivant lesquelles les militants de l'ARAC se seraient trouvés aux côtés des fascistes lors de l'émeute du 6 février 1934. La vérité est exactement le contraire. Les militants de l'ARAC étaient bien dans la rue le 6 février 1934, mais dans le cadre d'une contre-manifestation destinée à faire échec au coup de force fasciste.*

» Leur présence avait également pour but de démontrer qu'il était faux d'affirmer qu'avec la participation de l'UNC les anciens combattants étaient derrière les ligues factieuses, mais qu'il existait des anciens combattants républicains fermement résolus à défendre la république contre les hordes fascistes. »

● *Nouvelles hospitalisations chez les grevistes de la faim de Bayonne.* – Trois des Basques espagnols qui font à Bayonne une grève de la faim depuis le 20 janvier pour obtenir le statut de réfugiés politiques, ont été hospitalisés mercredi 22 février. Six autres l'avaient été au début de la semaine, dont deux seulement ont accepté de se réalimenter. Les vingt-sept personnes qui demeurent dans la cathédrale ont fait savoir qu'aucune négociation avec l'administration française ne permettait d'envisager la fin du mouvement.

La préparation des élections européennes

TRACTATIONS A L'UDF

Réuni ce jeudi 23 février, le bureau politique de l'UDF devait examiner la délicate question de la répartition des places attribuées aux représentants des différentes composantes de la confédération sur la liste européenne conduite par Mme Simone Veil. Le RPR et l'UDF espèrent obtenir une quarantaine d'élus à l'Assemblée de Strasbourg.

Les candidats du parti de M. Jacques Chirac seront élus par les délégués au « congrès extraordinaire », qui se tiendra à Paris le 3 mars, sur une liste de quelque cent dix postulants dressée par la commission exécutive du mouvement. A l'UDF, les différentes composantes ont, à l'exception du PR, choisi leurs candidats. Le comité exécutif du Parti radical a, le premier, désigné six des siens, mais seuls deux ou trois d'entre eux ont l'espoir d'être retenus (*le Monde* du 14 février).

Au CDS, le conseil politique, dans un vote par correspondance, a sélectionné vingt candidats sur une liste de quatre-vingt-deux. Sont arrivés en tête : MM. Pierre Bernard-Reymond, ancien secrétaire d'Etat aux affaires européennes ; Jacques Mallet, secrétaire national ; Jean-Pierre Abelin, président des Jeunes démocrates sociaux : Roger Partrat, vice-président du CDS ; Pierre Pflimlin, premier vice-président de l'Assemblée de Strasbourg ; Jean-Marie Vanlerenberghe, délégué régional du Nord-Pas-de-Calais, et Yves Pozzo Di Borgo, secrétaire national de l'UDF. La candidature de M. Jean Lecanuet n'a pas été soumise au vote des militants.

Les clubs Perspectives et Réalités, ont retenu cinq candidats, mais seul leur président, M. Jean-François Deniau, arrivé en tête, est assuré d'être sur la liste de Mme Veil.

Les adhérents directs proposent M. Michel Pinton, ancien secrétaire général de l'UDF, tandis que le PSD veut sauver le siège de M. Georges Donnez, membre sortant de l'Assemblée des communautés. Le PR devait décider, jeudi matin, lors de la réunion de son bureau politique, de la procédure qu'il adoptera : avec une procédure démocratique (c'est-à-dire un vote du comité directeur), il prend le risque de mettre en difficulté M. Michel Poniatowski, sortant, M. Roger Chinaud, candidat ; ou encore M. Claude Wolff, député du Puy-de-Dôme, qui s'il était élu à Strasbourg pourrait abandonner son siège de député, que M. Giscard d'Estaing tenterait alors de conquérir. Pour éviter de tels risques, le RP pourrait décider de procéder en petit comité à la sélection de ses candidats.

L'UDF, qui compte vingt-cinq sortant à l'Assemblée de Strasbourg, devra se livrer à de savants dosages pour sélectionner ses vingt candidats en position d'être élus le 17 juin, le choix est d'autant plus difficile qu'elle voudrait aussi laisser de la place à quelques personnalités extérieures, telles M. Robert Hersant, par exemple. Il est peu probable que la composition de cette liste, soit connue avant le 3 mars, date du congrès extraordinaire du RPR.

Le nouveau Chirac

La déclaration de M. Jacques Chirac – personne n'a intérêt au désordre, les routiers doivent surmonter leur mécontentement (*le Monde* du 23 février) – mérite qu'on s'y arrête. Elle symbolise parfaitement, par sa tonalité apaisante, le nouveau Chirac. Sa stratégie vise à répondre à deux de ses principales faiblesses, à savoir : M. Chirac est un diviseur (le soutien à M. Giscard d'Estaing contre M. Chaban-Delmas en 1974, l'antigiscardisme avant 1981) ; il est aussi un agité (version giscardienne), voire un factieux (version de gauche).

Que se passe-t-il aujourd'hui ? Le même M. Chirac se fait le chantre de l'union, à la faveur des élections européennes, et saisit le conflit des routiers pour se poser en homme pondéré.

Le comportement du président du RPR qui, le premier, a prôné la liste unique de l'opposition autour de Mme Veil vise en quelque sorte à effacer, aux yeux d'un électorat qui aspire à l'unité, la « trahison » de la période 1976-1981. Elle permet aussi à M. Chirac de s'abriter, et de profiter de l'image rassurante et séduisante de Mme Veil.

En outre, la faiblesse actuelle de M. Giscard d'Estaing, atteint par l'affaire des avions renifleurs, l'attitude réservée de M. Barre à l'égard du scrutin européen et le désarroi de l'UDF lui facilitent les choses. Au fond, M. Chirac avait, dans cette affaire, peu de choses à faire, mais il l'a bien fait.

Il en va de même du conflit des routiers où c'est lui qui appelle au calme, qui se montre responsable, alors que, parmi ses troupes figurent des gens qui sont, pour le moins, impatients d'en découdre avec la gauche. Jusqu'à présent, M. Chirac, tel un cavalier prompt à sauter de nouveaux obstacles, avait coutume de trébucher. Voilà qu'il se met à faire des sans-faute.

Cette habileté, au demeurant logique – qui s'étonnera que M. Chirac n'aime pas le désordre ? – a également une origine quasi institutionnelle, l'autre étant dictée par l'expérience.

L'élection du président de la République au suffrage universel a, entre autres vertus, un pouvoir stabilisateur. Pour être élu, il faut en effet rassembler au-delà de son propre camp, donc rassurer une partie de ceux qui ne vous sont pas acquis. Cela oblige à la prudence. Cette élection joue aussi le rôle d'un amortisseur : par les pouvoirs qu'elle confie au chef de l'Etat, elle fait de ce dernier, en cas de coup dur, un rempart de l'ordre et de la légalité qu'il est imprudent de mettre en cause.

Précisément, l'expérience montre qu'à vouloir donner un tour directement politique à des mouvements revendicatifs durs, ou bien à vouloir les récupérer trop tôt, on court le risque soit de tuer le mouvement, soit de se tuer soi-même. La récupération, par le PCF, des grèves de 1947, a créé une situation que certains ont décrit comme insurrectionnelle, conduisant au départ des communistes hors du pouvoir et à une répression sévère par le gouvernement socialiste. L'attitude de la FGDS et celle de M. Mitterrand lui-même en mai 1968 l'ont empêché d'être candidat à l'élection présidentielle de 1969.

Tous ces facteurs incitent donc M. Chirac à prendre une pose avantageuse. Accompagner le mouvement sans en prendre la tête, c'est la meilleure manière de tirer tout le bénéfice possible d'une agitation qui touche une partie de son électorat.

M. Bernard Pons, il est vrai, choisit de conforter celle-ci en comparant la situation présente à celle de mai 1968. Le double langage n'est pas loin.

J.-M. COLOMBANI.

POLITIQUE

Manifestation à Draguignan après l'attentat contre M. Soldani

De notre correspondant

Draguignan. – Après l'attentat dont a été victime, dans la nuit du 21 au 22 février, M. Édouard Soldani, sénateur socialiste, président du conseil général, âgé de soixante-treize ans, candidat aux élections municipales de Draguignan à la tête de la liste Rassemblement et union de tous les démocrates pour Draguignan, près de quatre mille personnes ont manifesté dans le silence, mercredi 22 février dans l'après-midi.

Cette manifestation, la plus importante depuis celle qu'avait provoquée le transfert de la préfecture à Toulon en 1974, répondait à l'appel des colistiers de M. Soldani et du comité de soutien. Aucun slogan, aucune banderole, mais l'indignation se lisait sur tous les visages. A la tête du cortège, les colistiers de M. Soldani et de nombreuses personnalités politiques régionales : M. Michel Pezet, président du conseil régional ; MM. Alain Hautecœur et Guy Durbec, députés du Var ; Mme Geneviève Le Bellegou-Beguin et M. Maurice Janetti, sénateurs, et de nombreux maires du département.

La manifestation s'est déroulée sans aucun incident : tous les commerçants de la ville avaient fermé leurs magasins. Seul un bref discours, celui de M. Yves Rosé, qui, au nom de ses collègues candidats, demanda de *« conserver le calme impressionnant et le silence que vous avez opposé à la violence qui voulait tuer »*.

La tension est certes encore vive. Un important dispositif de sécurité reste en place, les patrouilles de CRS surveillant discrètement les permanences de MM. Soldani et Jean-Paul Claustres, tête de liste de l'opposition. De très nombreux communiqués et télégrammes, émanant des syndicats et organisations syndicales, condamnent tous cet acte de violence inqualifiable.

M. Soldani a été opéré avec succès à Marseille. Les médecins ont constaté, au cours d'une délicate intervention, que les projectiles ne sont passés qu'à quelques centimètres de la carotide. Une quarantaine de plombs de 8 et 9 ont été extraits de la tête de l'humérus.

Sur le plan judiciaire, l'enquête s'annonce très délicate. Les inspecteurs du SRPJ de Toulon ont procédé, dans la journée de mercredi, à de nombreuses investigations sur le terrain. M. Claustres et un de ses colistiers, M. Jean-Louis Hermet, ont été longuement entendus par les enquêteurs. Lors d'une conférence de presse tenue le 21, M. Claustres avait déclaré qu'il possédait des informations transmises par les responsables nationaux de la police, ainsi que des personnes proches du Parti socialiste, laissant craindre des incidents très sérieux et en particulier un plasticage. Aucune information n'a filtré de cette audition.

Selon certaines rumeurs, l'attentat contre M. Soldani serait l'acte d'une personne isolée. Une seule certitude résulte des constatations matérielles : il y a bien eu deux coups de feu, dont l'un à petits plombs et le second à chevrotines, tirés, à courtes distances de la voiture.

Au cours d'une reconstitution, M. Mauggieri, chauffeur de M. Soldani, a confirmé la thèse d'un guet-apens, réitérant ses déclarations faites le soir même du drame : il a vu deux hommes bondir devant la voiture officielle du président du conseil général.

JEAN-PAUL GIRAUD.

Dimanche 26 février

CÉRÉMONIE AU MONT-VALÉRIEN A LA MÉMOIRE DE MANOUCHIAN

Une cérémonie à la mémoire de Missak Manouchian et de ses vingt-deux camarades, fusillés en 1944, aura lieu le dimanche 26 février à partir de 16 heures, au Mont-Valérien.

MM. Roland Dumas, ministre des affaires européennes, représentera le président de la République, en compagnie de MM. Jean Gatel, secrétaire d'Etat à la défense, et Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 22 février, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Le communiqué suivant a été publié :

Le ministre des transports a présenté une communication sur les négociations qu'il a conduites avec les représentants des transporteurs routiers. Le conseil des ministres a approuvé l'action du ministre des transports, les propositions faites et le calendrier de leur mise en œuvre. Les mesures arrêtées concernent, en particulier, l'amélioration des conditions de la circulation internationale du transport routier et le règlement des situations créées par les événements récents. Elles témoignent clairement de la volonté du gouvernement d'aborder, avec un esprit constructif et positif, les problèmes concrets posés et d'y répondre dans le cadre de l'orientation générale de sa politique.

Au moment où le pays est engagé dans un important effort de redressement, le gouvernement souligne que l'ensemble des catégories socio-professionnelles sont appelées à contribuer à la réussite de cet effort. La poursuite des barrages de voies de communication ferait obstacle à toute évolution des discussions, et la liberté de circulation doit être assurée.

● RECHERCHE INDUSTRIELLE

Le ministre de l'industrie et de la recherche a présenté au conseil des ministres une communication sur le développement de la recherche industrielle. Celle-ci, effectuée dans les entreprises, est au cœur de l'effort de développement et de modernisation de notre industrie. Les mesures prévues en sa faveur répondent à trois priorités :

1) *Améliorer la formation des ingénieurs et techniciens.* – La formation initiale et permanente des ingénieurs à la recherche, à l'innovation et aux technologies nouvelles sera développée. Les organismes publics de recherche, les écoles et les universités pourront recevoir des ingénieurs et des techniciens de l'industrie en stage de formation permanente. Les bourses permettant aux entreprises, spécialement aux petites et moyennes entreprises, de recruter du personnel formé par la recherche, seront doublées en 1984. Les créations d'entreprises par les élèves des écoles d'ingénieurs seront encouragées ;

2) *Renforcer le couplage recherche-industrie.* – Tout en veillant à la poursuite de leur mission première de recherche fondamentale, les organismes publics de recherche consacreront des moyens accrus à la valorisation de leurs recherches dans l'industrie, à la création de produits nouveaux et au conseil des entreprises. Quatre programmes pluriannuels de recherche technique portant sur les nouveaux matériaux, les techniques de soudure et de collage, le traitement des surfaces et les lasers industriels seront lancés dès 1984. Ils associeront organismes publics de recherche, établissements d'enseignement, laboratoires et entreprises ;

3) *Orienter les aides publiques vers la recherche industrielle.* – Les aides du Fonds de la recherche et de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie seront davantage orientées vers les entreprises, notamment les PMI. La coopération entre les petites et moyennes entreprises et les grands groupes industriels sera encouragée. Les sociétés de recherche sous contrat et les centres de recherche collective bénéficieront d'un soutien financier accru. Les entreprises pourront amortir fiscalement leurs dépenses de recherche dans l'année.

(Voir page 21.)

● INSTITUT DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

Le secrétaire d'État chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés a présenté une communication relative à la création de l'Institut de l'enfance et de la famille. Cet établissement public, qui sera installé très prochainement, aura deux objectifs :

– Promouvoir la recherche et le dialogue sur toutes les questions touchant à l'enfance et à l'évolution des phénomènes familiaux ;

– Diffuser le résultat de ses travaux, tant auprès de l'opinion que des responsables de la politique familiale.

L'Institut de l'enfance et de la famille associera largement à ses travaux les mouvements sociaux et familiaux, les chercheurs, responsables, élus et praticiens. Sa création s'inscrit dans le cadre du programme d'exécution prioritaire du IXe Plan : *« assurer un environnement favorable à la famille et à la natalité »*.

● POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'environnement et de la qualité de la vie, a présenté au conseil des ministres une communication sur la lutte contre la pollution atmosphérique.

Des résultats significatifs ont été obtenus en ce qui concerne tant la réduction des émissions polluantes que l'amélioration de la qualité de l'air. Mais des efforts importants restent à accomplir : nos forêts, après celles des pays voisins, commencent à souffrir de l'action des pluies acides ; l'air de nos villes est encore trop pollué ; la réduction de la pollution industrielle doit être accélérée.

Le gouvernement s'est fixé les objectifs suivants :

– Réduction de 50 % des émissions annuelles de dioxyde de soufre entre 1980 et 1990 ; le gouvernement œuvrera afin d'obtenir un engagement des autres pays pour développer une politique internationale cohérente sur la réduction des pollutions transfrontières ;

– Renforcement de la surveillance de l'état des forêts et accélération des recherches sur les conséquences des pluies acides ;

– Etude, dans le cadre européen, des mesures visant à l'économie d'énergie et à l'harmonisation de la limitation de vitesse, en liaison avec la réduction de la pollution automobile (plomb, monoxyde de carbone, hydrocarbures) ;

– Développement de l'industrie française de la dépollution.

Enfin, le gouvernement encouragera l'information du public sur toutes les questions liées à la pollution atmosphérique. Les effets de la pollution de l'air, à l'intérieur des locaux comme dans l'environnement, feront l'objet de recherches nouvelles concernant, en particulier, la santé et les végétaux.

● CRÉDIT MARITIME

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant la loi du 11 juillet 1975, relative au crédit maritime mutuel.

Ce texte permettra au crédit maritime, tout en demeurant affilié au réseau de la Caisse centrale de crédit coopératif de se doter d'une société centrale, chargée de définir sa politique commerciale propre, de centraliser ses excédents de ressources, de gérer des services d'intérêt commun et d'assurer la coordination financière et comptable entre les caisses régionales et leurs unions. Par ailleurs, ce projet de loi, tout en réaffirmant la mission prioritaire du crédit maritime mutuel au service de la pêche maritime et de l'économie du littoral, lui ouvre la possibilité d'effectuer toutes opérations de banque en faveur de ses sociétaires et de ceux de la Caisse centrale de crédit coopératif.

● VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Le secrétaire d'Etat chargé de la santé a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la vaccination antivariolique. Ce projet complète les dispositions de la loi du 2 juillet 1979, qui avait suspendu l'obligation de primo-vaccination antivariolique des jeunes enfants, mais avait laissé subsister des obligations de revaccination des personnes déjà vaccinées et de vaccination des personnels de santé.

L'éradication de la variole a été constatée par la XXXIIIe Assemblée mondiale de la santé en 1980. Un recul de quatre années supplémentaires confirme qu'aucun cas de variole n'a été déclaré dans le monde. Compte tenu de cette situation, le gouvernement a décidé de suspendre, sans limite dans le temps, toute obligation de vaccination ou revaccination. Toutefois, les dispositions législatives permettant de rendre à nouveau obligatoire la vaccination en cas de menace d'épidémie ou d'épidémie de variole sont maintenues. Un stock de vaccin restera disponible à cet effet.

● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant l'approbation de conventions internationales entre la France, d'une part, l'Espagne et l'Italie, d'autre part, sur le règlement de questions frontalières.

● *La loi sur la presse au Sénat.* – M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a été élu mercredi 22 février, président de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi sur la presse adopté par l'Assemblée nationale. M. Jean Cluzel (sénateur centriste de l'Allier) a été désigné comme rapporteur de cette commission qui comprend vingt-quatre membres issus des groupes de la majorité et de l'opposition et commencera ses auditions début avril.

● *L'élection au conseil d'administration de l'Association des maires du Nord.* – L'opposition est désormais majoritaire au conseil d'administration de l'Association des maires du département du Nord, qui était depuis sa création, il y a une trentaine d'années, présidée par un socialiste. En dépit des changements intervenus au lendemain des élections municipales de mars 1983, l'Association des maires du Nord n'avait pas procédé au renouvellement de son conseil d'administration et de son bureau. Aucun accord n'ayant été réalisé entre les différentes formations politiques pour un renouvellement concerté, il a fallu recourir à une élection qui a eu lieu le 22 février.

La liste d'union de l'opposition conduite par M. Jacques Legendre, maire (RPR) de Cambrai, a obtenu 281 voix (61,22 % des suffrages exprimés) et 16 sièges ; celle du parti socialiste 116 voix (25,27 %) et 7 sièges ; celle du parti communiste 62 voix (13,50 %) et 3 sièges. Le nouveau bureau de l'Association sera constitué le 1er mars. Conformément à l'accord conclu entre le RPR et l'UDF, la présidence devrait revenir à M. Georges Delfosse, député (UDF-CDS), maire de Lambersart, et le poste de secrétaire général à M. Jacques Legendre (RPR), maire de Cambrai. – *(Corresp.)*





Le Monde

société

LES DÉVELOPPEMENTS DU CONFLIT DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

SUR LES VERSANTS DU MONT-BLANC

Les deux bouts du tunnel

De notre envoyé spécial

Tunnel du Mont-Blanc. – Et dire que l'avalanche est partie d'ici, de ce chalet isolé en bord de route, où deux douaniers, aujourd'hui, trompent l'ennui avec de mauvais « polars ». La France entière qui slalome entre les chicanes, un week-end aux allures d'exode dans les stations de neige, l'autoroute au bord de la guerre civile, parce que deux agents du contrôle des matières dangereuses revendiquent depuis deux mois un élargissement de leur bout de route. « *Pendant que nous contrôlons les camions, les voitures nous frôlent à toute vitesse. Un jour, il y aura un malheur* », redoute l'un d'eux. En guise de pièce à conviction, son collègue, désolé, montre des traces de boue qui souillent le bleu profond de son bas de pantalon.

Tout de même, à cause de cela laisser se congeler les routiers des nuits entières... Des deux côtés du tunnel, on n'est pas très fier sous les képis. « *Nous avions arrêté notre grève dès le vendredi !* » rappellent les Français, tandis que Paoletta, jeune douanière italienne, s'affirme « *prête à se remettre au travail* » avec un sourire à vous donner envie d'être une bouteille de whisky de contrebande. Le chef du poste de douane italien renchérit avec véhémence, en se plongeant dans un catalogue de revendications salariales apparemment irréfutables. De toute façon, le 26 février, promis, juré, les gabelous transalpins reprendront le travail.

Si travail il y a. Plus de deux mille camions restent en souffrance sur le versant italien du Mont-Blanc, sagement parqués le long de la route en un assaut immobile. Point de barrage ici. Rien qu'une longue impatience. A l'autoport d'Aoste, c'est la même attente – noyée dans le café et les « canons » – qu'à Cluses, mais aiguisée par la frustration d'être écartés du cœur de l'action. Bien qu'ils rentrent de Bagdad, de Jordanie ou de Sicile, Bernard, Jean-Louis, Marc et les autres ne se languissent pas seulement de leur foyer, s'il « *faut prendre des coups* », ils veulent en être.

Ici, ils ne manquent de rien. Dans le bureau du chef de la police de l'air et des frontières du Mont-Blanc s'accumulent des collants, des moufles et des chaussures offerts par les habitants de Chamonix. Les routiers ont table ouverte, aux frais de la princesse italienne, dans les restaurants d'Aoste et de Courmayeur.

Non. Le plus dur, c'est la coupure avec les copains, ce maudit tunnel. A force d'appels, ils ont saturé la ligne téléphonique que la police du Mont-Blanc tenait à leur disposition. Parfois, un « bloqueur » de Cluses se risque chez eux, il est généralement mal accueilli par les « bloqués » de l'autre versant : « *A Cluses, vous êtes près de chez vous, vous rentrez dormir chaque soir, vous retrouvez votre femme. Mais nous, ici...* »

Sourds et aveugles même à leur propre mouvement, les « inorganisés », fiers de l'être, paient le prix de leur inorganisation. Chacun des six barrages qui séparent Cluses de Chamonix est en dissidence, s'enfle au gré des rumeurs, édite ses arrêtés. Apparemment de leur propre chef, les sentinelles du barrage des Houches ont décidé mercredi d'interdire, même aux voitures particulières, l'accès du tunnel du Mont-Blanc.

Télex en poche et cœur sur la main, le sous-préfet de Bonneville (Haute-Savoie) a passé une partie de sa journée à tenter de « vendre » aux « bloqueurs » les propositions du ministre des transports : 2 000 F d'indemnisation aux chauffeurs qui accepteraient sur l'honneur de quitter les lieux. Apparemment sans succès. La solidarité patrons-employés tient bon. La détaxation du gazole, revendication patronale s'il en est, non satisfaite par le ministre, trouve chez les chauffeurs des supporters aussi vibrants qu'inattendus.

Ainsi va le mouvement, lourd et indétournable comme un trente-huit tonnes lancé sur une autoroute, mastodonte solitaire et assourdi par son propre grondement.

Grisés, ces « enragés » de la route dévorent chaque soir leur revanche télévisés et vivent, entre béton et bitume, un mai 68 des semi-remorques... Ils ne savent même plus comment a surgi la revendication de la retraite à cinquante-cinq ans.

Mais, ici ou là, on sent gagner, de l'intérieur le pourrissement. Des craintes de pénurie de viande et d'œufs commencent à s'exprimer dans la vallée. A l'autoport, le quartier général, les inévitables étincelles de fin de soirée se font plus sèches. Des camions postaux ont été bloqués, retardant l'arrivée des mandats. Le second week-end migratoire, qui approche à grands pas, sera l'épreuve de vérité.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Situation confuse dans la vallée de la Maurienne

La situation dans la vallée de la Maurienne (Savoie) demeurait assez confuse, jeudi 23 février, en début de matinée. Plus de cent cinquante camions, pour la plupart étrangers, ont quitté les barrages dans la nuit et ont pu franchir le tunnel du Fréjus. Les douaniers italiens, qui observaient une grève des heures supplémentaires depuis lundi, avaient en effet décidé de suspendre leur mouvement dans la soirée. Cependant, environ cinq cents camions sont restés immobilisés entre Saint-Jean et Saint-Michel de Maurienne. Malgré le vote des « inorganisés » favorable à une levée du blocus, un nombre restreint de véhicules a repris la route.

Claude Francillon, notre correspondant, nous signale que M. Michel Vasseur, présent en début de semaine au ministère des transports en qualité de porte-parole des « inorganisés », n'a pas pu obtenir de ses compagnons la reprise du trafic. Les animateurs du barrage de Cluses, notamment, ont refusé de rencontrer celui qui passait encore mercredi pour l'un de leurs représentants naturels. Cette opposition géographique se double, dans les Alpes, des divergences qui apparaissent au fil des heures entre les non-syndicalistes et leurs collègues membres d'organisations professionnelles qui manifestent, avec de plus en plus d'agressivité, leur intention de continuer leur mouvement.

Ces fêlures du blocus semblent affaiblir aussi la détermination des barrages situés au nord de Paris, le long des autoroutes A 1 et A 2. Près d'une cinquantaine de transporteurs « internationaux » ont quitté, mercredi soir, le centre de fret de Garonor, près d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), mais les voies d'accès du nord et de l'est de la capitale restaient, ce jeudi matin, encombrées par plus de six cents camions, essentiellement des « nationaux » et des « régionaux » qui souhaitent voir relancer les négociations sur leurs problèmes particuliers.

Toutefois, sur la plupart des barrages, les routiers, représentés en majorité par des artisans, ont laissé une voie ouverte au trafic, même sur les autoroutes.

● *Les taxis du CID-UNATI envisagent une action de solidarité.* – Le CID-UNATI de Paris a déclaré, mercredi après-midi, dans un communiqué, qu'il se tenait prêt à bloquer, avec ses taxis adhérents, « *les principaux points stratégiques de la capitale si la situation routiers-pouvoirs publics n'évoluait pas favorablement* ». L'organisation envisageait aussi d'apporter son « *soutien logistique* » aux barrages routiers. « *A partir de 15 h 30, dans chaque département où se situent les barrages, un camion de vivres et de couvertures accompagnera une délégation chargée de prendre contact avec les dirigeants locaux des différents syndicats de transporteurs* », ajoutait le CID-UNATI.

« On fait les guignols pour les patrons »

De notre correspondant régional

Lyon. – Mercredi après-midi, certains routiers avaient, par deux fois, bloqué la voie ferrée Lyon-Paris à la hauteur de Saint-Georges-de-Reneins, juste au nord de Villefranche-sur-Saône. Le premier barrage avait été interrompu pour cause de déjeuner. Le second sera levé en fin d'après-midi après un « engagement » de ne laisser passer que les seuls trains de voyageurs. Le soir, dans un restaurant routier à la notoriété indiscutable, L'Ave Maria, les chauffeurs se retrouvaient au coude à coude pour le dîner.

A l'évidence, il y a deux groupes. Qui ne s'affrontent pas mais qui discutent ferme. Les plus virulents – avec un groupe de petits patrons transporteurs – et les modérés, qui se recrutent essentiellement chez les chauffeurs salariés.

Peu avant 20 heures, un représentant local de l'UNOSTRA (Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles) fait le point de la situation dans la salle à manger où se serrent une centaine de convives. Thème du message : « *Il n'y a aucune négociation envisagée. On maintient le blocage jusqu'à nouvel ordre. Méfiez-vous des informations de la radio.* » Dans la foulée, l'orateur annonce, avec des réserves, que « *les CRS seraient en train de charger à Paris, à Garonor* ». Il présente cela comme une hypothèse, mais « *il n'y a pas de fumée sans feu* »... Murmures réprobateurs dans la salle.

Plus tard, un routier nous confie : « *De toute façon, tous les avantages ce sera pour les tauliers. Nous, on voudrait bien se barrer. On est bloqués par une minorité.* » A une autre table, un groupe de quatre salariés renchérit : « *La plus grosse responsabilité dans l'affaire, c'est celle des patrons. On est solidaire pour les gars bloqués à la frontière, mais pas pour les patrons.* » L'un d'entre eux précise : « *Samedi j'étais de repos, dimanche on nous demande de faire un barrage, dimanche soir on le lève, lundi on remet ça... Je ne comprends pas. On fait les guignols pour les patrons.* »

Entre les deux groupes, les étrangers. Dépassés par les événements, ils essaient de faire comprendre leurs problèmes. Un chauffeur allemand recherche une attestation pour son patron afin de prouver qu'il est retenu contre son gré. Un Espagnol fait des signes : « *Il n'y a plus de pesetas pour manger...* »

L'unanimité se retrouve lorsqu'est annoncé l'envoi de repas chauds « *aux gars de la Maurienne qui se gèlent* ». Mais les conversations roulent aussi sur les incidents de la veille. Quelques routiers passablement excités ont tenté de bousculer une délégation de représentants de l'Union viticole venue apporter son soutien. Le patron de L'Ave Maria n'a pas beaucoup apprécié cette réception hors des normes beaujolaises. Mais il a le pardon facile : « *Des excités, il y en a partout.* »

CLAUDE RÉGENT.

● *Les douaniers refusent de servir de boucs émissaires.* – Mis en cause pour les « *tracasseries administratives* » qu'ils imposent, les douaniers ont réagi le 22 février. Les douaniers F.O. refusent d'être présentés comme des « *cerbères* » et des « *nantis* ». Ceux de la CGT et de la CFDT, « *très émus et mobilisés* », se disent prêts à intervenir « *si les concessions accordées aux transporteurs routiers mettaient en cause leurs missions* ». Tous les syndicats se plaignent, en outre, du manque de personnel. La CGC des douanes, en revanche, « *condamne fermement* » le mouvement de grève du zèle du Mont-Blanc.

LES DÉVELOPPEMENTS DU CONFLIT DES ROUTIERS

INCIDENTS

○ *Cocktails Molotov contre camion-citerne.* – Des inconnus ont lancé, mercredi 22 février, vers 22 heures, deux cocktails Molotov contre un camion-citerne vide, stationné dans un barrage routier au marché-gare Saint-Charles, à Perpignan. Le début d'incendie provoqué par les engins a pu être rapidement maîtrisé.

○ *Le barrage d'un chauffeur solitaire.* – Un routier allemand, probablement exaspéré par l'action de ses collègues français, a bloqué la RN 4 Paris-Nancy, près de Vitry-le-François (Marne), pendant une vingtaine de minutes, mercredi matin, avec son seul semi-remorque qu'il avait placé en travers de la chaussée.

○ *Un automobiliste blessé.* – Alors qu'il circulait sur la RN 165 Vannes-Nantes, près de Savenay (Loire-Atlantique), dans la soirée du mercredi 22 février, un automobiliste a violemment percuté une remorque de poids lourd placée dans un barrage routier. Le conducteur a été blessé et hospitalisé à Saint-Nazaire.

○ *Un caravanier sort son fusil.* – Bloqué par un barrage établi près de Carcassonne (Aude), un touriste conduisant une voiture tractant une caravane est sorti de son véhicule un fusil à la main. Des personnes ont réussi à s'interposer entre les routiers menacés et le caravanier irascible.

Un « petit geste » qui coûterait 1,4 milliard de francs

« Le feu est à la maison », « la rue va décider », et M. Maurice Voiron, président de la FNTR (Fédération nationale des transports routiers), ce « modérateur », ne manque pas une occasion, après avoir appelé, samedi, à l'extension du mouvement, de souligner la dureté de la base, *« ses gars »*. Il trouve des accents pathétiques pour décrire *« le drame humain »* qui se joue sur le terrain et *« les bouillons de culture »* qui s'y seraient déposés. Même discours à la Maison des transporteurs, où les responsables de l'UNOSTRA (Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles), l'autre organisation professionnelle, soulignent l'intransigeance des huit mille petits artisans de leur mouvement. *« Certains*, dit-on, *sont à trois jours du dépôt de bilan et pas prêts à céder. »* Comme si les deux organisations professionnelles, plus unies que jamais, étaient incapables de maîtriser cette colère grandissante ! Comme si leurs responsables, bons princes, voulaient vraiment, en ultimes intermédiaires, éviter au gouvernement une mauvaise passe. *« Tout le monde regrettera le jour où les forces de l'ordre seront intervenues*, affirme M. Hubert Ghigonis, délégué à la FNTR. *On ne parlera plus alors de la TVA, mais d'ordre public. »*

Un *« petit geste »* du ministre des transports pourrait éviter le pire. On feint de croire encore à un coup de téléphone imminent du cabinet de M. Fiterman, même mercredi après-midi, après les déclarations très fermes du gouvernement. Des revendications sur le passage de la frontière franco-italienne satisfaites mardi par le ministre, il n'est plus question. Les organisations patronales contestent aujourd'hui essentiellement l'ordre du jour de la réunion du 1er mars, qui leur apparaît trop limitatif. L'UNOSTRA comme la FNTR exigent des négociations immédiates et voudraient, avant toute levée des barrages « filtrants », des engagements précis du gouvernement sur quatre points au moins :

● Le premier, le principal, touche à la déductibilité de la TVA sur le gazole ; celle-ci, actuellement de 30 %, devrait être, d'après des décisions antérieures au blocus routier, de 50 % en 1986. M. Fiterman admettait, mardi soir, une discussion sur l'accélération de cette mesure en matière de transport international – ce qui coûterait déjà 150 millions de francs.

Les organisations professionnelles demandent à ce sujet deux engagements supplémentaires : l'extension, à terme, à 100 % de cette déductibilité en matière de transport international ; l'accélération de cette détaxation, jusqu'à 50 % immédiatement, pour le transport national.

La satisfaction de ces revendications coûterait 1,4 milliards de francs. Voilà pour « le petit effort sur la TVA », demandé mercredi par M. Voiron au siège de la FNTR. *« Ils n'ont pas le sou »*, reconnaît-on chez les « petits » de l'UNOSTRA.

● Les transporteurs souhaitent également des engagements précis du gouvernement sur le calendrier des augmentations de la tarification routière obligatoire (TRO) pour les marchandises transportées sur plus de 200 kilomètres.

● Les organisations professionnelles demandent d'autre part un allégement des taxes d'assurance, qui ont doublé cette année.

● Enfin, l'UNOSTRA comme la FNTR voudraient des assouplissements des contrôles sur les routes et des horaires des chauffeurs en fin de semaine. Pour l'instant, les routiers ne peuvent rouler après 22 heures le samedi, même s'ils sont à moins de 300 kilomètres de chez eux. Le ministère des transports ne s'est pour l'instant engagé à modifier cette clause que pour les trajets internationaux.

Autant de revendications qui, à l'exception de la dernière, ne concernent désormais que les transporteurs. *« Il y a suffisamment d'employeurs pour faire les barrages*, déclare M. Jean-Claude Pessin, secrétaire général de la Fédération nationale des chauffeurs routiers qui affirme représenter soixante-quinze mille adhérents salariés. *Nous avons maintenant obtenu très largement satisfaction. »* La position de cette organisation corporatiste, apolitique témoigne incontestablement d'une modification d'état d'esprit. Si les barrages se sont multipliés mercredi en France, cette extension est plus souvent le fait de patrons et d'artisans, très mécontents des propositions gouvernementales, que des salariés, qui ont trouvé leur compte dans ces mesures.

Il reste pourtant de nombreux chauffeurs solidaires de leurs employeurs dans cette profession composée à 80 % de petites entreprises de moins de dix personnes. M. Voiron ne trompe que partiellement son monde quand il parle, aujourd'hui encore, d'un front uni des chauffeurs et des patrons : il reçoit personnellement des télex d'encouragement de son comité d'entreprise.

Les responsables des fédérations patronales font naturellement profession d'apolitisme. *« Nous ne voulons pas du Chili »*, affirme M. Voiron. *« Chez nous, nous avons voté à l'unanimité, il y a quatre mois, l'indépendance politique de notre organisation »*, estime de son côté M. Jean Deway, président de l'UNOSTRA. Mais, en cas d'intervention de la force publique, les deux organisations ne répondent plus de rien : *« Ce serait la tragédie »*, affirme M. Voiron. *« La castagne, on est habitué »*, déclare M. Deway. Et cette perspective est un argument supplémentaire en faveur d'une réouverture de la négociation chez des responsables professionnels qui ne doutent pas un instant de leur bon droit. Le gouvernement, et lui seul, aurait joué à l'apprenti sorcier.

NICOLAS BEAU.

La majorité s'interroge sur les motivations profondes du mouvement

La prolongation du mouvement des routiers suscite, dans la majorité, de nouvelles interrogations sur les motivations profondes de ce mouvement. Ainsi, le bureau exécutif du PS, rappelant les premiers résultats des négociations engagées avec le gouvernement, a estimé, le 22 février, qu' *« il est pour le moins surprenant qu'après ces premiers résultats le mouvement s'étende et se durcisse »*. *« Certains poursuivent-ils d'autres objectifs que l'accord en vue sur le plan professionnel ? »*, s'interroge le bureau exécutif du PS, avant d'affirmer *« sa solidarité avec le gouvernement »* et de juger *« inadmissible »* l'entrave à la liberté de circulation.

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, s'est montré plus précis dans ses soupçons, mercredi, au micro de RMC. Après avoir reconnu que le gouvernement a peut-être *« un peu trop tardé »* à prendre en compte certaines revendications, M. Poperen a rappelé avoir entendu les *« organisations patronales (...) mettre en cause les lois Auroux »*. *« Alors*, s'est interrogé M. Poperen, *est-ce qu'il s'agit aussi de cela ? Car c'est une autre affaire. »*

Pour la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste), l'affaire est entendue : *« Organisée par des syndicaux patronaux*, [la grève] *se fixe des objectifs qui, pour certains, sont totalement réactionnaires et en opposition totale avec les conditions de travail souhaitées par les salariés de la route »*.

Pour la CGT, M. Claude Depoil, responsable national de la fédération CGT des transports, souligne le *« caractère politique »* du mouvement et constate *« la volonté persistante du patronat de remettre en cause les acquis sociaux des travailleurs »*.

Le MRG, par la voix de son président, M. Jean-Michel Baylet, se borne à appeler les transporteurs *« à s'inscrire dans le processus de dialogue ouvert par le gouvernement et à refuser des surenchères inadmissibles »*.

La CFTC, au contraire, rappelle la grande grève des mineurs de 1963 et affirme qu'*« elle ne peut comprendre que ceux qui ont refusé des préalables* [à l'ouverture des négociations] *à l'époque en invoquent aujourd'hui au risque de prolonger une situation insupportable et dangereuse »*.

Force ouvrière, de son côté, juge les responsabilités partagées et demande au premier ministre d'intervenir personnellement dans ce conflit d'une *« exceptionnelle dimension »*. La fédération FO-UNCP des transporteurs estime que *« la récupération et l'exploitation par les employeurs (...) d'un mouvement légitime de protestation, la carence des pouvoirs publics, débouchent désormais sur une situation incontrôlable »*.

Un pari sur la lassitude

(Suite de la première page.)

Le gouvernement s'attend que le conflit dure et il mise sur la lassitude des routiers. On souligne au ministère des transports, que la circulation est gênée, mais pas complètement entravée par les barrages. Les commissaires de la République ont reçu pour consigne, en province, de mettre en place un dispositif guidant les usagers de la route sur des voies de communication qui évitent les bouchons. Dans la région parisienne, la police s'emploiera à éviter que les poids lourds n'accèdent au boulevard périphérique ou au centre de la capitale. Au surplus, un plan a été conçu qui permettrait de « frapper fort », sur le terrain, le moment venu, si les embarras s'aggravaient ou pour liquider, en cas de déblocage, les « queues de mouvement », dues à des irréductibles.

L'analyse du mouvement lui-même semble plus incertaine. Le comportement des dirigeants professionnels prête à plusieurs interprétation, les moins défavorables soulignant leur manque d'autorité sur la base, les plus soupçonneuses observant que certains petits patrons, membres de l'UNOSTRA, appartiennent aussi au SNPMI, de M. Gérard Deuil, proche de l'extrême droite. Dans certains cas, il apparaît que les chefs d'entreprise font tenir les barrages par des salariés, contraints de le faire sans être toujours d'accord avec les revendications avancées.

Le bureau exécutif du PS a observé, mercredi soir, comme l'avait fait le matin même M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, que parmi les revendications de routiers figurent des demandes patronales visant à remettre en cause les droits des salariés, notamment pour ce qui est de leurs horaires de travail. Il y a là aussi un germe de division dont le gouvernement entend tirer parti.

PATRICK JARREAU.

● *Les routiers immobilisés toucheront un acompte de 2 000 F.* – Les routiers français et étrangers immobilisés depuis plusieurs jours dans les Alpes devraient recevoir, à partir de ce jeudi, un acompte de 2 000 F pour repartir. Les pouvoirs publics suivent, d'autre part, les contacts entre les organisation professionnelles et la Fédération des assurances et encouragent cette dernière à se montrer compréhensive pour les dommages aux cargaisons dont les propriétaires devraient en être indemnisés sans que l'assurance se retourne contre le transporteur.

Le secteur automobile est la principale victime du conflit

Le secteur automobile – largement approvisionné par camions – continue d'être la principale victime du mouvement des transporteurs routiers. Ainsi, à Sochaux, quatre mille ouvriers ont été mis en chômage technique par Peugeot, tandis que huit mille personnes subissaient le même sort à Bart (Doubs) le 23 au matin, et huit mille autres l'après-midi.

Dans un communiqué signé par l'Union patronale de Franche-Comté, la direction de Peugeot n'en manifeste pas moins *« sa solidarité avec les transporteurs routiers en grève »* et demande que les négociations reprennent rapidement.

La CGT a immédiatement protesté, affirmant que Peugeot-automobiles faisait *« supporter aux travailleurs les conséquences d'une action dont Peugeot-transports est l'un des animateurs »*.

Toujours dans l'automobile, on note des mises en chômage technique, le 23 février chez Peugeot à Mulhouse où est fabriquée la 205. La filiale belge de Renault, qui emploie trois mille personnes dans les environs de Bruxelles, a dû arrêter dès mercredi ses chaînes de montage. La direction des usines Citroën de Rennes a reconduit pour le 23 février la mesure de chômage technique pour treize mille des quatorze mille cinq cents salariés de l'entreprise, mais elle a affirmé son intention d'assurer coûte que coûte la production le 24 février.

A Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), où mille deux cent soixante-dix salariés fabriquent des moteurs pour Unic (Fiat), la production a été arrêtée les 22 et 23 février. Quant à la direction de Renault-Véhicules industriels de Blainville, (Calvados), elle a décidé un arrêt de travail de mille trois cents des cinq mille deux cents salariés de l'usine (dans le secteur corosserie-montage) pour les 23 et 24 février.

D'autres secteurs sont affectés par le mouvement. Pour ne prendre que quelques exemples, à Moussey-Bataville, (Moselle), quatre cents des deux mille employés de l'usine de chaussures Bata ont été mis en chômage partiel pour trois jours, faute d'une matière première qui vient d'Italie. Trente employés de la société Multisoldes de Laxou, près de Nancy, sont aussi arrêtés, livraisons et accès aux magasins de cette centrale d'achats étant impossibles depuis samedi dernier. A Lille, enfin, la distribution de la presse parisienne – à l'exception des journaux du groupe Hersant imprimés en fac-similé à Roubaix – n'a été possible qu'en fin de matinée le 22 février.

La distribution de produits frais, est, elle aussi, perturbée. En premier lieu celle du poisson, mais dans certaines villes de tous produits.

Depuis mercredi aussi, l'essence a été rationnée dans de nombreuses stations-service de la vallée de Chamonix ainsi que dans certaines stations de sports d'hiver comme Flaine et Saint-Gervais.

Enfin, le mouvement affecte les entreprises du secteur routier elles-mêmes. C'est ainsi que la chambre syndicale nationale des loueurs de véhicules industriels, si elle marque sa solidarité avec les organisations de transporteurs, n'en demande pas moins à ses adhérents de ne pas aggraver la situation. *« Le durcissement du conflit fait peser*, dit-elle, *une menace très sérieuse sur la vie économique du pays y compris sur les entreprises du secteur routier elles-mêmes. »*

LE CAMION RÉSISTE MIEUX QUE LE TRAIN A LA CRISE

Les statistiques sur la répartition entre le rail et la route des transports de marchandises sont de valeur inégale. Fiables et complètes pour le fer et les péniches, elles restent plus aléatoires pour la route : elles sont établies à partir de sondages sur des véhicules immatriculés en France (les parcours des camions étrangers ne sont pas pris en compte).

On retient la notion de *« potentiel transportable »*, qui concerne les modes de transport qui peuvent être en compétition et qui comprend la totalité des trafics du fer et de la voie d'eau, les produits pétroliers raffinés pour les pipelines, et les transports effectués au-delà de 50 kilomètres (marchandises lourdes en vrac) ou de 150 kilomètres (autres secteurs économiques) pour la route.

Sur 136 milliards de tonnes kilométriques en 1982, le fer a représenté 41,8 % du marché, la route 47,3 %, la voie d'eau 7,5 % et les conduites comme le pipeline 3,4 %.

Depuis dix ans, la part de la route a augmenté au détriment du rail, puisque les camions sont passés de 40,2 % en 1974 à 44,5 % en 1977 et 47,3 % en 1982. La SNCF, elle, « tombait » de 48,1 % à 44 % et à 41,8 %.

La crise économique et les restructurations industrielles, les modifications dans les sources d'énergie et le développement d'activités à forte valeur ajoutée, font apparaître une cassure entre le rythme de progression du produit intérieur brut et celui de la demande de transports (tous modes confondus).

Le fer a d'abord subi de plein fouet ces changements auxquels la route, par sa souplesse, a pu mieux s'adapter. De 1974 à 1977, la part du fer dans l'ensemble a diminué de 1,3 point par an. Mais depuis 1977, cette baisse s'est ralentie : – 0,7 point par an.

La contagion en Europe

Les Pays-Bas demandent la réunion d'urgence des ministres des transports de la Communauté

La grève des douaniers italiens provoque de nombreuses perturbations dans les transports routiers en Autriche et en RFA. Le col du Brenner et l'autoroute de l'Inntal, qui mène d'Innsbruck (Autriche) à Munich (RFA), sont bloqués depuis le 23 février par des camionneurs protestant contre la fermeture de la frontière italienne. Une trentaine de camionneurs autrichiens ont formé une chaîne humaine sur le versant autrichien du col du Brenner pour empêcher d'entrer en Autriche les camions en provenance d'Italie.

En raison de cette situation, les douaniers autrichiens ont décidé de ne pas laisser entrer les poids lourds se rendant en Italie, afin d'éviter les perturbations de la circulation. Plus d'un millier de camions sont retenus à la frontière austro-italienne. Enfin, pour protester contre les conséquences des embouteillages provoqués à cette frontière, une cinquantaine de routiers autrichiens et allemands ont barré l'autoroute Munich-Kufstein (Autriche). Près de mille six cents camions empêchaient, mercredi dans la soirée, toute circulation sur cet axe dans le sens nord-sud.

Le gouvernement autrichien, dont M. Mauroy est l'invité depuis mercredi soir 22 février, est préoccupé par l'agitation des routiers. Le premier ministre français et le chancelier autrichien, M. Fred Sinowatz, ont eu, dès mercredi soir, un premier échange de vues sur la situation.

La grève des douaniers italiens a entraîné une réaction des camionneurs de la péninsule, qui ont menacé de bloquer le pays si cette action continuait. Dans le Val d'Aoste, plus de deux mille camions sont bloqués.

En raison des barrages sur les routes du nord de la France, le trafic au poste frontière franco-belge d'Hensies, sur l'autoroute du nord, était quasiment arrêté le 22 février.

D'autre part, la Grande-Bretagne a demandé aux autorités françaises d'envisager une compensation financière pour les transporteurs britanniques retenus dans les barrages routiers en France. Enfin, les associations patronales néerlandaises des transporteurs routiers envisagent le rapatriement par hélicoptères de leurs chauffeurs bloqués depuis six jours à l'entrée du tunnel du Mont-Blanc et les Pays-Bas ont demandé la convocation d'urgence du conseil des ministres des transports de la CEE, actuellement présidée par la France, pour évoquer la situation des transports routiers européens.

EN RFA

Le chancelier Kohl pourrait intervenir auprès de M. Craxi

Correspondance

Bonn. – Contrairement aux Français, dont l'action fait depuis plusieurs jours les grands titres de la presse en Allemagne, les camionneurs allemands se bornent à exiger le rétablissement d'une circulation normale à la frontière austro-italienne. Leur mouvement coïncide avec l'arrivée en visite à Bonn, jeudi 23 février, du premier ministre italien, M. Bettino Craxi. Les autorités bavaroises et l'Union des transporteurs allemands ont, chacun de leur côté, effectué des démarches pour demander au chancelier Kohl d'intervenir auprès de son hôte afin que des mesures soient prises.

Le ministre des transports, M. Werner Dollinger, a reçu, mercredi, une délégation de l'Union des transporteurs allemands pour examiner la situation. On indique au ministère que M. Dollinger était déjà intervenu à trois reprises au cours du mois de février auprès de son collègue italien M. Claudio Signorile et auprès de la commission des Communautés européennes pour tenter de faire cesser les grèves-bouchons des douaniers italiens à la frontière austro-italienne.

Le ministre-président de Bavière, M. Franz-Josef Strauss, a écrit pour sa part directement au premier ministre italien pour lui demander de faire le nécessaire afin d'assurer la libre circulation dans les Alpes. *« Nous ne sommes plus au Moyen-Age »*, estime le président des sociaux-chrétiens bavarois, en soulignant qu'au vingtième siècle il devrait être possible de garantir le droit du transport par route.

H. de B.

EN ITALIE

Vers la fin de la grève des douaniers

De notre correspondant

Rome. – Le mouvement de revendications des douaniers italiens devrait prendre fin vendredi 24 février, comme l'avaient annoncé les syndicats autonomes en lançant leur action. Entre-temps, une solution pourrait être trouvée, avance-t-on au ministère des finances. Un projet de loi concernant une augmentation des effectifs et des salaires des douaniers devrait, en effet, être présenté au prochain conseil des ministres qui pourrait se tenir ce jeudi 23 février. Les syndicats autonomes avaient fait savoir que la satisfaction de leurs revendications sur ces deux points entraînerait la suspension immédiate de l'agitation aux frontières.

Les camionneurs allemands et autrichiens ont obtenu, mercredi, de leurs gouvernements qu'ils interviennent auprès du ministère italien des affaires étrangères. Les douaniers refusent d'effectuer toute heure supplémentaire : ils travaillent six heures par jour de 8 à 14 heures. La presse italienne estimait, ce jeudi 23 février, que l'exaspération à tous les postes frontières pouvait faire craindre des incidents.

PH. P.

La difficile harmonisation des règlements communautaires et français

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les conditions de travail des camionneurs sont, en principe, régies par un règlement de la Communauté, le règlement 543, qui date de 1969. Les Français cependant ne l'appliquent pas. Ils s'en tiennent aux dispositions de la « circulaire Caillavet » qui est d'un usage plus souple. La liberté ainsi prise leur a valu d'être attaqués par la Commission de Bruxelle devant la Cour de justice européenne. La Commission a introduit son recours début janvier, quelques jours à peine après que la France a pris la présidence des travaux des Dix. Un geste qui n'a pas été apprécié par Paris, où l'on affirme que d'autres Etats membres n'appliquent pas non plus le règlement 543, et qu'il convient de le réviser.

M. Fiterman insiste pour que les adaptations nécessaires puissent être discutées par les ministres des transports des Dix à l'occasion de la réunion informelle qu'ils tiendront le 2 avril à Paris. Mais encore faudrait-il, pour cela, que la Commission présente des propositions, ce qu'elle tarde à faire.

Le règlement fixe pour les autocars comme pour les camions, par jour, par quarante-huit heures, par semaine les temps maximums de conduite et les temps minimums de repos. Les services bruxellois afin de mieux tenir compte des besoins des routiers proposent deux principaux aménagements : le temps de conduite par semaine serait ramené de 48 heures à 45 heures. En revanche, afin surtout de rendre plus faciles en fin de semaine les retours des chauffeurs à leur domicile, la durée maximum du travail quotidien serait portée de 8 heures à 9 heures. Mais le routier ne passe pas la totalité de sa journée au volant : il charge, décharge, remplit des formulaires douaniers, déjeune, etc. On a calculé qu'avec 45 heures de conduite il était possible d'arriver à des semaines de travail de 70 heures !

M. Fiterman souhaite que le règlement révisé soit plus complet que celui actuellement en vigueur et définisse un *« temps de service »* hebdomadaire maximum. Aux termes de la circulaire Caillavet, ce temps de travail hebdomadaire maximum est fixé à 55 heures. La France et les Pays-Bas sont, pour l'instant, les seuls membres de la Communauté à prévoir un régime de cette nature. La Commission, faisant valoir que c'est là un point qui déborde la stricte harmonisation des politiques de transport, hésite à s'engager dans cette voie.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le Monde

LIVRES

billet

Le pouvoir des mots

MAI 68 n'a pas été seulement une révolte étudiante et une grève générale, mais un événement littéraire, un carnaval de mots, une fête de la communication. Une des phrases qui l'a le mieux résumé sur les murs livrés aux « inscrivains » fut : « Assez d'actes, des mots ! » *Il n'y avait dans ce retournement ironique nulle dérision de l'événement, mais, au contraire, l'affirmation joyeuse de sa nature langagière. C'est la thèse que soutient Patrick Combes dans* la Littérature et le mouvement de mai 68 (1). *Thèse est bien le mot pour ce travail universitaire, sérieusement documenté, librement pensé, mais écrit d'une manière trop souvent pesante.*

Ce livre nous apprend néanmoins ou nous remet en mémoire beaucoup de choses sur les mots qui ont soulevé les esprits avant, pendant et après mai 68. Un débat de 1964 avait réuni Sartre, Ricardou, Faye, Simone de Beauvoir et Semprun à la Mutualité, sur la question « Que peut la littérature ? ». L'interrogation sur le pouvoir des mots est au cœur des essais qui marquent les années 1965-1967 : Baudrillard, Benveniste, Debord, Derrida, Foucault, Lacan, McLuhan, Vaneigem. La critique savante, avec Barthes, Genette, Todorov, fait la théorie des formes littéraires. Tel Quel *aussi théorise, et terrorise. L'Internationale situationniste reprend avec autant d'arrogance le rôle des surréalistes. La notion d'auteur est contestée. Les enseignants de français repensent leurs méthodes. Dans la gauche intellectuelle, la réflexion sur le langage et sur la fonction de l'écrivain est conduite comme le préalable à la révolution.*

Mai 68 survient dans cette effervescence de la pensée critique. C'est pourquoi les écrivains sont, pour la plupart, mobilisés par l'événement et prompts à reconnaître en leurs frères (et pas encore confrères) « inscrivains » (plus enclins à la citation qu'à la création) autant de Rimbaud dressés contre les forces de l'ordre ou les ordres de la force (le chiasme étant la figure favorite de la rhétorique 68).

Tout cela, P. Combes le rappelle en détail. Mais c'est en établissant le bilan littéraire de mai 68 qu'il se montre le plus original. Bilan globalement négatif, par rapport aux exigences de renouveau. De la cinquantaine de romans recensés qui traitent plus ou moins de l'événement, sept seulement émergent d'une façon significative : les Déclassés *de J. F. Bizot,* la Perte et le fracas *de Maurice Clavel,* La Vie finira bien par commencer *de Claude Courchay,* les Deux Printemps *de Raymond Jean,* l'Irrévolution *de Pascal Lainé,* Derrière la vitre *de Robert Merle,* Vous les entendez ? *de Nathalie Sarraute. Cette dernière exceptée, aucun de ces romanciers ne tente de s'accorder littérairement à l'événement : ils utilisent les techniques éprouvées. Et tout le monde, au fond, attend sur mai 68 un « remake » de* l'Education sentimentale.

Si l'on ne craignait d'écraser par cette référence monumentale une fleur fragile poussée à l'ombre de Flaubert, on signalerait l'Entre-deux-vagues *d'André Puig* (2), *passé inaperçu, omis d'ailleurs par P. Combes, et qui mérite de rester comme l'immortelle de mai, pour sa recherche formelle et sa sincérité. Mais peut-être* l'Education *de 68 est-elle encore à venir et ne s'agit-il que d'oublier Flaubert. En attendant, comme le dit justement P. Combes, le grand livre de l'après-mai reste* l'Idiot de la famille, *de Sartre, parce que théorie et roman s'y dépassent réciproquement.*

MICHEL CONTAT.

(1) Seghers, 318 p., 78 F.
(2) Gallimard, 1973.

LE ROMAN COMME VISION DU MONDE

Bernard Thomas et le vertige de vivre

Les romanciers français retrouvent de l'ambition. Deux ouvrages de ce début d'année nous le font croire : *Aurore ou la génération perdue*, de Bernard Thomas, et *la Grande Bibliothèque*, du mystérieux Puységur (voir l'article de Raphaël Sorin). Ces deux livres nous offrent, en effet, *une vision du monde*, au lieu de nous entraîner dans les morosités du narcissisme. Bernard Thomas mêle, ainsi, la réflexion métaphysique et la méditation sur l'Histoire, les rêveries que suscite l'astronomie moderne et les émois ou les tourments qui naissent de la passion amoureuse. Le roman redevient une recherche de la totalité.

BERNARD THOMAS a le visage carré, le regard clair, un sourire gentil. On devine, avant qu'il ait ouvert la bouche, un goût pour la clarté, la transparence et le solide : à l'image du lourd bureau de bois sur lequel, dix années durant, il a écrit *Aurore ou la génération perdue*. Il parle en marchant, sort un livre pour se donner une contenance, timide et prolixe, attentif aux excès de toutes sortes qui guettent quand on parle de soi. La première revue qu'il a créée (c'était en 1956, avec des amis de lycée), s'appelait *Exigence*. Une revue politique et littéraire où l'on publiait Kateb Yacine, Rosa Luxemburg et Fanon. On lui dit : « Aurore, c'est votre histoire, Laurent, le révolté amoureux des galaxies, avouez, c'est vous ». Il répond *« vous connaissez l'histoire du vieux rabbin qui va mourir. Ses disciples l'entourent. Que peut-on faire pour toi, rabbi. Et lui de murmurer : racontez-moi une histoire. »*

Bernard Thomas aime raconter les histoires vraies qui l'ont fait gamberger. Il y a eu celle de Jacob, l'anarchiste, publiée en 1970 (1). Jacob s'était acheté une quincaillerie pour étudier à loisir tous les modèles de serrures et de coffres-forts. Un jour, il pénétra, par effraction bien sûr, chez Pierre Loti. Horrifié à l'idée de dévaliser un homme qu'il admirait et qu'il avait pris pour un quelconque officier de marine, il lui laissa un mot plein de déférence, et de quoi le dédommager du carreau cassé. Jacob passa trente ans au bagne, dont trois ans au « mitard », dans un de ces trous à rats où l'on ne peut ni s'asseoir ni s'allonger. Il y compléta une culture phénoménale. Puis il vécut un amour fou avec une institutrice libertaire comme lui et mourut très vieux. Bernard Thomas a ensuite écrit *la Croisade des enfants* (2), encore une quête d'absolu, les pieds dans la boue, la tête dans les étoiles. Un oratorio médiéval aux accents soixante-huitards. *« Au fond, j'écris toujours la même histoire »*, remarque-t-il. *« L'être humain devant l'infini, et qui se demande ce qu'il est venu faire là.. Un jour, j'aimerais bien réussir un livre où l'héroïne ne mourrait pas. Mais on a des choses à purger, dont il faut se délivrer... »*

L'alchimie de l'écriture

« Il y a le projet sur lequel on commence un livre, et puis ce qu'il devient. Ecrire, c'est une plongée en eau profonde, on est envahi. Quand on est en même temps journaliste, il faut chaque semaine s'arracher, c'est douloureux ; ce rappel à la réalité, c'est rugueux, dérangeant...

» Au début, je voulais faire la chronique d'une petite ville de province, Versailles, hors des lieux, hors des temps. Je voulais qu'un mythe nourrisse le roman, et c'était celui du labyrinthe. L'héroïne s'appelait Sarah. Mais le livre ne démarrait pas. Ça tient à quoi l'alchimie de l'écriture ? Un jour j'ai rebaptisé Sarah. Elle est devenue Aurore. Du mythe du labyrinthe, j'ai glissé vers l'histoire de Phaéton, cet extraordinaire morceau des Métamorphoses, *où Ovide raconte la chute du char du Soleil.*

Ensuite les hasards objectifs se sont succédé ; tout prenait forme, et nécessité. J'ai découvert dans le parc de Versailles le bassin de Phaéton. En 1981, quand les chefs d'Etat s'y sont réunis, ils sont tous descendus de voiture à quelques pas de la sculpture. Ils l'ont vue sans la voir ; sans y lire le message en quelque sorte personnel qui leur était adressé. Les mythes dont se sont nourris les grands-pères de nos grands-pères sont bien plus vivants qu'on ne le croit. Phaéton, c'est mot pour mot l'explosion qui nous guette. Il y a trois cents ans on savait lire les statues comme nous lisons aujourd'hui les enseignes. »


BÉRÉNICE CLEEVE.

« Notre prison planétaire »

Donc Versailles comme microcosme, et Phaéton comme mythe. Il fallait bien que l'on en vienne à l'astronomie, qui tient une si grande place dans le livre. Quand il parle d'astronomie, Bernard Thomas s'enthousiasme. Les novae, les étoiles bleues, la chevelure de Bérénice. *« Les astronomes*, dit-il, *sont des poètes. J'ai passé des nuits extraordinaires à l'observatoire de Saint-Michel-de-Provence. Depuis 1950, on a fait des progrès insensés, au sens propre étourdissants. On sait, là, qu'on se trouve aux confins de la science, collés nus au mur du temps. L'astronomie nous met face au gouffre, obligés d'admettre que nous sommes le peintre autant que le tableau, et que, derrière les barreaux sans cesse repoussés de notre prison planétaire, il y a le vide. Les anciennes religions ont explosé, et nous sommes bien incapables de supporter le matérialisme conquérant que nous affichions hier encore. Pas étonnant qu'on soit pris de vertige, déboussolé. On est aujourd'hui presque au bord de frôler la création du monde. La passion scientifique et l'exigence mystique, qu'on a cru pouvoir opposer, se rejoignent. »*

Deux personnages incarnent ces interrogations dans *Aurore* : Laurent, l'astrophysicien, ouvrier du « comment », et Péqueu, le vieil amoureux de Campanella, et père d'Aurore, aux allures de Monte-Cristo, avec sa cape noir et rouge, rêveur têtu, illuminé sagace, qui, lui, pose la question du « pourquoi » et irradie le roman, peut-être au détriment d'autres personnages que son éclat ternit.

GENEVIÈVE BRISAC.

(Lire la suite page 16.)

(1) *Jacob*. Ed. Tchou.
(2) Fayard. 1973.

le feuilleton

« LES ANNÉES SECRÈTES DE LA VIE D'UN HOMME » DE ROBERT SABATIER

Une entreprise folle

ON se moque du tremblement où vivent les artistes. Mais dans la société de sécurité qui est la nôtre, ils font figure d'ultimes aventuriers. Par rapport aux politiciens et aux grands commis avec qui ils partagent la vedette, quels risque-tout ! A chaque film, chaque pièce, chaque livre, c'est un nouveau banco. Aucun concours ancien, aucun esprit de corps, aucune garantie de carrière, ne tend de filets sous leurs sauts. Au contraire, les confrères guettent le faux pas, jubilent si c'est la chute. Citez-moi un métier où l'on joue sans cesse son va-tout, à ce point...

J'admire le culot de Robert Sabatier. Il avait devant lui les piles de plaques des joueurs comblés. Il lui suffisait de les miser, tranquille, sur les cases qui lui avaient porté chance, de continuer dans les souvenirs d'enfance pauvre et brave, de rallumer ses *Allumettes suédoises*, de croquer à nouveau ses *Noisettes sauvages*, de décoller ses *Sucettes à la menthe* de leur papier, de les mordiller jusqu'au bâton. A l'inverse des critiques, souvent confrères, qui poussent les auteurs aux renouvellements périlleux, le public ne tient pas rigueur de telles resucées. Il aime reconnaître plus que découvrir, comme en musique.

C'est peu dire qu'il ne reconnaîtra pas ces *Années secrètes de la vie d'un homme*. Sous le titre qui semble annoncer une suite à l'autobiographie des *Allumettes*, se cache un formidable « machin », auquel tout écrivain songe un jour ou l'autre, mais dont il voit bientôt les folies : un texte qui réunirait « tout », le réel et l'irréel, les sensations et la métaphysique, la grande histoire et les petits secrets, la pointe de ce que les mots peuvent faire bouger chez qui les lit, poésie et fiction mêlées, « le » livre, quoi !

par Bertrand Poirot-Delpech

C'est ce quitte ou double qu'engage aujourd'hui Sabatier, crânement.

L'HOMME qui parle s'appelle Ego, initiales d'Emmanuel Gaspard Oth. D'entrée, il se lance dans l'envoi grandiose, déclamatoire, prophétique. Oyez, humains, ce que je vais narrer ! La scène représente le monde, comme disaient les élisabéthains, et Claudel. Ego ne se départira pas de cette solennité sonore, jusques et surtout dans l'extase intime. Roman picaresque, mais aussi odyssée allégorique, nouvelle quête du Graal, dont les rebondissements sont spirituels, et initiatiques les compagnonnages.

Né à Blois, Ego est orphelin de bonne heure. Il est recueilli par une tante lyonnaise et catholique. Dans la Résistance, il tue un Allemand, de ses mains. Pour oublier cet acte qui a ruiné ses idéaux d'adolescent, il décide d'abandonner l'Europe et ses *« antiques parapets »*, comme disait Rimbaud, saint patron de tous les fuyards. Le Japon sera son Harrar, l'Extrême-Orient remplacera l'Arabie consolatrice où allaient se fondre les romantiques, Flaubert, Lawrence. Sur une île perdue, Ego partage la vie des pêcheurs. Une plongeuse nommée Hayano, sans défaut comme on n'en rencontre que dans les contes, ajoute tous les ciels imaginables à ce paradis.

Après une séparation douloureuse et une longue navigation solitaire, notre Ulysse du Pacifique aborde à l'île d'Okinawa, encore occupée par les Américains, dont une femme lieutenant qui lui veut du bien. Moins de bien, toutefois, qu'un riche industriel en huîtres perlières, Alexandre Bisao, qui va l'héberger et l'initier à la mystique zen. Au contact de ce sage élégant, Ego perd l'habitude européenne de rapporter tout à des concepts. La nature, l'instant, les relations avec autrui, prennent une saveur nouvelle. Une tasse de thé a plus d'importance que toute la philosophie. Vivre en se passant de soi et des mots : pour un Occidental, c'est changer d'être. Et pour Ego, c'est l'oubli, de son crime, de sa solitude, de son naufrage.

L'OUBLI ! On se tromperait en croyant que le maître Bisao a construit sa sagesse sur l'effacement du passé. Il était à Hiroshima le fameux 6 août 1945 où les Américains ont lâché la première bombe atomique, malgré leur victoire imminente. Il regardait une chenille en train de rejoindre, sur une feuille, une goutte de rosée. De l'explosion, il a conservé des stigmates : à la place d'une de ses oreilles s'ouvre un cratère, qu'il cache sous une prothèse de cuir noir.

Comment empêcher le Mal et sauver l'humanité ? Bisao croit à la vertu de l'exemple et aux messages qui font lentement leur chemin. Il brise le scepticisme d'Ego, dont il fait son intendant et son confident. Ensemble, ils amassent des dossiers sur la faim dans le monde, ils écrivent aux organisations internationales. Le petit-fils de Bisao, Tokujiro, va à Paris plaider pour une université des sciences de la paix. Lui dont le pays d'origine ignore le mot « non », il essuie des refus vulgaires, de la part de Français assoiffés et abêtis de pouvoir.

Ego souffre de culpabilité persistante, de fièvre, d'insomnie. Il songe au suicide. L'opium auquel l'initie Bisao le calme, mais déclenche chez lui un dédoublement de la personnalité. Un autre lui-même refuse cyniquement sa conversion à la spiritualité et à la non-violence, où il ne voit que lâcheté. Ego s'épuise à vérifier ce que son double sait de leur enfance commune, de « leur » amour pour Hayano.

(Lire la suite page 16.)

Le mystérieux Puységur sort de l'ombre...

Sur la couverture de *la Grande Bibliothèque*, on a mis les *Prisons* de Piranèse. L'une des *Bibliothèque* de Vieira da Silva aurait pu illustrer ce livre étrange, venu de quelque désastre. Son auteur, qui a pris le pseudonyme de Puységur, a accepté, pour une fois, d'apparaître. Il nous a demandé d'être discret : ses traits, comme sa biographie, doivent être enveloppés de mystère.

L'histoire de la publication du « roman » de Puységur est aussi bizarre que les événements qui s'y déroulent. Puységur, à la fin des années 50, a abandonné un ensemble de textes, jusqu'à ce que son frère décide de leur trouver un éditeur. La fiction et la vie, comme dans un miroir, ont fini par se rejoindre ; *la Grande Bibliothèque* met en scène deux frères enfermés dans un dédale rempli de livres...

« J'*AI commencé*, raconte Puységur, *en 1952, ou 53, par de courts récits,* Crypte, la Ville *et* la Gardienne. Crypte, *je l'ai montré à Paulhan, qui l'a aimé et voulait le prendre pour la NRF. Ensuite, sans plan préconçu, j'ai entrepris le* Récit de la Grande Bibliothèque, *qui est inachevé. En 1957, j'ai cessé d'écrire pour militer au PSU et à la CFDT. Avant, je faisais aussi de la peinture abstraite. Deux galeries, disparues depuis, m'ont exposé.*

« Je lisais beaucoup. Les Chimères *de Nerval furent déterminantes. Certaines proses m'impressionnèrent :* Aminadab, *de Blanchot,* Molloy *et* Malone meurt, *de Beckett,* Voyage en Grande Garabagne, *de Michaux ; Poe, Kafka et Sade. Comme je suivais des stages d'ingénieur, avec les 3/8, je pouvais écrire des histoires brèves, la nuit ou le jour. »*

La Grande Bibliothèque réunit tous les textes de Puységur, en deux parties. D'abord le *Récit de la Grande Bibliothèque*, puis les cycles de récits courts, *la Rue qui porte mon nom* et *Malédiction*. Une troisième section, *Marques d'origine*, comprend trois notes sur Puységur, rédigées par son frère, et se termine par une postface, *le Cas Puységur*, qui ne simplifie pas les choses.

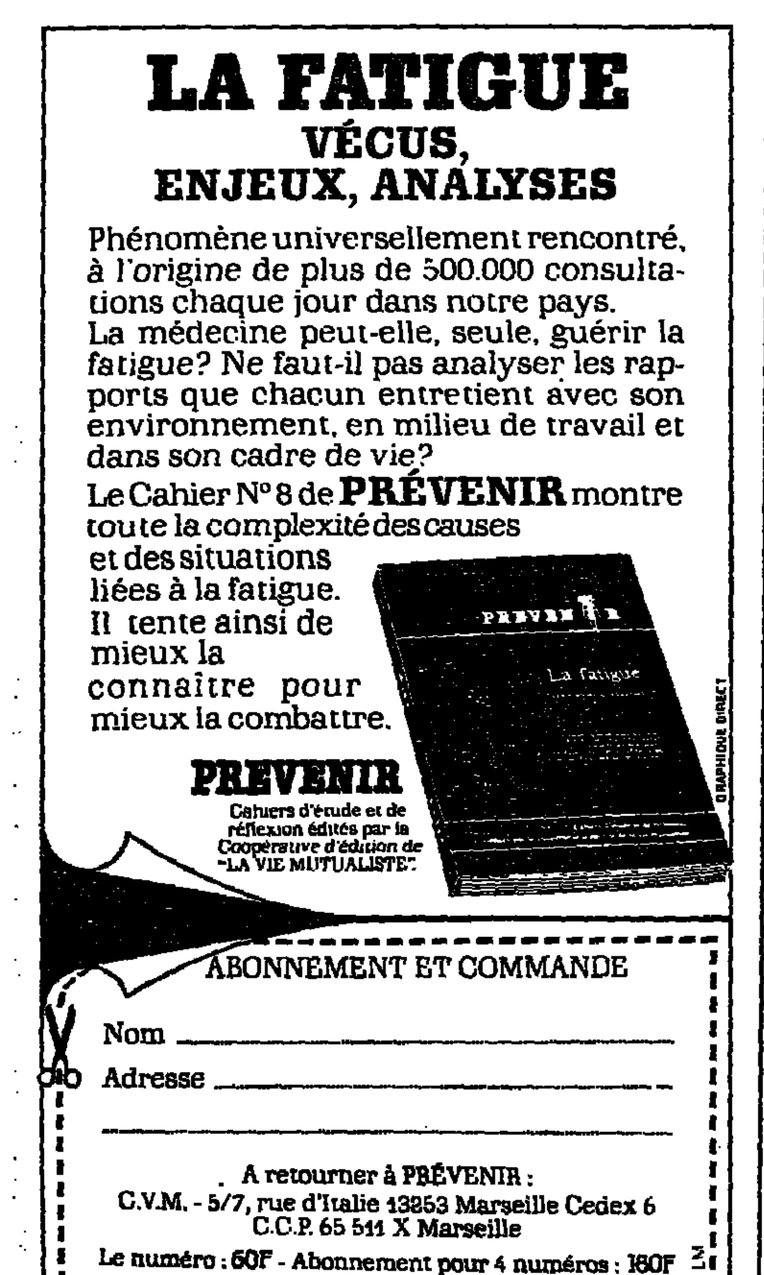
Le *Récit* lui-même nous introduit dans une bibliothèque où des salles de lecture en étages tournent autour d'un *« immense escalier spiral »*. Sous une lumière violette, des érudits, des professeurs, les *« éminences »*, perpétuent le rituel interminable du lieu. A chaque livre demandé par les lecteurs correspond *« une femme qui a décidé de l'incarner »*. La bibliothèque, qui est une colonie pénitentiaire, devient ainsi un gigantesque bordel. Le narrateur et son frère, en prenant *le Déclin de l'Occident*, de Spengler, *Madame Bovary*, ou *Grand-Rue*, de Lewis, convoquent des créatures qui les dénudent et s'abandonnent.

RAPHAËL SORIN.

(Lire la suite page 16.)







la vie littéraire

Quand Goethe lisait Spinoza...

Avec l'érudition vertigineuse qu'on lui connaît, Georges Gusdorf s'est attaché depuis une dizaine d'années à retracer l'évolution des sciences humaines dans l'histoire de la pensée occidentale. Le dernier volume publié de cette entreprise titanesque s'intitule : *Du néant à Dieu dans le savoir romantique* (Payot, 430 p., 170 F). Dans des pages lumineuses, Gusdorf montre, notamment, comment Goethe s'est emparé de la pensée de Spinoza, séduit par le thème du Dieu-Nature et l'élimination de toute référence au péché originel.

Spinoza ne reconnaîtrait sans doute pas avoir inspiré Goethe. Ce dernier en était d'ailleurs parfaitement conscient lorsqu'il écrivait au philosophe Frédéric-Henri Jacobi : *« Je ne puis dire que j'aie jamais lu d'affilée les écrits de cet homme remarquable, que l'édifice entier de ses idées se soit jamais dressé devant mon âme de manière que je puisse l'embrasser totalement d'un regard. Ma manière de penser et de vivre ne le permet pas. Quand j'y jette un coup d'œil, je crois le comprendre, c'est-à-dire que, pour moi, il ne se contredit jamais et, pour ma manière de penser et d'agir, je puis y puiser de très salutaires influences. »*

Ce que Spinoza offrait à Goethe, c'était l'idée d'un Dieu qui était en lui, rendant ainsi possible une réconciliation de ses aspirations individualistes et de l'ordre de la nature qui les intégrerait. Mais Goethe avait également saisi depuis longtemps que personne ne comprend les autres, *« qu'avec les mêmes mots, nul ne pense ce que pense son semblable, qu'une conversation, qu'une lecture éveille, chez des individus différents, des enchaînements différents d'idées »*. Goethe ne s'arrêtait, en lisant Spinoza, qu'aux passages qui piquaient sa curiosité et dont il pressentait qu'ils le rendraient plus fort, c'est-à-dire plus fécond. Y a-t-il meilleure lecture ? – ROLAND JACCARD.

Les « Cahiers Paul Gadenne »

La revue *Ouvertures*, qui avait déjà publié dans ses précédentes livraisons des textes de Paul Gadenne, entreprend la publication de « cahiers » consacrés à ce romancier.

Le premier « cahier » regroupe des chroniques parues, entre avril 1946 et novembre 1952, dans divers journaux et revues. L'auteur de *la Rue profonde* nous apparaît comme un critique littéraire sévère. Cet *homme pour qui la littérature garantissait la vie ne tolérait pas les défaillances ordinaires de certains grands écrivains.*

Commentant la correspondance de Dostoïevski, *il n'hésite pas à opposer « la soumission »* de celui-ci à *« la recherche du péril »* de Nietzsche.

Sévère pour le Molloy de Beckett, Paul Gadenne *manifeste, en revanche, une certaine tendresse pour Au-dessous du volcan,* qu'il qualifie de roman de *« l'hébétude lucide »*.

Paul Gadenne espérait peut-être qu'un jour le monde prendrait les couleurs de l'ivresse du héros de Malcolm Lowry. – P. Dra.

* « Cahiers Paul Gadenne », *Ouvertures* (2 *bis*, place Lacépède – 47 000 Agen), 114 pages, 30 F. (Abonnement 4 numéros : 120 F). Signalons aussi que Gallimard vient de rééditer *l'Avenue*, roman de Paul Gadenne, qui parut pour la première fois en 1949. (260 pages.)

Le jeu de cartes surréaliste de Marseille

Réfugiés à Marseille à la fin de 1940, André Breton et ses amis se réunissaient fréquemment au café le Brûleur de loup. Les surréa*listes n'avaient pas renoncé,* dans cette époque de grisaille, au « Merveilleux », et ils inventaient des jeux pour éclaircir la nuit.

Ils créèrent ainsi un jeu de cartes où dominaient humour *et* imagination. Révolution, *amour,* rêve et connaissance remplacèrent trèfle, cœur, carreau et pique, et les génies, les sirènes et les mages supplantèrent les rois, reines et autres valets.

Les participants au jeu tiraient au hasard ce qu'ils devaient dessiner, et Victor Brauner, André Breton, Oscar Dominguez, Max Ernst, Jacques Hérold, Wifredo Lam, Jacqueline Lamba et André Masson purent représenter Baudelaire, la Religieuse portugaise, Novalis, Lautréamont, Sade, Lamiel, Hegel, etc. Le joker se présentait, lui, sous les traits d'Ubu, dessiné par Jarry.

L'éditeur marseillais André Dimanche vient d'avoir l'heureuse initiative d'éditer, au format habituel, ce jeu de cartes qui enchantera les amants du hasard. – P. Dra.

★ LE JEU DE MARSEILLE, éditions André Dimanche (distribution Fernand Hazan, 35-37, rue de Seine, 75006 Paris), 54 F.

Mesrine superstar

L'époque a les héros qu'elle mérite, dit le cynique. Jacques Mesrine est en passe de devenir l'un *de* ses fleurons. Un film-document, un *livre-témoignage et une réédition* de *l'Instinct de mort*, que l'« ennemi public n° 1 » publia aux éditions J.-C. Lattès avant d'être dépossédé de ses droits par une loi rétroactive, le placent au premier rang de l'actualité.

Au terme de sa dernière cavale, rythmée de déclarations mégalomaniaques et de « scoops » journalistiques, Mesrine fut abattu par la police sans qu'on lui laissât une seule chance, et son amie Sylvia Jeanjacquot fut blessée. Dans *Mesrine... ou la dernière cavale*, (Le Carrousel, 246 p., 78 F), Guy Adamik raconte la folle fuite et livre le testament enregistré du hors-la-loi. Mesrine y disait à son amie : *« J'ai assumé ma criminalité jusqu'au bout... Si les policiers m'ont tué avant que j'aie eu le temps de mettre la main sur mon revolver, il faut te dire une chose, si j'avais eu le temps de mettre la main sur mon revolver (...), je m'en serais servi. »*

La vie criminelle de Mesrine fut aussi celle qu'il avait choisie, même si, à sa décharge, sa détention dans les trous *de basse-fosse* des QHS renforça son « instinct de mort ».

Dans une note de *l'Instinct de mort*, que les Éditions Champ libre rééditent (360 p., 70 F), Gérard Lebovici écrit, non sans légèreté, que Jacques Mesrine devint par ses « agissements », *« pour les Français de notre époque, le parfait symbole de la liberté ».* Il s'en prend aussi au premier éditeur du livre, J.-C. Lattès, qui annonça *« publiquement qu'il retirait de la vente un livre que la police n'aimait pas. Mais plus tard, Mesrine ayant été assassiné, il a republié le même livre. L'opposition des héritiers de Mesrine l'a obligé à y renoncer ». « Le redoutable honneur d'éditer Jacques Mesrine, conclut* Gérard Lebovici, *revenait donc aux Éditions Champ libre. »*

Victime sans doute d'une défaillance de la mémoire, G. Lebovici oublie de rappeler que Mesrine avait aussi menacé de mort son éditeur. *Cela dit, considérer* la réédition de *l'Instinct de mort comme* un honneur *« redoutable »* alors que le protagoniste principal de *l'affaire est relégué dans les ténèbres*, paraît, *en effet, d'une exceptionnelle témérité. « C'est l'homme qui tient l'arme qui a de l'importance, pas l'arme elle-même »,* a écrit Mesrine. Étranges mœurs, triste époque, dirait le *naïf.* – B. A.

vient de paraître

Romans

JEAN DEMÉLIER : *le Métro du bout du monde.* – Un jour, une rame de métro rebelle quitte sa voie et s'enfonce sous terre. C'est l'occasion pour les voyageurs de se voir, de se parler, de s'aimer enfin... Par l'auteur du *Miroir de Janus*. (Balland, 156 p., 49 F.)

ALEXIS LECAYE : *le Moine et le Diable.* – *Un matin d'avril 1382, Pierre Tranchet d'Us, jeune moine parisien et brillant universitaire,* descend la route du Rhône *pour remettre au pape Clément VII des documents* de la plus haute importance. Chemin faisant, il lui arrive de nombreuses aventures et, à chaque détour, rencontre le diable sous de multiples apparences... Par l'auteur de *l'Ile des magiciennes*. (Fayard, 284 p., 69 F.)

Théâtre

STIG DAGERMAN : *le Condamné à mort.* – Un drame en quatre actes que l'écrivain suédois composa en 1946. L'éditeur l'a fait précéder d'un court essai de Dagerman : *Théâtre et Réalité.* (Actes Sud. Traduction de Philippe Bouquet. 156 p., 65 F.)

Civilisations

JOSÉE BALAGNA : *l'Imprimerie arabe en Occident (XVIe-XVIIIe siècle).* – Qui se souvient qu'il y eut jadis en Europe de prospères éditions en arabe, bien avant que les chrétiens d'Orient ne créent chez eux la première imprimerie arabe ? J. Balagna rappelle dans un texte très vivant (avec iconographie et bibliographie) cet épisode oublié du dialogue culturel euro-arabe. (Maisonneuve et Larose, 153 p., 68 F.)

FRANCIS LEY : *Voyage en Italie du baron de Krüdener en 1786.* – L'historien Francis Ley a traduit et présente le journal que le baron Alexis de Krüdener, ambassadeur de Catherine II auprès de la République de Venise, tint sur son voyage, commencé en 1786, de Venise jusqu'à Rome, Naples et Pompéi, Florence, Lyon, Genève etc. C'est aussi l'étonnant témoignage d'un homme du Nord sur les « merveilles » et la situation des différents pays qu'il découvre. Préface de Gérard Luciani. (Librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, 75006 Paris, 312 p., 135 F.)

Arts

FRANÇOIS BOESPFLUG : *Dieu dans l'art.* – L'art religieux peut-il se permettre certaines représentations de Dieu, de la Trinité ? Le pape Benoît XIV (1675-1758) fixa la doctrine de l'Eglise à l'égard des « images de Dieu » en ratifiant la position dominante du concile de Trente. Il s'avère aussi que l'Eglise *romaine n'a guère fait la théorie de son usage des images de Dieu.* L'*auteur, théologien, à partir de l'analyse du document pontifical et de l'affaire Crescence* de Kaufbeuren, *repose* la question de l'avenir *sacré dans* un *monde inondé* d'images. Préface d'André Chastel. Postface de Leonid Ouspensky. (Cerf, 380 p., 137 F.)

Essais

KONRAD LORENZ : *les Fondements de l'éthologie.* – Konrad Lorenz, c'est l'initiateur de l'étude du comportement animal de manière comparative, ou éthologie. Dans cet ouvrage, il illustre ses positions théoriques, définit ses règles méthodologiques et répond par la même occasion à ses détracteurs. Traduit de l'allemand par Jeanne Etoré. (Flammarion, 430 p., 120 F.) *Du même auteur est réédité dans la collection de poche* « Champs » *l'Homme dans le fleuve du vivant*, qui traite de la nature et de l'interprétation du processus de l'évolution. Introduction de Irenaüs Eibl-Eibesfeldt. Traduit de l'allemand par Jeanne Etoré. (Champs/Flammarion, 454 p.)

ANNIE GOLDMANN : *Rêves d'amour perdus.* – A partir d'une relecture d'une douzaine de grands romans du dix-neuvième siècle, l'auteur étudie le rôle des héroïnes – mère, amante, courtisane ou femme de tête – qui ont nourri jusqu'à nos jours l'imaginaire des hommes et des femmes et sont à l'origine de tant de « rêves d'amour perdus ». (Denoël/Gonthier, 224 p., 76 F.)

en poche

GROUCHO MARX, le fléau de ces dames

AINÉ de ce fléau burlesque et délirant que furent à l'écran les frères Marx, Groucho se distinguait par sa muflerie. Là où il passait à grands coups de jambes raides comme des ciseaux et pointant la paire de cornes de sa moustache, la sensibilité des dames jonchait le tapis, brisée, telle une collection de porcelaines dans un magasin d'éléphants. Cette muflerie qu'il éleva à la hauteur d'un art, Groucho n'en a pas seulement usé au cinéma : les lecteurs des quelques ouvrages qu'il a commis en ont tiré leur profit. *Dans les Mémoires d'un amant lamentable, qu'il écrivit une quinzaine d'années* avant sa mort, le *sexe* faible en voit *de toutes les couleurs. Voyante, prostituée,* serveuse de restau*rant, les femmes ne sont que pièges pour* le pauvre Groucho. Il ne *s'en désole* pas *plus que ça, ses mésaventures étant* surtout un *prétexte pour raconter ce qui lui passe par la tête : « Le titre de ce bouquin est trompeur, prévient-il, mais il y a plusieurs façons de vendre un livre ou de dépouiller un chat. »* Aussi, nous emmène-t-il chez l'homme de Néanderthal ou chez M. Marx père, *propriétaire pour l'occasion d'une plantation et que ses esclaves « aimaient pour sa bonté, sa compréhension et, aussi, parce qu'il était le seul à posséder un fouet ».* Ou bien Groucho nous initie aux effets secondaires de la cuisine mexicaine, à la grimpe des réverbères hollywoodiens ou aux délices du poker, sans lequel *« la vie n'était qu'un grand bol de sciure »* pour son frère Chico.

« Il vaut mieux être le premier dans sa spécialité que le dernier à table », écrit Groucho *qui a le goût des proverbes. Il semble que sa spécialité ne fut pas la séduction, et que sa beauté particulière ne l'aida guère dans ses entreprises.* Se regardait-il dans une glace, qu'il y voyait *« suffisamment de dents cariées pour remplir un tiroir ».* L'une des créatures cédait-elle, qu'elle arrivait au restaurant dans une tenue tapageuse qui donnait à Groucho l'envie *« de se faire servir à dîner sous la table ».* Réussissait-il à attirer l'objet de son désir dans *la « chambre d'amour »,* qu'aussitôt la pièce était envahie par une nuée de pigeons roucoulants et crotteurs. L'encouragement trop appuyé conduit à l'échec.

A sa manière absurde et cocasse, Groucho Marx défoule les amants « *lamentables* » et les amateurs de jeux de mots, les seconds étant sans doute devenus ce qu'ils sont pour se consoler des mésaventures des premiers. Tous les hommes ne peuvent se prévaloir de la grâce et de la finesse d'esprit d'un *« MacArthur marchant sur les eaux »...*

BERNARD ALLIOT.

★ MÉMOIRES D'UN AMANT LAMENTABLE, de Groucho Marx, Seuil/Virgule, traduit de l'américain par Michel Lebrun, 226 p., 27,50 F.

en bref

● PARMI LES REVUES. *Autrement* publie des numéros spéciaux sur chiens et chats : « Animal mon amour » (janvier 1984, 65 F), et sur l'image que nous avons de l'intelligence dans notre société : « Intelligence intelligences » (février 1984, 65 F).

Autre numéro spécial : celui de la revue *l'Histoire* sur « L'amour et la sexualité ». On passe des mœurs babyloniennes au procès d'Oscar Wilde (n° 63, 26 F).

De son côté, *le Crapouillot* consacre son numéro de janvier 1984 aux « Pédophiles » (20 F), tandis que *l'Arc* publie un ensemble de textes sur Boris Vian (n° 90, 45 F).

Dans la *NRF* de janvier, on trouve une nouvelle inédite de Faulkner : *Neige*, et des fragments de Louis-René des Forêts. La même revue nous donne à lire, dans son numéro de février, des poèmes de Henri Michaux, rassemblés sous un titre mystérieux : *– Une fois dissipé le convoi.*

● Le sixième numéro de « *ORACL* », revue trimestrielle de création littéraire publiée par l'Office régional d'action culturelle de Poitiers (Vienne), *vient de paraître.* Il a pour thème la nuit et propose notamment des textes inédits de Jean Demélier, Catherine Lepront, Jean-Loup Trassard, ainsi que des études et des chroniques, en particulier sur Cioran, Louis-René des Forêts, Paul Gadenne, Jude Stéfan, André du Bouchet. ORACL (musée Sainte-Croix, 86000 Poitiers) rappelle que, en cas d'envoi de manuscrits, ceux-ci doivent être dactylographiés en deux exemplaires et expédiés à J.-C. Valin, *Les Bordes*-Nouaillé, 86340 La Villedieu. La revue, 40 francs, est distribuée par *Distique* ; l'abonnement annuel est de 120 F.

● Les *Cahiers Elie Faure* ont publié récemment leur numéro 2. On y trouve un article qu'écrivit Elie Faure en 1934 sur *l'Atalante* de Jean Vigo, et la réponse qu'il avait faite, trois ans plus tôt, à une enquête sur les films de guerre et le pacifisme. (Mme Martine Châtelain, Les Roches-Le Perréon 69 830 – Saint-Georges-de-Reneins.)

Signalons enfin les albums de *Double Page* : « Andalousie » (photos de Hans W. Silvester, texte de Dominique Courtier), et « Ouessant » (photos de Bernard-Marie Lauté, texte de Jean-Pierre Spilmont).

● PRÉCISIONS. – Zofia Bobowicz, directrice de la collection « Domaine de l'Est », chez Laffont, nous prie de préciser que la nouvelle édition de *Meïr Ezofowicz* d'Eliza Orzeszkowa (voir « le Monde des livres » du 10 février) a été revue par Henri Raczymow et par elle-même.

M. Jean Milly, éditeur de *la Prisonnière* (voir « le Monde des livres » du 10 février), nous indique que les volumes de *A la recherche du temps perdu* parus du vivant de l'auteur seront publiés chez Garnier-Flammarion dans l'ordre chronologique, et que l'établissement du texte et l'appareil critique seront dus à Elyane Dezon-Jones pour *le Côté de Guermantes* et à Elie-Ogée pour *Sodome et Gomorrhe*.

au fil des lectures

Poésie

Les terres natales de Le Quintrec

Depuis Péguy et Claudel, les poètes fortement enracinés dans une terre nous manquent, comme nous manquent les bardes qui savent dire avec force leurs vérités quotidiennes. Charles Le Quintrec est de cette race-là, indifférent aux modes et obstiné à dire son allégeance à tout ce que signifie et symbolise la Bretagne.

Les réalités bretonnes se retrouvent dans *le Règne et le Royaume*, volume qui regroupe les poèmes que Le Quintrec écrivit ces dernières années. Ce qu'il dit est simple et immédiatement compréhensible. Tout d'abord, il traduit une terre, avec ses landes, son gibier rare, sa lutte contre la mer nourricière, à la fois aimée et redoutée, ses hommes partant au loin, ses femmes en perpétuelle attente, et prêtes au deuil. Il y a ainsi une odeur de vent et d'écume, et comme une communion tellurique, dans chaque page de ce poète, lutteur, opiniâtre, coriace.

Proche de la rime mais capable de briser le vers, quelquefois résolument adversaire des facilités musicales, Le Quintrec sait aussi se détourner de la Bretagne visible pour rejoindre sa légende. De Concarneau à Brocéliande et du roi René à Merlin, il suffit de parcourir une métaphore ou un seul vers. Entre le poète et sa terre, un étrange inceste s'accomplit. Le Quintrec est croyant. Jadis, il s'adressait à Dieu en toute humilité et n'hésitait pas à l'invoquer, voire à l'interpeller. Il a évolué : aujourd'hui, un certain panthéisme s'insinue dans son chant. Il abandonne la littéralité de la prière, pour y introduire de vieilles réminiscences celtes. Cependant, les pieds et le regard sur ses pierres battues par le vent, Le Quintrec sait se faire universel. Un poète, trop vite rangé sous des étiquettes restrictives, clame ici des évidences qui savent, curieusement, nous troubler par un langage tout de ferveur et de force.

Il est passé le temps des fées dans les /fougères
Les villes sont venues
Comme de grandes sœurs grimées /mais pas fières
Avec des jambes nues.
Là-bas, où bat mon cœur, les futaies /s'assoupissent
Et le printemps reluit
Les bardes ne sont plus de notre /bénéfice
Les héros sont partis.
Même les bêtes dans l'air attiédi des /bauges
Ruminent au passé
Les veneurs et les chiens s'éloignent /vers les souches
Des arbres mutilés.
Et la trompe du soir rassemble les /futaies
Et leurs peuples d'oiseaux
Ecoute tout se tait
Ecoute tout se meurt
Ecoute les tombeaux.

ALAIN BOSQUET.

★ LE RÈGNE ET LE ROYAUME, de Charles Le Quintrec. Albin-Michel ; 358 pages, 90 F.

Guy Goffette, le marieur de mots

Guy Goffette aimerait pouvoir, un jour, « *célébrer les noces de l'encre et de la neige* ». Ce marieur de mots réduirait, volontiers, le monde à une imprimerie magique où « *des typographes aux doigts d'or* » transformeraient, sous ses yeux, le plomb en « *ébats de casse* ». En attendant le règne des voyelles, ce poète reconnaît, dans le tumulte de certaines nuits, les femmes inavouées qui s'accrochèrent à ses rêves.

Guy Goffette, qui avance de profil entre des oiseaux respectueux du silence, s'est construit un royaume poétique où « *l'aube mendie son pain dans le jardin clos des pupilles* » Les poèmes de cet auteur sont aussi accueillants que certains bars où l'on peut simplement s'asseoir et laisser les heures filer au gré de la rumeur qui se noie au fond des verres.

P. DRA.

★ SOLO D'OMBRES de Guy Goffette, Éditions Ipomée (diffusion : Hachette), 144 pages, 48 F.

Le dénuement de Gérard Bocholier

Poète et essayiste, Gérard Bocholier considère que seul le silence est porteur de vérité. La parole, selon lui, hésite toujours entre le mensonge et la politesse, et se prête au confus, à l'à-peu-près.

Cet homme, que l'on devine attaché à ce que fut sa jeunesse, épie derrière le jeu conventionnel des « lèvres » les vérités que pudeur et effroi dissimulent.

Le lecteur avide d'excès cherchera en vain dans les vers de Gérard Bocholier le moindre débordement lyrique. Cet auteur pratique une poésie du dénuement. Ses phrases tranchent à vif et tendent à l'essentiel. Pourtant, quelquefois, au creux d'un poème, cet écrivain distant avoue qu'il cherche « *l'illusoire étreinte des merveilles* ».

PIERRE DRACHLINE.

★ LÈVRES, de Gérard Bocholier, Éditions Rougerie, 76 p., 39 F.

Histoire

Un royaume exemplaire

Que savons-nous de la Navarre, sinon qu'elle avait encore pour roi celui de France à une époque où sa partie espagnole était annexée depuis longtemps à l'Espagne ?

En fait, il a bien existé, ce royaume, durant cinq siècles; non seulement indépendant, mais prospère, heureux et, par bien des aspects, exemplaire.

Un petit Etat, certes, qui chevauche les Pyrénées occidentales de la vallée de l'Ebre à l'Adour; mais qui contrôle ainsi, entre Saint-Jean-Pied-de-Port et Pampelune, les précieux passages par lesquels toute l'Europe va prier à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Un Etat bien étonnant. Chrétiens, musulmans et juifs y vivent mieux que dans une paix précaire : dans une entente et une collaboration constantes, sous la tutelle fort sage de rois, navarrais d'abord, puis français, quand le grand Sanche VII le Victorieux choisit pour lui succéder le jeune Thibaud de Champagne, son neveu.

Des comtes de Champagne, la couronne de Navarre passera à ceux d'Evreux, puis d'Albret, d'où elle reviendra définitivement à celle de France avec Henri IV. Mais cette Navarre n'est plus qu'une ombre. La partie espagnole a été brutalement réunie à l'Espagne en 1512 et l'autre, minuscule, fondue en 1607 dans le Béarn.

Telle qu'elle fut durant tous le Moyen Age, la Navarre est un sujet d'étude passionnant. Elle a aujourd'hui son historienne française, Béatrice Leroy. Bon livre, qui se perd parfois dans le détail local et ne renseigne pas toujours comme nous le souhaiterions sur les sources de la richesse navarraise. Mais la documentation est très bonne, le récit vivant et chaleureux.

JACQUES CELLARD.

★ LA NAVARRE AU MOYEN AGE, de Béatrice Leroy. Albin Michel, 195 p, 65 F.

Histoire littéraire

Les Amours de Fragoletta

Fallait-il rééditer ce *Fragoletta* d'Henri de Latouche (1829), qui fut en son temps un beau succès de librairie ?

Tous comptes faits, oui. D'abord parce que Latouche lui-même (1785-1851) mérite mieux que les quelques lignes que lui consacrent parfois nos histoires de la littérature. Ensuite parce que même si *Fragoletta* n'était qu'une *Chartreuse de Parme* ratée, ce ne serait pas rien.

Raté, en effet, le roman de Latouche, par excès d'ambitions. C'est « *un roman historique complet* », en disait Balzac. Au moins celui des années d'incertitude et de gloire du Directoire agonisant, et des armées républicaines établissant à Naples la brève et malheureuse République parthénopéenne (1799). Trente ans après, *Fragoletta* remuait allègrement des souvenirs glorieux, ceux d'une République libératrice, et ridiculisait, à travers la monarchie napolitaine, la cour de Charles X.

C'est aussi un roman d'amours, au pluriel et bien étrange. Cette Fragoletta, « Fraisette », est-elle une jeune fille un peu garçonnière ? Ou un jeune homme un peu trop beau ? Toujours est-il que, femme, elle est désespérément aimée d'un officier français, Marius d'Hauteville, et homme, de la sœur de celui-ci, Eugénie.

Est-elle Philippe ? Et Camille ? Et comment soutient-il ce double rôle ? Au terme de cet imbroglio, Eugénie est morte de désespoir et d'Hauteville tue Fragoletta-Philippe.

Tout cela est bien *noir*, bien romantique, et par moments bien embrouillé. Mais on se laisse prendre au jeu sur trois cent cinquante pages ; ce qui fait en tout cas l'éloge de Latouche écrivain, preste, élégant et sensible.

J. C.

★ FRAGOLETTA, d'Henri de Latouche, préface de Monique Nemer, éditions Desjonquères, distribution PUF, 354 pages, 79 F.

Lettres étrangères

Le retour d'Alain Sillitoe

Un revenant : Alan Sillitoe. Depuis 1965, date à laquelle les éditions du Seuil avaient publié *le Général*, aucun autre de ses livres n'avaient été traduits de ce côté-ci de la Manche. Sillitoe semblait éprouver quelque difficulté à sortir de l'ornière du récit prolétarien-politique.

Les rares tentatives qu'il effectua hors de ce genre se soldèrent par des échecs. Et puis, en 1975, il publia *Raw Material*, livre que salua la critique anglaise. Certains allèrent même jusqu'à en parler comme « *de son œuvre la plus importante* ». Pour qui avait lu *Samedi soir, dimanche matin* ou *la Solitude du coureur de fond* (1), le compliment n'était pas mince. C'est ce récit que viennent de publier les éditions Lattès, sous le titre de *Nottinghamshire*.

Il s'agit d'une sorte d'autobiographie romancée, où Sillitoe nous livre sa propre conception du monde. Sur ce dernier point, il ne se montre guère convaincant lorsqu'il tente, par exemple, de nous expliquer ce qu'est la vérité. Passons. Le reste du roman — « *c'en est un*, précise Sillitoe, *dans la mesure où tout écrit relève de la fiction* » — se présente comme une suite de tableaux évoquant les figures dominantes d'une parenté pour le moins pittoresque.

Entre un grand-père paternel forgeron qui a le coup de poing facile et une pléiade de cousins ou d'oncles tous aussi « remarquables » les uns que les autres, l'auteur n'a que l'embarras du choix. Cependant, on s'aperçoit très vite que ce n'est pas là le thème du livre. Tandis qu'il rassemble les « *lambeaux d'une identité familiale* », Sillitoe s'ingénie à créer sa propre histoire déduite de celle des autres et, surtout, de leur imaginaire. A plusieurs reprises il note ainsi les différentes versions qu'on lui donne d'un même fait ; peu lui importe qui dit vrai. Seul le récit compte, et par conséquent l'écriture.

BERNARD GÉNIÈS.

★ NOTTINGHAMSHIRE, d'Alan Sillitoe. Traduit de l'anglais par Marc Duchamp. Ed. Lattès, 258 P., 90 F.

(1) Ces titres ont été publiés aux éditions du Seuil.

Récits

Yolaine Simha et les gens du dimanche

Yolaine Simha et Gilles Rouilly ont pris la précaution de masquer les visages des gens qu'ils avaient photographiés. Pour mieux les mettre à nu, sur la page de droite, où l'on trouve leur portrait. Cela s'appelle *Contes grinçants du dimanche*. Qui ne s'est amusé à imaginer la vie des passants, des voisins de métro, du vis-à-vis dans l'autobus ? Yolaine Simha joue à ce jeu, à la limite du voyeurisme. Avec le plus de détails vus (des preuves), elle fait des romans, qui tiennent juste dans la page, des romans miniatures.

C'est acide, forcément, ça tient au sujet. On n'imagine pas souvent des vies séduisantes aux gens que l'on croise. Elle est même méchante, parfois, Yolaine Simha, à la manière de Barbara.

Pourtant, *Contes grinçants du dimanche* est un livre qui déclenche des éclats de rire intérieurs. Un livre optimiste parce que, malgré la laideur des rues, l'hiver qu'on sent rôder, les silhouettes contractées des héros, l'auteur a le sens des associations d'idées saugrenues, du détail qui sauve, et du souvenir loufoque. Elle sait, comme une petite fille rencontrée dans son livre, « *marcher posément à l'extérieur et simultanément sautiller à l'intérieur* ». Il faut pour cela de la précision dans le vocabulaire, de l'attention. Yolaine Simha a un regard qu'on n'oublie pas et de la tendresse dans le ricanement.

G. B.

★ CONTES GRINÇANTS DU DIMANCHE, de Yolaine Simha. Le Nouveau Commerce. 139 F. Photographies de l'auteur et de Gilles Rouilly.

Les révoltes de Pierrette Sartin

Après les *Souvenirs d'une jeune fille mal rangée*, récit d'une enfance martyre et d'une adolescence révoltée, Pierrette Sartin, avec *Un enfer bien convenable*, reprend le fil de son histoire qui est celle d'un long combat. « *Rien, jamais, n'abolit notre enfance* », dit Simone de Beauvoir : pourtant, que d'efforts, que de travail, que de persévérance, que de coups d'éclat et de déchirements dans cette vie où Annette, la narratrice, n'a rien épargné pour surmonter le mal des premières années ! Une mère méchante et à demi folle, un père faible et dominé, dans le climat d'une petite ville — qui est ici Granchaix et que l'on connaissait déjà sous le nom de Chaminadour, — les scènes, les drames, la honte, ont développé chez la protagoniste de ce livre noir une rancune sans fin ni merci.

Farouchement éprise de liberté, d'indépendance, de dignité, Annette s'est arrachée au milieu familial grâce à son amour des livres. Un mariage malheureux, d'autres attendrissements sans durée, assurent la jeune femme dans le sentiment d'une solitude radicale. Cette solitude est sa force comme elle est son malheur.

Elle refuse tout compromis, divorce, s'évade, élève seule ses enfants sans jamais rien céder aux illusions flatteuses, pas même quand elle regarde son fils et sa fille, qui la déçoivent souvent. « Lucidité d'abord » pourrait être sa devise. Rien ne coûte plus cher que ce luxe-là.

Blessée aussi dans son enfance massacrée, Edmonde, la sœur d'Annette, suit un chemin tout différent. Laide, sans goût, sans esprit, sans courage, Edmonde gâche tout par veulerie et tombe de plus en plus bas.

La symétrie de ces deux destins paraît presque trop exemplaire et démonstrative. Mais ce livre violent, écrit avec feu, est porteur, en dépit de tout, d'une magnifique espérance : car l'héroïne, comme son auteur, qui est psychosociologue et une féministe active, est de ceux qui triomphent de l'adversaire en tendant la main aux plus faibles et aux plus déshérités.

JOSANE DURANTEAU.

★ UN ENFER BIEN CONVENABLE, de Pierrette Sartin, Pierre Horay, 334 p., 75 F.

Romans

L'été irlandais de Flora Groult

Un malentendu, c'est déjà bête, même si on a la vie devant soi pour s'expliquer. Mais si la mort s'en mêle, comment s'arranger avec ce qui est resté en suspens ? C'est une situation de ce genre qu'explore la narratrice, Iris, pendant un été, en Irlande. Son mari, Thomas, est mort alors qu'ils étaient séparés. S'adressant à lui, écrivant pour elle-même, elle laisse revenir son passé — émotions, mariage, incidents, éloignement.

Iris est encore assez jeune pour s'inquiéter de ne l'être bientôt plus. A ses côtés, sa fille Valentine, déjà adulte et elle aussi sur le chemin du divorce, se débat dans ses propres problèmes. L'ombre proche des parents d'Iris, Vera et Victor, disparus eux aussi s'interpose dans ces relations mi-tumultueuses, mi-tendres entre la mère et la fille qui ne savent encore si leur deuil commun doit les rapprocher.

Le roman sonne juste. Il rend avec vivacité tout ce qui peut bouger dans une constellation familiale. Il émeut par une sorte de chagrin tonique, sans complaisance, presque joyeux.

MONIQUE PETILLON.

★ LE PASSÉ INFINI, de Flora Groult, Flammarion, 262 p., 70 F.

Essai

L'écrivain et ses images

Les textes que Daniel Oster a réunis sous la formule énigmatique de *Passages de Zénon* participent d'un ambitieux dessein, que précise le sous-titre du volume : *Essai sur l'espace et les croyances littéraires.*

L'écrivain n'a de cesse, depuis Rousseau, qu'il n'ait fait coïncider sa représentation particulière et sa légitimation sociale. C'est dans cet écart entre le « statut » de l'auteur et sa « statue » que viennent se succéder les opinions et les illusions dont Daniel Oster instruit avec une allègre ironie le procès.

Toutes les procédures naïves ou retorses que l'écrivain met au service de son œuvre et de sa personne sont pointées avec acuité quand Daniel Oster montre l'auteur dans sa prétentation « *à s'énoncer comme victime sociale (...) et comme héros chargé de rédimer son propre malheur originel, et plus encore celui des autres* » tout en cherchant à recueillir « *les bénéfices sociaux, économiques, narcissiques, de l'exhibition de sa figure dans des lieux où il n'est plus ni victime ni héros* ».

S. K.

★ PASSAGES DE ZÉNON, par Daniel Oster. Ed. du Seuil, coll. « Pierres vives ». 254 p. 89 F.





lettres étrangères

Catherine Howard et Henri VIII

par ANTHONY BURGESS

● ***Un grand roman historique de Ford Madox Ford (1873-1939).***

AVEC la publication en langue française de *la Cinquième Reine*, la critique va enfin avoir l'occasion, tardive mais heureuse, de réparer une omission aussi injuste qu'incompréhensible, en accordant à Ford Madox Ford la place qu'il mérite.

La Cinquième Reine conte l'histoire de l'avant-dernière reine d'Henri VIII d'Angleterre, et il est possible qu'un certain chauvinisme ait joué contre ce livre en le considérant comme trop typiquement anglais. Il est bon de rappeler à cet égard, soit dit en passant, que Ford Madox Ford (dont le vrai nom, Hueffer, proclamait une origine germanique qu'il dut masquer lors de la première guerre mondiale sous un faux légal) était plus français qu'autre chose, plus parisien que bien des Parisiens et capable de traduire ses propres œuvres dans un français fleurant le meilleur Proust. En même temps, Ford Madox Ford faisait partie des grands internationaux, et, directeur de la *Transatlantic Review*, installée à Paris, il fut le découvreur d'Hemingway et de Joyce, le promoteur de T.S. Eliot et d'Ezra Pound, l'ami et le collaborateur de Joseph Conrad, et l'auteur des trois plus sublimes romans de la littérature britannique.

Français de cœur

Mais avant de considérer Ford comme romancier, mieux vaut parler un peu du Français de cœur qu'il fut. Lorsqu'il s'engagea dans l'armée britannique en 1914, à plus de quarante ans, ce fut pour défendre la France envahie. Et en 1939, année de sa mort, toute son inquiétude était pour la France. Il mourut à Deauville, solitaire, cultivant son potager, expert en cuisine française et auteur de livres qui proclamaient une conviction toute simple : que la France représentait le sommet de la culture européenne et que tous les hommes, de tous les pays, de toutes les origines, devaient être prêts à donner leur vie pour elle.

Inévitablement, l'œuvre de Ford dut beaucoup à l'exemple français, que l'insularité de tant d'écrivains britanniques eût préféré ignorer. Son roman *le Bon Soldat* (qui doit être, lui aussi, traduit) passe pour le meilleur roman « français » de langue anglaise, c'est-à-dire le seul roman anglais qui ait totalement assimilé les leçons techniques de Flaubert et visé des profondeurs de pénétration psychologique et morale d'une audace sans égale pour l'Angleterre de 1914. Mais il ne s'agit pas d'imitation : Ford était un novateur, le créateur du « narrateur infidèle », le père de l'impressionnisme littéraire.

Par *impressionnisme*, il entendait à peu près la même chose que les peintres français : l'abolition du « point de vue de Dieu » au bénéfice absolu de l'observation humaine, avec toutes les limites et les excentricités que cela implique. Pour moi, la trétalogie de *la Fin de la parade* (également annoncé en français), vrai panorama de la Grande Guerre, bâti sans compromis sur les principes de l'impressionnisme, est le plus grand roman *britannique* du siècle (l'*Ulysse* de Joyce étant, ne l'oublions pas, *irlandais*). Ce n'est pas seulement un tour de force technique, loin de la généralisation du procédé journalistique dont se contentaient les contemporains de Ford — c'est tout le tableau du déclin de la morale publique anglaise (la guerre en étant un symptôme plus que la cause), et Christopher Tietjens, le personnage central, est une sorte de presque-Christ tragi-comique de dimension dostoïevskienne. Pourtant, même les Britanniques ne rendent pas tout son dû à cette œuvre et continuent de *préférer* les romans de John Galsworthy, ce faible écrivain. C'est désormais probablement aux Français qu'il incombe de hausser Ford au rang qui lui revient : celui d'un romancier européen de même stature que Thomas Mann et Marcel Proust.

Peut-être, oui, a-t-il trop écrit, ce qui n'a jamais rien valu aux auteurs de ce temps. C'était son gagne-pain. Tant d'industrie n'empêcha pas Ford de mourir pauvre. A une époque où le chef-d'œuvre se mesure à l'aune du succès commercial, c'est là un vice qui mène droit en enfer. Je connais des « intellectuels » qui, devant *la Cinquième Reine*, penseront : « Ah, encore un roman historique, écrit par un auteur qui n'avait pas le souffle nécessaire pour créer des personnages nouveaux et qui a préféré le prêt-à-porter de l'Histoire ! » Moi, je dis : « *La Cinquième Reine réinvente l'Histoire...* »

Une rare intensité physique

Car il s'agit d'un roman d'une rare intensité physique, où les mots ne sont guère mis au service des abstractions de l'intelligence ni des généralisations du sentiment. Un roman aussi visuel qu'un tableau du jeune Holbein, mais où les sensations de l'odorat, du goût, du toucher sont d'une insistance à donner presque la fièvre ou des hallucinations. D'évidence, Ford a voulu revivre ce début du seizième siècle dans sa chair et non seulement dans une imagination d'historien.

Tout Anglais croit *connaître* le règne d'Henri VIII. Il a vu les peintures d'Holbein, visité le château d'Hampton Court, est convaincu qu'Henri VIII est, de tous ses rois, celui qui incarne le mieux l'idée qu'il se fait de lui-même : celle d'un sacré gaillard, robuste, brusque, mangeur de viande de bœuf et se méfiant de tout ce qui n'est pas anglais. Les six femmes qu'épousa Henri VIII défilent comme des fantômes dans l'imagination populaire. La cinquième, Catherine Howard, est moins « matérialisée » qu'Anne Boleyn ou qu'Anne de Clèves, « *la jument flamande* ». Mais Ford a réussi à imposer un nouveau regard sur une époque plus familière aux Anglais que les guerres napoléoniennes ou même que les beaux jours de l'expansion victorienne. Il a évité les stéréotypes, mis le doigt sur le pouls de l'Angleterre cruelle de la Réforme, mais aussi *rapproché* de nous cette période en la montrant pleine de vie, embaumant la rose et puant le ruisseau, agitée d'hommes et de femmes qui ont des indigestions, des boutons, des verrues et aiment l'amour.

La totale franchise du réalisme

En un sens, c'est un roman préraphaélite. Ford, pour son faux nom, s'inspira de celui de Ford Madox Brown, membre de ce groupe de peintres anglais qui importèrent dans l'art une clarté et une netteté du détail disparues, à les en croire, avec Raphaël. Tous traitaient leurs sujets non selon la distanciation respectueuse de la tradition, mais avec la totale franchise du réalisme : la croix du Christ était de vrai bois à échardes, les pieds nus de saint Jean-Baptiste, crasseux. Ford a introduit cette sorte de réalisme dans le roman historique, mais sans jamais réduire les grandes figures du passé à la dimension d'usagers du métro.

Il était connaisseur en peinture, mais aussi en musique. On a parlé d'« *opéra* » à propos de *la Cinquième Reine*. Le mot n'a rien de péjoratif, tant s'en faut. Pas plus qu'il n'aurait pu rapetisser la formidable stature de sa personnalité, Ford ne pouvait assourdir la puissante clarté de sa voix. Ce roman est une quintessence, tant de Ford Madox Ford que de la littérature anglaise. Les grandes orgues de cette littérature y jouent à pleins registres. On pense aussi aux envergures royales du verbe rabelaisien.

La publication de *la Cinquième Reine* dans la langue préférée de Ford — je le répète : il n'y a jamais eu plus francophile que cet Anglais de naissance allemande — doit être considérée comme un événement littéraire majeur.

★ **LA CINQUIÈME REINE, de Ford Madox Ford, traduit de l'anglais par *Claudine Stora*. Ed. Acropole, 288 p., 89 F.**

Sciascia raconte deux faits divers

● ***La vérité et l'imposture de la justice.***

LEONARDO SCIASCIA a construit toute son œuvre sur des faits divers criminels et politiques. Rien, chez lui, n'entame cette constance stendhalienne. Le récent *Théâtre de la mémoire* ne déroge pas à l'habitude. Voici, racontés par un professionnel du récit — il nous fait plaisir en se faisant plaisir — deux faits divers et leurs suites judiciaires. En février 1927, un hebdomadaire à grand tirage publie la photo d'un amnésique. Giulia Canella, vénète, catholique, riche et encore jeune, se convainc qu'il s'agit de son époux, le professeur Giulio Canella, porté disparu pendant la grande guerre. Elle se rend à l'asile psychiatrique de Collegno, aux environs de Turin, où l'homme a été admis. Là, la dame et l'amnésique tombent dans les bras l'un de l'autre.

Mais l'homme est un imposteur. Marié, père d'un enfant, cet ouvrier imprimeur a un passé de petit escroc. Surpris à voler un vase au cimetière israélite, il a simulé la folie, puis l'amnésie, préférant l'asile à la prison.

Tromperie sur le corps d'un mari

Giulia Canella, elle, n'a aucun doute : l'homme est *son Giulio*. Quatre années d'expertises, de témoignages contradictoires, de sentences, de débats passionnés... s'ensuivent. Le 17 décembre 1931, la Cour de cassation déclare que l'homme est bien Bruneri, le repris de justice. Deux enfants sont nés entre temps. Le couple émigre au Brésil où il continuera à lutter pour que sa légitimité soit reconnue.

Ce curieux fait divers qui survit encore dans la mémoire des Italiens d'un certain âge, Sciascia le fait revivre avec beaucoup de verve, mêlant les tons du feuilleton, de la chronique judiciaire et du mélo. Les documents incorporés dans la narration disent tour à tour la vérité et l'imposture de la science et de la justice.

Ce mince récit est aussi une étonnante réflexion sur la mémoire et l'artifice. Sciascia fait apparaître les multiples sens de l'expression « théâtre de la mémoire » en un jeu éblouissant.

L'aventure de Bruneri Canella en rappelle une autre, bien plus ancienne : celle de Martin Guerre. Là aussi il y avait tromperie sur le corps d'un mari. Au seizième siècle, cela a fini tragiquement. L'analogie n'a pas échappé à Sciascia puisque le second récit du *Théâtre de la mémoire*, intitulé *la Sentence mémorable*, raconte cette vieille histoire de mari substitué, dont le juge Jean de Coras nous a laissé la relation et dont Montaigne parle dans ses *Essais* au chapitre « Des Boiteux ».

Parallèlement au récit de Jean-Claude Carrière et Michel Vigne, on avait, sur cette affaire, le travail historique de Nathalie Zemon Davis (1). Il faut y ajouter, maintenant, le court texte de Sciascia où le cas est repris par un narrateur retors qui nous ramène à Montaigne et au juge de Coras, mais qui se sert aussi de Borges. Concentrant et redoublant les ombres de l'imposture, il « sicilianise » les faits et leur donne un nouvel éclairage de vérité.

Doit-on préciser que ces deux récits ne sont pas innocents ? Le premier, sous couvert de raconter un fait divers des années 30, décrit l'état actuel de l'Italie où la durée des instructions et des procès ne sert qu'à dissimuler les vérités les plus évidentes. Le second, *la Sentence mémorable*, invite les juges à être plus circonspects que Jean de Coras dont il nous est dit, en conclusion, que c'est lui le protagoniste de l'affaire Martin Guerre.

CLAUDE AMBROISE.

★ **LE THÉATRE DE LA MÉMOIRE, de Leonardo Sciascia, récits traduits de l'italien par Mario Fusco. Maurice Nadeau/Boréal Express, 117 p., 50 F.**

★ ***Signalons que le Conseil d'Egypte* (une histoire d'imposture juridique à la fin du dix-huitième siècle) et *A chacun son dû* (un crime en famille dans la Sicile des années 60) viennent de sortir dans la collection « Folio ». D'autre part, « l'Imaginaire » (Gallimard) réédite les nouvelles de Sciascia, rassemblées sous le titre *la Mer couleur de vin*.**

(1) *Le Retour de Martin Guerre*, Robert Laffont, 1982.

Les amours du jeune Kerouac

HIVER 1938. Une petite ville de l'Etat du Massachusetts. Jack a seize ans. Lors d'une soirée, il rencontre Maggie. Elle est à peine plus âgée que lui. Ils sont beaux. Ils dansent. Ils s'aiment. *Au cœur de « la grande nuit du monde »*, la tête sous les étoiles.

Vingt et un ans plus tard, Kerouac publie aux éditions Avon *Maggie Cassidy*, le récit de ce premier amour. A l'époque, Jack commence à se faire un nom. *Ses livres précédents Sur la route* (1957) *ou les Souterrains* (1958) ont été relativement bien accueillis. Le jeune homme, qui lisait Thomas Hardy et tentait d'écrire comme Hemingway, voit son rêve s'accomplir : *il sera romancier. Il impose un style, une* voix. Mieux encore : une vision de l'Amérique. Bien des années après, la légende aidant, Kerouac deviendra le champion toutes catégories de l'auto-stop, le héraut des grands espaces. Vision simpliste *qui nuira à l'ensemble de* l'œuvre : on aura tendance à « oublier » les récits non conformes au mythe. Ainsi *Tristessa* (1), véritable roman du désespoir. Ainsi *Maggie Cassidy* ou *les aventures amoureuses du* jeune Kerouac. Un livre pudique mais profondément émouvant.

Lorsque Jack et Maggie se rencontrent, ils ignorent que le monde qui les protège *« va devenir fou »* l'année suivante. Ce sont deux adolescents fragiles. Leur passion les dévore. Lui, *« Rimbaud torturé »*, écoute *Heart and Soul* la larme à l'œil : *« Tous les chanteurs de blues américains*, dit-il, *chantent seulement pour moi dans la nuit. »* Elle, rêve de l'épouser pour habiter *« une petite maison près de la voie ferrée »*, où elle peindra *« les chaises de la cuisine en rouge »* Songes naïfs à la mesure de l'univers étriqué dans lequel vivent Jack et Maggie. Le seul destin qui s'offre à eux semble celui d'un amour douillet. Somme toute, une histoire banale.

Mais voilà, c'est Kerouac qui la raconte. A sa manière, donc superbement. Dans *Vanité de Duluoz* (2), le romancier américain disait son admiration pour James Joyce. Des leçons de l'Irlandais, Kerouac a retenu celle concernant les *« flux de la conscience »*, comme il le dit lui-même. Dans l'esprit de son narrateur, les sentiments intimes se *mêlent aux événements extérieurs*. Dès lors, Maggie *devient* un monde, une pierre, un arbre, une ombre qui se faufile entre les rumeurs de la ville.

Maggie Cassidy se veut également récit de la nostalgie. Comme tous les grands sentimentaux, Kerouac n'a jamais su *s'affirmer autrement que* par l'expression de sa propre solitude. Pour quelqu'un qui a toujours vécu au milieu d'une foule d'amis, cela peut ressembler à un paradoxe. Une de ses lectrices lui écrivit un jour : *« Vous n'êtes pas Jack Kerouac. Jack Kerouac n'existe pas. Personne n'a jamais écrit ses livres* (3). » Il est vrai qu'entre ce bouillonnement de vie et de désespoir feutré, cette fuite en avant et ce perpétuel *retour au passé*, Kerouac apparaît *comme un personnage* à double vie, donc insaisissable.

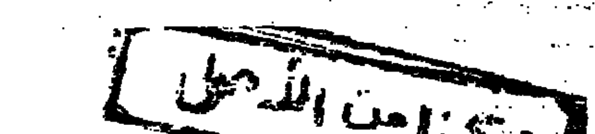
BERNARD GENIÈS.

★ **MAGGIE CASSIDY, de Jack Kerouac, traduit (très mal) de l'américain par Béatrice Gartenberg. Ed. Stock, 204 p., 78 F.**

(1) *Réédité chez Stock l'an dernier.*

(2) Ed. Christian Bourgois.

(3) Cité dans *Vanité de Duluoz*.



هكذا من الأمل

lettres étrangères

Jiri Kolar, un plasticien des mots

CE qui frappe chez Jiri Kolar, c'est sa passion pour les lettres : lettres qu'il triture pour leur faire rendre non pas seulement des mots, des phrases ou des poèmes, mais des rythmes, des marqueteries de lettres et de phrases hachées, mâchées, pilonnées, qui apparaissent comme les éléments d'un langage éclaté, volubile, polyglotte mais impénétrable.

Les collages superbes et mystérieux que fait ce Tchèque de soixante-dix ans, armé de colle



Autoportrait - collage.

et de ciseaux, se trouvent aujourd'hui dans la plupart des musées importants du monde, et la galerie Maeght, à Paris, vient de lui consacrer une belle exposition. Intitulée « Cent un jours de l'année 1982 », c'est un journal en images, où les mots se dressent, souffrants, déchirés, omniprésents, pour exprimer une poésie imprévisible, pour métamorphoser le chaos en art. Un art qui, comme l'explique bien Gérald Gassiot-Talabot dans la revue-catalogue de l'exposition, *« a sa source dans la poésie et* (qui) *est né à la fois du pouvoir des mots et de la conscience de leurs limites »* (1).

Depuis 1982, Jiri Kolar est à Paris, exilé, séparé de sa femme qui n'a pas pu obtenir de visa, séparé de sa langue (il ne parle pas le français) mais décidé à devenir citoyen français puisque même avant la Charte 77 – dont il est signataire – il ne publiait plus, n'exposait plus. Pourtant, si son œuvre picturale nous était bien connue, sa poésie n'avait jamais été traduite. Et c'est, curieusement, avec un « journal » de l'année 1949 que nous découvrons l'écrivain dans *Témoin oculaire* que viennent de publier les Editions de la Différence. Journal qui est déjà un collage de textes et de poèmes, en cette année fatidique qui suit le « coup de Prague ».

1949, l'année où le « témoin » assiste à la rupture d'une tradition culturelle qui *« se ravale elle-même à un état de sauvagerie inconcevable »*, l'année où meurt – à quarante-huit ans – son ami le poète Frantisek Halas, une année hantée encore de rêves – tel celui, merveilleux, des poissons qui sortent de la rivière. Le surréalisme est encore là, baignant toute la poésie d'un Kolar qui s'adresse à André Breton, se dresse contre l'endoctrinement de toute sa force, brûle d'une passion ardente pour l'art et la littérature et se pose sans cesse la question : « Et le poète que peut-il faire ? »

N. Z.

★ **TÉMOIN OCULAIRE, JOURNAL 1949, de Jiri Kolar. Traduit du tchèque par Erika Abrams. Editions de la Différence, 202 p., 64 F.**

(1) *Repères. Cahiers d'art contemporain*, nº 8 : « Jiri Kolar ». Galerie Maeght, Lelong éditeur.

essais

Roger Caillois dans le labyrinthe des rêves

● ***Une figure de la lucidité.***

MORT en décembre 1978, Roger Caillois continue de nous hanter, figure de la lucidité. Dans un monde de séismes et de fissures, il inscrit sa clairvoyance en explorant avec une ardente rigueur les espaces que l'homme a tôt fait de vouer aux délires et aux désordres. Que Roger Caillois explore les territoires de l'Amérique ou ceux des songes, comme dans les deux petits et précieux ouvrages que sont *Espace américain* et *L'incertitude qui vient des rêves*, c'est toujours poussé par une ambition devenue rare, qui consiste à déchiffrer le monde dans le souci absolu de la cohérence de l'esprit, opposée aux délices de la démission : *« Je veux parler d'un attrait ininterrompu pour les forces d'instinct et de vertige, du goût d'en définir la nature, d'en démonter autant que possible la sorcellerie, d'en apprécier exactement les pouvoirs, de la décision, enfin, de maintenir sur eux, contre eux, la primauté de l'intelligence et de la volonté parce que, de ces facultés seules, surgit pour l'homme une chance de liberté et de création. »*

En trente pages denses et cristallines, Caillois nous lance parmi un *Espace américain* dont il relie l'histoire à celle des impostures et des conquêtes humaines ; s'il est une justification de ces dernières, elle réside sans doute dans la victoire des œuvres sur le chaos et la barbarie, et dans le génie inventif qui a su faire du globe terrestre un *« héritage indivisible »*, un *« patrimoine inaliénable »*, une *« acquisition pour toujours »*. On pourra lire une métaphore de la démarche intellectuelle dans cette image d'explorateurs qui *« se fraient un sentier à travers les lianes »*, qui *« trébuchent à l'improviste contre les ruines »*.

Lianes, ruines et mille autres obstacles encore, guettent l'esprit tâtonnant dans les labyrinthes du rêve. Rééditée en format de poche, l'étude que Caillois consacra en 1956 à ce domaine est une merveille d'enquête, alliant avec bonheur le récit et l'analyse des songes. Une conviction surprenante est d'emblée affichée et jusqu'au bout maintenue : quoi qu'il en soit des croyances émises et transmises par les oracles, les philosophes, les psychanalystes et les poètes, les rêves n'ont pas de sens ; les énigmes qu'ils déroulent ne peuvent se déchiffrer comme des présages ni comme des secrets de l'univers.

S'ils n'ont pas de sens, les songes ont une cohérence et une rhétorique, admirablement retrouvées par Kafka, dont Caillois montre qu'à l'inverse des surréalistes *« il a résolu le problème littéraire du rêve »*, ayant *« vu que la difficulté ne consistait nullement à mettre en relief l'étrangeté des songes, mais au contraire à la faire accepter, à l'imposer comme irrécusable et inévitable absolument »*. Le mystère que Caillois nous dévoile lumineusement dans le sillage de Kafka, c'est celui de *« la puissance illimitée du rêve, qui contraint le dormeur à le tenir pour vrai, plus parfois qu'il ne tient pour véritable la réalité, quand il veille »*.

De la même famille mentale que Paulhan et Borges, Caillois nous fait savourer les opérations mêmes de l'esprit.

SERGE KOSTER.

★ **ESPACE AMÉRICAIN, de Roger Caillois. Ed. Fata Morgana. 46 pages.**

★ **L'INCERTITUDE QUI VIENT DES RÊVES, de Roger Caillois. Ed. Gallimard. Coll. « Idées ». 150 pages. 21 F.**

science-fiction

Le ciel et l'histoire

● **L'ŒUF DU DRAGON** est une étoile à neutrons proche du système solaire. Si étrange que cela paraisse, la vie a pu se développer à sa surface. Son créateur, Robert L. Forward, qui est astrophysicien, nous le démontre par *a + b*, avec un brio étourdissant. L'espèce dominante de l'Œuf s'appelle le Cheela. *« Il se présente sous une forme qui évoque celle d'une amibe aplatie d'environ 5 mm de diamètre, sur 0,5 mm de haut »*. Il va de soi que le récit en appelle sans cesse aux sciences « dures », en particulier la physique et l'astronomie. Le lecteur français pourra trouver excessive la part réservée aux explications techniques. Celles-ci donnent pourtant un poids incomparable à un récit qui recule les limites du genre. La réussite de Forward est d'abord d'avoir rendu ses Cheela attachants et d'une certaine façon plus humains que les hommes envoyés à leur rencontre. La chute finale est superbe de logique. (*L'Œuf du dragon*, de Robert L. Forward, Ed. Robert Laffont, 292 p., 75 F, traduit de l'américain par Jacques Polanis.)

● **SHIVA LE DESTRUCTEUR**, de Benford et Rostler, se rattache aussi à la « hard SF », dans une débauche de calculs astronomiques. Mais le registre général est celui du roman-catastrophe, destiné au grand public. Curieusement, ce récit à vocation de best-seller est publié en France dans une très belle collection club, au tirage limité. Shiva, du nom de l'astronome indien qui l'a découvert, est un énorme pavé de 30 milliards de tonnes, appartenant à un essaim qui menace la Terre. Le système solaire tout entier sert de cadre à un récit haletant, où les astronautes américains tiennent le haut du... météore. Le dénouement, bien sûr, est connu d'avance, mais on croit jusqu'à la dernière page au combat titanesque des héros. Une pierre blanche dans un filon inépuisable. (*Shiva le destructeur*, de G. Benford et W. Rostler, Ed. Opta, 516 p., 180 F, traduit de l'américain par Jacques Schmitt.)

● **L'HISTOIRE DÉTOURNÉE**, court roman de Jean Mazarin, est un défi français aux puissantes machines américaines. L'uchronie exploite ici un thème classique : si la seconde guerre mondiale avait tourné autrement. Et nous voici en 1989, à la veille d'un conflit nucléaire entre les deux vainqueurs de 1945 : l'Allemagne et le Japon... L'auteur, qui a obtenu l'an dernier le Grand Prix de littérature policière avec *Collabo-Song* (Ed. Fleuve noir), – un roman situé justement pendant la guerre, la vraie, – possède aussi une parfaite maîtrise du roman d'espionnage : son récit y gagne un ton réaliste et convaincant. Un des meilleurs livres publiés par la collection « Anticipation » depuis qu'elle existe, c'est-à-dire depuis trente ans. (*L'Histoire détournée*, de Jean Mazarin, Ed. Fleuve Noir, 192 p., 15,50 F.)

● **ANDREVON** avait huit ans au moment d'Hiroshima. Il raconte : *« Quand j'avais dix ans, douze ans, chaque fois que je voyais un avion dans le ciel, je me disais : ça va me tomber dessus. »* Aujourd'hui, son style et ses personnages restent marqués par cette instinctive terreur, comme le note Patrice Duvic dans la préface du « Livre d'or » consacré au plus personnel des auteurs français de science-fiction, qui est aussi dessinateur et chanteur. On trouvera dans ce recueil des échantillons bien dosés d'une œuvre très diverse, mais hantée d'immuables obsessions. Sur une douzaine de nouvelles, je relèverai deux titres, *les Retombées*, un des meilleurs textes jamais lus sur le thème très actuel du « jour d'après », et *le Monde enfin*, la plus perverse, la plus désespérée et la plus belle des anti-utopies, publiée à l'origine, paradoxalement, dans l'anthologie *Utopies 75*. *« L'époque a un goût amer, voici venir l'hiver »*, chante Andrevon, tout au long. (*Livre d'or de Jean-Pierre Andrevon*, Ed. Presses Pocket, 320 p., 21 F.)

MICHEL JEURY.

le feuilleton

Une entreprise folle

(Suite de la page 11.)

CETTE hallucination l'a à peine quitté qu'une épreuve pire l'atteint : Bisao agonise. A sa manière, c'est-à-dire sans anxiété visible, en confectionnant des oiseaux en papier. En héritage, *le maître laisse au disciple le secret pour atteindre l'âme des choses... et la représentation de sa firme à Hongkong.*

Ego se retrouve aux portes de la Chine. De son balcon branlant, il observe la ruse des marchands, la ruine de leurs dupes. A Calcutta, son écœurement grandira devant les malheurs et la pouillerie dont se paie l'opulence de quelques-uns. A quoi riment l'univers et nos velléités de le changer tant qu'existent des enfants qu'on mutile pour mendier ? Ego ne partage pas la blessure aperçue, mais son regard en reste blessé. Il n'est pas pressé de regagner l'Occident, ni capable d'y retrouver la paix.

DANS un hôtel du côté de l'Opéra, il ouvre sur nos jeux parisiens des yeux effarés de Huron, de Persan. Que pèsent, après ce qu'il a vu, nos agitations, nos avant-gardes, nos vexations ? Apprenant que son double a épousé une héritière, et qu'il dirige une entreprise à Nancy, il va épier cette vie bien française qui aurait pu être la sienne. Mais il se sent aussi déplacé, *place Stanislas, que son alter ego* l'était sur son îlot japonais. Tel *Ulysse retour de son Odyssée, il n'est plus « personne ». Il ne regrette pas sa trajectoire, sauf au regard de la paternité. Il ira jusqu'à commettre, avec la fille de son double, ce qui ressemble* fort à un inceste.

Dernière étape de ce parcours initiatique : le Togo où, dans une léproserie de brousse, Schweitzer en plus humble, Ego se contentera de laver les plaies et les sols. Non par charité voyante, mais avec la conscience de remplir une tâche parmi d'autres, accordé à la splendeur du monde, espérant sa guérison, croyant au pouvoir des mots, messages livrés à la mer, brandons jetés dans nos gouffres.

PAR habitude des confessions à la française, on s'imagine qu'au sortir de ce long périple on connaîtra le voyageur dans tous les recoins. Et voilà qu'on le quitte sans rien savoir de lui en termes de psychologie familière. Son père s'est-il suicidé par amour à la mort de sa mère ? Qui est cet ethnologue idéaliste qui prétend répondre de tous les crimes de son siècle et des malfaçons de la nature ? Un masochiste illuminé, naïf, juvénile, un peu bavard ?

Lui-même a conscience qu'une partie de sa préhistoire lui a échappé. Il ne s'explique pas son désarroi et son irrésolution. *La moindre émotion, la moindre pensée, il en fait des phrases, parfois des prêches. Car cet Européen cumule les mauvaises consciences dont son continent s'est débarrassé : il se sent coupable d'avoir* vitrifié Hiroshima, perdu sa fiancée, méconnu les autres sagesses, ignoré le malheur.

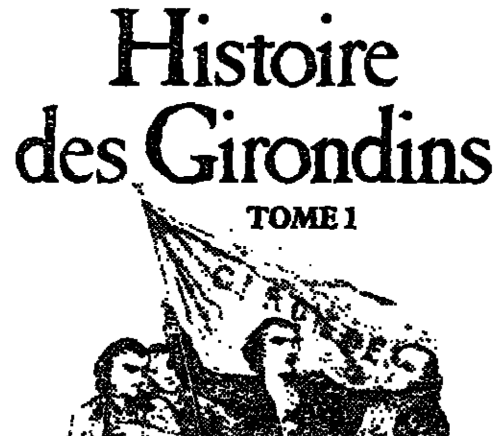
Seule la poésie peut le laver de sa faute, comme il lave les lépreux. Les Japonais diraient *kyôka*, poésie folle ; à moins que ce ne soit, vu l'aspect de prose, *kyôboun*. Hélas, leur génie résiste à nos rhétoriques. « *Ascendre* » vers le grand tout, y prendre la consistance d'un matin laiteux, rivaliser avec les *haïkus*, ce n'est pas facile dans notre langue bardée de logique, encombrée de nos mythologies. La couleur locale menace. Pour faire sentir le choc entre l'Occident et l'Orient, rêve de tant d'auteurs, il aurait peut-être fallu délirer davantage, comme le petit Bodard devant la Chine ancienne. Or Sabatier, si poète soit-il, en tient pour *la clarté, la raison.*

Le romancier a visiblement travaillé sur dossiers, non sur le motif. Il demande à l'auteur d'anthologies, qu'il est par ailleurs, de multiplier les équivalences, les références, les registres, pour traduire l'expérience livresque d'Ego. Plus cet Européen japonisé espère avoir changé, plus sa langue natale lui colle à la peau. On a rarement démontré avec autant d'érudition et de cœur ce que le français peut exprimer, et ce qu'il échoue à transmettre, d'une pensée et d'une sensibilité aux antipodes des siennes.

Sous ses airs sages de peinture sur paravent, une entreprise folle, vous dis-je !

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ *LES ANNÉES SECRÈTES DE LA VIE D'UN HOMME*, de Robert Sabatier. Albin Michel. 556 p., 89 F.





récits

Trois exilés

par J.-M.G. LE CLÉZIO

J.-M.G. Le Clézio nous propose ses réflexions sur trois écrivains contemporains : Henri Raczymow, Jacques-François Piquet et Daniel Biga. Ils ont chacun publié un livre tout récemment. Jacques-François Piquet a fait ses débuts avec *l'Œil de bœuf*, et Henri Raczymow a poursuivi son chemin avec *On ne part pas* (1). Un inconnu, et un autre qui l'est à peine moins. Quant à Daniel Biga, dont le dernier récit s'intitule *Pas un jour sans une ligne*, les démons de la notoriété ne l'ont pas encore inquiété. Mais il s'agit, selon Le Clézio, de trois aventures littéraires véritables, gouvernées par « la nécessité d'écrire ».

CEUX dont on ne parle pas, ceux qui vivent à l'écart du tumulte mondain, ceux qui ont décidé d'écrire comme ils vivent, avec toute la difficulté et toute l'urgence qui sont en eux, dans la solitude, dans leur île. *Ils sont seuls parce qu'ils refusent les* compromis avec le monde littéraire des affaires. Parce que, pour eux, la nécessité d'écrire — jeter hors ce que leur regard a pris — est l'unique vérité, le seul critère de l'art. Nécessité d'écrire qui est un *silence, parce qu'elle ne peut s'exercer que dans la pureté*, loin de tout marchandage. Souffrance aussi, puisque le salaire de cette exigence est presque toujours la gêne matérielle, l'isolement, l'étouffement des voix et l'effacement des mots.

Henri Raczymow d'abord. *Il faudra bien un jour que les lecteurs français s'avisent* de l'existence d'un de leurs plus grands humoristes, l'égal aujourd'hui de ce que furent naguère aux Etats-Unis Bellow ou Malamudo. Mais l'écrivain auquel Raczymow ressemble le plus, c'est Henry Roth, romancier juif américain quasiment inconnu en France, auteur d'un roman véritablement génial, *Call it Sleep*. Pour Raczymow, comme pour Henry Roth, le thème central est la mémoire : mémoire du peuple juif éternellement errant, exilé dans Paris où les rues ont des noms de rivières : rue des Cascades, *rue des Rigoles*, *rue* du Jourdain, et où Mathieu Szpiro, qui n'a tout de même pas oublié les récits du vieux Simon Dawidowicz, peut espérer trouver ce fameux fleuve Sabbation qui, selon ce que rapporte Flavius Josèphe, avait cessé de couler le septième jour.

Comme *pour Henry Roth* aussi, *c'est l'apprentissage* de la vie dans cet exil, la découverte du monde étrange des « goys », où chacun a une « grand-mère bretonne », et de ce qui sépare à jamais des autres : *Bluette*, *Scènes*, les *Contes d'exil et d'oubli*, *Rivières d'exil*, et maintenant ce livre émouvant et tendre qu'est *On ne part pas*, tous nous *racontent* de la même *manière* drôle et grave, avec la même pudeur et la même moquerie cet éloignement, cette séparation, et la quête inlassable de ceux qui vivent cet exil, à la recherche de leur propre identité.

« Simon n'est plus là pour répondre aux questions de Mathieu. D'ailleurs aurait-il su répondre ? Seul le Messie répondra à toutes les questions. Mais il faut l'attendre. C'est le propre du Messie, qu'on l'attende. Et en l'attendant, il faut bien faire quelque chose. Vivre, par exemple. Ou écrire. »

Humour, désespoir narquois, et toujours cette élégance dans la dérision, cette acuité pour tout, aussi bien pour voir et se moquer que pour *souffrir*. Il y a *dans les livres brefs et chargés d'émotion* d'Henri Raczymow un style et un goût de vie qui apportent quelque chose de neuf à la langue française.

Une méditation philosophique sur le temps

Pour Jacques-François Piquet, *auteur d'un premier roman difficile et fort, l'Œil de bœuf*, l'exil est un thème plus discret, même si pour cet écrivain vivant à Londres l'éloignement du manège littéraire parisien ajoute à l'étrangeté de sa création. La séparation ici est surtout une rupture interne, une blessure invisible, celle-là même qui est en Madeleine Jusselin, tandis que, debout *sur un quai de gare*, elle attend *de voir apparaître* le visage de son mari parmi ceux des prisonniers revenant des camps de déportation.

Nous découvrons alors ce que cache cette attente, l'amour pour James, le soldat anglais, et l'espoir aboli de pouvoir vivre son bonheur. Rupture aussi pour Pierre Henri, et sa découverte hasardeuse du monde, sa gêne de vivre, et l'espoir *toujours déçu d'une échappée*, d'un *ailleurs. Enfin, la révélation*, un jour, devant le notaire, de la double vie de sa mère, et du secret de sa naissance, révélation qui montre l'origine de la faille, et l'unit alors à un autre monde, un autre temps, celui de la guerre inconnue.

Pour Jacques-François Piquet, c'est la quête du temps qui est la raison d'écrire. *Le temps*, c'est-à-dire le *commencement* et le *déroulement de tout*, le cycle de la mort et de l'oubli, et l'origine de sa propre identité, de plus en plus lointaine et inaccessible. Ce jeune homme — Pierre Henri, le fils de Madeleine — ne peut, sans cette quête, atteindre la dimension d'une personne. Rien ne lui appartient, il n'appartient à personne. Il est encore une nébuleuse, le lieu où peuvent *prendre* les *obsessions et les énigmes* des autres, leurs souvenirs, leurs refrains.

Méditation philosophique sur le temps, ce premier roman est aussi le commencement d'un monde, où la parole tente son échappée, sa métamorphose. *Une expérience* littéraire vécue jusqu'à la limite du *supportable. Un livre violent*, chaotique, *mais nécessaire*. L'aventure de Jacques-François Piquet à la recherche de lui-même doit se continuer, loin des conventions et des convenances.

Les choses du monde, terribles et familières

L'aventure du poète Daniel Biga, au contraire, semble nous conduire là où beaucoup commencent. La vie de Daniel Biga est à l'opposé de *l'exil*, semble-t-il, puisque, *né* à Nice de souche *purement niçoise, l'homme* qui a écrit les *Oiseaux mohicans* et *Kilroy Was Here !* après avoir beaucoup voyagé et beaucoup cherché, après avoir approché ceux qui, sciemment ou non, acceptaient le dépaysement et la dépossession culturelle (Paris *seule dispensatrice d'éloges et de culture*), *décide de demeurer* là où il est né, sur le sol de son enfance, cherchant même l'enracinement le plus difficile, dans un de ces villages désertés comme il y en a de plus en plus dans la montagne moyenne des côtes méditerranéennes, à Amirat. Refus obstiné et *véhément* du *mirage parisien*. Refus instinctif, violent, des lieux où l'on est dépossédé de soi-même.

C'est d'une autre séparation que parle Biga. Ce qu'il cherche, en Occitanie comme à Biskra, est sans cesse hors d'atteinte. Ecrire (ou mieux : dire) le simple secret qui motive les *choses* du monde, qui les rend terribles et *familières*, le *désir*, la *faim*, la peur, la mort aussi, celle que rencontre un jour Joseph Utzinger, la tête traversée d'une balle à Nice *(« Quel chemin as-tu fait depuis Schwinkirchen (Allemagne) ce 5 juillet de 1933 ? »)*, le salut du harki à *Tende*, ou bien la *simple* journée *du dimanche* 13 octobre *en* attendant le car du Cap-Ferrat. Dire ce qu'il y a au fond de soi de terrible et de familier, la violence, le désir insatisfait, mais aussi parfois la douceur, la plénitude, la joie des sens qui vaut bien tous les rêves, l'enfant, l'eucalyptus qui *« éveille au présent »*, les belles *rues lumineuses*, les *phrases qu'on* perçoit, les mots qu'on voudrait entendre...

« Moi qui ne suis qu'un homme seul et séparé », dit Biga. L'exil, c'est d'être à côté du langage, divisé de l'intérieur. *« Ah ! oui, j'ai failli en devenir muet, de ne plus pouvoir dire. »*

Affronter le monde, alors, se mesurer à lui, non pour en triompher, mais pour *l'atteindre* enfin, pour y trouver sa place. La liberté, la *révolte*, l'art, sont des chimères s'ils ne rencontrent pas cette lumière réelle : *« Etre le plus humble des disciples du plus humble des saints simples joyeux amoureux fous de la création. »* *L'Amour d'Amirat* est sans doute ce que Daniel Biga a écrit de plus beau et de plus accompli, *quand* on sent le froid, le silence, le passage de la peur, ou l'exaltation du matin *« avec les nuages au-dessous de moi »*. Une grâce est venue, une luminosité. Il n'est pas facile d'être poète quand tout vous exile. Il n'est pas facile d'être fidèle à soi-même quand tout vous sépare, que règnent l'argent et les possessions. C'est pourquoi *il faut* que Daniel Biga continue à *nous dire, nous* en avons le plus grand besoin :

« Qui s'est perdu ? Qui s'est créé ? Plutôt, qui s'est transformé ? La magie est éphémère ! Un jour je m'en vais à la fois comme on fuit à la fois comme on se sauve dans la paix solaire foudroyé ressuscité. »

★ HENRI RACZYMOW : *la Saisie*, *Bluette*, *Scènes*, *Contes d'exil et d'oubli*, *Rivières d'exil*, *On ne part pas* (Éditions Gallimard). J.-F. PIQUET : *l'Œil de bœuf* (Éditions de la Différence). DANIEL BIGA : *Oiseaux mohicans*, *Kilroy Was Here !*, *Esquisses pour un schéma d'aménagement du rivage de l'amour total* (Éditions Saint-Germain-des-Prés), *l'Amour d'Amirat* (à paraître chez le même éditeur ; des extraits de cet ouvrage ont été publiés par la revue *Archipels* en 1983, 83140 Six-Fours), *Pas un jour sans une ligne* (Éd. Fonds école de Nice, coll. « Mots de passe », 3, rue de la Poissonnerie, 06300 Nice).

(1) Voir « le Monde des livres » du 21 octobre 1983.

Bernard Thomas et le vertige de vivre

(Suite de la page 11.)

Péqueu raconte superbement notre courte histoire d'hommes, une histoire d'œuf et de poule. Au début, il y a le gros œuf imaginé par le Moyen Age. C'est Dieu qui le couve. Tout autour, il y a de l'huile bouillante. L'œuf est fêlé par Colomb, élargi par Galilée, rafistolé par l'Eglise. En filant cette métaphore, dans un discours très beau, passionné, Péqueu pose le théorème du livre : *« Les hommes en proie au vertige de l'inconnu qui les cerne tentent toujours de modeler leurs sociétés sur l'image qu'ils se font de l'univers. »*

Donc *Aurore ou la Génération perdue* (et le titre a pris déjà un sens plus complexe qu'il n'y paraissait de prime abord), roman hanté par l'astronomie et la vieille utopie campanellienne, est un roman politique.

« J'ai voulu écrire selon deux axes, dit Bernard Thomas. *En abscisse la chronique, les humains rattachés au flux des autres. En ordonnée, la métaphysique, la fable allégorique. »* Et c'est vrai, dans ce livre il y a deux tons. Deux écritures, celle du dialoguiste et celle du poète. La chronique accompagne chaque personnage, depuis le cocon versaillais de l'adolescence. Le groupe de lycéens éclate en autant de destins. Il y a Dogrou, le militant, ses secrets, ses clandestinités, ses combats limpides ou douteux. Rieupeysat, le poète, mort en Algérie dans une guerre qui n'est pas la sienne. Il y a Mohand l'Algérien, qui a souvent l'air d'en savoir plus long qu'eux tous. C'est lui qui convainc Laurent de ne pas déserter, au moment de l'appel. De ne pas rejoindre les rangs du FLN. *« Après*, dit-il, *tu serais pour toujours un déraciné. »*

Laurent, qui, adolescent, *« sécrétait le scandale »*, est finalement plutôt un observateur, et, s'il garde le cuir sensible aux injustices, aux hypocrisies et aux lâchetés, il choisit vite de s'enfermer dans l'étude du ciel. Sa plus lourde tragédie, plus douloureuse encore que les mois d'Algérie (qui sont comme un roman dans le roman), c'est de n'avoir pas su raccrocher sa femme à la vie. Aurore, morte de n'avoir pu se résigner à l'épaisseur de l'existence. Aurore, qui s'est laissée mourir de faim, qui a rompu un à un tous les fils, asphyxiée par la glu quotidienne. Aurore est-elle moins forte que le vieux Péqueu, son père, qui résista à toutes les bourrasques, moins forte que Laurent ? Plus silencieusement et radicalement mystique en tout cas. C'est donc autour de trois fuites que résonne le roman métaphysique : celle de Péqueu dans le délire prophétique, celle de Laurent dans la spéculation stellaire, celle d'Aurore dans la mort.

« Au quinzième siècle, j'aurais été moine »

Pourtant Bernard Thomas n'est pas un sceptique ni un professionnel du désespoir. A cause peut-être de sa fondamentale curiosité.

« Au quinzième siècle, j'aurais été moine, au seizième, j'aurais été chercheur, dit-il. *Comme l'astronome, l'écrivain est un explorateur. Il se doit d'être insatiable. Stendhal a écrit un opuscule sur l'assèchement des marais Pontins (dont s'est inspiré Mussolini). Sartre passait son temps à poser des questions sur tout. On est sur la marge, et il ne faut rien laisser perdre. Des guetteurs à l'affût, à l'extrême bord du dicible, du sensible. Moi, je raconte, en homme libre, des histoires de planète. Dans l'espoir de capter quelque chose. On est là pour faire honnêtement ce travail, on se sert de la matière qu'on a. Mon histoire n'est pas extraordinaire, et j'ai vu des tragédies. Je suis devenu comme tout le monde, vaille que vaille. »*

C'est plus de la fierté que de la modestie. De l'orgueil de Breton libertaire. Bernard Thomas raconte à ce moment-là la mort de Louis Lecoin. *« Il s'est réveillé à l'hôpital avec des tuyaux partout. Il les a arrachés, s'est levé, s'est habillé, et il est mort debout. »*

On écrit comme on joue au billard : il y a une réfraction nécessaire. C'est aussi l'histoire du tir à l'arc zen : il faut tirer au-dessus pour atteindre la cible. Et poser la divinité de l'homme pour atteindre la simple dignité.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ *AURORE OU LA GÉNÉRATION PERDUE*, de Bernard Thomas. Balland. 440 pages, 89 F.

Le mystérieux Puységur sort de l'ombre...

(Suite de la page 11.)

« Splengler, que l'on méprise aujourd'hui, m'a fourni le livre inaugural. Ensuite j'ai travaillé sur les ouvrages que je connaissais, les relisant pour chaque épisode. Les femmes sorties des livres et des femmes de la vie réelle échangent leurs rôles. La circulation des métamorphoses ne s'arrête jamais. J'espère que l'érotisme latent — proche de celui qui rôde chez Bataille et Klossowski — multiplie les virtualités de mon texte. J'avais prévu une fin, avec la révolte des femmes qui mettaient à sac la bibliothèque. Je songeais à l'enfermement de Sade à la Bastille, délivré par l'écriture.

» Une vraie bibliothèque m'a inspiré. Elle est pourtant minuscule et je n'y suis allé qu'une fois. Elle est logée dans le lanternon, sur le dôme du musée Guimet. Quinze lecteurs seulement peuvent s'y asseoir. Des fenêtres, assez hautes pour ne laisser voir que le ciel, y filtrent une lumière d'aquarium. »

La prose cérémonieuse de Puységur, adaptée à la description des rites qu'elle sécrète, est proche de celles de la *Nadja* de Breton ou du *Sébastien* de Fardoulis-Lagrange. Elle évoque aussi les fastes funèbres, de pierres et de sang, des romans noirs de Walpole et de Beckford, tels que les a décrits Annie Le Brun dans *les Châteaux de la subversion* (1). Publiée avec trente ans de retard, la production de Puységur fascine comme un champ de fouilles.

« Mon père est un écrivain assez connu. Il fréquentait Mounier, Maritain, Gabriel Marcel et Berdiaev. C'est pourquoi, par subversion, j'ai détourné dans le Récit les Exercices spirituels *d'Ignace de Loyola. Nous venons d'une famille de professeurs et de notaires. Mon frère a donné autrefois un essai à Gallimard... Il a une théorie, selon laquelle une « malédiction » nous poursuit et se dénoue dans ce livre qui lui appartient autant qu'à moi.*

» Il a pris mes manuscrits, il y a dix ans, les a mis en ordre et com-



BÉRÉNICE CLEEVE.

mentés. Je les relis comme s'ils étaient l'œuvre d'un autre. J'ai même découvert avec étonnement l'ambition de mon projet. Mon frère voudrait que je renonce au masque de Puységur mais j'ai le plan d'une suite au Récit. *J'ai déjà commandé un volume de Stace, publié à Londres. Ce poète latin a composé une* Thébaïde *dont je me servirai. Mon frère, pour sa part, a commencé un roman. Le rêve, c'aurait été d'effacer le* Récit *où je me sens comme enkysté. En croyant m'en libérer, l'intervention de mon cadet nous y enferme à jamais. Notre testament commun est déposé dans un des rayons de la Grande Bibliothèque imaginaire où vous venez de le consulter... »*

RAPHAËL SORIN.

★ *LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE*, de Puységur. Flammarion, coll. « Textes ». 312 p., 100 F.

(1) Pauvert, 1982.

هكذا من الأمل

philosophie

Le long voyage de Heidegger

Il est vénéré ou détesté. « Roi secret de la pensée en ce siècle », selon la belle formule d'Hannah Arendt, ou bien « jargonneur » obscur, acharné à détruire la raison, aux yeux d'Adorno ou de Lukacs. Peu de pensées dans l'histoire se sont vues aussi chargées d'honneur et d'indignité que celle de Martin Heidegger, né en 1889 à Messkirch, dans le pays de Bade, où il est mort en 1976. Peu ont cette ampleur, et cette puissance si malaisée à cerner. Aucune peut-être ne nous est aujourd'hui si proche et si lointaine.

L'ÉNORME volume que les *Cahiers de l'Herne* consacrent à Heidegger, sous la direction de Michel Haar, évite le piège de l'hagiographie comme l'absurdité des bilans, délaisse l'obscurité des chapelles autant que les clarifications réductrices. Ni mausolée ni auberge espagnole, ce *Cahier* se révèle d'ores et déjà indispensable à une lecture de Heidegger plus attentive à sa parole qu'à sa légende. Outre des textes du maître, pour la plupart inédits ou introuvables, des correspondances (avec Roger Munier notamment) et une sobre et émouvante iconographie, la bonne trentaine de contributions rassemblées accompagnent l'œuvre et sa démarche sur de multiples sentiers convergents.

Impossible d'en citer tous les auteurs, parmi lesquels les proches « historiques » (Jean Beaufret, Walter Biemel, Otto Pöggeler, Henri Birault, etc.) voisinent avec des philosophes qui, à des titres divers, reçurent de Heidegger l'impulsion de leurs travaux (Jacques Derrida, Gérard Granel, Hans Georg Gadamer, etc.). Notons seulement que ce groupe apparemment hétérogène, où les générations et les nationalités se mêlent, est uni, loin de toute allégeance à une doctrine, par une dette commune envers celui qui a tracé le chemin.

Un étrange bonhomme, qu'une série de souvenirs nous dépeignent aussi simple que dense, le regard trop profond pour sa banale silhouette. Un « professeur exceptionnel », selon les termes de Herbert Marcuse, dont tous disent le pouvoir de libération plus que d'envoûtement, la présence illuminante et l'exigence sans faille. « *Lorsque Heidegger faisait cours,* note Hans Georg Gadamer, *on voyait surgir les choses devant soi, comme si elles eussent été physiquement palpables.* » Laisser parler un texte, savoir se mettre à son écoute, patiente, attentive, jusqu'à ce point où, sous l'apparence connue, surgit une question déjà là et jamais encore entendue – voilà ce qu'il apprenait à ses étudiants, quitte à demeurer quelques semaines sur quelques lignes.

Bataille de géants

Homme de la campagne, écrivant à flanc de coteau, la fenêtre ouverte, dans sa « hutte » de la Forêt-Noire, Heidegger confiait un jour à Walter Biemel : « *Lorsque je me rends à Karlsruhe, je me sens déjà à l'étranger.* » Cet enracinement dans un sol familier, comme celui de sa pensée dans la langue allemande, on peut bien sûr les suspecter, y flairer aussitôt quelque relent passéiste ou réactionnaire. On peut aussi y voir la condition d'un tout autre voyage qui, de Nietzsche à Platon, va rejoindre Hölderlin et Héraclite, en deçà et au-delà de la métaphysique occidentale. Il se pourrait bien qu'à cette table de bois d'un modeste chalet, entre la source et l'érable, se soit jouée, un demi-siècle durant, une bataille de géants où s'infléchit notre destin.

Heidegger a en effet parcouru, à pas lents, toute l'histoire de la métaphysique – dialoguant avec Aristote, Descartes, Kant, Fichte, Schelling – pour montrer que, de multiples manières, elle ne disait qu'une chose : l'oubli de l'Etre, sur lequel elle se fonde. Cette « question de l'Etre », mystérieuse et simple, désignée dès *Sein und Zeit (L'Être et le Temps* qui, en 1927, valut à son auteur une renommée mondiale), le penseur n'a cessé de la reformuler, de s'en approcher toujours plus, jusqu'aux limites extrêmes de ce que l'actuel langage peut endurer. « *Dire l'Etre* », en termes clairs et nets, serait tâche impossible, dans la mesure où la netteté d'un discours logique suppose précisément, pour se constituer, qu'elle masque l'Etre en le découvrant.



CAGNAT.

Qu'il faille toute une vie pour seulement commencer à entendre une telle question, Heidegger n'hésite pas à l'affirmer. Comment une époque aussi hâtive, confuse, oublieuse que la nôtre pourrait-elle ne pas hausser les épaules, et tourner son regard ailleurs ? D'autant, dira-t-on, qu'il ne s'agit là que d'obscures ruminations de philosophe. Comment nos vies, notre histoire, économie et politique mêlées, pourraient-elles en être affectées ?

Heidegger est ici catégorique : « *Seule la pensée agit.* » L'âge de la technique où nous sommes, débordés par un dispositif planétaire qui nous manipule et nous échappe, est le déplacement de la métaphysique achevée. Pour simplifier : sans Platon, Aristote et Descartes, sans, au départ, une certaine façon de disposer l'homme, la nature et le savoir, nous n'en serions pas à redouter que des ordinateurs décident seuls de la conflagration nucléaire, pendant que l'on congèle des embryons tout en jonglant avec la génétique. Cheminer en direction d'une sortie de la métaphysique, ce serait rendre possible pour l'homme une autre histoire, une autre manière d'habiter le monde.

Tout cela nous fait comprendre que l'histoire se joue aussi dans la méditation du penseur...

Cependant, Heidegger n'a pas répondu à la question « *que faire ?* », et plusieurs textes de ces *Cahiers* tentent d'esquisser des réponses. En particulier, celui de Dominique Janicaud, qui interroge, du côté du marxisme et de l'écologie, les conséquences d'un refus de toute domination. Mais il reste qu'il n'y a pas de politique heideggérienne, du moins à ce jour.

Les excuses de Hitler

Est-ce parce que la seule interférence visible entre la biographie de l'homme et les événements du siècle fut la triste affaire du rectorat nazi ? Avec la précision et objectivité, un dossier complet de Jean-Michel Palmier sur « Heidegger et le national-socialisme » fait à nouveau justice de tous les malentendus et délires suscités par les dix mois où, en 1933, Heidegger, élu recteur de l'université de Fribourg, fut membre du parti hitlérien, avant de démissionner et de se retrouver durant une décennie en butte à l'hostilité du pouvoir. Ce fait fit tache pour certains, et déforma leur écoute. D'autant plus que Heidegger, s'il s'est expliqué sur les faits et sur ses actes, n'a jamais condamné sa propre erreur (1). Il en est pour qui, on peut le comprendre, ce silence pèse lourd. Jean-Michel Palmier en propose une explication psychologique : l'orgueil du penseur l'aurait plutôt conduit à attendre des excuses de Hitler pour avoir été trompé, selon une boutade d'Ernst Jünger. Peut-être. Mais qui le saura ?

Je verrais, pour ma part, à ce silence un autre sens possible : que la politique aujourd'hui n'est rien, ou ne peut être que la voie de l'horreur, dont rien ne peut être dit. Leçon rude à entendre, mais plus à la hauteur de l'œuvre, me semble-t-il, qu'une affaire de caractère, qui n'est évidemment pas exclue.

« *Es el antipodo del germano de Hitler* », écrivait le poète Antonio Machado, en 1938, peu avant la chute de Barcelone, en parlant de l'homme selon Heidegger. Clairvoyance du poète et confusion des perroquets. Clairvoyance de Höderlin, que Heidegger affirme simplement prolonger et accomplir. Il faudrait pouvoir parler de ce long dialogue entre poète et penseur, qui « *habitent proches sur les monts les plus séparés* ». Lectures de Georg Trakl, de Rainer Maria Rilke, de Stefan George, où Heidegger amorce la fin de cette rupture entre philosophie et poésie, que Platon lui-même déjà jugeait ancienne.

C'est dire que le temps pour comprendre, s'il s'achève un jour, ne se mesure pas ici en années ni même en décennies. Les *Œuvres complètes* (plus de soixante-dix volumes) devraient voir leur publication se terminer avec le siècle (2). Ces *Cahiers* sont un pas, mais...

Chacun va et chacun parvient
/au lieu où il peut atteindre.

Ce vers de Hölderlin fut le dernier de ceux, choisis par Martin Heidegger, que son fils Hermann prononça devant sa tombe ouverte, selon son vœu.

ROGER POL-DROIT.

★ **MARTIN HEIDEGGER, *Cahier de l'Herne*, publié sous la direction de Michel Haar. 522 p. 240 F (Éd. de l'Herne, 41, rue de Verneuil 75007 Paris).**

(1) La revue *le Débat* (Gallimard) publie dans son numéro 27, novembre 1983, la traduction par F. Fédier des deux textes de Heidegger sur la question : « L'Université allemande envers et contre tout » (1933) et « Le Rectorat 1933-1934, faits et explications » (1946).

(2) Gallimard vient de publier la traduction française du tome 32 de l'édition allemande. Il s'agit de *la Phénoménologie de l'esprit de Hegel*, un cours que donna Heidegger en 1930-1931. Texte établi par Ingtraud Görland, traduit par Emmanuel Martineau, 242 p., 100 F.

société

L'Etat et la Providence

PROCLAMÉE dans l'enthousiasme en février 1848, la deuxième République signait son arrêt de mort quatre mois plus tard, en écrasant dans le sang la révolte des ouvriers parisiens qui réclamaient « *du travail et du pain* ». Cette rencontre brutale entre le politique et le social est considérée par le sociologue Jacques Donzelot, comme « *le traumatisme initial* » qui donna naissance à la république moderne. Une idée nouvelle apparut sur les barricades : que la République ne devait pas seulement donner la souveraineté au peuple ; elle devait aussi lui reconnaître le « droit au travail ».

Ainsi était lancé un débat qui a marqué toute l'histoire de notre démocratie : jusqu'où l'Etat peut-il et doit-il aller dans la gestion du social ? Doit-il, comme l'exigent les libéraux, se contenter de garantir le respect de contrats librement consentis entre des sujets autonomes ? Ou, comme le veulent les socialistes, intervenir directement dans l'organisation du marché et de l'emploi, se transformer lui-même en entrepreneur pour garantir le travail de chacun ? Comme on le voit, on n'a pas fini d'osciller entre ces deux conceptions extrêmes de l'Etat.

La notion nouvelle qui a mûri dans ce long avènement de la démocratie est celle de solidarité. Peu à peu s'est formée l'idée que la société n'était pas simplement une collection d'individus théoriquement égaux en droit, mais une collectivité vivante, qui avait des devoirs envers les plus faibles et les plus démunis.

Cette idée s'est inscrite dans les faits, grâce à des systèmes de plus en plus perfectionnés d'assurances et de protections syndicales, qui visaient à éliminer la violence et l'irrationnel dans les relations entre le patronat et les travailleurs. A côté des deux grands pouvoirs que sont le politique et l'économique s'en instituait un autre : le social, et la tâche de l'Etat serait de coordonner les relations entre leurs différentes logiques.

L'équilibre entre ces trois pôles n'est pas simple à maintenir : le risque est grand pour l'Etat, soit d'être écrasé par la puissance des monopoles ou des syndicats, soit de chercher à s'emparer de tous les leviers de commande, au nom d'une compétence technocratique surnaturelle. Si le risque numéro 1 semblait grand entre les deux guerres (ce qui a pu expliquer la montée du fascisme et du communisme), c'est le second qui a prévalu dans la période récente, avec la théorie de l'Etat-Providence prenant directement en charge le développement de l'économie, la promotion de la société et la sécurité des individus.

Or c'est cette notion même qui est maintenant en question. A cause de la crise économique et parce que, comme le montre Jacques Donzelot dans son livre, l'Etat-providence a « dévitalisé » la société. Il a réduit l'initiative et la responsabilité. Entre lui-même (qui dispense tous les biens) et l'individu (assisté), il a fait le vide.

Cette carence explique, selon Jacques Donzelot, l'apparition des deux grands mouvements de contestation des vingt dernières années : le gauchisme, qui veut « *changer la vie* », c'est-à-dire faire rentrer dans le champ du social les désirs qui en avaient été refoulés par la rationalité technocratique ; et le réformisme, qui veut « *changer la société* », c'est-à-dire réintroduire l'initiative individuelle, la créativité, la négociation dans un jeu social paralysé par les bureaucraties.

Aujourd'hui, Jacques Donzelot pressent l'émergence d'une nouvelle revendication liée au « *besoin sociétal, dernier en date des besoins recensés, mais premier au hit-parade des produits offerts pour aborder les années 80* ».

Les années 80 seront-elles « *sociétales* » ? Souhaitons-le, avec l'auteur, si cela veut dire, pour chacun, plus de liberté, d'invention, de convivialité. Après tout, notre siècle rationaliste croyait s'être débarrassé de l'image sulpicienne de la Providence. Ce n'est pas pour la voir réapparaître sous le masque glacé de l'Etat... A bas donc la Providence et vive le Sociétal !...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ **L'INVENTION DU SOCIAL. ESSAI SUR LE DÉCLIN DES PASSIONS POLITIQUES, de Jacques Donzelot. Fayard. Collection « L'espace du politique ». 263 p., 75 F.**

culture

CINÉMA

UNE RÉTROSPECTIVE POUR LE RÉALISATEUR DE « NOSTALGIA »

Le cas Tarkovski

Au Festival de Cannes 1983, Andreï Tarkovski, cinéaste soviétique, a reçu pour *Nostalgia* (tourné en Italie) le Grand Prix du cinéma de création, en partage avec *l'Argent*, de Robert Bresson. Avant la sortie du film (prévue courant mars), Gaumont organise une rétrospective commerciale (à Paris, à partir du 22 février, puis en province) de l'ensemble des films de Tarkovski. Copies neuves, nouveaux sous-titrages. Une occasion de faire le point sur l'artiste et son œuvre, sur son cas.

En 1956, après le XX[e] congrès du Parti communiste et le rapport de Khrouchtchev sur les crimes de Staline, le cinéma soviétique, officiellement libéré du « réalisme socialiste » et du culte de la personnalité, connaît ce qu'on appelle le « dégel », représenté surtout, aux yeux de l'Occident, par *le Quarante et unième*, de Grigori Tchoukraï, et *Quand passent les cigognes*, de Mikhaïl Kalatozov. N'étant plus contraints aux démonstrations doctrinaires, ne craignant plus l'accusation de « formalisme », les cinéastes traitent des thèmes nouveaux, se livrent à des recherches esthétiques, pour eux grisantes.

A partir de 1965, l'étau se resserre. Il faut alors se replier sur un académisme prudent. Pourtant, ces années ont permis l'éclosion de jeunes réalisateurs dont le talent, les audaces et le *non-conformisme* amènent un *changement* considérable, même si, par la suite, ils vont avoir plus ou moins maille à partir avec la bureaucratie. Parmi eux, Georgui Daniela, Gleb Panfilov, Otar Iosseliani, Andreï Mikhalkov-Kontchalovski (dont le frère, Nikita Mikhalkov se révèlera, lui, dans les années 70), Serge Paradjanov et Andreï Tarkovski.

Andreï Tarkovski est né en 1932. Géologue en Sibérie, de 1954 à 1956, il entre, ensuite, à l'École de cinéma d'Etat, où il passe quatre ans sous la direction de Mikhaïl Romm, cinéaste qui avait dû s'accommoder des exigences du réalisme socialiste. L'influence de ce « professeur » se sent quelque peu dans *le Rouleau compresseur et le violon*, moyen métrage, travail de diplôme de fin d'études de Tarkovski (42 mn.). Un petit garçon apprend à jouer du violon. Il n'est pas doué pour cela. Il découvre la vie ouvrière en se liant d'amitié avec un conducteur de rouleau compresseur. Ce sujet — du genre édifiant — amène une description réaliste d'un quartier populaire de Moscou, mais, habilement, Tarkovski réussit à introduire des scènes poétiques à la limite du rêve. Il montre ses *qualités de technicien* par des images multipliant le visage de l'enfant ou un détail du décor dans le même cadrage, et par ses mouvements d'appareil.

Après cet exercice « scolaire », il manifeste son véritable tempérament dans son premier long métrage, *l'Enfance d'Ivan* qui, au Festival de Venise 1962, reçoit le Lion d'or, exaequo avec *Journal intime*, de Valerio Zurlini. *Un gamin d'une* douzaine d'années, dont la famille a été massacrée par les nazis, lutte à sa manière comme agent de renseignement de l'armée soviétique. Le thème de la guerre patriotique est traité à travers quelques personnages fortement individualisés. Un fleuve boueux, étrange, sert de *no man's land* entre les lignes militaires et l'on aperçoit tout juste une patrouille allemande.

Dans une forêt de bouleaux merveilleusement filmée en noir et blanc, Tarkovski ouvre une parenthèse sentimentale : un capitaine cherche à séduire une *infirmière-lieutenant*, tandis qu'un soldat, jaloux, erre sous les arbres. Ivan rêve, parfois, à son bonheur ancien, et de superbes intermèdes oniriques (les pommes tombées d'une charrette et mangées par des chevaux) rendent encore plus frappantes la haine et la révolte de l'enfant face à l'horreur suggérée du nazisme. Jean-Paul Sartre, qui défendait ce film, attaqué par la critique de gauche, a écrit : *« Ivan est un fou, c'est un monstre ; c'est un petit héros ; en vérité, c'est la plus innocente et la plus touchante victime de la guerre ; ce garçon, que l'on ne peut s'empêcher d'aimer, a été forgé par la violence ; il l'a intériorisée. »* Le peuple russe ne s'incarne plus dans une entité, une collectivité mais dans l'amour de la vie, de la liberté, en rapport étroit avec l'attitude humaniste, la nature.

Le « Péché » d'Andréï Roublev

En 1965, Tarkovski commence le tournage de *Andreï Roublev*, histoire d'un moine, peintre d'icônes du quinzième siècle. Andreï Mikhalkov Kontchalovski a travaillé au scénario. Cette fresque grandiose bénéficie de moyens importants, mais les autorités soviétiques vont la mettre sous le boisseau, la refuser longtemps aux festivals occidentaux, sous prétexte qu'elle n'est pas achevée, qu'elle a besoin de retouches. *Andreï Roublev* est finalement autorisé au Festival de Cannes 1969, mais hors compétition. Il y remporte le prix de la critique internationale. Un distributeur indépendant, Boris Gourevitch, l'achète pour la France, et gagne de vitesse les représentants soviétiques qui voulaient annuler le contrat. Le film sera présenté à Moscou seulement en 1972 sans bénéficier, d'ailleurs, d'une large diffusion.

Qu'avait-il d'inquiétant ? Certainement pas sa beauté esthétique, son exaltation de la nature (l'eau, le ciel, les arbres, la neige) et de la culture nationale naissante à une époque où la Russie n'était qu'un *grand duché soumis* à la puissance des Tartares. Mais, *sans doute*, ses envolées lyriques, l'aspect mystique d'un artiste refusant de travailler sur commande, faisant vœu de silence pour un « péché » dont il a gardé le secret, s'opposant au malheur et à la souffrance. L'âme russe passe déjà, ici, et la réalisation fait de Tarkovski un des plus grands cinéastes mondiaux.

Mais telle scène où Roublev jetta de la boue sur un mur *blanc, réalisant en quelque sorte* une peinture abstraite en refusant de créer pour une religion officielle, soulève implicitement le rapport de l'art et du pouvoir. Or, c'est le temps où Pasternak et Soljenitsyne apportent la contestation des intellectuels, des artistes. Comme Eisenstein, avec la deuxième époque d'*Ivan le Terrible*, Tarkovski s'entend reprocher des déformations historiques. Dans son cas cependant, la polémique reste vague, la censure larvée. *L'itinéraire spirituel du peintre d'icônes*, les questions qu'il pose sur la vérité esthétique et morale de son œuvre ne font, à l'extérieur, que de petites vagues. Tarkovski est mis, quelque temps, en sommeil. Bien qu'accueilli, en URSS d'une façon très réservée, son film suivant, *Solaris*, sujet de science-fiction sublimant des idées philosophiques sur le progrès, la responsabilité de l'homme dans l'exploration de l'univers cosmique, va à Cannes, sans histoire, en *1972 et en rapporte le prix spécial du jury.*

Le Miroir (1974), en revanche, soulève une tempête. Récit brisé, afflux de souvenirs subjectifs, images où alternent la couleur, le noir et blanc, le sépia, faits historiques comme l'exil des réfugiés de la guerre civile espagnole, la guerre contre Hitler, la bombe d'Hiroshima, la tension sino-soviétique, introduits dans une évocation autobiographique, c'est trop transgresser les consignes officielles. *Les investigations de la mémoire et les épisodes d'une existence où le passé et le présent peuvent se confondre*, organisés autour d'une figure de femme (la mère et l'épouse jouées par la même actrice), forment un admirable kaléidoscope, bien loin de correspondre à « l'art de masses » prôné en URSS. Une modeste sortie aura lieu, pourtant, quelques mois plus tard à Moscou. Et Gaumont obtient le film pour Paris — *où Tarkovski peut venir en compagnie d'une délégation officielle*, au début de 1978.

Que de beautés dans *cette œuvre* animée d'un grand amour de la terre et de l'âme russes. Chant de la nature verdoyante, de l'isba familiale, du feu et de l'eau, du bonheur de l'enfance qui se dérobe à l'âge adulte, chant des poèmes d'Arseni Tarkovski, le père du cinéaste, facettes de la réalité et de l'inconscient. Tout ramène à la Russie, à son histoire, à sa culture. *Ce film*, considéré comme « élitiste » en URSS où *des confrères envieux rendent hypocritement hommage* au talent artistique du cinéaste, mais l'écrase sous les nécessités d'un nouveau « réalisme socialiste », peut se porter aux premiers rangs du cinéma mondial, tout en honorant son payx.

La zone interdite

Là est, justement, l'ambiguïté de la position de Tarkovski ; on la retrouvera dans *Stalker* (1979) qui, après un jeu de cache-cache rocambolesque fondé sur les règlements bureaucratiques, sera présenté à Cannes, hors compétition, en 1980. Quel producteur, en France, même avec des rapports de coproduction, prendrait le risque de faire réaliser des films comme *le Miroir* ou *Stalker*, cette randonnée métaphysique dans une zone interdite où un écrivain et un savant se font guider par un passeur clandestin, dans les ruines, une atmosphère liquide, humide *et inquiétante*, vers une Chambre où *tous les vœux de ceux qui y pénètrent, peuvent être exaucés* ? Aucun, sans doute. En URSS le cinéma d'Etat permet des entreprises de ce genre — car les films ont bien été tournés, sans qu'on puisse prétendre que Tarkovski, surveillé depuis *Andreï Roublev*, ait pu abuser les autorités sur la nature de ses scénarios et sa façon de réaliser — quitte à les étouffer ou à ne pas les diffuser.

S'il a subi plus de tracasseries et de vicissitudes que Iosseliani, par exemple, Tarkovski n'a pas été brisé, emprisonné et quasiment détruit comme Paradjanov. *Il n'a rien d'un cinéaste officiel mais, culturellement, il a pris, à l'étranger, une telle importance qu'on peut se montrer fier de lui ou faire semblant.* Ce qui paraît, de chez nous, incohérent, arbitraire, dans l'attitude des responsables du cinéma soviétique, obéit, en fait, à une logique froidement appliquée du système.

Après tout, Tarkovski est aussi profondément russe par ses films que Dostoïevski par ses romans. Des calculs entretent-il dans son « exportation » ? Ce n'est pas nous qui pouvons répondre, ni ses propres déclarations. Tarkovski est allé, librement, réaliser à Rome, *Nostalgia*, cette déambulation superbe et bouleversante de l'exil et du mysticisme *où surgit de la mémoire, La Russie, patrie affective*. Il ne porte pas son génie comme un défi. Mais il réside encore hors d'URSS et on parle d'un projet qui l'amènerait en Suède.

La mort d'Andropov, au moment où s'annonçait, en France, l'intégrale de Tarkovski, a suscité une sorte de fièvre, accompagnée de rumeurs sur une dissidence probable du cinéaste. Du coup, même ceux qui, chez nous, ne lui ont manifesté qu'une attention polie, le porteraient en triomphe. *De telles spéculations sont d'une maladresse insigne. En l'état actuel des choses et de la situation personnelle de Tarkovski*, on ne sait pas se qui, au juste, elles peuvent servir le jeu.

JACQUES SICLIER.

★ *Cosmos et 14-Juillet-Bastille.*

L'Australie à Bondy

Le neuvième Festival cinématographique de Bondy a lieu du 24 *février* au 1[er] mars. Organisée par l'Association Bondy-Culture avec le concours de la municipalité, la *manifestation* s'est toujours tournée vers l'histoire, *telle qu'elle est représentée à l'écran*, l'examen des *« genres »*, ou la découverte des cinémas nationaux. Son thème, cette année, est *l'Australie, un cinéma des grands espaces*. Patrick Bauchau, interprète de Wim Wenders dans *l'Etat des choses*, apporte son parrainage.

On verra une rareté, *La route est ouverte* de Harry Wyatt (1946), des œuvres de Peter Weir (*Pique-nique à Hanging Rock, la Dernière Vague, Gallipoli*), Fred Schepisi (*le Terrain du diable, la Complainte de Jimmie Blacksmith*), Bruce Beresford (*le Prix de la sagesse*), Henri Safran, Jim Sharman, Ken Hannam, John Power. Il y a, dans ce programme bien composé, quelques inédits.

★ Renseignements : Association Bondy-Culture, 23 bis, rue Roger-Salengro, 93140 Bondy. Tél. : 847-18-27 et 847-31-10 poste 267.

ROCK

EURYTHMICS A L'OLYMPIA

Image chic, musique choc

On était debout sur les fauteuils de l'Olympia pour le concert d'Eurythmics le mercredi 22 février. Dès l'entrée en scène et jusqu'à la fin du second rappel, il a fallu imaginer les contorsions les plus acrobatiques pour se ménager un champ de vision entre deux têtes, trois jambes et un coude. Acquis *d'avance*, le public est venu célébrer un groupe qui fait, *cette année, ses débuts sur scène mais dont le succès international s'est bâti, en deux ans et trois albums, sur des vidéo-clips qui ont su combiner une image marquante* et une musique de poids.

Phénomène de mode ? Pas seulement : ce qui aurait pu passer au départ pour un joli « coup » monté par des faiseurs habiles a vite été étayé *par* une inspiration riche et diversifiée, un esprit de synthèse qui répond parfaitement à l'humeur du moment. De *Sweet Dreams*, le premier tube un peu trop guindé et maniéré, aux compositions de *Touch* (le nouvel album), Ann Lennox et Dave Stewart, qui constituent le duo de base, ont développé un style qui pourrait biens servir de parangon au rock des années à venir.

Ici pas de futurisme — les Eurythmics ne sont pas des visionnaires, juste des interprètes éclairés — mais un modernisme qui trouve la juste mesure entre la technologie et les influences d'essence traditionnelle. Rhythm'n blues des années 60, funk des années 70, rock électronique des années 80, musique africaine et rythmes insulaires à l'occasion, sont pervertis et synthétisés sans pour autant perdre leur âme ni leur énergie et surtout pas leur fonction dansante. Ne pas oublier un sens affirmé de la mélodie instantanée, une voix superbement dessinée, une technique maîtrisée et une originalité de ton. Le look fait le reste.

Cheveux orangés et regard turquoise, c'est Ann Lennox, hybride de David Bowie (version féminine avec la robotique féline des mouvements, l'androgynie suggérée, la coupe et la couleur des cheveux époque Ziggy Stardust) et de Grace Jones (version blanche, sensualité glacée, excentricité contrôlée, tempérament mystérieux). A ses côtés, Dave Stewart tient le rôle de l'éminence grise, un brin décalé dans la mise (à la limite du ringard), tignasse blonde hérissée, visage caché derrière des lunettes teintées, c'est l'homme de l'ombre qui tient la guitare et les synthétiseurs, et qui se réserve les ficelles.

Sur la scène, aménagée de drapés hollywoodiens qui entourent des écrans pour les light-shows, on joue la carte du spectacle en grandes pompes, façon revue de casino, tenue de soirée exigée. Le duo est étoffé de musiciens d'appoint : un batteur, un bassiste, un synthétiseur, deux cuivres papillonnés en smoking et trois choristes perruquées noir à l'unisson et moulées dans des tailleurs blancs. A tout seigneur tout honneur, Ann Lennox change de toilette au rythme des rappels : gants rouges sur les bras nus, bustier noir et pantalons quadrillés en noir et blanc, puis coiffe en panthère et châle coordonné en bandoulière pour terminer en smoking de cuir noir style Thierry Mugler.

L'image a du chic, la misique a du choc, on l'a vu à l'Olympia hier soir, Eurythmics a pris un ticket en première classe pour la décennie.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez RCA.

VARIÉTÉS

Roger Pierre et Jean-Marc Thibault s'amusent

A L'âge de soixante ans et après huit années de séparation, le tandem Roger Pierre et Jean-Marc Thibault s'est reformé pour des « premiers adieux » (*le Monde* daté 5-6 février). Ils présentent sur scène une vingtaine de sketches sur près de trois cents qu'ils ont écrits en vingt-huit ans de collaboration. La popularité de ces hommes-orchestres a été si forte dans les années 60 et 70 que dès les premières représentations le public, sans doute nostalgique dans sa majorité, a rempli la salle.

Roger Pierre et Jean-Marc Thibault ont rassemblé des chansons-histoires, des parodies, des farces et des petites comédies de leur début quand fleurissait la mode existentialiste à Saint-Germain-des-Prés (*Dans les fossés de Vincennes, La Synchro, le Caoutchouc, la Sentinelle de 1914, la Guerre en dentelle*) et des sketches conçus entre 1960 et 1975 (*le Télévisiteur du soir, la Leçon de danse, les Deux Skieurs*). Le comique est généralement fondé ici sur une situation banale et quotidienne, tient beaucoup compte de la réalité physique des spectateurs et n'a pour ambition que de donner du bonheur sans arrière-goût amer. En toute modestie et simplicité.

Les deux caricaturistes ne se privent pas d'entrer dans la bouffonnerie mais leur fantaisie ne néglige pas non plus le rêve ou la tendresse. Ils jouent sur les accoutrements, les perruques multicolores, les bruits dans ce qu'ils ont de cocasse, le geste et le mot.

Bien sûr, et Roger Pierre et Jean-Marc Thibault en ont eux-mêmes conscience, leur comique a pris un coup de vieux dans le fond, la forme et le rythme. Mais quelque chose dépasse ce *constat* : le plaisir communicatif de deux comiques d'être ensemble, de faire rire et de rire eux-mêmes de leurs gags.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre Antoine, 20 h 30.

■ *CLASH BLOQUÉ*. — *Le concert de Clash, programmé ce jeudi 23 février à l'espace BASF, est reporté à une date ultérieure. Les musiciens ont atterri mercredi à l'aéroport de Roissy, mais le camion transportant leur matériel est resté bloqué à la hauteur de Lille. Le concert aura lieu, selon toutes probabilités, le 1[er] Mars, au même endroit.*

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 23 février

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ÉCHEC A LA REINE – Quai de la Gare (585-88-88), 20 h 30.

L'ÉCLAT DE RIRE DE L'OPPRIMÉ – Maison des cultures du monde 20 h 30 (544-72-30).

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50). 19 h 30 : Jérusalem.

SALLE FAVART (296-06-11). 19 h 30 : la Chatte anglaise.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : l'Avare.

CHAILLOT (727-81-15). Grand Foyer, 15 h : Il était une fois et il n'est plus... (Spectacle pour enfants) ; Grand Théâtre, 20 h 30 : le Héron.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : Bons offices.

BEAUBOURG (277-12-33). Débats : 18 h 30 : La paix, avec la revue « Oui la philosophie ».
Cinéma-Vidéo : 13 h : Villa Santo Sospir ; 16 h : Golfe zone vitale ; 19 h : Varsovie quand même ; 15 h : Arnulf Rainer ; 18 h : Biennale 1983 du Witney Museum ; Théâtre/Danse/Chants : 15 h : Rituel des chasseurs ; 20 h 30 : écritures scéniques contemporaines « Active TV Show ».

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77). 20 h 30 : Tartuffe ; 18 h 30 : Maria Farnadouri (chants de Grèce et de Turquie).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : les Perses.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 22 h 30 : le Voyage à Berlin.

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30). 20 h 30 : Théâtre Jagran de Delhi.

ANTOINE (208-77-71). 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Bagarre.

BASTILLE (357-42-14), 20 h : Grand magasin ; 21 h : les Blouses.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Rufus.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (272-25-95), 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h 30 : Perdaous... une voix en enfer.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, (374-24-08), 18 h 30 : Henri IV.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81), 20 h 30 : Souvenirs de Salma.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : les Marchands de gloire.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : J'arrive. Zebra crossing ; Match d'impro.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf.).

ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.

ESSAION (278-46-42), I : 20 h 30 : les Chaises ; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), 20 h 30 : Biographie · un jeu.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.

LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : William Ier.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61). 20 h 30 : Labiche de poche.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 30 : Rhinocéros.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, Grande salle (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Banco.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 20 h 30 : Saint-Simon le voyeux ; 22 h : Chant du cygne.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-28), 20 h 30 : Patience... Patience dans l'azur.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : le Coup de grisou.

POCHE (548-92-97), 20 h 30 : le Pharaon.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.

POTINIÈRE 20 h 45 : Assassino-Assassino.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla ; 22 h 15 : Orlamonde. – II. 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 20 h : J'paye, j'veux voir ton truc ; 21 h 15 : Y'en marr... ez vous ; 22 h 15 : les Recouvertis.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Vers Damas.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; Petite salle 20 h 30 : Enfance.

THÉATRE 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Long voyage vers la nuit.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.

THÉATRE DE L'UNION (770-90-94), 21 h : The Rocky Horror Show (v.f., chansons en anglais).

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), 21 h : Tailleur pour dames.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Jamais deux... sans toi.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : les Chaussures de Mme Gilles.

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le boa voit rouge ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Fouillis.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Muche ; 22 h : Sharon Evans.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Automobilocratie.

RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Soirée « privée » ; 22 h : J. Avelines.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.

LA TANIÈRE (337-74-39), I. 20 h 45 : P. Meige ; II. 21 h : Yann Fouquet ; 22 h 30 : Acousnie.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, spectacle branché.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre ; R. Gasser.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

PALAIS DES CONGRES (758-13-03), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle M. Béjart (Messe pour le temps futur).

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Carmen, Ballet A. Gades.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Kodo, les Tambours de feu et les danses de l'île de Sado.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Paris Ballet Rodéo.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : F. Thibeault.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Rufus.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Stève Lecler. Anand Kumar.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Villeret.

FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : P. Desproges.

MAISON DES AMANDIERS (201-56-65), 20 h 45 : Bruant Revue.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : P. Bachelet.

PÉNICHE-ATMOSPHÈRE (249-74-301), 20 h 30 : L'Epopée d'Antar.

PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 21 h : les Garçons « Boris super Vian ».

RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 22 h : En suivant la noce.

TH. DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : L. Rocheman.

Les concerts

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : Filmet, R. Siegel (Haendel, Bach).

En région parisienne

CHATILLON, Salle des fêtes (657-22-11), 21 h : Chagrin zoologique.

CRÉTEIL, Comédie de Créteil (339-21-87), 20 h 45 : La Balade de Monsieur Tadeuz.

MONTREUIL-SOUS-BOIS, Auditorium du Conservatoire (755-87-94), 20 h 30 : C'est quoi l'amour ?

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Terre étrangère.

PANTIN, Th. de l'Ourcq (845-61-50), 20 h 30 : Album.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Exquise Banquise.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), 21 h : Ismene.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), 20 h 30 : Semiramis ; Tour du Village, ITV (365-63-63), 21 h : Siècle enchaîné à un angle du monde.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Sept hommes... Une femme, de Y. Mirande ; 19 h, Venise au cinéma : Sur le pont des Soupirs, de A. Leonviola ; 21 h, La femme dans le cinéma japonais : Voyage solitaire, de K. Saito.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Thérèse Etienne, de D. de la Patellière ; 17 h, Cinéma de la RDA : La deuxième vie de Friedrich Wilhelm Georg Platow, de S. Kuhn ; 19 h, : SOS Scotland Yard, de Ch. Frend.

Les exclusivités

LES ANGES DU MAL (A.) (**) (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Ritz, 18e (606-58-60).

A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BRAINSTORM (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CANICULE (Fr.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-77-99).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) : Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CHARLOT'S CONNECTION (Fr) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).

CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

CHRISTINE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Rialto, 19e (607-87-61).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

EMMANUELLE 4 (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Images, 18e (522-47-94).

GWENDOLINE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind.) : (v.o.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE JOUR D'APRES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

JOY (FR.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

KRULL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24).

LE LÉZARD NOIR (Jap., v. o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

MEIN VATER (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

P'TIT CON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Images, 18e (522-47-94).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR (A. v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (544-48-85).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Bienvenue, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Studio 43 (h. sp.), 9e (770-63-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Marignan, 8e (359-92-82).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

ALSINO Y EL CONDOR, film du Nicaragua de Miguel Littin, v.o. : Denfert, 14e (321-41-01).

A MORT L'ARBITRE, film français de Jean-Pierre Mocky : Forum 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Les 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

L'ASCENSEUR, film hollandais de Dick Maas : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GORKY PARK, film américain de Michael Apted : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON, film inédit de Andrei Tarkovski, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

S.O.B., film américain de Blake Edwards, v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

STAR 80, film américain de Bob Fosse, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

UN AMOUR DE SWANN, film franco-allemand de Volker Schlöndorff : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA VILLE DES PIRATES, film franco-portugais de Raoul Ruiz, version française : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).

AGENT SECRET X 26 (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ALLEZ COUCHER AILLEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Tourelles, 20e (636-10-96).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (A.-It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

COUP DE GRACE (All., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

DERNIER COMBAT (Fr.) : Logos, 5e (354-42-34).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

DON GIOVANNI (Angl., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

EUROPE 51 (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 6e (325-65-04) ; Acacias, 17e (764-97-83).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (Hsp), 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21)).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

1941 (A. v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intég.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

ONIBABA (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PASSION (Fr.) : Studio des Ursulines, 6e (354-39-19).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

PRIX DE BEAUTÉ : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

TENDRES CHASSEURS (Brés., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Logos, 5e (354-42-34).

THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).

COMMUNICATION

M. MONTAND, LA CRISE ET ANTENNE 2

La télévision roule pour elle-même

« Vive la crise ! » fait l'événement. Comme tous les grands moments de télévision, l'émission dérange, brouille les cartes, perturbe les discours établis. MM. Pierre Bérégovoy et Jacques Barrot ont eu du mal, quelques minutes après, à retrouver leurs références et leurs clivages. Le lendemain, c'est la ruée des plumes : les économistes contestent, rectifient, s'indignent ; les politiques hésitent entre la récupération et la dénonciation.

L'événement, pourtant, ce n'est pas Montand mais la télévision, l'avènement d'un instrument conscient de sa puissance et en jouant sans scrupules, un instrument dont Pierre Desgraupes réclamait il y a deux jours dans le Monde *la privatisation. Pascale Breugnot, la productrice de « Vive la crise ! », a déjà marié dans « Psy show » la psychanalyse, le courrier du cœur et le café-théâtre. Cette fois-ci, elle va plus loin et fait sauter les barrières entre l'information et le commentaire, la réalité et la fiction, le magazine et l'appel aux Français. Elle se sert pour cela de la star de la chanson comme commissaire au Plan, de Christine Ockrent comme de l'énarque du Puy-du-Fou.*

Dans ce show où personne n'est à sa place, la parole politique circule pour une fois sans codes, sans conventions, sans recruter pour un quelconque parti. Pascale Breugnot roule pour Desgraupes, Desgraupes pour sa télévision et la télévision pour son audience, c'est-à-dire pour elle-même. Qui peut prendre en marche cette locomotive emballée ?

Certainement pas le discours politique traditionnel en pleine crise d'identité. Montand président ? Qu'on puisse se poser la question suffit à montrer le décalage entre une société civile à la recherche de nouvelles valeurs, une télévision qui tente parfois d'épouser le mouvement et une classe politique qui a bien de la peine à inventer sa communication.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

PERPLEXITÉ

Difficile de parler d'économie. A trop compliquer on brouille l'entendement. A trop simplifier on tombe dans la caricature. Aussi convaincu qu'ait paru Yves Montand dans son rôle de Français moyen qui veut comprendre, l'émission *« Vive la crise »* laisse perplexe. L'intention didactique ne s'est-elle pas retournée contre ses auteurs ?

On peut craindre que le téléspectateur peu informé des choses de l'économie se soit laissé prendre au jeu de l'acteur et au raccourci des images. Il est vrai que, si tous les travailleurs immigrés quittaient la France du jour au lendemain, il s'ensuivrait une grande perturbation dans les services et dans la production. Mais de là à prétendre que le pays se trouverait envahi par les détritus, parce qu'il n'y aurait plus personne pour vider les poubelles, c'est travestir la réalité.

C'est rester sur cette idée dépassée que les travailleurs immigrés occupent des places que les Français ne veulent pas. Chez les éboueurs parisiens, précisément, le nombre des étrangers a diminué de moitié, en moins de dix ans (de 72 % des effectifs en 1975, ils sont passés à 43 % en 1984). Et la France reste propre, que l'on sache !

Cette faiblesse dans la démonstration rejoint un certain goût pour l'exagération quand on nous montre la faillite du Mexique et le krach financier. Sans doute est-ce la loi du genre. La télévision doit frapper fort pour convaincre un peu. Les téléspectateurs sont peut-être repartis persuadés que la crise existe et que la solidarité économique européenne est une des solutions à nos maux. Ça serait déjà ça.

FRANÇOIS SIMON.

Vives réactions syndicales aux propos de M. Desgraupes sur la privatisation

L'ensemble des organisations syndicales d'Antenne 2 ont vivement réagi, mercredi 22 février, aux propos tenus au *Monde* par le PDG de la chaîne, M. Pierre Desgraupes, sur les avantages d'une privatisation (*le Monde* du 22 février). Dans un communiqué, les syndicats CGT, CFDT, FO, SNJ, SNJ-CGT *« rappellent que la Haute Autorité de la communication audiovisuelle lui a confié la présidence d'une société nationale dont les missions de service public ont été définies par la loi et qu'il ne lui appartient pas de redéfinir cette mission »*.

L'intersyndicale réaffirme son *« attachement au service public, seul cadre qui garantisse la mise en œuvre d'un programme conforme à l'intérêt de tous les téléspectateurs, tout en les associant aux évolutions techniques présentes et futures »*. Et le texte conclut : *« Alors que se poursuivent les négociations de la convention collective commune aux organismes de l'audiovisuel public, Antenne 2 ne peut plus être représentée par M. Desgraupes, que le personnel considère comme démissionnaire du service public. »*

Si le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication n'a pas encore réagi aux déclarations du PDG d'Antenne 2, à Matignon, le conseiller du premier ministre, M. Jérôme Clément, les a qualifiées de *« scandaleuses »*. L'entourage de M. Pierre Desgraupes souligne de son côté que, loin de remettre en cause la mission de service public, le PDG a prôné les moyens de mieux l'assurer en *« desserrant les carcans susceptibles de freiner l'innovation et la création »*, pour *« permettre au service public de faire face aux mutations technologiques avec le maximum d'atouts dans son jeu »*.

● *Appels d'offre pour le dessin animé.* – Dans le cadre du plan de relance du dessin animé (*le Monde* du 16 décembre 1983) l'agence Octet (qui dépend du ministère de la culture) a été chargée d'une consultation sur trois projets de séries d'animation. Il s'agit pour FR 3 d'un « spécial » de cinquante minutes sur le thème « Surréalisme 84 », destiné à être diffusé pour les fêtes de fin d'année, et d'une série de treize fois cinq minutes sur palette Graph'8 sur le thème « La télévision rit de la télévision ». Pour Antenne 2, la consultation porte sur une série de vingt-six fois treize minutes, couplée à un film de long métrage de soixante-dix-huit minutes, sur un thème libre. Cette consultation s'adresse à des auteurs qui recevront une bourse pour développer leurs projets. Les candidatures sont à adresser avant le 11 avril à l'agence Octet (11, boulevard de Sébastopol, 75001 Paris).

● *Action.* – M. René Teulade, président de la Mutualité française, présente sur Cité 96 (92,8 MHz), au cours d'une émission spéciale, le nouveau magazine télévisé de la FNMF *Action*, dont la première émission sera diffusée le samedi 25 février sur FR 3.

Les réactions dans les milieux politiques

● *M. Jacques Delors*, ministre de l'économie, des finances et du budget, écrit, dans *les Nouvelles* (daté 23-29 février) : *« Une émission juste et forte, réalisée et interprétée avec beaucoup de talent. D'autres, plus qualifiés que moi, diront en quoi le message médiatique pourrait, à partir de cette réussite, être davantage utilisé pour faire comprendre sans trop simplifier, pour provoquer le choc qui fait réfléchir, sans trop nous décourager. »*

● *M. Paul Laurent*, membre du secrétariat du comité central du PCF, déclare, dans *l'Humanité* du jeudi 23 février : *« Quand on voit la signification exacte d'une telle entreprise, contraire aux objectifs de 1981, au gouvernement de la gauche – dont on demande l'exclusion des ministres communistes, – on ne peut qu'être inquiet de l'approbation sans réticence, que vient de lui décerner un ministre du gouvernement. »* (voir ci-dessus).

● *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la CFDT, écrit, dans *le Matin de Paris* du jeudi 23 février, que *« les auteurs de l'émission s'adressaient d'abord à* [une] *moitié de la population, celle qui a un bon emploi, et dont le malaise, l'inquiétude, souvent le repli sur soi ne tiennent pas à un fort recul du niveau de vie, mais à un sentiment croissant d'incertitude pour son avenir et celui de la société. »* Il estime, toutefois, qu'il s'agit d'*« une des trop rares tentatives télévisées de faire comprendre les données et les enjeux de l'évolution sociale, de donner envie d'agir sur notre devenir commun »*.

● *M. Pierre Mauroy* déclare, dans une interview publiée, mercredi 22 février, par le quotidien socialiste autrichien *Arbeiter Zeitung*, à propos de l'« effet Montand », qu'il ne croit pas à une modification sensible de la position des intellectuels français *« par rapport à un axe droite-gauche »* et qu'*« il s'agit moins là d'un changement dans les rapports gauche-droite que dans les relations avec l'URSS »*. *« Beaucoup d'intellectuels français,* dit-il, *avaient une certaine fascination vis-à-vis de ce pays. Mais l'Afghanistan, d'abord, et surtout la Pologne, ont changé fondamentalement la situation. C'est, en quelque sorte, une histoire d'amour déçue. »*

● *M. Jean Poperen*, membre du secrétariat national du PS, a déclaré, mercredi 22 février, sur Radio-Monte-Carlo : *« Nous avons Yves Montand aujourd'hui. Nous avions Coluche au début de 1981 : ça a duré ce que durent les roses d'hiver. »* Interrogé sur *« la demande d'un nouveau langage de la part des électeurs »*, le député du Rhône a déclaré : *« Pour le moment, la demande vient surtout d'Yves Montand et d'Edgar Faure. Les électeurs, on verra bien à l'arrivée. »*

VU

Le secret des Masaïs

Il est des images qui vous touchent d'étrange façon. Réelles, elles appartiennent aux territoires lointains de la mémoire, elles agitent des pensées que l'on croit de l'ordre du rêve, elles éveillent des désirs d'harmonie perdue. *Les Masaï* (titre du film de Jean-Claude Luyat et Jean-Noël Levaton, qu'on a vu mercredi sur TF 1), sont-ils sublimes ou sont-ils la vision sublimée des réalisateurs ? Un film somptueux, inspiré, un film rare, où la connaissance se fait par bruits, par rires, au rythme de la pluie, de la tombée de la nuit. Un film ethnologique sensible.

Il y a d'abord les bruits. Le frémissement du vent, les branches cassées, l'herbe foulée, bruits furtifs qui se mêlent aux mugissements des vaches, aux caquetages fous, aux soupirs, aux chants, aux cris. Tout un brouhaha animal et humain, végétal, cosmique.

Ensuite il y a le rouge. Le rouge éclatant, absolu, rouge animal : étoffes, sang, maquillages. Et le vert. Le vert plein d'ombres de l'herbe, des ronces, de la forêt.

Les couleurs et les sons. Univers de sensation dans lequel on est d'un coup plongé. *Les Masaïs*, c'est le triomphe de la connaissance sensible, le refus de l'information donnée par le langage. Pas d'interview, pas de commentaire. A peine, ici et là, comme pris au hasard, quelques sous-titres, signes et repères d'un quotidien banal.

La caméra de Jean-Claude Luyat et de Jean-Noël Levaton, n'a pas *« observé »* les courses dans la forêt, cette grande fête de l'Onotu, où les jeunes guerriers deviennent adultes, les jeux, les cérémonies, elle est *« là »*, comme imbibée par la réalité, tranquille. La connaissance ne passe pas seulement par la parole, mais dans le temps passé ensemble, le temps perdu. L'esprit alors, perçoit, devine – ébloui, stupéfait – le secret de la folle beauté des Masaïs, de ces gardiens du plus grand troupeau du monde à la frontière du Kenya et de la Tanzanie, leur mystère insondable. Cette harmonie complémentaire. Entre le rouge et le vert, le sang et le végétal, l'homme et le lion.

CATHERINE HUMBLOT.

Jeudi 23 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : La chambre des dames.
D'après le roman de J. Bourin, adapt. F. Verny, réal. Y. Andrei, avec N. Jamet, M. Lejeune, N. Silberg...
Dernier épisode. Les enfants de Bertrand et de Laudine ont grandi. Le roi Louis est mort et sa famille décimée. Thomas, de retour de croisade, avoue son amour pour Aude. Fin heureuse pour les amoureux, catastrophique pour les anciens. Un feuilleton soigné qui ne laissera pas un souvenir impérissable.

21 h 30 Spectacle du groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris.
En direct du Théâtre Daniel-Sorano de Dakar, réal. P. Cavassilas.
Soirée en deux parties : d'abord deux reportages sur les danses traditionnelles d'un village sénégalais et sur un ballet dansé par le groupe africain Tcheza. Ensuite, une chorégraphie signée Carolyn Carlson. Entracte au cours duquel Pierre Dumayet animera un débat sur l'influence de l'exotisme et des danses traditionnelles dans les chorégraphies européennes.

0 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Le testament.
D'après N. Shute, réal. D. Stevens. Avec J. Paget, N. Strachan...
Deuxième épisode. Une jeune et riche héritière raconte à son avocat les péripéties de son odyssée en Malaisie où elle fut prisonnière des Japonais. Contrainte à une marche forcée de 600 kilomètres, elle revoit le visage d'un jeune prisonnier australien...

21 h 30 Document : Les immémoriaux.
Réal. L. Segarra. D'après des textes de V. Segalen.
Un documentaire sur les Maoris, appelés par le poète Victor Segalen les « Immémoriaux » pour leur parfaite entente avec le surnaturel et leurs dieux. Un document à mi-chemin entre la fiction et le reportage, un texte somptueux extrait du livre de Segalen : les « Immémoriaux » comporte de grands moments d'intensité.

22 h 40 Sports : Hockey sur glace.
Tournoi post-olympique de Bercy.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : les Fiancés du Rhône.
De S. Saada, réal. C. Othnin-Girard, avec D. Hercend.
Acheter un petit bateau et suivre le cours du Rhône en compagnie de celle que l'on aime. C'est le rêve d'un jeune homme. A mi-chemin entre la rêverie et la réalité.

22 h 20 Journal.

22 h 40 Avec le temps : Nadine.
Emission de Ménie Grégoire.

22 h 45 Parole de régions.
FR 3 Nord-Picardie-Pas-de-Calais.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Concert UNESCO : Concerto pour clavecin et cordes *nº 1, en ré mineur de J.-S. Bach, par l'Ensemble de Londres Guildhall String, avec H. Dreyfus au piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Pinocchio.
17 h 12 Les conteurs : Un village normand.
17 h 52 Pierre Luccin raconte : in vino veritas.
18 h 8 Feuilleton : Dynasty.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h « L'ennemi de tous », de Hans Magnus Enzensberger (dans la série « Passages », d'après « le Misanthrope », de Molière). Avec R. Coggio, M.-H. Breillat, J. Duby...
22 h 30 Nuits magnétiques : Chester Himes ; l'identité.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : « Night Songs I » de Mabit, « Apparatus musico organisticus toccata ottava » de Muffat, « Suite en éventail » de Schlee, Fantaisie sur le choral « Nun freut euch, liebe Christen amein » de Buxtehude, « Promenade en Provence » de Reuschel, « Fantaisie de Schlee » par A. Mabit, T.D. Schlee, orgue.
22 h Fréquence de nuit : Feuilleton « Les leçons de clavecin » ; à 23 h 10, Plan d'un opéra-comique ou l'univers sonore de Diderot : œuvres de Mozart, Haydn, Rameau, Daquin.

Vendredi 24 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
14 h Série : Le Soleil se lève à l'Est.
14 h 45 Temps libre.
16 h 45 Destination... France.
Magazine du tourisme de Y. Gautier, C. Duroc et F. Félix. L'île de la Réunion. Avec Jean Albany, poète et écrivain.
17 h 5 Croque-vacances.
Dessins animés, bricolage, variétés, informations...
18 h Candide caméra.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins 5.
19 h Météo première.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Heu-reux, avec F. Raynaud.
20 h Journal.
20 h 35 Salut les Mickey.
Emission de variétés de C. Izard.
Autour de Michel Jonasz, Alex Métayer, Roland Giraud et l'équipe du Splendid, Douchka... Des dessins animés de Walt Disney.
21 h 50 Série : Frédéric Pottecher.
Premier grand procès. Emission de D. Costelle.
Frédéric Pottecher fut et reste un peu à la justice ce que Roger Couderc fut et reste au rugby. Une bonne idée que de consacrer trois émissions à cet homme qui a rendu compte de tous les grands procès depuis la Libération jusqu'en 1978. Un portrait traité à la façon d'un triptyque. Frédéric Pottecher raconte et se raconte.
22 h 45 Branché-musique : 22, v'là le rock.
Spécial Genesis, un groupe créé en 1969, et son chanteur Peter Gabriel.
23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les Amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Têtes brûlées.
15 h 45 Reprise : Moi... je. (diff. le 15 février).
16 h 55 Itinéraires.
Une exemplaire garderie d'enfants en Casamance, province au sud du Sénégal récemment secouée par des troubles, isolée par sa situation géographique. Qui s'occupera des enfants ? La population, aidée par les autorités sénégalaises et l'UNICEF, a décidé de construire, elle-même, une garderie. Un film d'une qualité esthétique remarquable.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Guérilla ou les désastres de la guerre.
De J. Semprun, R. Azcona, E. Chamorro, réal. M. Camus.
Quatrième épisode. La guerre s'intensifie. El Empecinado n'a pas renoncé à délivrer l'Espagne de Napoléon. Les cadavres pourrissent dans la rue.
21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : A la recherche du bonheur, sont invités : M. Déon (*Je vous écris d'Italie*), G. Guitard-Auviste (*Chardonne, ou l'incandescence sous le givre*), E. Jacquet (*les Contretemps*), J. Joubert (*le Lézard*), G. Marquet (*les Années vermeil*), A. Stil (*les Quartiers d'été*).
22 h 40 Journal.
22 h 50 Ciné-club : Le Dibbouk.
Film polonais de Michel Waszynski (1938), avec A. Morewski, R. Samberg (v.o., sous-titré. N.).
Un garçon et une fille ont été, à leur naissance, destinés à se marier, selon un pacte de leurs pères. Mais à l'âge du mariage, la fille est promise à un autre, par intérêt. Son premier fiancé meurt et son spectre, un « dibbouk », *vient la posséder. Version intégrale d'un film miraculeusement rescapé de l'occupation nazie. Tiré d'un chef d'œuvre du théâtre juif, c'est un conte fantastique, interprété en langue yiddish, et aussi un extraordinaire document sur les mœurs, la religion et la culture de la communauté juive polonaise.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douzes régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord. Emission de l'INC.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède : Commémorons n'importe quoi.
20 h 35 Vendredi Grand Public : Dactylorock... ou bonjour la vie de bureau.
Magazine d'information d'A. Campana. Une enquête de M. Fiszbin avec J. Bayle.
En direct de la tour Azur de la Défense. Trente-huit étages, avec dix-huit ascenseurs et... deux mille femmes. Bruits, chuchotements, rumeurs. L'équipe de « Vendredi Grand Public » a rencontré des « titis » parisiens, des dactylos, des cadres, des hommes d'affaires. Questions sur l'informatique, les assurances. Avec Bernard Cathelas, directeur du Centre de communication avancée du groupe Havas, un homme politique surprise, des variétés avec Yves Simon, Richard Cocciante, les groupes Regrets et Rocking Rebel.
22 h 35 Journal.
22 h 55 Avec le temps : Ginette.
Emission de Méni Gégoire.
23 h Parole de régions.
FR 3 Nord-Picardie-Pas-de-Calais.
23 h 10 Prélude à la nuit.
« Il vitalino raddopiato », de W. Henze, interprété par l'Orchestre philharmonique de Westdeutscherundfunk, G. Kremer au violon.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Pinocchio.
17 h 12 La Voix.
17 h 22 Monsieur l'Ordinateur la ludotique.
17 h 34 Thalassa, magazine de la mer.
18 h Une semaine en Lorraine.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : *Chanson de poète* ; pour une vidéothèque idéale ; l'école aux deux clés.
8 h Les chemins de la connaissance : l'œil du Golem ou la postérité de M. Mac Luhan ; à 8 h 32, La conquête du pôle Nord.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 7 La matinée des arts du spectacle.
10 h 45 Le texte et la marge : « Une insolente liberté », avec Félicien Marceau.
11 h 2 Musique : les musiciens français contemporains : Jacques Murgier (et à 13 h 30 : Désiré Dondeyne ; 16 h : Renaud François ; Marc Bleuze et André Almuro).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : *Je vous écris d'Italie*, de Michel Déon.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Lucie Colliard).
18 h 30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
19 h Actualités magazine.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : avec le professeur P. Auger.
20 h Jean-Baptiste Godin et le Familistère de Guise (Aisne), par P. Thédy Colleuille.
21 h 30 Musique : Black and Blue, jazz et littérature, avec J.R. Masson).
22 h 30 Nuits magnétiques : Chester Himes ; l'exil.

FRANCE-MUSIQUE

0 h à 6 h Fréquence de nuit : œuvres de Wagner, Stockhausen, Brahms, Devreeze, Scarlatti, Gounod, Rachmaninov.
6 h 2 Musiques du matin : œuvres de Beethoven, Schumann, Gimenez, Bartok, Rodrigo.
7 h 10 Concert : *Lettres intimes*, de Janacek, par le Quatuor Enesco.
7 h 45 Le journal de musique.
8 h 12 Magazine de l'actualité du disque.
9 h 5 Le matin des musiciens : œuvres de Mahler, Schönberg, Debussy, Chausson.
12 h Actualité lyrique.
12 h 35 Jazz s'il vous plaît.
13 h Avis de recherche : W. Furtwängler.
13 h 30 Jeunes solistes : œuvres de Debussy, Chopin, Fauré par N. Bera-Tagrine au piano.
14 h 4 Equivalences.
14 h 30 Les enfants d'Orphée : Ecole buissonnière.
15 h D'une oreille l'autre : œuvres de Brahms, Gesualdo, Janacek, Debussy, Guézec, Bach.
17 h 5 Repères contemporains : E. Grosskoff.
18 h L'imprévu.
19 h 5 Concert : Festival de musique ancienne d'Innsbruck 1983, M. Lambert et l'ensemble Les Arts florissants.
20 h Jazz : le clavier bien tempéré.
20 h 20 Concert : (émis de Sarrebruck) – *l'Italienne à Alger*, de Rossini, *Concerto pour violon et orchestre nº 2*, de Bartok, *Symphonie en ré mineur nº 7*, de Dvorak, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. M. W. Chung, sol. S. Marcovici, violon.
22 h 15 Fréquence de nuit : Diderot et la musique ; feuilleton « Les leçons de clavecin » ; à 23 h 10, La correspondance des arts.

CARNET

Décès

– Yolande ALPERT,

docteur ès sciences,
maître-assistant à l'Université,

est décédée le 19 février 1984 à son domicile parisien, 11 rue Monticelli 75014 Paris.

– Geneviève Clerc
a la douleur d'annoncer le décès, survenu par accident à Paris, le 16 février 1984, de

Pierre CLERC,
peintre et sculpteur,

son mari.
Sa famille et ses amis s'associent à sa tristesse.
La mise en bière aura lieu à 7 h 30 à l'hôpital Sainte-Anne, 11, rue Cabanis, Paris-14e, le lundi 27 février. L'inhumation, à Nîmes (30), au cimetière Pont-de-Justice le mardi 28 février, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme André Jais,
Brigitte Jais,
Betty Jais,
M. et Mme Maurice Rapin,
M. et Mme René Lautier,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André JAIS,
ancien directeur
de la banque Rothschild.

Selon le désir formel du disparu, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
10, rue du Cirque, 75008 Paris.

– M. Robert Lytton,
M. et Mme Laurent Dreyfuss,
M. et Mme François Voss
et leurs enfants,
M. et Mme André Ducret
et leur fils,
Mme Roger Bernheim
et ses enfants,
Et toute leur famille,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Robert LYTTON,
née Annie Voss,

le 17 février 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Gérard PENENT d'IZARN,

survenu à Bogota, le 5 février 1984, à quarante-deux ans, muni des sacrements de l'Eglise.

De la part des familles Penent d'Izarn, de Jessé-Levas et Benavidès.
Château de Pouech,
09200 Moulis.

Remerciements

– Mme Anne-Marie Lakota
Et ses enfants,
remercient toutes les personnalités, tous les amis connus ou anonymes, qui se sont associés à leur chagrin lors du décès de

Robert LAKOTA.

– Mme François RAGUENEAU
Et la famille,
profondément touchées des marques de sympathie que vous leur avez témoignées vous adressent leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

– Le président
Et les membres
de l'Association des amis du

baron BENOIST-MÉCHIN

Et la famille Benoist-Méchin communiquent qu'une messe est célébrée à l'église, pour son âme et tout le bien qu'il a fait pour l'humanité, et invitent tous ceux qui ont connu de près ou de loin l'ambassadeur de France, le ministre et l'historien à s'unir par la pensée à l'occasion du premier anniversaire de son décès, en ce jour du 24 février 1984.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-II, lundi 27 février à 10 heures, salle des Commissions, Mme Françoise Lecour : « La compagne et le droit ».

SCIENCES

AU CONSEIL DES MINISTRES

Dix mesures en faveur de la recherche industrielle

Un programme en dix points destiné à développer la recherche industrielle a été adopté par le gouvernement lors du conseil des ministres du 22 février, sur proposition du ministre de l'industrie et de la recherche, M. Laurent Fabius.

Outre les mesures décrites dans nos précédentes éditions, (*le Monde* du 23 février), M. Laurent Fabius a prévu quatre dispositions s'inscrivant dans le cadre de « *l'amélioration de l'efficacité des incitations publiques à la recherche industrielle* ». Voici ces quatre mesures :

– accroître le soutien aux sociétés de recherche sous contrat et aux centres techniques professionnels ;

– consacrer 70 % des crédits de recherche de l'agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) à la recherche industrielle (pour le développement de voitures économes ou de carburants de substitution par exemple) ;

– inciter les chercheurs des organismes publics à valoriser leurs recherches et à faire du conseil scientifique auprès des entreprises (à cet effet, l'ANVAR pourra prendre en charge jusqu'à 70 % des frais de consultation d'experts des PME) ;

– faire en sorte que les dépenses de recherche-développement et de logiciels puissent être fiscalement amorties dans l'annnée par les entreprises.

Les dépenses occasionnées par ces mesures seront prélevées sur le budget du ministère de l'industrie et de la recherche, qui fera à cette fin l'objet de « *réorientations* ».

En matière de formation à la recherche, M. Fabius, en accord avec le ministre de l'éducation nationale, prendra des mesures pour encourager le dépôt de thèses de doctorat à caractère technologique.

Enfin, pour « *améliorer le couplage recherche-industrie* », il créera en 1984 quatre programmes pluriannuels de recherche technique qui porteront sur la mise en forme des nouveaux matériaux (céramiques, composites, plastiques, etc.), le traitement des surfaces (corrosion des métaux), les techniques de soudure et collage, et celles du laser à usage industriel.

Le rôle de l'ANVAR

Innovation industrielle en Allemagne fédérale, aux Etats-Unis, au Japon et en France : la comparaison des procédures et des résultats devrait être le point fort des journées qu'organise à Lille les 15 et 16 mars l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR). Cette manifestation est destinée à favoriser les contacts entre ceux qui ont des techniques ou procédés originaux à proposer, ceux qui peuvent les utiliser et ceux qui peuvent apporter un financement.

L'ANVAR figure évidemment parmi ces derniers, par ses diverses procédures d'aide à la recherche et à l'innovation et par le Fonds industriel de modernisation, créé l'été dernier, dont elle s'est vu confier la gestion. Fin janvier, environ 1,5 milliard de francs de prêts participatifs et 0,5 milliard de crédit-bail ont été accordés au titre de ce Fonds, pour un ensemble de cent trente dossiers retenus ; cent quatre-vingt-treize dossiers sont en instruction, et un régime d'équilibre semble atteint avec la réception d'une centaine de demandes par mois.

Pour M. Marbach, directeur général de l'ANVAR, les quelque 8 milliards de francs dont dispose le Fonds au titre des années 1983 et 1984 – non compris 2 milliards récemment ajoutés et spécifiquement destinés aux pôles de reconversion – devraient être à peu près également partagés en quatre : les opérations de crédit-bail, qui vont surtout aux PMI ; les prêts participatifs décidés au niveau de la région – montant inférieur à 5 millions de francs ; ceux d'importance moyenne traités au plan national – 20 millions de francs est une valeur moyenne – et quelques très grosses opérations comme les 750 millions accordés récemment à la Régie Renault pour la robotisation d'une ligne de production.

MAURICE ARVONNY.

EN BREF

M. Krasucki relaxé en appel

Condamnés, le 11 mars 1983, par le tribunal de Paris, à 800 francs d'amende et 1 500 francs de dommages et intérêts pour injures envers la CSL (Confédération des syndicats libres), M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT et directeur de la *Vie ouvrière*, et Mme Yvette Donas, auteur d'un article publié par ce journal (*le Monde* daté 13-14 mars 1983) ont été relaxés, mercredi 22 février, par la cour d'appel.

L'arrêt relève que cet article relatant des faits précis, les poursuites auraient dû être intentées pour diffamation et non pour injures. L'article ayant été publié le 3 mai 1982, la prescription de trois mois se trouve acquise.

● *Explosion d'une voiture piégée devant la mission soviétique de New-York.* – Une voiture piégée a explosé devant la mission soviétique à New-York, ce jeudi 23 février à l'aube. Une organisation juive, Action directe juive, a renvendiqué l'attentat, qui n'a pas fait de victime. – *(AP.)*

M. Shi Pei Pu libéré

La chambre d'accusation de Paris a rendu, le 22 février, un arrêt accordant à M. Shi Pei Pu, quarante-cinq ans, écrivain chinois, la liberté qui lui avait été refusée en première instance par M. Bruno Laroche, juge d'instruction. Il avait été écroué le 7 juillet pour complicité d'intelligence avec des agents d'une puissance étrangère.

M. Bernard Boursicot, qui hébergeait M. Shi Pei Pu à son domicile à Paris et qui a été placé sous mandat de dépôt le 2 juillet, était accusé d'avoir remis à un agent des services chinois, de 1970 à 1972, alors qu'il était adjoint à l'ambassade de France à Pékin, des documents qu'il était chargé de détruire, reste en prison.

Du mazout dans le Rhin

Quelque vingt mille litres de mazout déversés dans le Rhin durant la nuit du 21 au 22 février, près de Bâle (Suisse), par une déchirure dans la coque d'un bateau- citerne. Des nappes de mazout ont été repérées, le 22 février, en aval, mais aucun barrage flottant n'a pu être mis en place en raison de la largeur du fleuve et de la force du courant.

JUSTICE

Quatre nominations dans la haute magistrature

Une mécanique de précision

Le grand bénéficiaire des nominations, décidées mercredi 22 février, dans la haute magistrature est M. Bruno Cotte qui devient, à trente-huit ans, le plus jeune directeur des affaires criminelles et des grâces de la chancellerie. Les autres personnalités promues par le conseil des ministres le sont à des postes auxquels leurs fonctions les désignaient naturellement. Procureur général de Paris, M. Pierre Arpaillange devient procureur général de la Cour de cassation. Il est remplacé par M. Robert Bouchery, à qui succède, comme procureur de Paris, M. Michel Jéol, directeur des affaires criminelles. Ces trois nominations, annoncées dans *le Monde* du 8 février, étaient attendues depuis le départ à la retraite, le 18 février, de M. Henri Charliac, procureur général de la Cour de cassation.

Un tel mouvement relève de la mécanique de précision. Les quatre promus auront à relayer la politique pénale du gouvernement. Nombre de dossiers délicats leur passeront entre les mains. Il faut combiner dans ces fonctions loyauté et expérience. A peine nommé procureur de Marseille, où il s'est vite imposé, M. Pierre Truche a ainsi été promu à la tête du parquet général de Lyon, chargé par M. Robert Badinter de veiller sur l'affaire Barbie.

Ni la chancellerie de l'Hôtel Matignon ne souhaitaient voir M. Arpaillange abandonner son poste de procureur général de Paris. Il réussissait trop bien. Un autre schéma était envisagé : nommer M Pierre Vellieux procureur général de la Cour de cassation, dont il préside aujourd'hui la chambre sociale. A sa place, M. Badinter souhaitait désigner un magistrat capable d'empêcher l'asphyxie complète de cette chambre, qui croule actuellement sous les dossiers. Ce schéma aurait évité de chercher un successeur à M. Bouchery, lui aussi très apprécié, et à M. Jéol, dont le remplacement n'allait pas de soi.

Si M. Arpaillange a finalement obtenu satisfaction, c'est qu'il est... Pierre Arpaillange. Il avait la faveur de Georges Pompidou et il est apprécié de M. François Mitterrand, qui, il y a quelques mois, lui a remis lui-même les insignes de commandeur de la Légion d'honneur. *Ministre bis* de la justice à l'époque de M. Pierre Taittinger, il est resté un homme indispensable, et parfois encombrant, par son savoir-faire pour les dirigeants actuels de la chancellerie. Exilé à la Cour de cassation par M. Alain Peyrefitte à l'heure où il fallait choisir son camp, il ne pouvait y revenir qu'en « patron ». A cette satisfaction s'en ajoute une autre, celle de voir la direction des affaires criminelles échoir à un de ses fils spirituels.

Le mouvement bien huilé de mercredi ne doit pas masquer la difficulté qu'a M. Badinter à trouver des magistrats pour mettre en œuvre sa politique de modernisation de la justice. Le garde des Sceaux refuse le concours des anciens collaborateurs de M. Peyrefitte, tel M. Christian Le Gunehec qui attend, à son tour, à la Cour de cassation, des jours meilleurs. Il hésite aussi à promouvoir des adhérents du Syndicat de la magistrature, lassé du tintamarre que ces nominations provoquent à droite. De ce point de vue, l'opération de mercredi a été soigneusement pesée.

Militant parfois renié de ce syndicat, M. Jéol devient, certes, procureur de Paris, mais il est remplacé par M. Cotte qui n'adhère plus au SM depuis 1976. Huit ans de « sagesse », qui valent apparemment absolution. Ces règles non écrites expliquent que le poste de directeur des affaires civiles et du sceau de la chancellerie soit toujours vacant après le départ de M. Marco Darmon, qui a remplacé à la Cour de Luxembourg Mme Simone Rozès, devenue premier président de la Cour de cassation. Pour succéder à M. Darmon, M. Badinter avait pensé à M. Pierre Lyon-Caen, actuellement numéro deux du cabinet. Mais, outre qu'il ne souhaite pas se séparer de ce collaborateur précieux, celui-ci est membre du Syndicat de la magistrature, un handicap certain à un poste où il faut actuellement affronter le mécontentement des avocats, des notaires et des huissiers.

BERTRAND LEGENDRE.

● **M. PIERRE ARPAILLANGE, procureur général de la Cour de cassation**

[Né le 13 mars 1924 à Carlux (Dordogne), M. Pierre Arpaillange est entré dans la magistrature en 1947. Après avoir occupé différents postes dans la région parisienne, il a fait deux carrières. La première, classique quoique brillante, commence en 1962 lorsqu'il est nommé secrétaire général du parquet de la cour de Paris. Il devient la même année secrétaire général du parquet de la Cour de cassation, puis successivement directeur des affaires criminelles et des grâces (1968), conseiller à la Cour de cassation (1974), procureur général de Paris (juillet 1981) et enfin, aujourd'hui, procureur général de la Cour de cassation.

La seconde carrière de M. Arpaillange est politique. Il a été conseiller technique de M. Jean Foyer, garde des sceaux, puis son directeur de cabinet. Deux autres ministres de la justice l'appelleront à la direction de leur cabinet, MM. Louis Joxe et Pierre Taittinger. M. Arpaillange fut en 1982 le directeur de la campagne électorale de Mme Marie-France Garaud, alors candidate à l'élection présidentielle. Il est l'auteur d'un projet de « réforme d'ensemble de la justice pénale » (le rapport Arpaillange) et de nombreux articles parus dans *le Monde* où il expose ses idées sur la justice. Ces différents textes ont été réunis dans un livre édité en 1980 par Julliard, *la Simple Justice.]*

● **M. ROBERT BOUCHERY, procureur général de Paris.**

[Né le 9 novembre 1920 à La Mure (Isère), M. Robert Bouchery est resté onze ans substitut à Valence (Drôme) où il avait été nommé à vingt-six ans. Cette longévité, voulue par lui, dans un poste qu'un jeune magistrat n'occupe en principe que quelques années, lui a fait connaître toutes les facettes de l'action publique, y compris les réquisitions en cour d'assises. Nommé substitut à Lyon en 1957, il s'y familiarise pendant trois ans avec ce qui deviendra ensuite sa spécialité : les affaires financières. M. Bouchery s'installe ensuite à Paris où il est successivement substitut (1960), premier substitut (1969), procureur de la République adjoint (1976), conseiller à la Cour de cassation (1978) et procureur de la République (mars 1982.]

● **M. MICHEL JÉOL, procureur de Paris**

[Né le 16 décembre 1932 à Buzy (Meuse), M. Michel Jéol est docteur en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Il a d'abord été détaché comme magistrat en Mauritanie. Devenu en 1971 sous-directeur des affaires criminelles au ministère de la justice, il est victime en 1976 d'une « promotion-sanction » décidée par M. Jean Lecanuet, alors garde des sceaux, et doit rejoindre comme substitut général la cour de Paris. Militant socialiste, membre du Syndicat de la magistrature, M. Jéol devra attendre juillet 1981 pour revenir à la direction des affaires criminelles, et cette fois à sa tête. Avant le changement de majorité, il avait été secrétaire de la commission « Institution et libertés » du PS et a publié en 1978 aux éditions Jean-Claude Simoën un livre intitulé *Changer la justice.]*

● **M. BRUNO COTTE, directeur des affaires criminelles**

[Né le 10 juin 1945 à Lyon, M. Bruno Cotte a été substitut dans sa ville natale de 1973 à 1975. Le reste de sa courte et rapide carrière a été partagé entre la direction des affaires criminelles et la fidélité qu'il porte à M. Pierre Arpaillange. Sorti deuxième de l'Ecole nationale de la magistrature en 1970, il entre au bureau des affaires économiques et financières de la direction des affaires criminelles. De 1971 à 1973, il est secrétaire de M. Arpaillange, qui est depuis 1968 à la tête de cette direction. En 1975, il retourne au bureau des affaires économiques dont il devient le chef. Il y restera cinq ans avant de partir pour onze mois à la Cour de cassation, où il est chargé de mission auprès de M. Robert Schmelck, premier président. En septembre 1981, M. Arpaillange, qui a été nommé procureur général de Paris, en fait son secrétaire général. M. Cotte restera à ce poste jusqu'en mai 1983, date à laquelle il rejoint la chancellerie comme sous-directeur de la justice criminelle. A ce titre, il était chargé en particulier des libérations conditionnelles, de l'action publique et de la politique en faveur des victimes.]

● *M. Jean-Paul Lapasset*, analyste programmeur, alors au service de l'administration des PTT, a été condamné, le 22 février, par la 17e chambre du tribunal de Paris, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende pour corruption passive de fonctionnaire pour avoir accepté contre rémunération, en 1977, de livrer à un publicitaire, M. Jean-Michel Lupé, les bandes magnétiques contenant le fichier des abonnés au téléphone. Les mêmes peines ont été infligées à M. Lupé pour corruption active. L'agent judiciaire du Trésor, partie civile, obtient 100 000 francs de dommages-intérêts.

SPORTS

FOOTBALL

Cannes élimine Bastia de la Coupe de France

Onze clubs de première division et cinq rescapés de deuxième division disputeront, les 17 et 21 mars, les huitièmes de finale de la Coupe de France de football dont le tirage au sort aura lieu le 24 février.

Outre la résistance de Caen, club de troisième division, qui a contraint Laval, équipe de première division, à l'épreuve des coups de pied au but avant de s'incliner, l'exploit des seizièmes de finale a été réalisé par l'AS Cannes, formation de deuxième division, qui s'est qualifiée aux depens de Bastia, club de première division, humilié 6-1.

L'aute événement de ces seizièmes de finale a été la troisième défaite consécutive du Toulouse-FC, vedette incontestée du championnat de France depuis quatre mois, face à Toulon, qui l'a éliminé de la Coupe en le battant sur son terrain 1-0. Deux autres clubs ont obtenu leur qualification grâce à une victoire à l'extérieur : Bordeaux qui a éliminé Le Havre (2-0) et Monaco qui a éliminé Saint-Etienne (1-0).

DIVISION I ENTRE EUX

Monaco b. *Saint-Etienne . 1-0 (1-0)
*Nantes b. Rennes 7-0 (2-0)
Toulon b. Toulouse 1-0 (1-0)

DIVISION I CONTRE DIVISION II

Bordeaux b. *Le Havre ... 2-0 (1-0)
*Strasbourg b. Martigues .. 2-0 (1-0)
*Rouen b. Valenciennes 2-0 (3-0)
*Lens et Reims 0-0 (2-2)
*Sochaux b. Tours 3-0 (1-1)
*Cannes b. Bastia 6-1 (1-2)

DIVISION I CONTRE DIVISION III

*Laval b. Caen 1-0 (0-1)
(Laval qualifié aux penalties, 5-4)

DIVISION I CONTRE DIVISION IV

*Nancy b. Sarreguemines .. 9-1 (2-0)

DIVISION I CONTRE DIVISION D'HONNEUR

*Metz b. Castets-en-Jorthe . 4-0 (4-0).

DIVISION II ENTRE EUX

*Lyon b. Thonon 1-0 (1-1)

DIVISION II CONTRE DIVISION III

*Guingamp b. Bourg-s.-la-Roche 4-0 (1-0)
*Mulhouse b. Orange 3-2 (1-0)
*Besançon et Pau 2-2 (1-0)

Les équipes hiérarchiquement supérieures sont en caractères gras.

● *La Juventus éliminée de la Coupe d'Italie.* – En dépit de deux buts de Platini et Tardelli, la Juventus de Turin a été éliminée, en huitième de finale de la Coupe d'Italie, par Bari, une équipe de troisième division.

● *Tennis : Noah-Krishnan en ouverture de la Coupe Davis.* – Souffrant de l'épaule droite, le capitaine-joueur de l'équipe indienne de Coupe Davis, Vijay Amritraj, a renoncé à s'aligner dans le match contre la France du 24 au 26 février à New-Delhi. Son frère aîné Anand le remplacera.

SKI ALPIN

MICHEL VION ET HÉLÈNE BARBIER CHAMPIONS DE FRANCE

Michel Vion, champion du monde du combiné, est devenu champion de France de descente le 22 février à Auron (Alpes-Maritimes) pour la deuxième fois en précédant de trente-six centièmes de seconde Franck Piccard qui avait gagné le titre mondial junior en 1982 sur cette même piste. Franck Pons est troisième à cinquant-neuf centièmes.

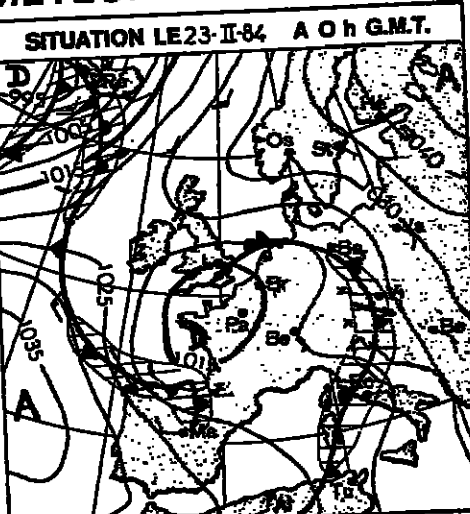
La veille, chez les dames, l'enfant du pays, Hélène Barbier, qui n'avait pas été sélectionnée aux Jeux olympiques d'hiver, avait remporté le titre du slalom géant devant Carole Merle et Fabienne Serrat. Perrine Pelen, troisième à Sarajevo, était tombée.

Le président du comité alpin de la Fédération de ski, Georges Coquillard, devait préciser, à l'occasion de ces championnats qu'il allait présenter aux pouvoirs publics un projet de réaménagement de l'encadrement des équipes nationales, le 20 avril au plus tard. A l'occasion de cette réorganisation, l'ancienne championne Marielle Goitschel pourrait avoir un rôle d'animation dans la formation des jeunes, sans responsabilité technique sur le terrain. Le triple champion olympique de Grenoble, Jean-Claude Killy, qui représente la France à la Fédération internationale de ski, a pour sa part d'ores et déjà refusé d'être associé plus étroitement aux travaux du comité alpin. Toutefois ces propositions ne seront effectives qu'après la confirmation de Georges Coquillard dans ses fonctions par l'assemblée générale de la FFS.

INFORMATIONS « SERVICES »

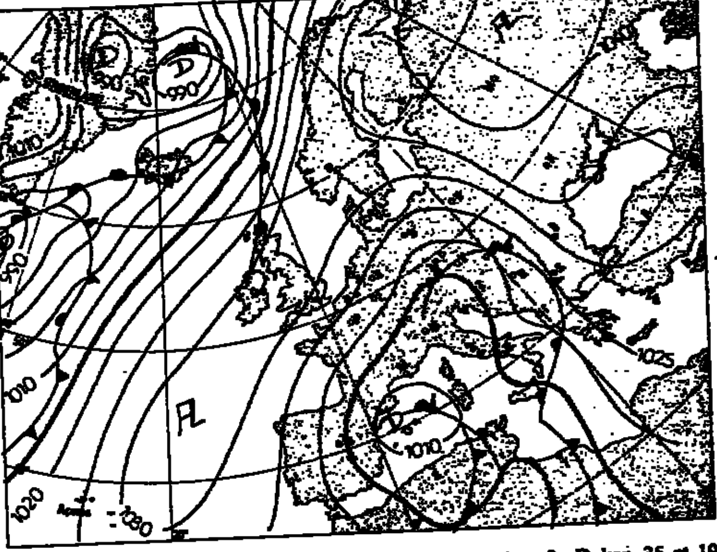
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-II-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 24.02.84 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 24 FÉVRIER 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 23 février à 0 heure et le vendredi 24 février à 24 heures.

La France restera sous l'influence d'une zone de basses pressions, ce qui nous vaudra la persistance d'un temps maussade en toutes régions.

Vendredi matin, il fera frais; gelées sur toutes les régions de l'intérieur. 0 à –1 degré localement vers la Champagne, la Lorraine et la Franche-Comté, –3 degrés après des éclaircies nocturnes. Sur les côtes méditerranéennes, de l'Atlantique et de la Manche, 2 à 3 degrés au lever du jour. Partout ciel nuageux et gris. Les nuages seront plus abondants sur les Pyrénées orientales, le bord de la Méditerranée, le sud des Alpes d'une part, l'est des Vosges et du Jura d'autre part, il pleuvra en plaine et neigera sur le relief à basse altitude.

Au cours de la journée, évolution vers un ciel plus variable sur la moitié ouest du pays, de courtes éclaircies se développeront. Sur les autres régions, toujours de la grisaille, des chutes de neige ou des pluies plus importantes de la Corse au sud des Alpes. Plus au nord, des flocons par intermittence.

Sur les Pyrénées, encore quelques giboulées probables. Le vent de nord-est sera en général modéré, mais devrait se renforcer sur la vallée du Rhône.

Les températures en milieu d'après-midi atteindront 3 à 4 degrés sur la moitié nord-est, elles évolueront de 6 à 10 degrés de l'Atlantique à la Méditerranée.

Complément montagne

Peu d'évolution pour ce week-end, toujours du mauvais temps nuageux avec des chutes de neige intermittentes sur les Alpes, le Jura et les Vosges.

Ces chutes de neige seront plus abondantes sur les versants est des montagnes. Une petite accalmie probable sur le nord des Alpes, le Jura et les Vosges samedi matin.

Sur les Pyrénées et le Massif Central les conditions météo seront un peu moins mauvaises, encore quelques giboulées, surtout samedi matin, puis le temps sera plus variable, de belles éclaircies se développeront samedi après-midi et dimanche.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 février ; le second le minimum de la nuit du 22 février au 23 février) : Ajaccio, 13 et 6 degrés ; Biarritz, 9 et 5 ; Bordeaux, 9 et 3 ; Bourges, 9 et 3 ; Brest, 9 et 4 ; Caen, 9 et 3 ; Cherbourg, 8 et 3 ; Clermont-Ferrand, 8 et –1 ; Dijon, 7 et 0 ; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 8 et 1– ; Grenoble-Saint-Geoirs, 5 et 0 ; Lille, 6 et 3 ; Lyon, 7 et 0 ; Marseille-Marignane, 9 et 0 ; Nancy, 6 et 1 ; Nantes, 10 et 2 ; Nice-Côte d'Azur, 11 et 6 ; Paris-Montsouris, 6 et 4 ; Paris-Orly, 7 et 3 ; Pau, 8 et 1 ; Perpignan, 12 et 0 ; Rennes, 9 et 2 ; Strasbourg, 8 et –2 ; Tours, 7 et 2 ; Toulouse, 9 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 16 degrés ; Amsterdam, 5 et –1 ; Athènes, 17 et 7 ; Berlin, 3 et –1 ; Bonn, 7 et 1 ; Bruxelles, 5 et 2 ; Le Caire, 19 et 10 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 1 et 0 ; Dakar, 35 et 19 ; Djerba, 21 et 8 ; Genève, 6 et 1 ; Jérusalem, 15 et 6 ; Lisbonne, 14 et 9; Londres, 6 et 2 ; Luxembourg, 3 et 0 ; Madrid, 10 et 5 ; Moscou, –7 et –11 ; New-York, 7 et 3 ; Palma-de-Majorque, 15 et 0 ; Rome, 13 et 8 ; Stockholm, –2 et –3 ; Tozeur, 21 et 10 ; Tunis, 19 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

VENTES

Samedi 25 février

PARIS

Nouveau Drouot, 16 h, tapis d'Orient; 14 h 15, titres anciens (scripophilie).

ILE-DE-FRANCE

L'Isle-Adam, 14 h 30, tapis d'Orient. **Pontoise,** 14 h 15, cartes postales, timbres, livres, bijoux, meubles.

PROVINCE

Aurillac, 9 h 30, céramique, bibelots; 14 h 30, meubles. **Limoges,** 20 h 30, livres. **Marseille,** 14 h 30, meubles, argenterie, bijoux, tableaux. **Montpellier,** 14 h, meubles, bijoux, cannes, tableaux. **Vendôme,** 10 h et 14 h 30, cartes postales.

Dimanche 26 février

ILE-DE-FRANCE

Chantilly, 14 h, meubles rustiques. **Chartres,** 14 h, timbres. **Compiègne,** 14 h, livres, autographes, tableaux, meubles, bijoux. **Enghien,** 14 h 30, tableaux et sculptures du dix-neuvième siècle. **Fontainebleau,** 14 h, étains anciens; 15 h 15, meubles, objets d'art, tableaux. **Les Andelys,** 14 h, meubles, objets d'art. **Provins,** 14 h, timbres. **Vernon,** 14 h 15, jouets, modèles réduits. **Verrières-le-Buisson,** 10 h, collection de minéraux; 14 h, timbres et cartes postales. **Versailles, Palais des congrès,** 14 h, tableaux, objets d'art, meubles.

PROVINCE

Avignon, 14 h, bijoux, argenterie, tableaux, meubles. **Honfleur,** 14 h, soldats de plomb, appareils photo. **Le Havre,** 14 h 30, Extrême-Orient, archéologie, Haute Epoque. **Limoges,** 14 h, tableaux, meubles, argenterie, bijoux. **Pont-Audemer,** 14 h 30, cartes postales, monnaies, timbres. **Saint-Dié-les-Vosges,** 14 h, argenterie, bijoux, objets d'art, tableaux, meubles. **Vendôme,** 14 h 30, monnaies.

FOIRES ET SALONS

Vélizy-II (78) jusqu'au 25 février; **Avignon** (84); **Bordeaux-Lacq** (33); **Buxy** (71), à 15 km de Chalon-sur-Saône; **Rouen** (76) les puces au Parc expo.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/83)

Le numéro 327242 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille 027242, 127242, 227242, 427242 gagnent 100 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
307242	320242	327042	327202	327240	50 000,00 F
317242	321242	327142	327212	327241	
337242	322242	327342	327222	327243	
347242	323242	327442	327232	327244	
357242	324242	327542	327252	327245	
367242	325242	327642	327262	327246	
377242	326242	327742	327272	327247	
387242	328242	327842	327282	327248	
397242	329242	327942	327292	327249	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	7242	20 000,00 F
	242	1 000,00 F
	42	300,00 F
	2	100,00 F

LOTO N° 08 : 3 9 38 39 42 43 – 29

84 TACOTAC TIRAGE DU 22 FEVRIER 1984 13e

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3653



HORIZONTALEMENT

I. Morceau choisi pour « piano » anglais. Quelque chose de scabreux. – II. Orifice. Place d'armes. – III. Le verre de l'amitié chez les Anciens. – IV. Mettre la main à la pâte. Note. – V. Ancienne famille de Castille. Ses travailleurs sont souvent en « grève ». – VI. Se trouvent sur le champ. – VII. Partie de boules. Cotons. – VIII. Rouge à lèvres. Négation. – IX. Note d'hôtel. Symbole chimique. A ne pas garder ! – X. Ne manque pas d'un certain culot. Enflamme un briquet. – XI. Avec elle, c'est toujours la foire mais pas la fête. N'a pas le sens du devoir.

VERTICALEMENT

1. Musique de chambre. – 2. Partie de campagne. – 3. Donc brouillées ou parfaitement distinctes. Conjonction. – 4. Fit commerce de son titre. Amplement suffisant. – 5. Don du sang. Ses coups sont ceux d'un ami ou d'un ennemi. – 6. Ses passagers ne se la coulaient pas douce. – 7. Fait l'appel. Promet le paradis en donnant l'enfer. – 8. A donc la taille très fine. Accord d'harmonie. – 9. Conduit ou vole. Bête de somme.

Solution du problème n° 3652

Horizontalement

I. Piétonne. – II. Tonnelier. – III. Rétamé. – IV. Eté. Ire. – V. Nerveuse. – VI. Portage. – VII. EOR. – VIII. Spectacle. – IX. Tour. Il. – X. Pleureuse. – XI. Tisseuses.

Verticalement

1. Trente-sept. – 2. Poète. OP. Li. – 3. Interprètes. – 4. ENA. VO. Cous. – 5. Température. – 6. Olé ! Ut. Areu. – 7. Ni. Isaac. Us. – 8. Né. Reg. Lise. – 9. Erié. Epelés.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 25 FÉVRIER

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois.

« Le siège du PC », 15 heures, métro Colonel-Fabien, Mme Oswald.

« Exposition 1900 », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Victor Hugo en sa maison », 15 heures, 6, place des Vosges, Mme Ferrand.

« L'Académie française », 15 heures, 23, quai conti, Mme Hauller.

« Le cœur de Paris », 15 heures, place du Châtelet (Paris autrefois).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

15 heures : Amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 15 heures, Mme F. Mézières : « Singularité de la méthode Mézières » (Université populaire de Paris).

15 heures : 36, rue des Mathurins, M. H. Kubnick : « Dji, la magicienne » ; M. J.-M. Nfoundja : « Les Africains sont-ils prêts à payer le prix de leur développement ? » ; M. B. Etienne : « Les radios privées, dites radios libres » (Le nouveau faubourg).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 23 février :

DES DÉCRETS

● Fixant les conditions d'application de l'article 5 de la loi du 8 juillet 1983 portant diverses dispositions relatives à la fiscalité des entreprises et à l'épargne industrielle.

● Relatif au plafond applicable au calcul des prestations maladie, maternité, invalidité et décès.

● Portant création de l'Institut de l'enfance et de la famille.

● Portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire en vue d'éviter les doubles impositions et d'établir des règles d'assistance réciproque en matière d'impôts sur le revenu, d'impôts sur les successions, de droits d'enregistrement et de droits de timbre, signée à Alger le 17 mai 1982.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux plafonds de ressources applicables en matière d'habitations à loyer modéré et de prêts spéciaux du Crédit foncier de France.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La Lo mm/col.*	Lo mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

COGINTEL

Jeune Société d'Ingénierie Informatique
en forte expansion recherche
pour ses activités Temps Réel et Télématique :

INGÉNIEURS INFORMATICIENS :

- débutants ;
- ingénieurs d'études ;
- chefs de projets.

La complexité technique des contrats traités ainsi que la volonté de l'entreprise de laisser une large autonomie d'action aux ingénieurs, justifient notre recherche de candidats à fort potentiel, ingénieurs grandes écoles (X, ECP, ENST, ESE) ou ayant une formation informatique approfondie (INSA, maîtrise + DEA...).

Le fonctionnement convivial de la Société, la richesse de l'environnement intellectuel, le potentiel de croissance considérable, associés à une rémunération motivante, garantissent aux débutants une insertion harmonieuse dans la vie professionnelle et aux plus anciens de réelles possibilités d'évolution.

Les postes sont à pourvoir à Paris et en province.

Ecrire à : Michel COMBES, COGINTEL
41, avenue de la Grande-Armée, 75116 PARIS.

GROUPE BANCAIRE PARIS

recherche
pour sa Direction « Travaux Immobiliers »

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Diplômé, ayant de 3 à 5 ans d'expérience dans les études et l'exécution d'installations électriques (éclairage, force, distribution BT, postes HT/BT, sources de secours, groupes électrogènes, onduleurs).

Le poste comporte le suivi et le contrôle de la réalisation des installations préalablement étudiées dans le cadre d'une équipe tous corps d'état techniques.

Adresser lettre manuscrite
avec C.V., références et prétentions.
sous nº 7.546 LE MONDE PUB
Service annonces classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Les Editions BORDAS

recherchent pour leur filiale
LIBRAIRIE DUNOD (livres universitaires, scientifiques et techniques)

LE RESPONSABLE DE DEUX LIBRAIRIES

Il aura l'expérience de plusieurs années d'activité dans un secteur similaire et devra assurer la gestion, l'animation des ventes et l'encadrement de 13 personnes.
Lieu de travail : PARIS
Adresser CV, photo et prét. au
Service du Personnel
11, rue Gossin 92543 Montrouge Cedex

NOUS SOMMES UNE ENTREPRISE D'ACTION CULTURELLE ACTIVE A PARIS ET NOUS RECHERCHONS NOTRE FUTUR

RESPONSABLE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Pour réussir dans cette fonction motivante, vous devrez être dynamique, inventif et avoir une exp. de plusieurs années dans la même fonction.
Poste à pourvoir immédiat.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo
sous nº T044.473 M
RÉGIE PRESSE
85 bis rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

REGIE-PRESSE
recrute
pour son service
ANNONCES CLASSÉES
« LE MONDE »

PROSPECTRICE TÉLÉPHONE

Si vous avez un réel sens commercial et si le téléphone est pour vous un moyen de communication, nous vous offrons un travail d'équipe un fixe + intéressement.

Si vous êtes disponible immédiatement, téléphonez au 233-44-21, p. 414 pour un premier rendez-vous.

Sté immobilière rech. collaborateurs ayant (ou ayant eu) contacts et relations dans la profession. Pourcentage élevé. Mme BACHELIER : 500-54-00.

GROUPE BANCAIRE
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
BURROUGHS MEDIUM 4008
GEMCOS - TÉLÉTRAITEMENT
INGÉNIEURS
SPÉCIALISTES APL
HOMME SYSTÈME
IBM-VM/CMS-DOS/VSE
INFORMATIS SÉLECTION
26, r. Daubenton-5ᵉ. 337-99-22.

emplois internationaux

LYCÉE FRANÇAIS DE LOS ANGELES

recherche

PROFESSEURS

Français, philosophie, maths, histoire-géographie, sciences naturelles, pysique-chimie, dessin et instituteurs/institutrices.

Envoyer C.V. et photo,
3261 Overland Avenue
Californie 90034.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE SUISSE, 28 ans, diplômes universitaires (Sorbonne-Paris) langues maternelles : français, allemand. Autres langues : anglais, espagnol, italien, russe (toutes parlées, lues, écrites). Notions d'arabe. Expérience administrative (organisation internationale), cherche emploi correspondant à ses capacités. Rémunération adéquate. Entrée à convenir.
Ecr. nº G 18-115.047 à PUBLICITAS, CH 1211 GENÈVE 3.

JEUNE FILLE, allemande, 17 ans, parlant couramment le français, cherche famille avec enfants pour vacances au pair du 23-7-84 au 26-8-84.
Ecrire ou téléphoner à
BETTINA HOLDER
Am Sandberg 33. D 2107
Rosengarten (Vahrendorf) R.F.A.
Tél. : 04108 8535.

HOMME, 35 ans
cherche place commis de ville, peinture ou chef d'équipe Paris ou étranger.
M. Christiaen Gilles.
T. 962-44-28 ou 962-48-33.

J.F., 30 ans, parfait. trilingue, allem., angl. diplôm. Ecole des Hôtesses. Exp. rel. publiques, milieu diplomatique, presse, disponible de suite, ch. poste en rapport.
Etudie ttes proposit.
Ecrire sous le nº T44.475 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vds VW coccinelle cabriolet 1981. 37.000 kms. (imm. Italie). Bon état général. 22.000 F sans francisation. Tél. : (soir) 859-94-74.

deux-roues

MOTO
YAMAHA XS 850
45.000 km
ÉQUIPÉE :
tête de fourche YAMAHA-Sonauto
sacoches KRAUSER
top-case
sacoche de réservoir
pare-cylindres
PRIX : 10.000 F.
Téléphone : 961-09-45
après 19 h. M. QUEMENER.

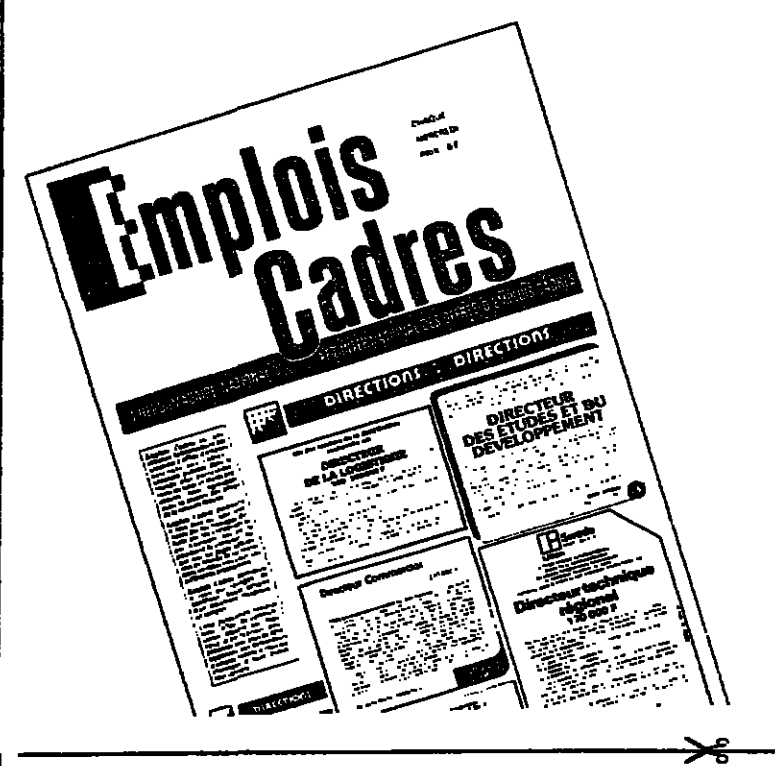
capitaux propositions commerciales

Société recherche partenaire pour montage financier agence de mannequins internationale Projets sérieux à forte rentabilité (étude financière réalisée) écrire au journal.

Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans Le Monde la semaine écoulée et une sélection d'annonces du Herald Tribune

Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F



BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

NOM .... PRÉNOM ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL .... VILLE ....
NOMBRE D'EXEMPLAIRES .... × 7 F (Frais de port inclus) ....

Commande à faire parvenir avec votre règlement au « Monde ». Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.

emplois régionaux

Firestone

recherche pour son siège social situé à Béthune

UN AUDITEUR INTERNE

- Jeune diplômé Ecole Supérieure de Commerce (ou équivalent).
- Il sera amené à participer au contrôle des différentes unités en France et à l'étranger.
- A terme, il sera appelé à occuper un poste de responsable à l'intérieur du groupe.
- Connaissance de l'anglais courant indispensable.

ADRESSER LETTRE MANUSCRITE, C.V., PHOTO ET RÉMUNÉRATION SOUHAITÉE A M. LE CHEF DU PERSONNEL MENSUEL FIRESTONE FRANCE S.A. Boîte Postale 3,
62401 BETHUNE CEDEX.

SOCIÉTÉ DE SERVICES
RÉGION RHONE-ALPES

recherche

CHEF DE PROJET ORGANISATION ET INFORMATIQUE

expérience 3 à 5 ans
formation supérieure

Adresser C.V. s/nº 7.548
le Monde Pub., service
ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

L'I.N.R.A.
RECRUTE
INGÉNIEUR AGRONOME
ou
DOCTEUR 3ᵉ CYCLE

Pour assurer la valorisation des cartes de sols dans les problèmes d'aménagement du territoire.
Affectation : 2 ans à LAON (02) puis ORLEANS (45).
Une formation générale en Pédologie et en Agronomie est indispensable. Des connaissances en Informatique graphique, Photo - interprétation, Télédétection, seront appréciées.

Adresser candidature avant le 7 mars 1984 à J.-C. REMY : département d'Agronomie, B.P. 101, rue F.-Christ, 02004 LAON CEDEX.
Téléphone : (23) 79-03-70.

L'immobilier

appartements vente

1ᵉʳ arrdt

HALLES
ZONE PIETONNE
Dans IMMEUBLE RÉNOVÉ
RESTE UN STUDIO
Avec ou sans travaux
Px 240.000 F., le pptaire
Téléphone : 266-11-66.

3ᵉ arrdt

MARAIS, à saisir dans bel imm. ancien, studio, poutres, caractère. 150.000. COGEFIM. 347-57-07.

5ᵉ arrdt

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPTS
de 3, 4 et 5 PCES et un
DUPLEX-TERRASSES
Livraison immédiate

JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU

à partir de 15.000 F le m²
Ferme et définitif.

APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours, de 14 à 19 h.
Sauf mercredi et dimanche.

A.W.I. Tél. 267-37-37.

MONGE
STUDIO ET 2 PIÈCES
LUXUEUSEMENT RÉNOVÉS
PRESTATIONS 1ᵉʳ ORDRE
GARBI. 567-22-88.

PLEIN CIEL SUD VUE JARDIN CLUNY
110 m², asc. 354-95-10.

12ᵉ arrdt

REUILLY-DIDEROT, urgent, studio, cft, ét. élevé, asc., imm. récent. 182.000 avec 18.000. Téléphone : 347-57-07.

13ᵉ arrdt

LE MÉTRO LE CALME ET LES PRIX
Appartements de qualité
3, 4 et 6 pièces
prêts conventionnés + APL
Métro Bicêtre
Téléphoner au 670-01-44.

XIIIᵉ Mᵒ CORVISART, maison constr. 1981, 190 m² + terrasses. 2.200.000 F. 548-26-25.

15ᵉ arrdt

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMM. GRAND STANDING
2 et 3 PIÈCES
2 P. à part. de ..709.400 F.
3 P. à part. de ...948.900 F.
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert :
– mercredi et vendredi, de 14 à 19 heures.
– sam., 10 h 30/13 h 30.
Téléphone : 575-62-78.

VAUGIRARD, 45 m²
GRAND STUDIO. TT CFT
Rez-de-jardin. 370.000 F.
GARBI. 567-22-88.

BIR-HAKEIM
dans imm. p. de taille sur rue 7ᵉ avec asc., beau 2 pièces 35 m². A SAISIR. 410.000 F. SIMRA. 355-08-40.

CAMBRONNE
dans bon imm. 1930, 2ᵉ ét. s/rue, beau 4 pièces, 65 m². Très ensoleillé. A SAISIR cause mutation. 735.000 F. SIMRA. 355-08-40.

STUDIOS 2, 3, 4 P. tt équipés neuf, dans petit imm. rénové pr. Pont Mirabeau. 590-86-06.

16ᵉ arrdt

IENA
IMMEUBLE RÉCENT
Séj. + 1 chbre, kitch., park. cave, calme et soleil, sur place ce jour, 13 à 16 heures rue Auguste-Vacquerie.

20, AVENUE KLÉBER
dans très bel imm. pierre de t., studio plein Sud. 360.000 F. Ce jour, 14-17 heures.

PRÈS PL. VICTOR-HUGO
Appt 150 m² envir., imm. p. de t., stand., 2ᵉ ét., rue et jardin. Poss. chbre service. 562-38-74.

17ᵉ arrdt

A SAISIR 2 PIÈCES ÉTOILE 680.000 F.
DUPLEX, 54 m², CHARME S/PLACE, SAM. 25, 14/17 H. 18, RUE DES ACACIAS.

18ᵉ arrdt

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Maine du 18ᵉ »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUDIOS, 2, 3 P., PARK.
Studio à part. ...319.100 F.
2 P. à part. .....459.300 F.
3 P. à part. .....682.000 F.
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P. PRÊT CONVENTIONNÉ
à : 646.870 F.
BUREAU DE VENTE
MARDI, JEUDI, SAMEDI
de 14 à 19 heures
Téléphone : 575-62-78.

20ᵉ arrdt

Pr. NATION, dans imm. récent gd 2 pces, tt cft, asc., balcon A SAISIR. 634-13-18.

94 Val-de-Marne

Mᵒ CHATEAU-DE-VINCENNES
Beau 2 P., tt cft, imm. ravalé, très bien situé. 270.000 F.
LERMS. 355-58-88.

R.E.R. FONTENAY
Grand 4 pièces, tout confort, proche bois de Vincennes, imm. pierre de taille. 600.000 F.
LERMS. 355-58-88.

Province

A SAISIR MEGÈVE
ROCHEBRUNE, PRÈS PISTES
ORÉE DES NEIGES
CHEMIN DES PERCHETS
GRAND LUXE, CHEMINÉE
LIVING, 2 CHAMBRES,
2 BAINS, DÉCORÉS
830.000
(50) 21-41-02.

boutiques

Locations

66 CHAMPS-ÉLYSÉES
sans pas-de-porte, boutique très bien placée, galerie. 45.000 F mensuels 525-50-23.

appartements achats

RECHERCHE
Urgent, 1 à 2 P., avec ou sans travaux, bon quartier.
PAIE COMPTANT chez notaire.
873-23-55 même le soir.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15ᵉ. 566-00-75. Paie comptant, 15ᵉ-7ᵉ arrts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES, MÊMES OCCUPÉS.

immeubles

PRÈS MARCADET
DANS IMM. RÉCENT, Pptaire vend 5 STUDIOS, DEUX 2 P., UN 3 P., loués loi Quilliot. Px : 2.150.000. 758-12-21.

hôtels particuliers

MUETTE S/VOIE PRIVÉE
BELLE MAISON 10 PCES
JARDIN SUD, 100 m², travx.
DORESSAY. 624-93-33.

NEUILLY-SABLONS
SUPERBE MAISON 8 PCES
JARDIN 700 m²
DORESSAY. 624-93-33.

locations non meublées demandes

Paris

Pour personnel et dirigeant IMPORT. STÉ EUROPÉENNE mondialement connue, recherche appts 2 à 8 P., villas Paris et environs. 504-01-34, p. 10.

Les PARTICULIERS ont DES LOGEMENTS A LOUER
Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherc. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

Groupe universitaire japonais cherche 2 PIÈCES, confort, mars à juillet. Tél. 589-37-80.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et ts services. 355-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Sté G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13ᵉ. 586-85-11, 54, r. Crimée, 19ᵉ. 607-62-00.

SÉLECTION PRESTIGE
FG SAINT-HONORÉ
317 m², PARK., ARCHIVES
RUE DE LA PAIX
1.000 m² divisibles, rénovés
PASSIM. 225-38-38.

locaux commerciaux

Ventes

BANL. NORD, 10' PARIS
magnifique VILLA MIXTE
150 m² habitables + 200 m² locaux pour labo, atelier, etc. 1.700.000 F. Tél. 285-21-64.

Locations

PANTHÉON
AFFAIRE A SAISIR
Local coal TTE PPTE
270 m² ENVIRON
PLACEMENT EXCEPTIONNEL
URGENT. 634-13-18.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE
SOLOGNE
Ecr. nº 202 089 à : ORLET, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-S/SEINE.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris-Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS, 227-44-44.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France,
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44.

villas

STE-MAXIME, vue panoramique GOLFE ST-TROPEZ, villa 7 P., jard., pptaire. 590-86-06.

propriétés

SOLOGNE
A VENDRE
BONS TERRITOIRES
DE CHASSE
de superficie variable, avec ou sans étangs et bâtiments.
Ecrire nº 202.093 à
AGENCE HAVAS, B.P. 1519
45005 ORLÉANS CEDEX.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

En RFA

La réforme fiscale conduirait à un allégement de l'impôt sur le revenu

Correspondance

Bonn. – Les principaux responsables de la coalition gouvernementale examinent un important projet de réforme fiscale, qui devrait aboutir à un allégement de l'impôt sur le revenu de 25 milliards de marks (75 milliards de francs environ). *Une partie de ces allégements doit être consacrée à des exonérations fiscales pour les familles nombreuses, afin de lutter contre l'inquiétante baisse de la natalité que connaît aujourd'hui l'Allemagne fédérale.*

Les grandes lignes de la réforme ont fait l'objet, le 21 février, d'un premier tour de table qui a réuni, autour du chancelier et de ses ministres des finances et de l'économie, les responsables des trois partis de la coalition au pouvoir. Si l'importance de cette réforme fait l'objet d'un consensus, des divergences opposent, en revanche, les dirigeants allemands sur la répartition des allégements envisagés, leur financement et leur entrée en application, vers la fin de la législature actuelle.

Pour les chrétiens-sociaux de Bavière et une partie du Parti démocrate-chrétien du chancelier Kohl, la priorité doit aller à l'aide aux familles. Le ministre-président de Bade-Wurtemberg, M. Lothar Späth, s'est prononcé pour des exonérations, en leur faveur, de 8 milliards de deutschemarks. Il a été appuyé par M. Franz-Josef Strauss, ministre-président de Bavière, selon lequel *il ne servirait à rien de faire des économies pour « un peuple qui se meurt »*. Mais le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, appuyé par les libéraux et les *experts en fiscalité de la CDU, ne veut pas voir remettre en cause sa politique d'austérité budgétaire et souhaite limiter les exonérations pour les familles à 5 milliards de marks.*

Le financement des 25 milliards serait assuré, pour moitié environ, par une diminution des réductions fiscales accordées à titre de subventions, ainsi que par une hausse de certains impôts indirects sur la consommation et de la TVA. Une hausse de la TVA de 1 % rapporterait l'équivalent de 8 milliards de marks au Trésor public.

Reste à savoir quand l'ensemble pourrait entrer en application. La mise en œuvre des dispositions pourrait être modulée à partir de 1985. Le ministre des finances, qui s'attend à devoir accepter une hausse de la TVA pour payer l'accroissement des ressources de la CEE, souhaiterait repousser à 1988 la plus grande partie des mesures envisagées.

HENRI DE BRESSON.

MATIÈRES PREMIÈRES

Selon le FMI

LES COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES ONT AUGMENTÉ DE 6,7 % EN 1983

Les cours des matières premières ont nettement remonté en 1983, après deux années de baisse accentuée, indiquent des statistiques publiées le 21 février par le Fonds monétaire international. L'indice des prix de gros de trente importantes matières premières établi par le FMI a progressé de 6,7 % l'an dernier, après avoir reculé de 12,1 % en 1982 et de 14,6 % en 1981. Toutefois, cet indice s'est inscrit à 80,1, soit encore près de 20 % en dessous de son niveau (100) de référence en 1980.

Selon le FMI, la remontée de cet indice a traduit essentiellement une hausse notable des prix des matières premières agricoles (+ 9,5 %), de ceux des produits alimentaires (+ 8,8 %) et de ceux des boissons tropicales telles que le café et le cacao (+ 7,7 %). En revanche, les prix des métaux non ferreux sont demeurés inchangés, s'étant situés à 21,9 % en dessous du niveau de référence de 1980.

Les matières premières qui ont enregistré les plus fortes variations de prix en 1983 ont été le coprah des Philippines (+ 58 %), l'huile de noix de coco des Philippines (+ 37 %), le maïs américain (+ 28,2 %) et les tourteaux de poissons (+ 27,9 %). Le sucre des Caraïbes a été le produit dont le prix moyen a été au plus bas depuis 1980, son indice n'étant ressorti qu'à 29,6, soit près de 70 points en dessous de son niveau de référence. – (AFP).

PRIX

Les PTT souhaitent relever les tarifs du téléphone et introduire un abonnement professionnel

La hausse des tarifs du téléphone devrait intervenir *le 1er mai*, selon toute vraisemblance, et non le 1er avril comme il était prévu lors du *vote du budget annexe des PTT*. Pour l'heure, rien n'est définitivement arrêté, le ministère des finances n'ayant pas encore donné son aval à la nouvelle tarification proposée par les PTT.

Pour l'essentiel :

– La taxe de base devrait passer de 60 centimes à 65 centimes ;

– Le prix de l'abonnement résidentiel resterait constant (47 francs à Paris, 40 francs dans les grandes villes et 35 francs dans les zones rurales). Mais les PTT souhaitent créer un abonnement professionnel pour les entreprises. *Il s'agit là de la principale nouveauté. Le prix serait entre 60 francs et 80 francs par ligne, avec une suppression de la taxe supplémentaire de 4,50 francs actuellement perçue par poste supplémentaire ;*

– La taxe de raccordement baisserait de 400 à 300 francs. Celle due lors d'un changement de domicile (150 francs) resterait inchangée.

D'autre part, les PTT souhaitent mettre en place une modulation plus fine des tarifs suivant les horaires :

– Le tarif normal (rouge) sera appliqué de 8 heures à 18 heures, en semaine ;

– Un tarif blanc réduit par un coefficient multiplicateur 0,7 (la taxe de base coûterait 0,7 × 65 = 45,5 centimes) sera appliqué de 18 heures à 21 h 30 ;

– Un tarif bleu au coefficient 0,5 sera appliqué de 21 h 30 à 23 heures et de 6 heures à 8 heures (demi-tarif) ;

– Un tarif bleu nuit au coefficient 0,35 sera appliqué de 23 h à 6 h (tarif réduit du tiers) ;

– Le samedi est un jour normal, sauf de 14 h à 18 h, où le tarif bleu sera appliqué ;

– Les dimanches et jours fériés, le tarif bleu sera appliqué de 10 h à 18 h.

Enfin, l'introduction de la taxation à la durée dans les grandes villes pendant les heures « rouges » (une taxe perçue toutes les vingt minutes, contre une durée illimitée actuellement) est repoussée. Les PTT, qui pensaient l'introduire cette année, parlent désormais de 1985. *Tous ces projets restent soumis à l'accord de la Rue de Rivoli.*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,1960	8,1990	+ 145	+ 175	+ 290	+ 340	+ 860	+ 980
$ can.	6,5615	6,5655	+ 116	+ 156	+ 248	+ 304	+ 758	+ 870
Yen (100)	3,5156	3,5184	+ 161	+ 181	+ 325	+ 355	+ 1021	+ 1082
DM	3,0839	3,0858	+ 157	+ 171	+ 325	+ 348	+ 994	+ 1047
Florin	2,7329	2,7348	+ 134	+ 148	+ 281	+ 302	+ 861	+ 910
F.B. (100)	15,0510	15,0686	– 230	– 93	– 350	– 122	– 487	– 88
F.S.	3,7394	3,7425	+ 255	+ 276	+ 541	+ 571	+ 1599	+ 1672
L (1 000)	4,9757	4,9791	– 235	– 195	– 460	– 408	– 1276	– 1162
£	11,9194	11,9295	+ 277	+ 337	+ 586	+ 676	+ 1830	+ 2040

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 9/16	9 15/11	9 11/16	10 1/16	9 7/8	10 1/4	10 1/8	10 1/2
DM	5 3/8	5 3/4	5 9/16	5 15/16	5 5/8	6	5 7/8	6 1/8
Florin	5 5/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 5/16
F.B. (100)	11 3/4	12 1/4	13 3/8	14 1/8	13 1/8	13 7/8	12 7/8	13 5/8
F.S.	1 1/4	1 3/4	3 3/16	3 9/16	3 1/4	3 5/8	3 11/16	4 1/16
L (1 000)	16	17	17 1/8	18 1/8	17 1/2	18 1/4	17 5/8	18 3/8
£	9	9 3/8	9 1/16	9 7/16	9 1/8	9 1/2	9 3/8	9 3/4
F. franç.	13	15	17 1/8	18 3/8	16 7/8	18 1/8	16 3/8	17 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONSOMMATION

M. BERNARD SCHAEFER EST NOMMÉ DIRECTEUR DE LA CONSOMMATION ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES

M. Bernard Schaefer, administrateur civil, a été nommé directeur de la consommation et de la répression des fraudes au secrétariat d'État à la consommation, en remplacement de M. Charles Castang. Celui-ci, qui occupait ce poste depuis deux ans va être chargé de constituer la commission de la sécurité prévue par la loi du 23 juillet 1983, dès que les décrets d'application seront publiés.

[Né le 4 novembre 1942 à Alger, M. Bernard Schaefer est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'ENA. Il a, depuis 1969, fait toute sa carrière au ministère de l'économie et des finances, à part un intermède de deux ans comme chargé de mission à l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (de 1974 à 1976). Il occupe, depuis février 1982, au secrétariat d'État à la consommation, les fonctions de délégué pour les études et la coordination.]

[Né le 2 novembre 1930 à Mortain (Manche), M. Castang, docteur en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques a fait toute sa carrière depuis 1958 au service de la répression des fraudes qu'il n'a quitté que de 1980 à 1982 pour diriger le centre national de formation et de perfectionnement à la direction de la qualité au ministère de l'agriculture.]

● **Conducteurs non assurés responsables d'accidents.** – Le nombre de conducteurs sans assurances responsables d'un accident a quadruplé en douze ans, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), précisant que les difficultés économiques et les lourdes majorations de primes imposées à certaines catégories d'automobilistes ont sans doute incité les conducteurs à rouler en pleine illégalité. En 1982, 8 700 automobilistes et motocyclistes ont provoqué un accident, sans avoir souscrit d'assurance, contre 2 192 en 1970.

SOCIAL

Les syndicats de Renault réagissent avec vigueur au plan de suppressions d'emplois

Les syndicats ont vivement réagi à l'annonce le 22 février de 7 250 suppressions d'emplois en 1984 sur les 160 000 salariés que compte Renault. Chez Renault Véhicules industriels, où 3 750 départs *sont prévus par des préretraites (1 641) et des incitations (primes pouvant aller jusqu'à 50 000 F)*, les représentants du personnel CGT et FO ont refusé de participer au comité central d'entreprise, qui, selon eux, *« ne comportait aucun diagnostic sérieux de la situation, rien sur la réalité financière, et se servait de comparaisons et calculs imprécis, empiriques et scientifiquement contestables avec les concurrents »*. La direction de RVI a pourtant justifié ces suppressions d'emplois par une baisse de la production de camions de 18 % en 1983, une régression du chiffre d'affaires de 5,4 % et des pertes qui ont atteint 1,9 milliard de francs. Chaque salarié de RVI a ainsi produit en moyenne 2,05 camions en 1983 (contre 2,4 en 1982), alors que chez Mercedes et Volvo la moyenne dépasse 3,5 camions équivalant à 9 tonnes.

Parce que pour les syndicats 3 750 suppressions d'emplois *« c'est inacceptable »*, une délégation a remis à la direction *« 4 600 cartes-pétitions »* contre ces mesures.

Chez Renault, où la direction a annoncé des départs en préretraite pour 3 500 salariés et a indiqué avoir l'aval des pouvoirs publics pour la suppression de 5 000 emplois en 1984, la CGT a réclamé que chaque départ soit compensé par une embauche. Et la CFDT a insisté sur la nécessité de réduire le temps de travail. La direction a, en effet, précisé qu'elle n'ouvrirait une discussion sur le temps de travail qu'en 1985. Pour protester contre ces mesures, des débrayages sont prévus, le 23 février, à Sandouville (Seine-Maritime) et au Mans (Sarthe).

Enfin, une centaine d'ouvriers (CGT) de l'usine Renault de Billancourt ont investi, dans l'après-midi du 22 février, les locaux de Renault-Finances, la filiale financière de la Régie installée à Lausanne, en Suisse. *« Nous ne sommes pas opposés à l'existence même de Renault-Finances, mais plutôt à ses orientations »*, ont affirmé les manifestants, qui voulaient démontrer que l'argent gagné en Suisse n'était pas bien utilisé. *« Nous voulons intervenir réellement dans la gestion de Renault, dans les décisions stratégiques »*, a souligné un responsable CGT.

MENACE DE GRÈVE DES FONCTIONNAIRES

Nouvel accrochage sur les salaires pour 1983 et 1984 après Renault et Air France : la deuxième réunion de la commission nationale paritaire des banques, mercredi 22 février, a été brève, l'ensemble des syndicats de salariés ayant jugé les propositions de l'Association française des banques « inacceptables » voire « provocantes ». CGT, FO et CGC ont appelé le personnel des banques à faire du mardi 28 février, date de la prochaine réunion de la commission paritaire, une journée nationale de protestation, et menacent d'aller plus loin si elles n'obtiennent pas *« le maintien du pouvoir d'achat pour tous, pour le solde des exercices 1982-1983 comme pour 1984 »*. Les trois organisations doivent rencontrer, ce jeudi, la CFDT qui prépare, de son côté, une action pour le mercredi 29 février, et la CFTC.

Dans la fonction publique, où une rencontre est prévue le 29 février entre le secrétaire d'État, M. Le Pors, et les fédérations de fonctionnaires, les sept fédérations syndicales ont écrit au premier ministre, chacune de leur côté, pour lui *demander d'assurer le rattrapage des salaires en masse et en niveau pour 1983*. Si la réunion n'aboutissait pas à un résultat satisfaisant, les sept fédérations envisagent une grève unitaire (il n'y a pas eu de grève unitaire des sept organisations depuis le 27 janvier 1977).

PLUSIEURS MILLIERS DE SALARIÉS MANIFESTENT A DUNKERQUE POUR RELANCER DES COMMANDES

Près de sept mille personnes, selon les organisateurs (quatre mille cinq cents, selon la police), ont manifesté le 22 février à Dunkerque, à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-CGC, pour la relance de la construction navale aux chantiers Nord-Méditerranée. Les représentants des syndicats, auxquels s'était associée la Fédération de l'éducation nationale (FEN), ont déclaré qu'*« il ne sert à rien d'affirmer que les chantiers resteront si les faits prouvent le contraire et si les commandes vont ailleurs »*. Presque tous les commerçants de Dunkerque avaient fermé leur boutique en signe de solidarité.

M. Jean Vervey, au nom de l'intersyndicale, a qualifié la manifestation *« d'exemple de sérieux dans l'unité de la part des salariés qui font abstraction de leurs divergences pour protéger l'emploi dans leur région »*.

Le lancement du porte-conteneurs *Atlantic-Cartier*, le dernier navire construit par les chantiers de Dunkerque pour la CGM, est retardé de jour en jour par les salariés, depuis le 18 février. *« Certains proclament que ce navire est l'otage des salariés*, a déclaré M. Vervey, *alors qu'en fait ce sont les salariés qui sont les otages des promesses qui leur ont été faites, et ce navire restera sur cale si les commandes accordées à Dunkerque ne sont que des broutilles. »*

M. BÉRÉGOVOY : AMÉLIORER ENCORE LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS SOCIALES

Installant mercredi 22 février le conseil d'administration de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (qui gère la trésorerie du régime général), M. Bérégovoy a indiqué que les recettes sociales étant particulièrement sensibles aux fluctuations conjoncturelles, *« il faut à tout moment être en mesure d'infléchir les décisions prises pour assurer l'équilibre »*. Il a invité à améliorer le taux de recouvrement des cotisations sociales : celui-ci reste supérieur à 98 %, *« niveau qui n'est atteint par aucun impôt »*, mais, a-t-il souligné, *« 1 % de recouvrement représente 6 milliards de francs, soit l'équivalent d'environ un demi-point de cotisation »*. *« Les URSSAF* (chargées du recouvrement des cotisations), a-t-il ajouté, *ne sauraient se substituer, par les délais de paiement et les remises de majoration qu'elles sont susceptibles d'accorder, aux moyens financiers qui doivent être délivrés par les banques, les autres organismes spécialisés, voire les pouvoirs publics sous forme de prêts bonifiés ou de subventions. »*

● **La CFTC rencontre MM. Bérégovoy et Delors sur les restructurations.** – La CFTC a demandé le 21 février à MM. Pierre Bérégovoy et Delors une *« extension du champ d'application des mesures sociales à d'autres régions que celles prévues par le plan de restructuration et aux secteurs de l'automobile et du bâtiment »*. De son côté, la CGPME juge *« insuffisantes les mesures fiscales proposées par le gouvernement dans le cadre de sa politique de restructuration industrielle »*.

مكبر من الأصل

SOCIAL

Du bon usage des otages

(Suite de la première page.)

Contraintes moins fortes que dans le système en vigueur en Allemagne fédérale : dans les services publics de ce pays, la grève doit être votée à bulletin secret par 75 % des intéressés, et les syndicats sont responsables de *l'organisation de services* d'urgence.

Affirmant que les entreprises sont les principales victimes dans les conflits publics, le patronat a souvent réclamé une réglementation plus stricte : *« Les entreprises dont la production est indispensable au pays,* déclarait en 1980 le CNPF lors d'une grève d'EDF, *ne peuvent supporter d'être étranglées par des grèves à répétition. »* Les patrons qui protestaient contre la grève des PTT à l'automne dernier ont repris le même argument. Mais les syndicats se sont toujours énergiquement opposés à toute limitation *supplémentaire* de leur liberté d'action. La CGT face à M. André Giraud, ministre de l'industrie en 1980, le Syndicat national des instituteurs face à M. Christian Beullac — qui avait imposé aux directeurs d'école, début 1981, une obligation d'*« organiser l'accueil des élèves »*, la fédération FO des services de santé, face à M. Jack Ralite en 1981, ont été prompts à *dénoncer une mise* en cause du droit de grève lui-même.

A vrai dire, la situation des usagers — entreprises ou individus — dans ces conflits ne présente pas que des inconvénients pour les gouvernants ou les responsables des services publics. M. Chaban-Delmas en 1969 ou M. Barre en 1980, pour ne citer que ces deux exemples, ne se sont pas privés d'utiliser l'occasion de dresser plus ou moins habilement les citoyens contre les syndicats « irresponsables » en se drapant dans le manteau du devoir social et de la sagesse économique. Et l'on a vu, en 1979, la direction d'EDF sanctionner d'un blâme vingt-huit « chefs de bloc » de la centrale thermique de Chauviré, près de Nantes, pour une grève qui ne pénalisait pas le public et ne gênait que l'entreprise (ils avaient poussé la production au maximum à une heure de faible consommation, ce qui faisait brûler *du fuel* en pure perte). *La* sanction provoqua naturellement une série de grèves de protestation... avec coupures de courant.

L'arbitrage de l'opinion publique

En fait, la grève suppose un consensus. Les usagers du métro, d'eux-mêmes, prennent leur voiture ou vont à pied les jours de grève. En cas de grève de l'électricité, les gros consommateurs de courant alimentés directement en haute tension acceptent — parfois à la demande de l'EDF de « s'effacer », de ne pas « tirer » sur le réseau, ce qui pourrait provoquer des chutes de fréquence et entraîner des coupures *fâcheuses — comme lorsqu'une* panne se produit. En agissant ainsi, ils reconnaissent implicitement, au départ, la légitimité du mouvement.

Mais il faut aussi savoir bien manier la grève lorqu'on prend les usagers en otages. Sollicitée (comme les médiateurs « professionnels ») d'imposer au gouvernement un règlement du conflit, l'opinion publique peut se retourner contre les syndicats. Ceux-ci ont donc toujours essayé d'habiller leurs revendications d'arguments sur la *défense* de l'usager ou la qualité du service : classes moins chargées pour les enseignants, sécurité pour les pilotes de ligne ou les contrôleurs aériens, transports plus confortables... Mais il y faut « un bon dossier » : les cheminots n'ont pas réussi en juin 1981 à faire prendre pour un grand combat leur grève pour une prime de vacances, et l'irritation que provoqua en novembre 1969 la grève de quarante-huit heures déclenchée par les électriciens et les gaziers amena les syndicats à suspendre le mouvement au bout d'une douzaine d'heures *« à cause du froid »* : en fait sa répétition à une semaine d'intervalle, de la part de travailleurs « protégés » et alors qu'une réunion était prévue avec la direction, était mal supportée.

Ce n'est pas seulement pour économiser les forces et l'argent de leurs adhérents que les syndicats de fonctionnaires ou de travailleurs des services publics choisissent de préférence les grèves de vingt-quatre heures : ils savent que si l'on se résigne à un arrêt momentané du service, la répétition ou la prolongation peuvent lasser.

Cela n'empêche pas des « dérapages » locaux ou corporatifs. Le mouvement peut échapper aux organisations : ce fut le cas à l'automne dernier dans les centres de tri postal où les responsables syndicaux furent souvent dépassés par une « base » jeune et intraitable. Les organisations peuvent se laisser entraîner : en octobre 1971, pour garder le contrôle d'une catégorie au rôle décisif, le syndicat CGT de la RATP a soutenu pendant une semaine, avant de trouver le moyen de s'en dégager, la grève lancée par les conducteurs du métro parisien pour protester contre leur déclasse*ment par rapport aux agents de maî*trise dans une nouvelle grille de salaires. Et les douaniers du Mont-Blanc, qui auraient pourtant dû être mis en garde par les précédents, n'ont pas mesuré l'effet de leur « grève du zèle » sur des camionneurs coincés dans le froid et déjà exaspérés par des mouvements semblables des gabelous italiens.

L'action des routiers, quant à elle, paraît en beaucoup d'endroits assez bien tolérée par le public, conscient de la dureté de leurs conditions de vie. Elle est même quelquefois, comme en Savoie, soutenue par des *populations qui pourraient* en être irritées. Combien de temps les routiers conserveront-ils ce consensus ? Alors que les syndicalistes chevronnés ont souvent du mal à apprécier ou à contrôler les actions revendicatives, que fera ce groupe hétérogène, individualiste, où se mêlent artisans, petits patrons et salariés, unis par la solidarité de travail, mais peu organisés — du côté patronal comme du côté des salariés (notamment dans les Alpes, où le trafic a été abandonné aux petits entrepreneurs) ? Réussira-t-il à surmonter l'ivresse de la grève et le désir de défier *le pouvoir — et le* reste de la collectivité ?

GUY HERZLICH.

POINT DE VUE

Un archaïsme coûteux

par ANDRÉ WEIL-CURIEL (*)

GRACE à la révolte des routiers, les Français prendront peut-être conscience, *pour* peu qu'ils réfléchissent, de la cause réelle des maux dont ils ont souffert pendant ces jours de février.

Quelques centaines de milliers d'entre eux ont été pris en otage, le mot a été imprimé dans toute la presse et répercuté sur toutes les ondes.

Pourquoi cette violation, parfois cruelle et toujours imméritée, de leur droit de circuler librement sur des voies publiques dans leur pays, qui se targue d'être civilisé et où, depuis belle lurette, les différends ne se règlent plus par la violence ? Oui pourquoi ?

C'est tout simple. Il n'y a pas eu de complot, ni la main de Moscou ou celle des émules de Pinochet. Des douaniers français et italiens ont fait la grève ! Que ce soit une grève du zèle ne change rien au fait. Ils ont contraint des travailleurs, artisans ou salariés, à subir une attente insupportable et indéterminée à l'entrée de deux grands axes de passage au tunnel du Mont-Blanc et au tunnel du Fréjus.

Je constate, sans m'y attarder, *qu'il ne fallait pas être astrologue* pour prévoir que ces routiers bloqués au cœur d'un hiver rigoureux à 1 500 mètres d'altitude, sans pouvoir ni se *reposer,* ni se restaurer, ni se laver, ni effectuer les rotations qui sont leur gagne-pain, n'allaient pas supporter sans réagir vigoureusement les brimades des douaniers et l'indifférence des pouvoirs publics.

Mais là n'est pas le point. Jusqu'à quand les Français se *résigneront-ils* tantôt à ne *pas* recevoir de courrier, tantôt à être privés de lumière ou de chauffage, ou de soins, tantôt à être dispensés d'enseignement, tantôt à voir sombrer des pans entiers de l'industrie ou du négoce ou des services pour la bonne raison qu'il est, hélas, établi que la prise en otage d'innocentes victimes est une activité licite sinon recommandée dès *l'instant où elle est baptisée grève.*

N'y aura-t-il pas suffisamment de citoyens de bon sens pour dire aux gouvernants quels qu'ils soient : Cela suffit ! Le droit de grève à la fin du *vingtième siècle est un archaïsme* coûteux. Dans les services publics, préavis ou pas, il est une injuste violence et contre l'autorité de l'Etat et contre les droits des usagers.

Les conflits sociaux ou corporatifs doivent se régler à travers les mécanismes légaux de la démocratie et non par des sévices exercés sur l'une ou l'autre catégorie de Français prise en otage jusqu'à ce que la rançon soit payée. Dans un Etat de droit, le chantage qui s'exerce sur des hommes, des femmes, des enfants, de quel vocable qu'il se pare, est un acte primitif et barbare. Les différends entre particuliers, ou entre particuliers et la *puissance* publique, ou entre salariés et employeurs ont leurs juges.

La première urgence, pour mettre fin à ces désordres sans cesse renaissants, est d'abolir le droit de grève, aussi bien dans les entreprises privées que dans les services publics, et d'instituer pour résoudre les *conflits collectifs, quel que soit le* groupe socio-économique en cause, y compris l'Etat patron, une juridiction nouvelle, une Cour d'arbitrage, où toutes les parties concernées seraient représentées et qui dira souverainement ce qui est équitable et possible.

Le cardinal de Richelieu a aboli le duel, qui était sans doute un mal, mais qui ne frappait que ceux qui voulaient bien se plier à ses lois. Législateurs, ministres, président, prenez l'initiative, avant qu'il soit trop tard, de faire effacer de notre *Constitution* par le peuple souverain un droit *qui,* par les effets pernicieux qu'il engendre, n'est plus qu'une atteinte répétée aux libertés des citoyens.

(*) Avocat au barreau de Paris.

● ERRATUM. — Un certain nombre de coquilles se sont glissées dans l'article « Les Français devant la crise » (*le Monde* du 22 février, page 26). Sous l'intertitre « Ralentir la croissance », il fallait lire ainsi le deuxième paragraphe :

« L'équipe de l'INSEE a travaillé sur l'hypothèse d'un retour assez rapide aux équilibres extérieurs : en 1985, pour la balance commerciale, en 1986 pour la balance des paiements courants, ce retard s'expliquant par le poids grandissant — et grandissant vite — des intérêts de la *dette extérieure (5 milliards de* francs en 1982, à 40 milliards de francs de 1982 en 1988). »

Sous l'intertitre « Améliorer le profit des entreprises », il fallait lire : « Aussi l'INSEE a-t-il retenu l'hypothèse conforme d'ailleurs à la stratégie affichée par MM. Mauroy et Delors » (et non la situation).

Enfin, la dernière phrase du dernier paragraphe, sous l'intertitre « Réduire la durée du travail », aurait dû s'écrire ainsi : « Aussi, le nombre des sans-emploi (et non de ces emplois) atteindrait-il alors 2,9 millions de personnes en 1988. »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PAPETERIES DE GASCOGNE

Les Papeteries de Gascogne annoncent l'acquisition de 20 % complémentaires du capital de la société AFP CENPA. Cette société est le premier distributeur de produits d'emballage à l'échelon national.

Par cette acquisition, la participation dépasse la majorité absolue (84 %).

La présence active des Papeteries de Gascogne dans la distribution est apparue comme une nécessité pour cette société au cours des années récentes.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente s/saisie Palais just. Pontoise (95) 1er mars 1984, 14 H.
PAVILLON à St-BRICE- SOUS-FORET (95), 10, allée des Ormes Hameau du Moulin, M. à Px 20 000 F
Consign. 25 000 F (ch. cert. bque) rez-de-ch. : entrée, séj., chambre, cuisine, w.c. av. lavabo plac., cellier extér. 1er étage : 2 ch., s. de bs av. w.c., placard dégag.
2e étage : ch., plac., dégag., UN BOX.
Renseig. : **Me BUISSON, avocat,** 29, rue Pierre-Butin, à Pontoise (95) T. : 032-31-62

SOCIAL

LE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE EN 1985

Il sera difficile de maintenir l'équilibre des comptes sans réduire les prestations

Comment consolider le financement de la Sécurité sociale, tout en allégeant les prélèvements en 1985? C'est une des questions que M. Bérégovoy doit examiner au cours de ses entretiens avec les partenaires sociaux – organisations syndicales patronales, professionnelles et familiales – qui ont commencé le 9 février et doivent continuer jusqu'au début mars. La réponse dépend moins de la bonne volonté des interlocuteurs – ministres compris – que des contraintes qui pèsent sur les décisions du gouvernement.

Ces contraintes, le Livre blanc sur la protection sociale publié par le ministère en juin 1983 (*le Monde* du 22 juin 1983) les a exposées, et M. Bérégovoy en a rappelé certaines en installant les conseils d'administration des caisses nationales : à législation constante, les dépenses du régime général des salariés augmentent de 3 % à 4 % par an « mécaniquement » (5 % pour la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, 4 % pour la Caisse maladie), par suite du vieillissement de la population, des améliorations apportées auparavant au système des retraites, du coût de la médecine hospitalière et de l'accroissement du nombre des médecins. Ce qui représenterait une vingtaine de milliards de francs en 1985.

Pour y répondre, le Livre blanc avait indiqué la voie : un « *dosage* » entre « *l'augmentation des recettes et le ralentissement des dépenses* ». C'est en appliquant cette méthode que M. Bérégovoy a réussi à rétablir l'équilibre des comptes sociaux en 1983 et 1984.

Pour augmenter les recettes, on a d'abord introduit de nouvelles taxes – sur la publicité pour les médicaments, sur les alcools et les tabacs en 1983, enfin la contribution sociale de 1 % créée en 1983 et élargie à tous les revenus en 1984, – et l'on a augmenté certaines cotisations : cotisations des préretraités et des non-salariés en 1983, cotisation vieillesse de tous les travailleurs en 1984. L'ensemble a rapporté environ 10,5 milliards de francs en 1983, et devrait en rapporter 25,75 milliards en 1984.

Des pistes bloquées

En 1985, cette voie est bloquée par la décision présidentielle de réduire les prélèvements obligatoires. Il en va de même de deux pistes explorées par le Livre blanc pour rendre plus équitable le financement de la Sécurité sociale : l'harmonisation des contributions des différentes catégories professionnelles et la modification de l'assiette des contributions des employeurs.

La première s'appuie sur les études du CERC (Centre d'études des revenus et des coûts). Celles-ci ont montré que les fonctionnaires et nombre de salariés du secteur public (SNCF, RATP, *par exemple*) qui ont des régimes spéciaux de sécurité sociale cotisent moins, proportionnellement, que les salariés du privé. D'ailleurs, ces catégories protesteraient sans doute vigoureusement et le gouvernement ne pourrait compter sur aucun soutien de la part des centrales syndicales – la CFDT elle-même estimant aujourd'hui qu'il faut opérer ces rajustements avec prudence.

La deuxième consisterait à calculer les cotisations des entreprises non seulement sur les salaires versés, mais aussi sur la valeur ajoutée. Pour éviter d'accroître la charge globale des entreprises, il faudrait en réduire le taux (comme on l'a fait pour « déplafonner » la cotisation d'assurance-maladie). La formule, vue d'un assez bon œil par FO et la CGC, est vigoureusement soutenue par la CGT. Mais selon le rapport Maillet, établi en 1981 à la demande de Mme Nicole Questiaux, alors ministre de la solidarité nationale, elle serait d'une application difficile, n'aurait qu'un effet limité sur les créations d'emplois, risquerait de décourager l'investissement et d'avoir des effets « pervers » comparables à ceux de la réforme de la taxe professionnelle.

Troisième « piste » tracée par le Livre blanc : l'appel au budget de l'État, réclamé depuis longtemps par les syndicats pour compenser les « charges indues » supportées par la Sécurité sociale, notamment les dépenses découlant de la formation des médecins et des infirmières dans les centres hospitaliers.

Le gouvernement s'est engagé sur cette voie en 1983 en mettant à la charge de l'État l'allocation aux adultes handicapés (7,5 milliards de francs) et la revalorisation de certaines prestations (1). Une « fiscalisation » des allocations familiales est encore envisagée aujourd'hui. Pour deux raisons. La première, que M. Bérégovoy a rappelée au cours de l'émission le « Grand Jury RTL-*le Monde* » du 19 février, c'est que les prestations familiales relèvent moins de l'assurance contre les risques que de la solidarité nationale. La seconde, c'est qu'il faut rendre plus simple et plus juste l'aide aux familles, qui juxtapose aujourd'hui les allocations familiales destinées à compenser le coût de l'enfant et dont le montant ne change pas quelles que soient les ressources des parents (50 milliards de francs en 1982), le complément familial versé seulement aux familles modestes (20 milliards de francs), et le quotient familial par enfant, utilisé pour le calcul de l'impôt sur le revenu, dont le montant croît avec le revenu des parents (jusqu'à un plafond de 9 250 francs en 1984) et représente pour l'État un manque à gagner de 30 milliards de francs.

La solution envisagée par le ministère des affaires sociales consistait à remplacer l'ensemble par une aide par enfant versée à *toutes* les familles. Mais elle accroîtrait alors les besoins de financement puisque l'on transforme le quotient familial de manque à gagner en dépense effective.

Choisir les réductions

Ne reste donc aujourd'hui, pratiquement, qu'une seule voie : celle de la réduction des prestations. Jusqu'à présent le gouvernement a plutôt opéré un « freinage », assez brutal cependant. Le ministère des affaires sociales a mis en valeur son action pour la maîtrise des dépenses hospitalières. Mais on a réduit aussi certains remboursements (les médicaments dits « de confort », les séjours hospitaliers avec le « forfait »). Et le freinage a porté aussi sur les indemnités journalières de longue durée, les prestations familiales et les retraites. *Effectué plus discrètement* (à la faveur de modification des règles de revalorisation), il n'a pas été moins sévère : on peut évaluer à au moins 13 milliards de francs les économies réalisées en 1983 (dont 6 milliards sur les retraites, 5 milliards sur les prestations familiales (2), 2 milliards avec le forfait hospitalier).

Ce freinage continuera en 1984, avec des appoints inattendus – comme les retombées des nouveaux modes de calcul de l'impôt sur le revenu, – qui feraient gagner, estime-t-on, 1 milliard à la Caisse nationale d'allocations familiales (3).

Mais en 1985 ? Il ne faut pas attendre beaucoup d'économies supplémentaires du contrôle des budgets hospitaliers ou d'un développement d'« *alternatives à l'hospitalisation* » qui ne peut être que progressif. Il sera difficile d'imposer de nouvelles baisses aux prestations de soins (comme on le fit en 1983 pour les pharmaciens et les radiologues). On peut retarder encore une fois l'amélioration de certains remboursements (prothèses auditives, « vingt-sixième » maladie longue et coûteuse), annoncée pour 1982 et promise à nouveau pour 1984... On peut aussi transformer les retraites de la Sécurité sociale en système « par points » (comme c'est le cas pour les retraites complémentaires), ce qui permet d'ajuster la valeur du point aux ressources disponibles : M. Bérégovoy y a fait allusion en installant la Caisse nationale d'assurance-vieillesse. On n'évitera probablement pas une augmentation du forfait hospitalier. Mais l'ensemble ne suffira sans doute pas à dégager la vingtaine de milliards nécessaires en 1985.

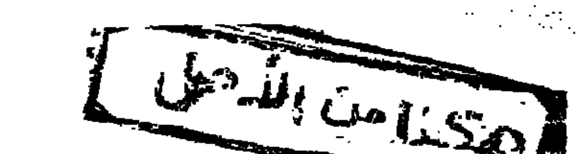
Alors, à moins qu'une reprise économique n'apporte un supplément naturel de recettes (en augmentant le nombre des cotisants), ne faudra-t-il pas, comme l'a reconnu M. Bérégovoy, choisir entre la réduction des remboursements des dépenses de santé, la diminution des retraites ou des allocations familiales ? Dans ces conditions, le maintien de l'équilibre des comptes paraît assez délicat pour qu'une stabilité des prélèvements sociaux soit déjà considérée comme un succès. C'est ce qui ressort des projections faites jusqu'en 1988 par l'équipe DMS de l'INSEE (*le Monde* du 22 février). Est-ce aussi ce que le ministre des affaires sociales a voulu signifier au cours de l'émission le « *Grand Jury RTL-le Monde* » en indiquant qu'il fallait examiner ensemble les prélèvements sociaux et fiscaux et en soulignant les effets négatifs de la croissance de l'impôt sur le revenu ?

G. H.

(1) L'État a notamment pris en charge la plus grande partie du coût de revalorisation des aides au logement et du minimum vieillesse en 1983.

(2) En retardant aussi le versement des prestations familiales, en réduisant la majoration attribuée à la naissance du troisième enfant, etc.

(3) *En remplaçant certains abattements* sur le revenu imposable en crédit d'impôt, on fait passer certaines familles au-dessus du plafond de ressources prévu pour certaines prestations comme le complément familial...



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 février

Effritement : – 0,5 %

En légère baisse lundi et en nette reprise le lendemain, le marché s'est de nouveau effrité mercredi midi.

A ce niveau, l'indice (calculé par rapport à la fin de l'année 1982) ne reflète plus qu'une hausse de 4 % environ par rapport au premier janvier dernier. Le volume des transactions reste modeste : on a traité 207 millions de francs environ mardi sur les valeurs françaises inscrites au « règlement mensuel » (l'ancien marché à terme), signe de l'hésitation persistante parmi les familiers de la corbeille, les indications en provenance de New-York ne les incitant guère à prendre position.

En rouvrant ses portes à l'issue d'un week-end prolongé, Wall Street a encore perdu du terrain (voir par ailleurs) et les gestionnaires de portefeuille sont au moins aussi partagés sur l'avenir de la place new-yorkaise à brève échéance que sur l'état des liquidités dont peut bénéficier la place de Paris.

Pour les uns, une fois payés les coupons, le solde disponible des Sicav sera assez faible. Pour d'autres gestionnaires, par contre (parmi lesquels figurent tout de même les principaux établissements bancaires), les volumes de capitaux en mal d'affectation restent importants.

Le marché a finalement perdu 0,5 % environ avec, en tête des baisses limitées à 5 % ou 6 %, Saulnes, Saint-Louis, Damart et Mérieux. Hausse de 6 % de Pechelbronn. Tandis que Ciments français, Nord-Est et SAT gagnent 4 % environ.

Hausse de 100 F du lingot, à 103900 F, le napoléon perdant 1 F, à 648 F. L'or est remonté de 388,25 à 392 dollars l'once, entraînant les mines d'or à Paris.

Dollar-titre : 10,40/45 F, en baisse.

NEW-YORK

En repli

A l'inverse de Londres, qui a bénéficié de la publication de certains indicateurs économiques jugés encourageants, le marché new-yorkais a de nouveau chuté, mercredi soir, à l'issue d'une séance en dents de scie. En dépit de quelques – timides – velléités de reprise, l'indice Dow Jones des industrielles confirmait, en clôture, la mauvaise humeur dont faisait preuve la cote dès les premières transactions en baissant finalement de 5,13 points, pour s'établir à 1 134,21, son plus bas niveau depuis dix mois, en fait depuis le 8 avril 1983.

Pour la cinquième séance consécutive, Wall Street a donc penché dans le sens de la baisse. *« Le volume d'affaires était pourtant là »*, souligne, un spécialiste du Big Board, faisant allusion aux quelque 90 millions d'actions qui ont trouvé preneur contre 71,9 millions la veille, *« mais le marché n'a pas réussi à repartir »*.

Gulf Oil et American Telephone ont figuré en tête des valeurs les plus actives de la séance de mercredi avec, respectivement, 1,8 et 1,5 million de titres échangés.

Gulf Oil a ainsi gagné du terrain après l'information selon laquelle Mesa Petroleum envisageait d'acheter jusqu'à 13,5 millions de titres de cette compagnie au prix de 65 dollars par action.

A signaler par ailleurs, la remontée des mines d'or, un phénomène constaté sur l'ensemble des places boursières depuis quelques jours.

VALEURS	Cours du 21 fév.	Cours du 22 fév.
Alcoa	38 3/8	37 3/4
A.T.T.	16 3/4	16 7/8
Boeing	42 3/8	42
Chase Manhattan Bank	49 7/8	49 1/4
Du Pont de Nemours	43 7/8	44 1/8
Eastman Kodak	67 1/8	66 3/4
Exxon	38	38 3/8
Ford	38 1/4	38 1/8
General Electric	51 7/8	52
General Foods	48 1/4	47 3/4
General Motors	67 3/8	67 3/8
Goodyear	24 3/4	25 1/2
I.B.M.	109 3/8	109 1/8
I.T.T.	39 7/8	39 1/2
Mobil Oil	29 3/8	29 3/4
Pfizer	36 1/4	35 5/8
Schlumberger	46	47 3/4
Texaco	38 7/8	39 1/4
U.A.L. Inc.	28 3/4	29 3/4
Union Carbide	53 3/8	53 1/8
U.S. Steel	28 1/4	27 5/8
Westinghouse	47 1/4	46 3/8
Xerox Corp.	42 3/8	41 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ACCOR. – Ce groupe, issu de la fusion de Jacques Borel International et de la chaîne hôtelière Novotel, vient de prendre récemment une prise de participation majoritaire dans la Compagnie internationale de restauration (CIR), dont la direction reste à Marseille. A l'occasion de cette opération, les responsables d'Accor, MM. Paul Dubrule et Gérard Pélisson, précisent que la CIR sera présidée et dirigée par son créateur, M. Régis Arnoux, qui conserve encore *« une part significative du capital »* de cette société. Créée en 1977, celle-ci est spécialisée dans l'hôtellerie-restauration destinée aux grands chantiers et aux opérations pétrolières, appelées *« base-vie »* dans la profession. Présente sur les cinq continents, la CIR a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de plus de 130 millions de francs et un bénéfice net supérieur à 15 millions de francs avec des effectifs de mille cent personnes environ.

CIMENTS FRANÇAIS. – Après constitution de *« toutes les provisions souhaitables »*, le bénéfice net de la société s'est établi à 105 millions de francs en 1983, soit une augmentation de 7 % sur le précédent exercice, le résultat d'exploitation, lui, atteignant 190 millions contre 180 millions de francs en 1982. Au total, précise Ciments français, le bénéfice net consolidé attendu devrait dépasser les 150 milions de francs, et la marge brute d'autofinancement du groupe marquera une nouvelle progression sur les 405 millions atteints l'année précédente. La firme précise que la récession constatée en 1982 s'est poursuivie l'année suivante avec un recul de plus de 7 % des ventes de ciment en volume et un chiffre d'affaires *global légèrement inférieur* à celui de 1982. Mais l'adaptation des moyens de production et la politique de choix des combustibles ont permis de maintenir la marge bénéficiaire de l'entreprise.

SINVIM. – La Compagnie bancaire a informé les autorités boursières que sa participation au capital de cette société d'investissements mobiliers venait de franchir le cap des 33 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	21 fév.	22 fév.
Valeurs françaises	104,3	103,2
Valeurs étrangères	99,6	100,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 fév.	22 fév.
Indice général	161,7	161,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 23 février ..... 11 15/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 fév.	23 fév.
1 dollar (en yens)	233,53	233,25

BOURSE DE PARIS — Comptant — 22 FEVRIER

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 22/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1813	4,5 % 1973	1907	1938	1940	+ 1 73
3364	C.N.E. 3 %	3364	3375	3375	+ 0 32
205	Accor	207	205	205	– 0 96
660	Europe n° 1	662	630	631	– 4 68
850	Facom	847	852	846	– 0 11
740	Fichet-bauche	739	736	736	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
245	Gencor	246	248 50	253	+ 2 84
320	Gén. Belgique	319	328	328	+ 2 82
560	Gén. Electr.	551	550	545	– 1 08
725	Gen. Motors	727	718	720	– 0 96
89	Goldfields	89 30	94	93 50	+ 4 70
235	Harmony	238 90	252	249 90	+ 4 60
37	Hitachi	37 45	37 45	37 40	– 0 13
715	Hoechst Akt.	711	706	712	+ 0 14
91	Imp. Chemical	91 25	94 10	94 10	+ 3 12
143	Inco. Limited	142 70	141 70	141 70	– 0 70
1170	IBM	1171	1170	1160	– 0 93
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
96	Shell transp.	95 50	94 60	94 60	– 0 94
1570	Siemens A.G.	1569	1552	1551	– 1 14
161	Sony	161 30	158 30	159	– 1 42
290	T.D.K.	291	286	287	– 1 37
870	Unilever	861	869	856	– 0 58
645	Unit. Techn.	647	633	633	– 2 16
1340	Vaal Reefs	1323	1383	1380	+ 4 30
605	West Deep	610	648	646	+ 5 90
515	West Hold.	515	544	547	+ 6 21
460	Xerox Corp.	448	438	438	– 2 23
2 38	Zambia Corp.	2 38	2 40	2 41	+ 1 26

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/2	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 356	8 236	8 030	8 430
Allemagne (100 DM)	*308 460*	*308 490*	*295*	*315*
Belgique (100 F)	15 066	15 057	14	15 100
Pays-Bas (100 fl.)	273 650	273 420	260	280
Danemark (100 krd)	84 570	84 460	80	88
Norvège (100 k)	108 560	107 770	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 093	11 950	11 700	12 500
Grèce (100 drachmes)	*8 165*	*8 145*	*6 250*	*8 500*
Italie (1 000 lires)	4 990	4 980	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	376 410	375 400	366	387
Suède (100 krs)	104 340	103 700	100	107
Autriche (100 sch)	43 750	43 760	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 407	5 388	5	5 600
Portugal (100 esc.)	*6 200*	*6 200*	*5 600*	*6 800*
Canada ($ can 1)	6 677	6 604	6 490	6 830
Japon (100 yens)	3 566	3 536	3 440	3 600

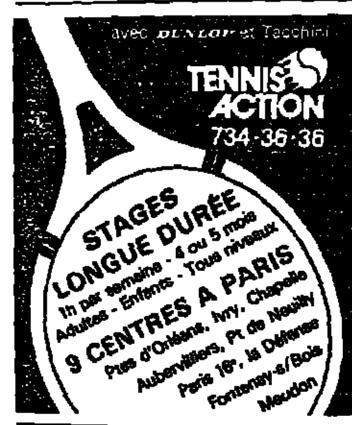
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/2
Or fin (kilo en barre)	104250	104500
Or fin (en lingot)	103800	103900
Pièce française (20 fr)	649	648
Pièce française (10 fr)	450	.....
Pièce suisse (20 fr)	640	645
Pièce latine (20 fr)	617	620
Souverain	766	765
Pièce de 20 dollars	4505	4500
Pièce de 10 dollars	2050	2030
Pièce de 5 dollars	1170	.....
Pièce de 50 pesos	4085	4080
Pièce de 10 florins	638	636

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23 février 1984 a été tiré à 438 956 exemplaires



A B C D E F G

Le gouvernement britannique accepterait de participer au financement de l'Airbus A-320

De notre correspondant

Londres. – L'exemple donné par le gouvernement ouest-allemand, qui, initialement, était aussi réservé que le cabinet de Mme Thatcher, devrait inciter cette dernière à donner, enfin, à British Aerospace les moyens de participer à la construction de l'Airbus A-320, l'avion civil de 150 places construit par un consortium européen. Tel était à Londres, le 22 février, le sentiment de la plupart des spécialistes de l'aéronautique qui estimaient que la décision allait être annoncée dans les prochains jours (1).

La direction de British Aerospace a livré, depuis l'automne 1983, une bataille presque quotidienne avec le gouvernement, et Mme Thatcher elle-même, afin d'obtenir une aide de 437 millions de livres pour investir dans le projet de l'A-320. Se multipliant pour faire du « lobby » auprès de tous les milieux politiques, les représentants de la société n'ont cessé de répéter cette mise en garde : *« Si nous ne pouvons pas participer à ce nouveau projet, ce sera à terme la fin de l'industrie aéronautique britannique. »* de loin la principale firme dans ce secteur, British Aerospace emploie près de quatre-vingt mille personnes et s'est associée depuis longtemps à Airbus Industries pour construire les ailes des A-300 et A-310.

Mais Mme Thatcher, dès le début, s'est montrée très réservée et a différé à plusieurs reprises sa décision. Alors qu'elle se lançait dans une campagne de restrictions budgétaires, elle a fait valoir que la demande de British Aerospace ne correspondait pas à sa politique générale qui tend à diminuer considérablement la participation de l'Etat dans les entreprises industrielles et à n'encourager que les projets s'avérant d'emblée très rentables. Le premier ministre n'a jamais caché qu'il doutait fort de l'avenir de l'A-320 et que British Aerospace puisse rentrer dans ses fonds, sinon faire des bénéfices, après avoir fait un investissement aussi important – la société ayant décidé d'apporter elle-même 200 millions de livres dans cette affaire. De plus, Mme Thatcher a déclaré à son entourage que ce n'était pas la peine d'avoir « privatisé » British Aerospace (en 1981) pour s'entendre demander maintenant de financer autant les activités de l'entreprise. L'annonce de la commande de sept appareils par la compagnie aérienne privée British Caledonian – événement que certains pensaient devoir être déterminant – n'a pas fait fléchir Mme Thatcher.

Cependant, tenant compte malgré tout des diverses pressions exercées notamment par les autres partenaires européens engagés dans le projet – celles, discrètes mais insistantes, de la France en particulier, – le premier ministre a suggéré, en janvier, une solution de « compromis » : le gouvernement ne prêterait qu'une partie de la somme réclamée, le reste devant être procuré par des groupes financiers de la City. Mais en dépit de sa ferme volonté de renforcer ses liens avec Airbus, la direction de British Aerospace a objecté que l'emprunt contracté dans le privé coûterait beaucoup plus cher à la société, déjà très endettée pour d'autres investissements.

Les choses en sont restées là pendant plusieurs semaines avant que n'intervienne un élément qui a soudain redonné confiance aux défenseurs de l'A-320. Le gouvernement s'est résolu à prêter à Rolls-Royce 123 millions de livres pour que cette firme, conjointement avec des constructeurs américains, italiens et japonais, puisse construire un nouveau réacteur, le V-2500, destiné à la génération des avions de 150 places, celle précisément de l'A-320. Celui-ci pourrait, à l'avenir, être équipé de ce propulseur, bien qu'Airbus ait prévu de monter sur les premiers modèles le moteur franco-américain CFM-56, conçu par General Electric et la SNECMA.

Enfin, en indiquant que la construction de la voilure de l'A-320 assurerait, pour des années, le travail de 4 500 de ses employés et celui de 3 500 personnes chez ses sous-traitants, British Aerospace a rappelé que l'enjeu était encore plus fondamental. Ses dirigeants ont déclaré que non seulement l'A-320 permettrait à l'industrie aéronautique britannique de se maintenir *« à la pointe de la technologie »* dans de nombreux domaines, mais surtout, et encore, parce que le retrait de la Grande-Bretagne d'un tel projet ferait perdre au pays toute *« crédibilité »* et remettrait en cause la participation de son industrie à de nouvelles entreprises de coopération internationale, comme, par exemple, l'étude du futur avion de combat européen.

FRANCIS CORNU.

(1) NDLR. – Cela infirme les informations données dans les dernières éditions du *Monde* du 23 février.

Mort de David, « enfant-bulle »

David, douze ans, est mort. En dépit d'une série de prouesses techniques et de tentatives thérapeutiques, l'« enfant-bulle » américain n'a pas survécu à sa maladie.

Lorsqu'il naît, en 1971, on sait que David court un risque majeur. Un de ses frères est déjà mort, à l'âge de sept mois, d'un déficit immunitoire combiné sévère, maladie héréditaire rare qui prive l'organisme de toute défense immunologique. La moelle osseuse est incapable, chez ces enfants, de produire des lymphocytes, cellules spécialisées dans la destruction ou la neutralisation des substances et des germes étrangers à l'organisme.

Immunologiquement nu, David doit, pour vivre, être artificiellement protégé. Il faut construire une barrière entre le monde et lui. C'est ce qu'on fait. Quelques minutes après sa naissance, on enlève l'enfant à sa mère. Ils ne se toucheront pas pendant douze ans.

Placé dans une bulle en plastique, David grandit. La bulle aussi. Nourriture stérilisée, air filtré. David marche, parle. Ses jouets, ses livres, sont débarrassés chimiquement de tout germe. C'est l'âge de l'école. On relie téléphoniquement la bulle à une classe. La famille organise sa vie autour de l'enfant.

David devient bientôt une sorte de héros. Un film de télévision est réalisé qui s'inspire de son histoire.

A six ans, l'âge pour les autres des premières courses folles, David se voit offrir un scaphandre spécialement conçu pour lui par la NASA.

Mais parce que la bulle n'est pas, en définitive, un traitement, on tente – en octobre 1983 – une greffe de moelle osseuse en utilisant des cellules prélevées chez sa sœur, âgée de quinze ans. David sort de son enceinte. Premiers baisers, premières caresses. *« Je n'imaginais pas qu'il avait les cheveux si épais et si doux »*, dit sa mère. Le bonheur sera bref. La greffe réalisée à l'hôpital de Houston (Texas) est un échec. David est mort le 22 février.

Ce destin dramatique ne doit pas faire oublier que, depuis plusieurs années, on soigne, souvent avec succès, les déficits immunitaires combinés sévères. Outre la greffe de moelle, on pratique des greffes de tissus provenant de fœtus (foie ou thymus).

Une quarantaine de greffes de moelle à partir de donneurs immunologiquement semblables ont été tentées en Europe. Dans 60 à 70 % des cas, la guérison est définitive. David n'aura pas eu cette chance.

JEAN-YVES NAU.

LE PROJET DE STATION ORBITALE

« Il ne faut pas défendre l'Europe de demain avec les moyens d'hier », déclare M. Mauroy

Dans un entretien publié le 22 février par le quotidien autrichien *Arbeiter Zeitung*, M. Pierre Mauroy déclare notamment, à propos de la suggestion faite récemment par M. Mitterrand de créer une station orbitale européenne à vocation militaire :

« Nous nous interrogeons déjà depuis de nombreux mois sur les conséquences que pourrait avoir, pour la défense de la France, le lancement éventuel du programme américain [qui] *viserait à développer des moyens défensifs destinés à s'opposer aux missiles stratégiques nucléaires (...) Chacun sait que Soviétiques et Américains poursuivent leurs recherches dans les domaines des armes à faisceau laser et dans l'utilisation de l'espace. Je ne crois pas que les Européens puissent ignorer ces évolutions. Ne serait-ce que parce qu'elles posent d'importants problèmes stratégiques. C'est vrai en matière de rapports Est-Ouest, c'est vrai pour la défense de l'Europe, c'est vrai aussi pour notre politique de défense; face à ces nouveaux défits, il nous semble que les Européens doivent se mobiliser. Nous aurions tort en effet de vouloir défendre l'Europe de demain avec les moyens et l'organisation d'hier. »*

LES UNIVERSITAIRES ÉLISENT LEURS REPRÉSENTANTS AUX COMITÉS PARITAIRES

Les élections aux comités techniques paritaires des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire (CTP) ont lieu actuellement. Ces élections par correspondance s'achèveront le 29 février. Elles doivent permettre de désigner les quinze représentants des personnels dans une instance paritaire chargée d'examiner les projets de réformes des statuts des enseignants chercheurs. Le CTP, élu par un collège électoral unique, remplacera celui mis en place en 1982 et dissous après la démission, en juillet 1983, des élus membres du syndicat national de l'enseignement supérieur.

Ce scrutin, comme celui de 1982, est un test pour la représentativité des syndicats du supérieur. Trois listes sont en présence. Le SNE-Sup mène campagne *« pour un déblocage des carrières et contre la dégradation des statuts »*. Le syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) demande *« la prise en compte de toutes les activités dans le déroulement de la carrière »*.

Un nouveau venu se présente cette année. Il s'agit du syndicat national des personnels de recherche et des établissements d'enseignement supérieur (SNPREES-FO).

Sur le vif

Entre verre et béton

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais j'adore la vie de bureau. Ses pauses-café, ses pots à l'occasion d'un pari perdu, d'un départ à la retraite, d'un anniversaire ou de la Saint-Sylvestre. Ses intrigues, ses promiscuités, ses complicités du style : *« Fais gaffe, n'appelle pas chez moi ce soir, j'ai dit que je sortais avec toi »*, – ses ragots, ses jalousies, ses gros chagrins et ses petites joies : une tape amicale dans le dos, une caresse dans le sens du poil, un brin de compliment, un mot d'encouragement, histoire de vous prouver que vous ne passez pas complètement inaperçu aux yeux de vos collègues et de vos employeurs.

Si je vous parle de ça aujourd'hui, c'est parce que vous verrez vendredi soir, sur FR3, une émission consacrée à ça, justement : à la vie à l'enseigne de l'UAP dans une grande tour de la Défense. Trente-huit étages de bureaux super-moderne, super-luxueux avec vue panoramique sur Paris, énorme ruche futuriste où s'affairent trois mille employés, dont deux tiers de femmes. Parmi elles, une dactylo, une fille adorable qui se plaint de cette transparence précisément. Elle revendique le droit à l'existence dans le regard de ses chefs. Le droit aussi à une existence un peu moins serrée à l'extérieur. Combien touche-t-elle ? Avec la prime, un peu plus de cinq mille francs par mois. Combien lui faudrait-il pour finir de payer son appartement et s'offrir de temps en temps un cinéma ou une petite bouffe au restaurant ? Elle hésite un bon moment et puis, comme on se jette à l'eau, elle lâche : sept mille francs.

Quand on demandera un peu plus tard au directeur financier de la boîte ce qu'il gagne, il refusera de répondre. Je suis sûre que s'il nous disait le chiffre inscrit mois après mois sur sa feuille de paye, la dactylo en question tomberait les bras en croix.

A partir d'un certain niveau, la tête perdue dans les nuées entourant ces sommets, on dérape, on trébuche sur les mille et les millions, les centimes et les francs, on les divise, on les multiplie, on les confond. Alors là, l'opacité est totale.

Une chose est sûre : pris entre le verre et le béton, les employés des grosses sociétés commencent à paniquer. Radio Couloir diffuse à longueur de journée des nouvelles contradictoires sur les intentions de la direction : dégraisser, recycler, virer, pousser dehors, restructurer. A la cantine, sur les paliers et dans les ascenseurs, on ne parle que de ça, que de lui, l'ordinateur, le rival, le challenger auquel il va falloir se mesurer au risque d'être jeté à la trappe de la mère Ubu des temps modernes, l'informatique.

CLAUDE SARRAUTE.

EN 1984

Boussac-Saint Frères prévoit près de 1500 suppressions d'emplois

C'est dans un climat tendu que s'est réuni ce jeudi matin 23 février à Wambrechies, près de Lille (Nord), le comité central d'entreprise de la Compagnie Boussac-Saint-Frères (CBSF). Une centaine de salariés ont envahi la salle de réunion et ont déménagé les tables et les sièges. C'est donc debout que le président de la Compagnie a commencé son exposé de présentation du nouvel état du plan industriel de l'entreprise.

L'application de ce plan se traduira en 1984 :

– D'une part, par la fermeture d'ateliers aux productions non rentables : entre 1 250 et 1 500 emplois seraient ainsi supprimés ;

– D'autre part, et éventuellement, par la cession totale ou partielle d'une partie d'activités de la firme : 250 à 550 postes de travail sont ici concernés.

Deux conditions toutefois doivent encore être remplies pour que soient menés à bon terme ces objectifs.

La première est relative aux investissements qui seront mis à la disposition de la CBSF par les pouvoirs publics. Ces derniers ne se déroberont sans doute pas. Un conseil d'administration de la firme devrait avoir à en connaître le lundi 27 février.

La seconde condition paraît, elle, ne pas pouvoir être remplie très rapidement ; elle concerne seulement les cessions d'activités. Pour pouvoir vendre totalement ou partiellement une partie de ces actifs, la CBSF devrait pouvoir « sortir » de la location-gérance son statut juridique actuel.

Elle y serait peut-être parvenue si les accords passés en juillet dernier entre MM. Willot et la direction de la Compagnie étaient applicables. Or il ne le sont plus, pratiquement du moins, en raison, dit-on, de l'attitude nouvelle de MM. Willot et aussi de celle du ministère de la justice.

EFFRITEMENT DU DOLLAR

Le relèvement des rendements offerts, mercredi lors de la dernière adjudication de bons du Trésor américains à deux ans, n'a pas fait remonter le dollar et le « billet vert » était en léger repli jeudi 23 février sur les places européennes, tous les observateurs attendant de voir quelles mesures compte prendre l'administration Reagan pour essayer de combler en partie son « trou » budgétaire.

A Paris, le dollar s'est replié en fin de matinée aux alentours de 8,19 F contre 8,2360 F la veille en cotation officielle, tandis qu'à Francfort la monnaie américaine enregistrait par contre une très légère reprise : 2,67 deutschemarks contre 2,66 la veille.

Dans le même temps, l'or a accentué sa reprise, franchissant pour la première fois depuis décembre 1983 le niveau de 400 dollars l'once de métal fin à Zurich et un peu plus tard à Londres avant de se fixer à 399,375 dollars.

